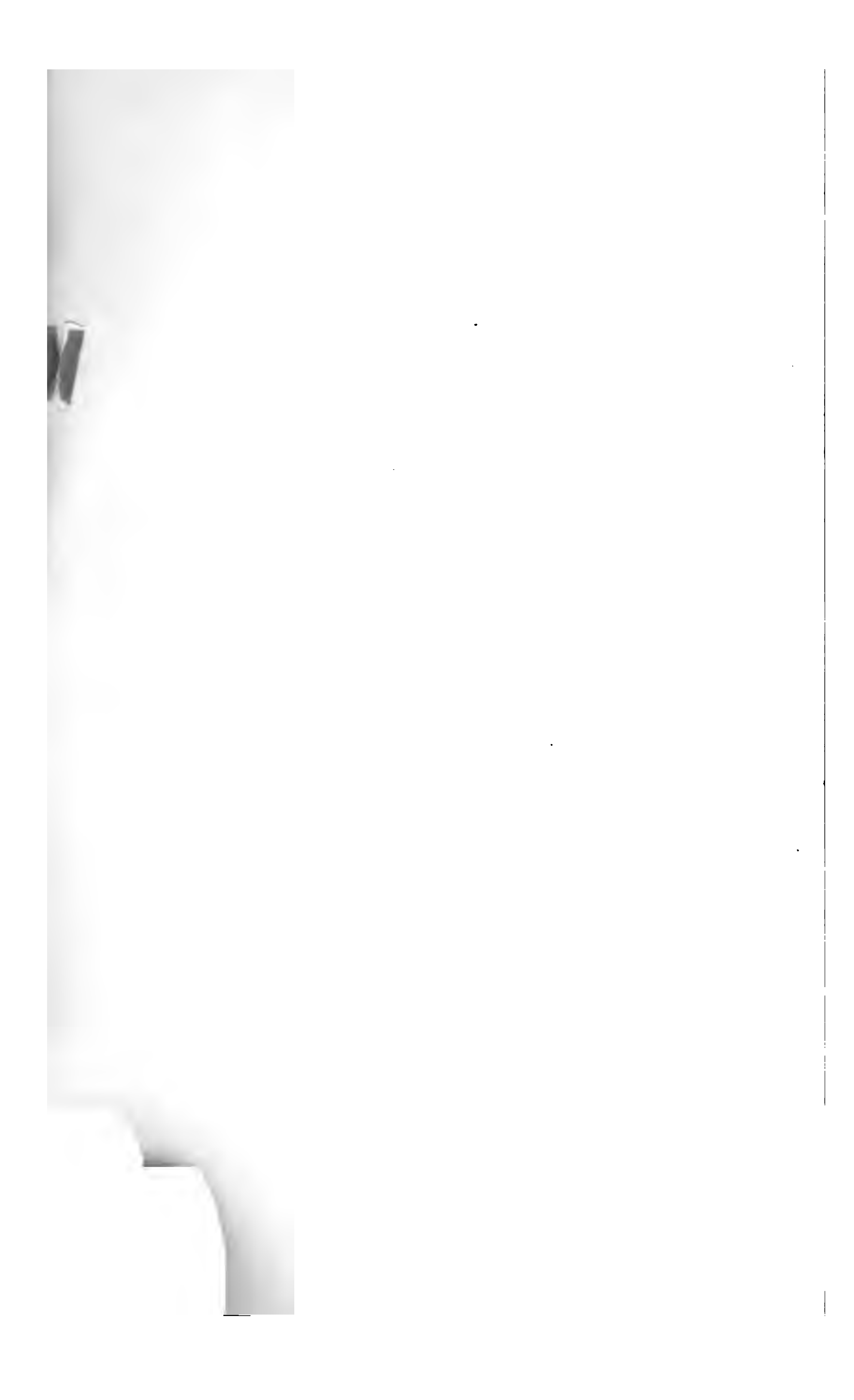

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06181494 7







HISTOIRE

DES

CONSPIRATIONS

ET DES

EXÉCUTIONS POLITIQUES

EN FRANCE, EN ANGLETERRE, EN RUSSIE ET EN ESPAGNE,

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

CETTE HISTOIRE EST PRÉCÉDÉE

D'UNE INTRODUCTION GÉNÉRALE,

ET TERMINÉE PAR UN PRÉCIS DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER ET DES ÉVÉNEMENTS DE JUIN 1848,

PAR M. ÉMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.



PUBLIÉ PAR GUSTAVE HAVARD,

15, RUE GÉNÉGAUD.

HISTOIRE

DES

CONSPIRATIONS

ET DES

EXÉCUTIONS POLITIQUES.

Imp. Schneider, rue d'Erfurth. 1.



LE BOURREAU ESPAGNOL.

HISTOIRE

DES

CONSPIRATIONS

ET DES

EXÉCUTIONS POLITIQUES

EN FRANCE, EN ANGLETERRE, EN RUSSIE ET EN ESPAGNE,

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

CETTE HISTOIRE EST PRÉCÉDÉE

D'UNE INTRODUCTION GÉNÉRALE,

ET TERMINÉE PAR UN PRÉCIS DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER ET DES ÉVÉNEMENTS DE JUIN 1848,

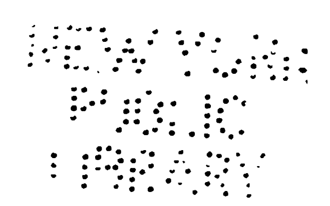
PAR M. ÉMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.

Édition illustrée de 40 gravures sur acier et de 4 types coloriés représentant les Bourreaux Français, Anglais, Russe et Espagnol.

—

TOME QUATRIÈME.

ESPAGNE.

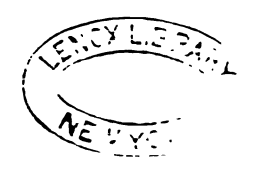


PARIS.

PUBLIÉ PAR GUSTAVE HAVARD,

15, RUE GUÉNÉGAUD.

1849



INTRODUCTION.

L'histoire d'Espagne, comme celles des autres nations, n'offre, dans le principe, et pendant un long espace de temps, qu'un tissu d'erreurs, de fables, de mensonges; et l'on ne saurait trop s'étonner que des hommes sérieux et capables se soient si inutilement évertués à débrouiller ce chaos, à coudre ensemble des lambeaux de chroniques, de légendes, de poèmes, dans le seul but de faire accroire à la postérité que cela constitue une partie importante de l'histoire. Ainsi nous avons en ce moment sous les yeux l'œuvre

d'un écrivain de haute capacité, qui, après une introduction de vingt pages sur les *Ibères*, les *Celtibères*, etc., intitule fièrement la première partie de son travail : ESPAGNE.—*Commencement d'une histoire positive*. Et sous ce titre il raconte avec une parfaite quiétude comment les Phéniciens, les Tyriens, les Grecs, les Romains, les Goths, etc., ont successivement peuplé et exploité la Péninsule. Par exemple, il apprend à ses lecteurs le procédé employé par le préteur Galba pour peupler les bords du Tage. Nous nous abstenons de citer, car c'est du burlesque, et nous avons la prétention d'écrire un livre sérieux.

Comment en effet avoir foi au récit de ces historiens qui mentionnent avec un aplomb et un sang-froid imperturbables les faits et gestes de tant de personnages plus ou moins importants, morts (s'ils ont jamais vécu) il y a plus de deux mille ans, alors qu'on est forcé de reconnaître aujourd'hui que la prétendue histoire du Cid, ce héros des héros de l'Espagne, n'est elle-même qu'une fable, ou, si l'on veut, une biographie composée à l'aide de poëmes et de légendes qui ont à peu près la même valeur historique que celle du juif errant ?

Ce que l'on sait de certain sur le Cid, qu'on appelait aussi *Rodrigue Diaz* et le *Campeador de Bivar*, c'est qu'il se distingua par sa bravoure et son habileté, lors de la prise de Valence, en 1094, ou 1096..... On n'est pas même sûr de la date !.... Selon un écrivain moderne des plus consciencieux, qui a fait d'immenses études historiques, le Cid était tout simplement un homme avide d'aventures, qui voulait faire la guerre pour son propre compte, en vue, non d'une plus grande part de gloire, mais d'un butin plus abondant. Celui des princes guerroyants qui payait le mieux ce chevalier er-

rant, était sûr d'avoir son appui, *qu'il fût chrétien ou musulman :* la race ou la religion importait peu.

Après avoir fortifié quelques châteaux bâtis sur des rochers, dans la province de Valence, dit le même historien, y avoir établi des garnisons, et s'être allié avec plusieurs princes musulmans, il se prépara à enlever Valence aux Almoravides; à la tête d'une armée nombreuse de chrétiens et de musulmans, et probablement aussi avec des troupes castellanes que le roi Alphonse lui avait envoyées, le Cid assiégea Valence et la pressa tellement, que les habitants forcèrent le commandant, le wali, Ahmed-ben-Dchahaf, à ouvrir les portes aux assiégeants, attendu qu'il n'y avait aucune perspective de prochaine délivrance.

Nous venons de dire que le Cid était plus avide de butin que de gloire, et c'est dans l'histoire de la prise de Valence, son plus beau fait d'armes, que nous trouvons la justification de cette accusation. Nous citons.

« La reddition de la ville fut convenue aux conditions suivantes : que le commandant, ou wali, Ahmed-ben-Dchahaf, obtiendrait pour lui, sa famille et tous les habitants, sûreté complète, de manière qu'ils n'auraient à courir aucun danger ni pour leur vie, ni pour leurs biens, et que la place même de wali resterait à Ahmed. A ces conditions, le Cid entra dans Valence avec ses alliés.

« Le vainqueur tint d'abord ses promesses; mais au bout de quelques jours, il somma le wali de lui livrer les trésors de l'émir Yahia-Alcadir-ben-Dilnun. Ahmed répondit qu'il ne les avait pas, et qu'il ne savait où ils avaient été cachés. Le Cid le fit aussitôt jeter en prison avec toute sa famille qui était très nombreuse. Comme les prières ni les menaces ne purent arracher un aveu du wali, on

le soumit à la torture; mais soit excès de fidélité de sa part, soit qu'il ignorât réellement le lieu où les trésors de l'émir avaient pu être enfouis, il endura les plus grands tourments sans faire la moindre révélation. Le Cid alors, de son autorité, et sans autre forme de procès, condamna cet homme et toute sa famille à être brûlés vifs. Par son ordre, on dressa un immense bûcher sur la place du marché, à Valence, et Ahmed, entouré de toute sa famille, fut amené sur le lieu de l'exécution. A la vue des femmes, des enfants, innocentes victimes vouées à une mort si affreuse, les assistants chrétiens et musulmans, se sentirent vivement émus de compassion; plusieurs personnages osèrent représenter à ce chef de bandes de pillards qu'évidemment les enfants et les femmes ne pouvaient être responsables des actions du wali. Le Cid résista d'abord aux prières comme aux remontrances; il voulait, disait-il, faire un grand exemple, afin que l'on sût bien qu'il ne fallait lui rien celer. Mais bientôt la tempête populaire commençant à gronder, il crut devoir faire des concessions, et il ordonna qu'on rendît la liberté à toute la famille d'Ahmed. Quant à ce dernier, il le fit placer dans un trou pratiqué au milieu du bûcher auquel, sur son ordre, on mit le feu aussitôt, et l'infortuné wali fut bientôt consumé. »

Ne voilà-t-il pas un héros bien recommandable ? Laissons donc le champ libre aux poètes, aux rêveurs, et n'agrandissons pas le domaine de l'histoire aux dépens de celui de la fiction.

« La conquête de Valence, dit l'écrivain que nous avons déjà cité, était l'événement qui ressemblait le plus à la conquête de Jérusalem, parce qu'elle avait été accomplie par des chevaliers, et non par un roi. C'est pourquoi le Cid devint le principal héros des poètes espagnols. Il était dès-lors tout naturel que *les faits réels se confondissent si étroitement avec les inventions poétiques*, que, dès le

commencement du treizième siècle, pas plus de cent ans après la mort du Cid, *on ne pouvait déjà plus distinguer ce qui était historique de ce qui était fabuleux.* »

Ce sont là certainement de puissantes raisons pour qu'on nous pardonne de passer rapidement sur les temps anciens. Tout alors, était, en Espagne, barbarie et confusion, et l'on ne doit pas s'en étonner : de longues guerres succédant à une longue servitude n'avaient pas aidé à la civilisation, aussi l'ignorance de ces peuples était telle, qu'Alphonse, surnommé *le Grand*, roi de Léon et des Asturies, fut obligé de donner à son fils des précepteurs mahométans. L'Espagne, en outre, ayant été divisée, depuis l'invasion des Maures jusque vers le milieu du quatorzième siècle, en dix, douze et quatorze royaumes chrétiens et musulmans, on comprend qu'il est à peu près impossible de lier l'histoire de tous ces petits états.

On ne peut se montrer sévère qu'à la condition d'être vrai ; c'est pour cela que nous ne devons rien avancer de douteux, nous qui avons accepté la tâche de stygmatiser les juges assassins, les princes bourreaux, et toutes ces hordes de malfaiteurs que leur haute position ou la faveur des grands a soustraits à l'échafaud.

Notre inflexibilité est maintenant assez connue pour qu'il nous soit permis de fixer arbitrairement le point de départ de cette nouvelle œuvre, sans que l'on puisse supposer que nous ayons voulu soustraire quelque nom souillé à la vindicte publique... Hélas ! à quelque époque que nous commencions, la matière ne nous manquera point ; elle sera, au contraire, toujours trop abondante.

A ces causes, rejetant les faits douteux, mal connus, tronqués, falsifiés, nous nous placerons tout d'abord au milieu du quatorzième siècle, c'est-à-dire au temps de l'avènement de Pierre-le-Cruel,

dont le surnom justifie suffisamment la place que nous lui accordons. A ces causes aussi nous nous préoccuperons fort peu de la brusquerie des transitions, nous serons tel que nous nous sommes montré dans les volumes précédents : vrai d'abord, et impitoyable envers les puissants à la fois cruels et lâches. Cette voie nous est familière, et nous avons recueilli, en la suivant, de trop honorables suffrages pour qu'il nous soit possible de consentir jamais à l'abandonner.

HISTOIRE

DES

CONSPIRATIONS

ET

EXÉCUTIONS POLITIQUES

Depuis les premiers siècles de notre ère jusqu'à nos jours.

ESPAGNE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

(1350 à 1480).

Exécution de Léonore de Gusman, maîtresse d'Alphonse XI. — Un passe-temps de Pierre-le-Cruel. — Cruauté de Pierre envers Blanche de Bourbon, sa femme. — Pierre sacrilége et bigame. — Horribles exécutions à Tolède et à Toro. — Mort de Fadrique, grand maître de Santiago, frère de Pierre, assassiné par l'ordre et sous les yeux de ce dernier. — Assassinat de don Juan, infant d'Aragon. — Un prophète mal avisé. — Condamnation et mort de Blanche de Bourbon. — Mort d'Isabelle de Lerro. — Singulier jugement et affreuse exécution de Suero, archevêque de Santiago. — Délassement de Pierre après une bataille. — Nombreuses exécutions à Tolède et à Cordoue. — Mort de Pierre-le-Cruel. — Henri II, parjure et assassin. — Conspiration de Henri, infant d'Aragon, contre Juan II. —

Conspiration de Juan II contre son ministre don Alvero. — Jugement, condamnation et exécution de don Alvero. — Henri IV et Catalina de Sandoval. — Conspiration du marquis de Villena contre Henri IV. — Révolte et mariage d'Isabelle.

Exécution de Léonore de Gusman, maîtresse d'Alphonse XI (1351).

Les chrétiens ayant pris Algésiras sur les musulmans, en 1344, la paix fut rendue à l'Espagne que la guerre désolait depuis si longtemps; mais, comme il arrive presque toujours après de longues ou violentes commotions, le désordre était partout ; de toutes parts surgirent les prétentions les plus étranges, et la guerre civile succéda à la guerre étrangère. Alphonse XI, roi de Castille et de Léon, fait de vains efforts pour rétablir la tranquillité, et il meurt de la peste, sous les murs de Gibraltar, en 1350, laissant le trône à Pierre ou don Pèdre, qui n'avait encore que seize ans.

Alphonse, pendant les vingt dernières années de sa vie, avait eu pour maîtresse Léonore de Gusman, qui appartenait à une des plus illustres familles de l'Espagne. Rien n'avait pu le déterminer à rompre cette liaison ; en vain son beau-père, le roi de Portugal, avait-il passé, sur ce point, des reproches aux menaces; Alphonse avait tout bravé, jusqu'aux remontrances du pape lui-même dont le pouvoir était alors si redoutable aux rois. Les plaintes et les larmes de la reine délaissée n'avaient pas été plus efficaces ; aussi cette princesse impérieuse et cruelle, attendait-elle avec impatience que l'heure de la vengeance fût venue, et selon



Ch. Geoffroy del et sc

LEONORE DE GUSMAN

PARDONNE A SON MEURTRIER

toutes les probabilités, la peste n'avait fait, en enlevant Alphonse, que prévenir de quelques jours un autre genre de mort plus prompt encore et moins innocent.

Alphonse avait eu plusieurs enfants de sa femme; mais on eût dit que la légitimité leur était fatale; tous moururent en bas-âge, à l'exception d'un seul, Pierre; tandis que les enfants adultérins de Léonore étaient pleins de force et de vie, et ce n'était pas là le moindre sujet de la haine que l'épouse portait à la concubine. Léonore savait bien tout ce qu'elle avait à redouter, lorsque la mort lui enleva son amant; aussi s'empressa-t-elle de se retirer à Médina-Sidonia, ville de son apanage, où elle était aimée, et où elle savait qu'au besoin elle trouverait de vaillants défenseurs.

Pierre, comme nous venons de le dire, n'avait alors que seize ans; mais déjà la ruse, la duplicité, le mensonge, la cruauté, semblaient incarnés en lui; il était doué de tous les mauvais instincts que comporte notre triste organisation. Un des premiers actes de souveraineté de ce prince, fut d'envoyer à Médina-Sidonia deux de ses gentilshommes pour assurer à Léonore qu'elle n'aurait jamais rien à craindre dans les états du nouveau roi; qu'oubliant le chagrin que les faiblesses d'Alphonse avaient causé à sa mère, il appréciait les hautes qualités de la femme qui avait été pour ce souverain une compagne si fidèle et si dévouée. Léonore était prudente et ces protestations ne lui parurent pas suffisantes; alors Albuquerque, l'un des deux gentilshommes qui lui avaient été envoyés, lui donna sa foi de chevalier qu'elle n'avait rien à craindre, pourvu qu'elle fît acte de soumission en venant à Séville rendre hommage au nouveau souverain.

Cette dernière parole de chevalier acheva de persua-

der Léonore ; elle quitta sa retraite et se dirigea vers Séville; mais à peine fut-elle arrivée qu'une garde imposante l'environna. Elle s'effraie, et elle insiste pour être présentée au roi à l'instant ; on ne lui répond pas. La garde, cependant, marche et force Léonore et ses gens à suivre ses mouvements. On arrive à l'Alcazar (citadelle) : les ponts s'abaissent et le cortége tout entier pénètre dans la forteresse. Léonore fait alors entendre de vifs reproches aux gens qui l'entourent ; elle rappelle la parole de chevalier que lui a donnée Albuquerque ; mais on parvient à la calmer en lui disant que le roi, ne pouvant la recevoir en ce moment, a voulu qu'elle fût en parfaite sûreté, et que les mesures qui l'ont tant effrayée n'étaient qu'une preuve de plus de la bienveillance de sa majesté.

Le peu de calme qu'avait recouvré l'infortunée Léonore ne tarda pas à s'évanouir : les jours se succédèrent, un mois s'écoula sans que Pierre eût donné des ordres pour la visite d'apparat qu'elle devait lui faire ; elle ne pouvait sortir de la forteresse, et lorsqu'elle se plaignait de cette captivité, on lui répondait qu'on en usait ainsi qu'afin de la préserver de tout danger. Elle parvint cependant à faire parvenir de ses nouvelles à son fils aîné, Henri ; il accourt aussitôt à Séville, se présente à l'Alcazar, y pénètre, non sans peine, et vient se jeter dans les bras de sa mère.

— Dieu seul sait ce qui arrivera, s'écria-t-il ; mais j'ai le pressentiment que vous êtes au pouvoir d'un traître, d'un infâme sans foi ni loi, et que vous courez danger de mort. Aussi ne vous quitterai-je point que tout cela ne se soit éclairci ; je me tiendrai à Séville, et les murs de ce château ne sont pas tant inaccessibles qu'ils ne puissent être promptement escaladés par les braves chevaliers qui se tiennent à ma disposition.

Henri avait plus de courage que de prudence : ces paroles, prononcées sans ménagement, furent entendues des agents du roi, et l'ordre fut aussitôt donné de s'emparer de la personne de ce prince. Heureusement pour lui, son écuyer, qui soupçonnait quelque nouvelle trahison, s'était mêlé aux gens du roi; il sut ainsi l'ordre qui avait été donné, et vint en avertir Henri qui sortit de la ville en toute hâte. Pierre alors craignit que, connaissant la prison de sa mère, Henri ne tentât de l'en enlever; il fit transférer la victime à Carmona, et comme la reine mère le pressait d'en finir avec cette *fille de mauvaise vie,* il était sur le point d'ordonner qu'elle fût mise à mort, lorsqu'il se sentit subitement atteint d'une maladie grave qui le mit dans l'impossibilité de s'occuper de la moindre affaire.

Longtemps la vie de Pierre fut en danger; mais, pour le malheur de l'Espagne, il devait vivre encore de longues années !... Il guérit, et son premier soin fut de se débarrasser de la malheureuse Léonore; Carmona ne lui semblant plus un lieu convenable pour cette exécution, on amena la prisonnière à Talevera où on la jeta dans un cachot. Dès lors elle vit bien qu'elle n'avait plus rien à espérer, et elle fit dire au roi, par ses geôliers, qu'elle lui pardonnerait volontiers sa mort, pourvu qu'il ne la fît pas souffrir plus longtemps. Pierre transmit ces paroles à sa mère qui n'était pas moins cruelle que lui, et il dit :

— Madame, je m'en lave les mains, et vous la donne pour que vous en usiez selon votre bon plaisir.

Le bon plaisir de la reine mère ne tarda pas à se manifester : un matin, deux hommes à figure sinistre entrent dans le cachot de Léonore en même temps que le gardien ordinaire.

— Madame, lui dit un de ces hommes, notre seigneur

le roi a entendu votre prière, et nous venons, par son ordre, vous guérir du mal cuisant dont vous vous plaignez.

— Soyez les bienvenus, répondit tristement Léonore; mais au moins j'espère que le fils du roi Alphonse, mon cher seigneur, aura pris quelque soin de mon âme, en permettant que je meure en état de grâce.

Comme elle parlait, un moine fut introduit; elle se retira avec lui dans un coin du cachot, puis après une courte conférence elle se présenta aux premiers venus en disant:

— Je suis prête.

La lourde porte du cachot roula sur ses gonds; Léonore, accompagnée de son confesseur, escortée des deux hommes dont nous venons de parler, que précédait le geôlier, arriva bientôt dans une cour sombre, entourée de hautes murailles. On la fit mettre à genoux sur une pierre, et on lui banda les yeux.

— Alphonse! dit-elle avec une émotion profonde, en joignant les mains qu'on lui avait laissées libres, je pardonne de tout cœur à mon meurtrier, car il procède de toi, et les peines de l'enfer ne sauraient m'empêcher de te garder ma foi!

Elle avait à peine achevé cette courte invocation, lorsque d'un coup de ces longues et larges épées qui se tenaient à deux mains, un des exécuteurs lui abattit la tête. C'était là les premières armes d'un roi de seize ans; cela promettait, et la promesse ne devait pas être vaine.

Un passe-temps de Pierre-le-Cruel (1351).

Cette même année, Pierre ayant besoin d'argent, chose dont les tyrans ne se trouvent jamais assez bien pourvus, envoya à Burgos quelques-uns de ses agents pour y lever

une taxe ; mais les habitants de la Castille, tout en reconnaissant l'autorité du roi, ne lui accordaient pas le droit de lever des impôts de son autorité privée : il fallait la sanction des États pour que l'impôt fût réputé légal. Pierre avait cru pouvoir s'en passer ; les habitants de Burgos furent d'un autre avis, et comme on les menaçait de la colère du monarque, ils se soulevèrent et tuèrent le collecteur.

A la nouvelle de cet événement, Pierre entre en fureur; accompagné de son conseiller Albuquerque, qui avait si lâchement compromis sa foi de chevalier envers Léonore, et suivi d'une escorte formidable, il marche en personne sur Burgos. Instruits du danger qui les menace, les habitants de cette ville courent aux armes; ils déterminent *l'adelantado* de Castille, Garcillasso de la Vega, à se mettre à leur tête, et de concert avec lui, ils envoient au roi un message portant qu'ils reconnaissaient et n'avaient jamais cessé de reconnaître son autorité; qu'ils consentiraient même à payer l'impôt illégal qu'il voulait lever; mais qu'ils le suppliaient de ne pas les abandonner à Albuquerque, qui avait déjà donné tant de preuves de félonie, et dont ils redoutaient justement la violence.

Bien loin de faire droit à cette requête, Pierre communiqua la dépêche à Albuquerque.

— Ces bourgeois sont fous, dit-il ; il faut les ramener à la raison, et vous êtes plus propre à cela que tout autre. Je vous livre tout particulièrement ce Garcillasso, qui s'avise d'armer contre moi et de se faire le chef de ces traîtres.

Albuquerque et son digne souverain arrivèrent à Burgos, qui leur ouvrit ses portes sans difficulté. La sentence de Garcillasso étant déjà rédigée, la reine mère qui avait quel-

que attachement pour ce dernier, l'avait fait prévenir afin qu'il pût prendre la fuite. Mais cet homme était doué d'un assez grand courage pour braver le danger qui le menaçait : il ne s'était mis à la tête des bourgeois de Burgos que pour les contenir et les empêcher de se livrer à des excès qui eussent nui à leur cause ; c'était lui qui, en dernier lieu, les avait déterminés à payer sans exiger la sanction des États, et il avait, en cela, rendu au roi un assez grand service pour pouvoir espérer qu'il lui en serait tenu compte. Il resta donc à Burgos, et lorsque le roi le manda devant lui, craignant, par un refus, de faire douter de sa loyauté, il se dirigea sans hésiter vers le palais. Il fut immédiatement introduit près de Pierre qui l'accueillit le sourire sur les lèvres.

— Sire roi, dit Garcillasso en s'inclinant profondément, j'espère que vous n'avez jamais douté de mon dévoûment. Peut-être eût-il mieux valu que les choses se passassent régulièrement; ces bourgeois sont compteurs plus qu'on ne saurait dire, et il semble toujours qu'on les vole quand on leur demande de l'argent. J'ai travaillé à les apaiser, et j'y ai réussi, ce dont je me réjouis pour l'amour de vous, mon seigneur roi !

Pour toute réponse, Pierre se tournant vers les ballasteros, sorte d'hommes d'armes portant des massues, qui gardaient les issues de son cabinet, leur ordonna de saisir Garcillasso. Ce dernier ne parut pas surpris ; cependant ayant mis intinctivement la main sur la garde de son épée, ce mouvement, probablement involontaire, suffit pour faire reculer les ballasteros ; Pierre lui-même pâlit et fit quelques pas en arrière ; car il avait reçu debout la visite de sa victime.

— Ne craignez rien, sire roi, reprit Garcillasso ; je sais

que ces gens vous doivent obéissance, et j'aime mieux mourir en ce lieu que d'y tuer, voulant par-dessus toutes choses que mes derniers moments ne puissent souiller ma mémoire. J'espère pourtant que, malgré la rigueur de la sentence portée contre moi, il me sera permis de me confesser.

Le roi dit quelques mots à l'oreille d'un des familiers qui l'entouraient; celui-ci sortit et bientôt parut un prêtre avec lequel le condamné s'entretint à voix basse pendant quelques instants. Bientôt Garcillasso, qui s'était mis à genoux se releva; le prêtre qui lui avait donné l'absolution sortit. Le roi, ému par cette scène, paraissait indécis. Albuquerque, qui était présent, lui représenta qu'il serait accusé de faiblesse s'il hésitait à frapper. Les ballasteros partageaient l'hésitation du monarque; mais la férocité naturelle de ce dernier reprit bientôt tout son empire, et lorsque l'officier qui commandait ces hommes s'inclina en demandant ce que le roi ordonnait, Pierre répondit vivement :

— Prenez cet homme et le mettez à mort!

Aussitôt l'officier se retourne, et d'un coup de massue il abat Garcillasso à ses pieds. D'autres s'avancent pour achever la victime; mais Pierre qui, placé près d'une fenêtre ouverte, venait de voir s'avancer plusieurs taureaux, ne voulut pas que d'autres coups fussent portés, et il commanda de jeter le patient dans la rue. L'infortuné Garcillasso, qui n'avait été qu'étourdi par le coup de massue, eut encore le malheur de ne pouvoir se tuer en tombant dans la rue; il avait seulement les jambes brisées, de sorte qu'ayant repris ses sens et voulant se soustraire aux taureaux qui s'élançaient sur lui, il essaya de se traîner sur ses mains; mais déjà les taureaux furieux l'avaient atteint;

ils le foulaient aux pieds, et en quelques instants son corps fut réduit en un tel état que, sans les habits dont il était couvert, il eût été impossible de le reconnaître. Cependant le roi et ses courtisans s'étaient placés au balcon pour jouir de ce spectacle, et Pierre applaudissait aux coups les plus furieux, disant : *Voici de nobles bêtes, et une armée de cette espèce ferait merveilles!*

Le corps de Garcillasso ne fut relevé que le lendemain; on le transporta hors des murs de la ville, où il fut enterré sans aucune cérémonie.

— Bonne journée! disait Pierre en dînant, une heure après cet épouvantable assassinat; un traître de moins et de grands biens de plus; car, ce me semble, le félon n'a point d'héritier direct.

On lui apprit alors que Garcillasso laissait un fils qui n'avait encore que cinq ans.

— Qu'importe! reprit-il; en condamnant le père, nous n'avons pas innocenté le fils.

Ces paroles étaient certainement un arrêt de mort. Heureusement, il y avait parmi ceux devant qui elles furent prononcées, un personnage qui avait quelque intérêt à ce que la famille de la victime ne fût pas dépouillée de ses biens. Avis fut donné à la gouvernante du jeune enfant du danger qui le menaçait, et cette femme se réfugia avec lui dans une forteresse de la Biscaye; mais soit de maladie ou par toute autre cause, l'enfant mourut bientôt; Pierre fit emprisonner les autres héritiers qui s'avisèrent de réclamer, et il s'empara de la Biscaye et de tous les biens de cette famille.

Cruauté de Pierre envers Blanche de Bourbon, sa femme (1353 à 1361).

Pierre, toutefois, n'était pas tranquille sur les suites de ses premiers exploits : son aïeul maternel, le roi de Portugal, qui connaissait le caractère des fils de Léonore, l'engageait sans cesse à se rapprocher d'eux et à les traiter en frères. Le monarque espagnol eût trouvé bien plus selon ses goûts, de les traiter en ennemis ; mais comme les circonstances étaient graves, et qu'il fallait agir prudemment, il invita deux de ses frères, Henri et Tello, à venir à la cour, leur jurant qu'il n'avait pas de désir plus ardent que celui de pouvoir les traiter en bons parents et fidèles amis, nonobstant les contestations passées qu'il voulait oublier pour toujours, les conjurant d'en faire autant de leur côté, afin qu'ils donnassent tous ensemble à l'Espagne un exemple d'amour fraternel qui servît à resserrer les liens de la morale, si relâchés par les troubles qui avaient tant duré.

Henri et Tello, s'étant rendus à l'invitation, ne tardèrent pas à découvrir que cet amour apparent de la paix et de la morale n'avait pour but que d'endormir les victimes que l'on voulait immoler. Ayant acquis la preuve que le roi avait tout préparé pour les faire tomber dans un piége horrible, ils quittèrent la cour, rassemblèrent leurs partisans qui étaient nombreux, s'emparèrent de plusieurs places fortes, et firent à Pierre une guerre active et désastreuse. La fortune se montra encore favorable au roi : ses frères furent battus et prirent la fuite. Dire le nombre de malheureux partisans des fugitifs que le vainqueur fit mettre à mort, quels horribles supplices il leur fit endurer, serait impossible ! L'histoire d'ailleurs n'a pas conservé les noms

des victimes, et les forfaits de cet infâme sont trop nombreux pour que les historiens contemporains aient pu les énumérer et les connaître tous. Les ténèbres de ce temps d'ignorance étaient surtout favorables au despotisme, car il suffisait de crier au peuple : *laissez passer la justice du roi!* pour que personne n'osât s'enquérir de quel nouveau méfait le prince venait de se souiller. « Ce qui est certain, « dit un chroniqueur, c'est que, par ordre du roi, on en « tua beaucoup, des plus braves et des mieux nés, par la « corde, le fer et le feu. »

Ce fut au milieu de ces passe-temps royaux, que Pierre devint amoureux de dona Maria Padilla, jeune et charmante personne qui était alors au service de dona Isabelle d'Albuquerque, bien qu'elle fût elle-même d'assez haute lignée, puisque l'histoire a conservé le nom d'un de ses oncles, don Juan de Hinestroja, lequel vint en aide au roi pour faire succomber la jeune fille. Peu de mois s'étaient écoulés depuis cette liaison, lorsque les cortès de Valladolid représentèrent respectueusement, mais fortement, au roi, la nécessité de se marier. Comme on avait besoin des cortès pour que la levée des impôts se fit sans trop de difficulté, il fallut bien leur montrer quelque condescendance, et Pierre, guidé en cela par les conseils de son favori Albuquerque, se détermina à demander la main de Blanche, fille du duc de Bourbon, et sœur de la reine, femme de Charles V, roi de France. Cette princesse arriva bientôt à Valladolid ; Pierre, de plus en plus épris de Maria Padilla ne la quitta qu'avec la plus grande peine à Montalvar, pour se rendre près de sa jeune épouse.

Soit que l'aspect peu aimable de Pierre eût déplu tout d'abord à Blanche, soit qu'elle eût déjà appris ses amours avec Maria Padilla, elle ne fit rien pour captiver le cœur

de son mari. Le roi pourtant, à cette occasion, s'était réconcilié avec ses frères ; mais c'était déjà là plus que n'en pouvait supporter sa mauvaise nature, et après avoir passé trois jours avec sa femme sans avoir cessé de la traiter avec la plus grande froideur, il repartit brusquement pour Montalvar où l'attendait sa maîtresse. Ses frères coururent sur ses traces pour lui faire des représentations ; il refusa de les voir. Albuquerque, son ministre favori, ayant fait une tentative du même genre, fut disgrâcié. Sa mère ne réussit pas mieux, et comme Pierre craignait l'influence de cette dernière sur l'esprit de Blanche, il fit enfermer la jeune et infortunée reine dans la forteresse d'Arevalo. Mais, tout roi qu'il était, Pierre sentait la nécessité de justifier par quelques motifs cette odieuse conduite. Cela l'embarrassa peu : il dit à son confesseur et à quelques moines, qui publièrent le fait avec d'autant plus d'ardeur qu'il était absurde et misérable, il dit « que Blanche, pour présent de « noces, lui avait envoyé une ceinture richement ornée « d'or et de pierres précieuses ; mais qu'à peine s'en était- « il ceint, qu'elle s'était changée en un horrible serpent « vénéneux aux morsures duquel il n'avait échappé qu'en « invoquant l'assistance de son patron. »

Ainsi que nous venons de le dire, plus l'imposture était grossière, plus elle trouva de crédit. Il y eut pourtant des habiles qui pensèrent que peut-être le sortilége était venu de Maria Padilla, laquelle aurait bien pu, par maléfices, jouer ce mauvais tour à sa rivale. Toujours est-il que Blanche fut séquestrée, et que les Padilla, hommes et femmes, jouirent dès lors de toute la faveur royale, à ce point que Diego, frère de la favorite, ayant manifesté le désir de devenir grand maître de Calatrava, le titulaire, qui faisait difficulté de lui céder la place, fut trouvé un jour assassiné

dans son appartement. Les commandants de l'ordre, devinant probablement que là étaient la cause et les auteurs de ce crime, refusaient d'élire Diego; le roi dit qu'il le voulait, et il fallut obéir.

Pierre sacrilége et bigame (1355).

Mais Pierre ne devait pas être plus fidèle à sa maitresse qu'à sa femme : se trouvant à Valladolid, il fut frappé de la beauté et des grâces d'une jeune fille, dona Juana, de la famille des Castro; il en devint éperdument amoureux, et chercha à lui faire partager sa passion ; d'abord la jeune fille résista avec une énergie à laquelle les rois sont peu accoutumés. La violence ne l'eût pas satisfait; la ruse lui parut préférable et il offrit à Juana de l'épouser.

— Quoi ! dit-elle, n'êtes-vous pas l'époux de Blanche de Bourbon?

— Aux yeux du monde, peut-être, répondit Pierre; mais aux yeux de Dieu, point.

Là dessus, il s'efforça de lui démontrer que la ceinture métamorphosée en serpent était une cause suffisante pour le dégager de tout lien ; et comme Juana doutait encore, il la pria d'invoquer, sur ce point, les lumières des évêques de Salamanque et d'Avila. Chose horrible à dire, ces prélats se firent les complices du prince débauché ; ils dirent à Juana que le mariage de Pierre avec Blanche était nul de plein droit. La pauvre enfant se laisse convaincre, et son mariage avec le roi est célébré pendant la nuit dans la cathédrale de Salamanque. Bientôt il est consommé. Neuf mois s'écoulent : la passion de Pierre avait duré tout ce temps. Mais alors la satiété arrive, et non-seulement cet infâme repousse la malheureuse dupe, mais c'est en riant qu'il lui apprend qu'elle n'a rien à attendre de lui, et qu'elle

n'est pas sa femme, puisque ceux qui ont procédé à la cérémonie n'étaient point prêtres. Quelques instants après, Juana éplorée mettait au monde un fils, fruit de cette union !... Oh ! que de sagesse et de vertus il faudrait aux rois de la terre pour faire pardonner tant d'horribles crimes !

Juana éperdue va se plaindre à sa famille. Fernando Perez de Castro, son frère, un des plus puissants seigneurs de la Galice, se joint aussitôt aux frères naturels de Pierre; tous prennent les armes contre ce hideux tyran. Dès le commencement des hostilités, Pierre, pensant que les efforts des insurgés auraient d'abord pour but de délivrer Blanche, fit extraire cette dernière de la forteresse d'Arevalo, qui ne lui paraissait pas une prison assez sûre, et la fit enfermer à l'Alcazar de Tolède.

Sentant bien que sa vie était en danger, la jeune reine supplia la garde qui l'escortait de lui permettre d'entendre l'office divin dans la cathédrale, consentant d'avance à être accompagnée comme on le voudrait. Le gouverneur crut pouvoir lui accorder cette faveur sans danger. L'office commence ; la jeune reine prie d'abord avec ferveur ; puis tout-à-coup se relevant, d'une voix forte elle adresse la parole aux assistants. Elle dit qu'elle n'a pas demandé à venir en Espagne, qu'elle est prête à abdiquer son titre de reine si cela peut être utile à l'État ; mais qu'elle proteste de toutes ses forces contre l'iniquité des tourments qui lui sont infligés ; elle demande si les Espagnols sont un peuple tellement lâche qu'une pauvre femme qu'on se dispose à assassiner réclamera vainement secours et protection au milieu d'eux.

La plus vive émotion se manifeste aussitôt parmi les assistants ; les gardes, sur l'ordre du gouverneur, se pressent

autour de Blanche ; mais ils sont bientôt forcés, renversés, tués ou mis en fuite par le peuple, qui crie : Vive la reine Blanche ! On l'enlève, on la porte en triomphe ; la ville entière se soulève en sa faveur, et elle est transportée et installée au palais des rois qu'environne en même temps une garde nombreuse et sûre.

A cette nouvelle, Pierre devient furieux ; soupçonnant, à tort ou à raison, qu'un de ses frères naturels, Fadrique, grand maître de Santiago, a fomenté cette sédition, il donne l'ordre aux commandeurs de l'ordre de le déposer, et rassemblant toutes les forces dont il peut disposer, il marche en personne sur Tolède. Mais chaque jour avait vu grossir la ligue formée contre le roi ; la reine mère elle-même y était entrée. Arrivé sous les murs de la ville, le roi commence à comprendre que les choses sont plus graves qu'il ne l'a imaginé d'abord : le pape aussi semblait disposé à prendre part à la ligue, et son légat, Bertrand, venait d'arriver, chargé de pleins pouvoirs spirituels. Pierre alors entama des négociations, et se montra disposé à faire des concessions. Il reçut dans son camp, avec de grands honneurs, les envoyés de la ligue. Ceux-ci lui dirent que les insurgés protestaient de leur attachement à sa personne ; qu'ils n'avaient pris les armes qu'après avoir reconnu que les faiblesses et les erreurs du roi étaient de nature à porter atteinte à la sûreté de l'État ; mais que s'il consentait à quitter sa maîtresse, à renvoyer de la cour tous les Padilla, et à rétablir la reine, sa femme, dans ses droits, cette ligue si puissante mettrait immédiatement bas les armes.

Pierre eut l'air de ne pas trouver ces prétentions exorbitantes ; il en accepta les préliminaires, et nomma des commissaires pour s'entendre avec ceux des insurgés. Il

fit plus : sur l'invitation de la reine mère, il se rendit à Toro où elle faisait sa résidence, et qui était au pouvoir de la ligue. Le prétexte de la reine mère était un arrangement amiable, en dehors de toutes autres négociations; mais le roi ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était là qu'un piège : dès les premiers jours on avait changé ses officiers; la garde qui veillait autour de lui avait été doublée; bref il était prisonnier de la ligue. Il comprit aussitôt que la ruse seule pouvait le sauver. Dès lors il montra les dispositions les plus conciliantes. Il dit qu'en effet il avait été un peu brusque avec Blanche, mais que les soucis de la royauté en étaient seuls cause, et que quiconque n'avait pas régné ne pouvait en être bon juge; que cependant son plus ardent désir était de vivre en bonne intelligence avec cette charmante princesse dont il appréciait toutes les qualités, et que la réconciliation serait d'autant plus facile qu'il avait déterminé Maria Padilla à prendre le voile.

C'était là tout ce qu'on demandait, et Bertrand, le légat du pape, fut si enchanté de ce retour du monarque à de bons sentiments, qu'au lieu de l'excommunier, selon l'ordre exprès du Saint-Père, il se fit son défenseur, et cita à comparaître devant la cour de Rome les évêques d'Avila et de Salamanque, comme seuls coupables du sacrilége commis pour tromper l'infortunée Juana.

Profitant de cette sécurité qu'il est parvenu à inspirer à ses adversaires, Pierre se dégage peu à peu des liens observateurs qui l'étreignent, et il prend si bien ses mesures, qu'il parvient à se réfugier dans la forteresse de Ségovie. Il se rend ensuite à Burgos où il convoque les États. Là, il représente à l'assemblée qu'il n'a jamais eu de désir plus ardent que celui de faire le bonheur de son peuple; mais que sous ce rapport la divine Providence l'a soumis aux

plus cruelles épreuves en permettant que sa mère, ses frères et sa femme se joignissent aux rebelles qui depuis trop longtemps désolent son royaume ; qu'il est temps de faire cesser un pareil état de choses, et que, bien qu'il en coûte à son cœur de fils, de frère et de mari, l'intérêt de son peuple devant passer avant tout, il est décidé à faire cesser cet état de choses, pourvu qu'on lui en donne les moyens. Or ces moyens, c'était de l'argent, car c'est là, depuis le commencement du monde la ritournelle obligée des rois à leurs peuples, des gouvernants aux gouvernés, des forts aux faibles : de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent !

Horrible exécution à Tolède et à Toro (1356).

Les États montrèrent une bien grande candeur ; ils votèrent tous les subsides demandés, à la condition que Pierre, désormais, vivrait en bonne intelligence avec Blanche, sa femme; c'est-à-dire qu'il ne serait plus question de cette diabolique ceinture si malencontreusement changée en serpent. Pierre promet et jure tout ce qu'on veut ; il était homme... ou plutôt il était prince à vendre son âme pour un subside quelconque. Le voilà donc en fonds ; il lève des troupes, il prend à sa solde quelques-unes de ces bandes errantes qui, depuis plusieurs siècles, désolent la péninsule, et il vient assiéger Toro, occupée par sa mère... C'est là que ce bon fils porte ses premiers coups. Mais digne mère d'un tel fils, cette dernière a tout prévu ; les trésors par elle lentement amassés ont servi à tripler les fortifications de la ville et à recruter de courageux défenseurs. Pierre, battu dans plusieurs sorties des assiégés, et n'ayant pu faire la moindre brèche aux rem-

parts, se retire, va se jeter sur Tolède où Blanche est toujours traitée en souveraine, et qui, à cause de cela, était l'objet de sa haine particulière.

Défendue par Henri, frère de Pierre, la ville était imprenable pour ce dernier, relativement aux forces dont il pouvait disposer. Il allait donc encore se retirer honteusement lorsqu'il parvint à entamer des négociations avec les bourgeois de la ville qui en étaient en même temps les défenseurs les plus redoutables. Selon son habitude, le roi promit tout ce qu'on lui demanda: il aspirait, disait-il, après l'heureux instant où il pourrait témoigner à Blanche tout l'amour qu'il ressentait pour elle; il maudissait les méchants et les traîtres qui avaient jeté la discorde entre elle et lui à propos de quelques folies de jeunesse bien pardonnables, et depuis longtemps oubliées. En outre, il fut convenu qu'il pardonnait solennellement aux ligueurs.

Le plénipotentiaire des bourgeois de Tolède était Bertrand, légat du pape, qui s'était laissé tromper si grossièrement une première fois: la leçon ne lui avait pas profité; il se contenta de nouveau des serments de Pierre, auquel la ville fut livrée. Alors commence une série de crimes, de massacres qu'il est impossible d'énumérer; tous les ligueurs qu'on put prendre furent pendus; on brûla vifs les officiers et les principaux habitants de la ville. Pendant huit jours les places de la malheureuse cité furent couvertes de gibets et d'échafauds; les cadavres des victimes étaient abandonnés dans les rues où ils exhalaient une odeur infecte qui détermina une épidémie. On fit à Pierre quelques représentations à ce sujet.

— C'est bien, dit-il; il est bon qu'il reste souvenance de ces choses. Un mort enterré est trop vite oublié, et l'on

ne s'enquiert pas assez de ce qui l'a amené dans le trou où il pourrit.

La malheureuse Blanche dont ce misérable s'était dit si impatient de faire cesser les souffrances, fut conduite, non dans un palais pour y jouir de ses droits de reine, mais dans la forteresse de Siguenza où elle devait subir la plus dure captivité. Ce fut alors seulement que Bertrand, l'imbécille légat du pape, commença à s'apercevoir qu'il était la dupe du roi ; en réparation de quoi il excommunia Pierre, Maria Padilla et quelques autres, et mit le royaume en interdit. Le cauteleux monarque tint fort peu compte de cette mesure ; la prise de Tolède le rendait assez fort pour braver le légat, et se riant de l'excommunication et de l'interdit, il se présenta de nouveau sous les murs de Toro, toujours au pouvoir de sa mère. Le siége de cette place fut, cette fois, poussé avec vigueur ; mais les habitants de la ville, depuis la première apparition de Pierre, avaient mis le temps à profit pour augmenter encore les fortifications. Pierre qui avait déjà trouvé devant Tolède le moyen de rendre les remparts et les murailles inutiles, usa cette fois du même procédé ; il parvint à faire jeter dans la place des proclamations dans lesquelles il promettait à ses fidèles sujets de ne s'occuper désormais que de leur bonheur ; il jurait de pardonner à tous les coupables de rebellion quels qu'ils fussent. Venaient ensuite une foule d'autres promesses auxquelles le peuple, moutons de Panurge, ne manque jamais de se laisser prendre : l'abolition des impôts les plus blessants, du service militaire, de la corvée, de la taille, de la capitation et de tant d'autres, car on ferait un livre de toutes les choses stupides, monstrueuses, absurdes, honteuses, infâmes, sales, misérables, hideuses, que les gouvernants, depuis des siècles, ont inventées pour dépouiller les gouvernés.

Les habitants de Toro, non moins crédules que ceux de Tolède, se laissèrent prendre aux promesses de Pierre, et ils capitulèrent. Le premier soin du roi, en entrant dans la ville, fut de faire arrêter tous ceux des principaux ligueurs qui, sur la foi des traités, étaient demeurés chez eux, et de faire garder à vue sa mère, près de laquelle il se rendit le lendemain.

— Madame, lui dit-il, je suis bien désolé de vous avoir trouvée ici en si mauvais entourage; je ne doute pas que vous ayez beaucoup souffert de l'insolence de ces manants qui vous empêchaient de recevoir le roi votre fils comme vous le deviez; aussi ai-je pris des mesures pour que cela ne pût se renouveler. Veuillez donc m'accompagner, Madame, afin de voir comment votre fils le roi fait justice des traîtres qui vous ont fait violence.

La reine mère, devinant de quoi il s'agissait, voulut se défendre d'accompagner son fils.

— Il le faut, Madame, lui dit ce dernier, et, sur mon âme, il ne faudrait pas me presser bien fort pour vous faire prendre la première place parmi les gens que nous allons voir.

La reine, tremblante, se laissa conduire; ils arrivèrent sur la place principale de la ville, toute remplie de gibets et d'échafauds, et à une des extrémités de laquelle on avait élevé des tribunes pour le roi, la reine mère et leur suite. Dès qu'ils eurent pris place, Pierre donna le signal de mort, et au même instant les échafauds se couvrirent de victimes et de bourreaux, des cris horribles retentirent. La reine s'évanouit; on s'empressa de la secourir. Lorsqu'elle reprit ses sens, le plus grand silence régnait; il n'y avait plus sur la place que des cadavres.

On comprend qu'il serait impossible d'écrire l'histoire

complète des crimes d'un pareil monstre ; les annalistes, les chroniqueurs n'ont pu faire mention que des plus saillants, c'est-à-dire de ceux qui devaient frapper plus fortement l'imagination à raison de la qualité des victimes ou des circonstances remarquables dans lesquelles elles furent immolées. Le reste demeurera éternellement inconnu ; mais il est possible cependant de s'en faire une idée à peu près juste, lorsqu'on connaît les principaux événements de la vie de ce personnage. Ainsi, en lisant dans l'histoire que de 1356 à 1362, Pierre fut en guerre contre le roi d'Aragon, et que la noblesse castillane à laquelle il faisait horreur, l'abandonna souvent pour passer à l'ennemi, on devinera aisément quel devait être le sort de ces transfuges lorsqu'ils avaient le malheur de tomber entre les mains de ce bourreau, dont l'imagination se plaisait à inventer chaque jour de nouveaux supplices. Aux uns il faisait ouvrir le ventre, après qu'on leur avait lié les pieds et les mains, puis on les abandonnait ainsi à l'ardeur du soleil, étendus sur le dos, et leurs entrailles se répandant sur le sol. L'horrible plaie était bientôt envahie par les mouches et d'autres insectes immondes, et le patient passait souvent ainsi plus de vingt-quatre heures avant d'expirer. A d'autres, on coupait le poing droit et le pied gauche, et ils étaient abandonnés en cet état sur la voie publique, où l'hémorrhagie causée par ces affreuses mutilations ne tardait pas à les faire mourir. Quelques-uns étaient décapités, et le plus grand nombre périssait par la corde.

Mort de Fadrique, grand maître de Santiago, frère de Pierre, assassiné par l'ordre et sous les yeux de ce dernier (1358).

Pierre cependant s'était réconcilié avec son frère Fadrique, grand maître de Santiago; mais irrité par quelques revers successifs qu'il avait éprouvés, il soupçonna le grand maître d'avoir des intelligences avec le roi d'Aragon. On pourrait croire que dès lors il fit observer le prince qu'il soupçonnait de trahison, afin de savoir au plus juste à quoi s'en tenir; point : le soupçon chez Pierre, équivalait à la conviction. Il conservait d'ailleurs une haine profonde pour Fadrique que les événements politiques l'avaient forcé à maintenir dans sa grande maîtrise, après avoir donné l'ordre de le déposer.

Le grand maître, qui était alors près de Valence, est subitement rappelé à Séville, où se trouvait le roi. Il arrive en toute hâte, et se rend à l'Alcazar, où il trouve Pierre jouant aux échecs avec un seigneur de sa cour. Fadrique est parfaitement accueilli par son frère.

— Nous avons à nous entretenir d'affaires importantes, dit ce dernier; mais le jeu m'a fatigué; de votre côté, vous devez avoir besoin de repos après avoir voyagé si rapidement. Donnons donc le reste du jour au repos, et à demain les affaires.

Ils se quittent, en apparence les meilleurs amis du monde, et Fadrique se présente chez Maria Padilla, pensant que le roi lui saurait gré de cette visite. Maria, en l'apercevant, pâlit, elle est près de s'évanouir.

— Ai-je donc un aspect si terrible qu'il puisse vous effrayer à ce point? demande en souriant le grand maître.

— Oui, vous l'avez dit, votre présence ici m'effraie, ré-

pond la maitresse du roi. Si vous voulez m'en croire, vous quitterez Séville à l'instant même.

— Serais-je donc, ici, sous la protection du roi, menacé de quelque danger? réplique Fadrique. C'est impossible.

Maria Padilla, qui déjà probablement se repentait de son indiscrétion, n'en dit pas davantage; elle s'efforça de se remettre. et le grand maître n'en put pas obtenir d'autres éclaircissements. Il quitta l'appartement fort préoccupé de ce qu'il venait d'entendre, mais ne pouvant croire pourtant que son frère, qui l'avait si bien accueilli, eût contre lui de mauvais desseins; aussi fut-il très surpris, en arrivant dans la cour de l'Alcazar d'en trouver les portes fermées; ses gens et ses mules avaient disparu. Fadrique commence à croire qu'un piége lui a été tendu, et bientôt il n'en doute plus en voyant venir à lui deux cavaliers qui se plaçant l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, lui annoncent que le roi veut lui parler à l'instant.

— C'est impossible, répond Fadrique; le roi lui-même m'a annoncé tout à l'heure qu'il remettait notre entretien à demain.

— Sa majesté aura changé d'avis, réplique un des cavaliers; pour nous, nous ne pouvons qu'obéir.

Les portes étant fermées, et ces deux hommes le serrant de près, le grand maître sentit qu'il ne gagnerait rien à faire difficulté de les suivre, et comme il était brave, il se dirigea vers les appartements de Pierre, bien résolu de faire tête à l'orage, et de vendre chèrement sa vie si l'on faisait mine d'y attenter. En parcourant les corridors, il remarqua que les portes de toutes les chambres étaient fermées, ce qui augmenta ses craintes. Enfin il fut introduit dans la chambre du roi, où étaient le grand maitre de Calatrava et un détachement de ballasteros, ayant à leur tête

Pedro Lopez de Padilla leur capitaine. A peine Fadrique fut-il entré, que Pierre dit à don Lopez :

— Capitaine, saisissez le grand maître et le désarmez.

— Lequel, sire ? demanda Lopez qui se trouvait précisément entre Fabrique et le grand maître de Calatrava.

— Celui de Santiago, répliqua le roi.

Padilla se tournant aussitôt vers Fadrique le somma de se rendre; mais celui-ci, au lieu d'obéir, fit un pas en arrière pour se mettre en défense. Pierre, ivre de fureur, s'écrie en s'adressant aux gardes :

— Tuez, tuez le grand maître !

Les soldats n'en peuvent croire leurs oreilles; il leur semble impossible que le roi veuille ainsi faire tuer, en sa présence, son frère auquel, une heure auparavant, il donnait des témoignages d'amitié. Pierre alors, écumant de rage, se jette sur les ballasteros; il les frappe de ses pieds, de ses poings, en hurlant :

— Traîtres! traîtres! n'entendez-vous pas l'ordre de votre souverain ?

Les soldats, ne pouvant plus douter, s'avancent vers Fadrique ; mais le grand maître s'élance d'un bond jusqu'à la porte qui cède sous ses coups, et il s'enfuit dans le corridor. Les soldats le poursuivant de près; il met l'épée à la main, mais elle est aussitôt brisée d'un coup de massue; un second atteint le grand maître à la tête et le renverse, et deux des assassins se jetant sur lui, le poignardent.

Le cadavre du grand maître ayant été apporté dans la chambre du roi, cet infâme fratricide l'examina avec une joie féroce, puis il dit :

— Le traître n'est pas venu seul; que sont devenus les gens de sa suite?

On lui dit qu'ils avaient quitté l'Alcazar, à l'exception d'un seul qui avait une parente au service de Maria Padilla.

— Mieux vaut celui-là que pas un, s'écrie Pierre; tuez, tuez! Tel maître, tel valet!

Les soldats courent à l'appartement de Maria Padilla, et après quelques recherches, il découvrent la retraite du malheureux qui, sachant déjà le mauvais parti fait à son maître, s'était caché de son mieux. A la vue des assassins, il s'élance dans une pièce voisine, saisit une des jeunes filles du roi et de Maria Padilla, et s'en servant comme d'un bouclier, il l'oppose aux coups dont le menacent les assassins qui le poursuivent. Le roi arrive en ce moment.

— Ne frappez pas, et ôtez-lui l'enfant, dit-il avec le plus grand calme; je veux moi-même lui faire sentir la pointe de ma dague.

Un des soldats saisit l'enfant; deux autres terrassent le malheureux officier, et tandis qu'ils le contiennent, Pierre lui plonge à plusieurs reprises son poignard dans la poitrine. Après cet exploit, il retourna chez lui, et traversant une pièce où l'on venait d'apporter le cadavre de son frère, il ordonna qu'on lui servit à diner dans cette pièce même, près de ce corps encore tout palpitant. Pendant cet horrible repas, il donna des ordres pour que l'on arrêtât, que l'on mit à mort sans autres formes de procès tous les partisans du grand maître qu'on pourrait découvrir, et avant de quitter la table, il fit partir des courriers dans toutes les directions, pour que ces ordres fussent exécutés sans retard. Après son dîner, il se leva pour se rendre dans son cabinet, et comme il passait près du corps de Fadrique, toujours étendu sur le parquet, il le poussa du pied en disant :

— En voici toujours un; à bientôt les autres.

C'est qu'en effet ce monstre avait résolu d'exterminer ainsi toute sa famille, à qui il ne pouvait pardonner de s'être liguée contre lui.

Assassinat de don Juan, infant d'Aragon (1358).

Peu de jours après, le jeune infant d'Aragon, don Juan, qui était son cousin, arriva à Séville. Pierre le reçut avec de grandes démonstrations d'amitié.

— Mon beau cousin, lui dit-il, vous ne pouviez arriver plus à propos ; je veux, pour votre bienvenue, vous donner la Biscaye.

Grande fut la surprise du jeune prince, car cette principauté qu'on parlait de lui donner appartenait à un frère du roi.

— Je vois, reprit Pierre, que vous vous demandez ce que nous ferons de Tello, ce chien de bâtard qui se dit mon frère. C'est chose infiniment facile comme vous le verrez, car je veux que vous soyez de la partie. Tenez-vous donc prêt à me suivre demain à Aguilar où le bâtard mène joyeuse vie, ne se doutant pas de ce que je lui garde.

Ils partirent en effet le lendemain, accompagnés d'une nombreuse escorte ; mais Tello avait à la cour des amis qui l'avaient prévenu par un courrier parti plusieurs heures avant le roi et le jeune infant, dont il voulait faire son complice, et lorsque ces derniers arrivèrent à Aguilar, ils apprirent que celui qu'ils cherchaient avait trouvé son salut dans la fuite.

— Il ne m'échappera point ! s'écria Pierre rugissant de colère.

Et, s'étant informé de la route qu'avait prise Tello, il se mit sur-le-champ à sa poursuite; mais en arrivant à Bermeo,

il apprit que Tello s'y était embarqué pour Bayonne quelques heures auparavant. Le tigre écuma de rage en voyant que sa victime lui échappait; il se jeta dans la première embarcation qu'il trouva dans le port avec les ballasteros qui l'accompagnaient, et il fit mettre à la voile sur-le-champ pour poursuivre le vaisseau qui emportait Tello, et qui était encore en vue de la ville, le vent contraire ne lui permettant de s'éloigner que très-lentement. Les deux frères allaient bientôt être aux prises, lorsqu'un violent orage qui s'éleva en ce moment obligea Pierre à rentrer dans le port, l'esquif qu'il montait étant trop léger pour tenir la mer par un si gros temps.

L'infant cherchant à calmer le roi, lui représenta que son but était aussi bien atteint que s'il fût parvenu à saisir Tello, puisque rien n'était plus facile désormais que de s'emparer des biens que ce prince abandonnait. Mais Pierre avait changé d'humeur; il se reprochait ce singulier élan de générosité qui l'avait porté à promettre à son cousin des richesses qu'il pouvait garder. Il répondit donc à Juan que ces choses ne ne devaient pas s'arranger aussi aisément qu'il l'imaginait et qu'il ne pouvait rien faire sans le consentement des Etats; mais il promit en même temps de les assembler promptement. Il tint parole sur ce point : les Etats furent assemblés; mais ce fut pour conférer à Pierre lui-même la souveraineté de la Biscaye.

L'infant, furieux à son tour d'avoir été joué, éclata en reproches et en menaces; il dit qu'il saura bien faire repentir le roi son cousin de son manque de parole, et il partit aussitôt. Pierre, bien pénétré de cette vérité, qu'il n'y a pas de si petit ennemi qu'il ne faille craindre, chercha à apaiser Juan; il lui fit dire qu'il avait eu tort de partir si précipitamment; qu'obligé de se soumettre à la

volonté des Etats, il avait dû prendre la Biscaye pour lui-même ; mais qu'il était assez riche et assez puissant pour offrir à son cher cousin une compensation suffisante, et que son plus vif désir était de s'entretenir avec lui à ce sujet, afin d'arranger cette affaire de manière à ce qu'ils fussent tous deux satisfaits.

Juan se laissa séduire, et il revint près de Pierre, qui était alors à Bilbao. Le roi l'attendait, et tout était préparé pour la réception qu'il voulait faire à *son cher cousin*. L'infant arrive au palais, et pénètre dans les appartements royaux. Dans une antichambre se trouvaient des gentilshommes de sa connaissance qui s'empressent autour de lui pour le féliciter de son retour ; mais pendant que plusieurs lui adressent des compliments, un autre se glisse derrière Juan et lui enlève brusquement son poignard. L'infant se retourne ; aussitôt les rangs des gentilshommes s'ouvrent pour livrer passage aux redoutables ballasteros, dont les terribles massues brisent le crâne du prince, qui tombe baigné dans son sang. Pierre paraît à son tour.

— N'allez vous point me débarrasser de la carcasse de ce chien hargneux ? dit-il aux gentilshommes en leur montrant successivement la victime et les fenêtres:

Le malheureux Juan, qui respirait encore, fut sur-le-champ lancé dans la rue. On transporta ensuite son cadavre à Burgos, et on le jeta dans la rivière ; le roi n'ayant pas voulu permettre qu'on lui donnât une autre sépulture.

Un prophète mal avisé (1361).

Impatients de venger le meurtre du grand maître de Santiago, leur frère, Henri et Tello, qui s'étaient rejoints,

passèrent en Aragon, levèrent une armée, et marchèrent sur la Castille. Pierre arma de son côté pour repousser cette agression, et il donna le commandement de ses troupes à Hinestroja, cet honnête oncle de Maria Padilla, qui avait mis sa nièce dans les bras du roi. Les deux armées ne tradèrent pas à se rencontrer; Hinestroja fut battu; écrasées par l'ennemi, ses troupes se débandèrent, et le général lui-même fut tué au moment où, après avoir fait d'inutiles efforts pour rallier son monde, il se disposait à prendre la fuite. A cette défaite en succéda plusieurs; mais Pierre ne s'en montrait pas plus disposé à s'amender.

« Rien ne changeait le roi, dit un chroniqueur, et il persévérait dans le cours de ses barbaries, comme si son trône eût été inébranlable, et sa vie sans fin. Il est impossible de tenir registre de tous les meurtres et grands crimes de toutes sortes dont, en ce temps, il se chargea la conscience, et l'on n'en saurait dire que les plus marquants. »

De ce nombre fut l'exécution d'un prêtre de Saint-Dominique de la Calzada. Pierre étant alors à Bajora, ce prêtre, soit qu'il eût été instruit de quelque complot, ou qu'il voulût seulement se donner quelque importance, vint trouver le roi et lui dit qu'il serait infailliblement assassiné avant un an, à partir du jour de cette prophétie, s'il ne se tenait rigoureusement sur ses gardes.

— Et qui vous a appris cela? demanda Pierre.

— C'est une révélation de saint Dominique, répondit le prêtre.

— Vous êtes donc en correspondance avec ce bienheureux? demanda encore le roi, qui à toutes ses autres qua-

lités, joignait encore celle de ne croire ni en Dieu ni au diable.

— Le grand saint m'est apparu plusieurs fois, répliqua le prêtre, et il m'a souvent révélé l'avenir.

—Il est bien fâcheux pour vous, mon père, reprit Pierre, qu'il ne vous ait rien dit de ce qui vous intéresse le plus; mais j'espère qu'il me pardonnera la liberté grande que je prends d'y suppléer en vous révélant que don Pedre de Castille, n'étant pas d'humeur à se faire le jouet d'un imposteur, vous donnera aujourd'hui même un avant goût des flammes éternelles dont vous avez sans doute jusqu'ici tiré grand profit.

Il fit, en effet, arrêter le prêtre à l'instant même, et, ayant rassemblé quelques-uns de ses familiers, complices ordinaires de ses crimes, il en forma une sorte de tribunal, devant lequel il se porta accusateur. Il dit que ce prêtre était certainement un espion, un traître, agent de l'ennemi, envoyé pour jeter la crainte et la discorde parmi ses fidèles serviteurs, à lui, le roi. Cette accusation, devant un tel tribunal, était un arrêt de mort; aussi les juges improvisés n'hésitèrent pas à déclarer l'accusé coupable de trahison, laissant à Sa Majesté à choisir le genre de mort qu'il devait subir en réparation de son crime. Le roi, séance tenante, ordonna qu'un bûcher fût élevé devant le palais, et que le condamné y fût brûlé vif sans le moindre délai. En vain le malheureux prêtre se jeta aux pieds de Pierre, le suppliant de lui faire grâce, et protestant de ses bonnes intentions.

— Adressez-vous à saint Dominique, lui répondait le monarque à chaque supplication et en accompagnant chaque parole d'un sourire féroce; c'est un personnage bien plus puissant que moi, et s'il lui prend fantaisie de vous

tirer de dessous les fagots, je vous promets de le laisser faire.

Le prêtre demanda alors qu'il lui fût seulement accordé un délai, afin qu'il pût faire pénitence pour ses fautes, et mourir en état de grâce.

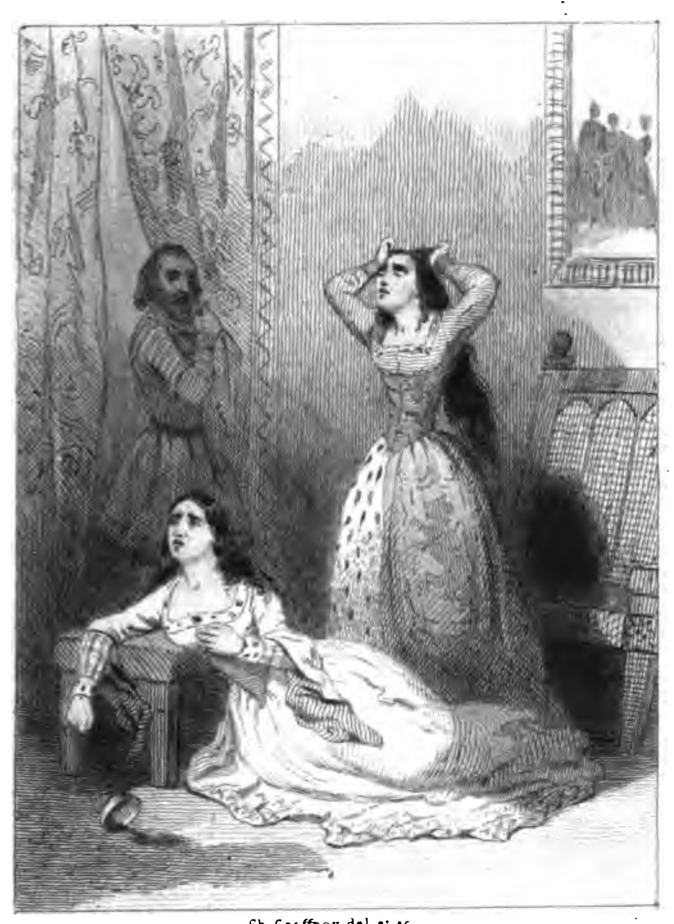
— Soyez tranquille sur ce point, lui dit encore le roi, la pénitence que l'on va vous infliger vaut à elle seule toutes les autres, et je puis, en toute sûreté de conscience, vous répondre de son efficacité.

Une heure après, le sifflement des flammes se mêlait aux cris de la victime, et Pierre qui, de ses fenêtres, assistait à ce spectacle, disait aux gentilshommes qui l'environnaient :

— J'étais bien sûr que saint Dominique avait trop d'esprit pour se mêler de cette affaire.

Condamnation et mort de Blanche de Bourbon (1361).

Une seule personne avait le pouvoir de faire taire par fois les instincts féroces de l'infâme Pierre, c'était Maria Padilla; mais, accoutumée en quelque sorte à l'odeur du sang, elle usait peu de ce pouvoir, le réservant pour amener le roi à un mariage secret, en vue de se faire reconnaître reine ensuite. Pour l'exécution de ces projets de la favorite, il fallait d'abord que Blanche de Bourbon eût cessé de vivre. Il ne s'agissait pour cela que d'un crime de plus, et Pierre était d'autant plus disposé à le commettre, qu'il n'avait à redouter, dans ce cas, que la colère du pape et celle du roi de France; or, il avait déjà montré au successeur de saint Pierre le cas qu'il faisait des foudres spirituelles, et le roi Charles V était si éloigné de la Cas-



Ch Geoffroy del et sc

BLANCHE DE BOURBON

EN PROIE AUX CONVULSIONS DU POISON

tille, que de longtemps le poids de sa colère ne s'y pouvait faire sentir. La mort de Blanche fut donc résolue.

La malheureuse reine était alors confiée à la garde de Xerès, Inigo Ortiz de Zuniga; Pierre manda ce gouverneur; il lui dit que la reine, après avoir tenté de le faire mourir par maléfices, ainsi que cela était connu du monde entier, n'avait cessé de faire cause commune avec les ennemis de l'Etat, et avec ses ennemis particuliers à lui, Pierre; que la conduite de cette princesse ayant été longuement et minutieusement examinée en conseil secret, il avait été décidé par ce même conseil qu'elle méritait la mort; mais qu'il importait à la tranquillité du royaume que l'exécution de cette sentence eût lieu sans éclat; qu'en conséquence il le chargeait, lui, gouverneur de Xerès, de cette exécution, lui promettant de reconnaître ensuite royalement ses services.

— Sire roi, répondit Ortiz, j'ai fait mes preuves de courage sur plus d'un champ de bataille, ainsi que Votre Majesté n'en ignore; mais je n'ai point appris là à tuer des femmes, et il m'a toujours semblé que le métier de soldat différait de celui de bourreau. Trouvez donc bon que je m'en tienne au premier, qui est le seul que je sache faire. Je suis prêt d'ailleurs à vous remettre madame la reine en tel état que je l'ai reçue, lorsque la garde m'en a été confiée.

Cette réponse, si pleine de noblesse, ne pouvait qu'exalter la fureur du monarque; mais il avait assez d'intelligence pour ne pas compromettre, par de petites vengeances, le succès d'un projet aussi important que celui dont il s'occupait. Loin de se plaindre, il félicita Ortiz sur sa franchise, et l'invita à aller sans délai reprendre des fonctions qu'il remplissait si bien; mais, dès le lendemain, ce

gouverneur était remplacé par un des ballasteros du roi, Juan-Perez de Robledo.

— Je sais ce que vous venez faire ici, dit à ce dernier Inigo Ortiz en lui remettant les clés de la forteresse ; mais prenez garde ! l'illustre prisonnière que renferme ces murs est d'une famille aussi puissante que le roi de Castille, et ce ne sera pas seulement à don Pèdre que la France demandera compte du crime que vous êtes chargé de commettre.

— Je dois obéissance à notre sire le roi, répondit Perez, et il n'est sermons ou remontrances qui me puissent empêcher de faire mon devoir.

Inigo Ortiz se rendit alors près de Blanche, et les larmes aux yeux, il la conjura de se tenir sur ses gardes autant que cela était possible à une captive ; il lui dit qu'il se repentait amèrement de n'avoir pas feint d'être disposé à faire ce que le roi exigeait de lui ; car alors on eût pu gagner du temps, et la fuite eût toujours été possible comme dernière ressource.

La réflexion était un peu tardive ; mais il est remarquable qu'en général les honnêtes gens d'une certaine classe ont l'intelligence paresseuse ; c'est toujours quand le mal est devenu irremédiable qu'ils songent aux nombreux moyens qu'ils auraient pu employer pour l'empêcher de naître.

Blanche de Bourbon s'efforça de consoler l'honnête Ortiz et de le faire renoncer au projet qu'il avait formé de réunir ses amis, bon nombre de soldats qui avaient servi sous ses ordres, et étaient prêts à lui obéir, et de venir la délivrer.

— Vous vous perdriez sans me sauver, mon brave Ortiz, lui dit-elle ; ce serait un miracle que vous prissiez cette place avec une poignée de soldats, et il faudrait un second

miracle pour que nous puissions gagner la frontière; n'est-ce pas folie que de penser que Dieu fera successivement deux miracles en ma faveur? Le plus sage, croyez-moi, est d'abandonner la malheureuse Blanche à son mauvais destin. J'ai le bonheur d'être en ce moment en état de grâce; vienne donc le plus tôt possible le poison qu'on me destine, et qui doit m'ouvrir la porte du ciel.

Ortiz se retira, et peu de temps après, Robledo parut dans la prison de la princesse.

— Madame, lui dit-il, vous n'ignorez pas les sujets de plainte que notre sire, le roi de Castille et de Léon, peut avoir contre vous : la ceinture magique à l'aide de laquelle vous avez tenté de le faire périr suffirait pour qu'il vous fît juger et condamner au feu comme sorcière; mais en condamnant votre personne, il ne veut pas souiller votre mémoire. Je viens donc vous apporter un remède à ses maux et aux vôtres : videz cette coupe en priant Dieu de vous faire paix et miséricorde.

Blanche n'hésita pas; animée d'un courage admirable elle prit la coupe que lui présentait son nouveau geôlier, et la vida tout d'un trait. Perez se retira en toute hâte, et l'infortunée captive ne tarda pas à ressentir tous les ravages du poison. Une des femmes qu'on avait bien voulu laisser près d'elle pour la servir, fit alors retentir la prison de ses cris; Blanche oubliant les douleurs atroces qu'elle ressentait, s'efforça de calmer cette femme.

— Il ne faut pas me plaindre, mon enfant, lui dit-elle, mais, au contraire, on doit me féliciter, car le jour de ma délivrance est venu... Soyez donc raisonnable, ma chère enfant, et ne parlez point de médecins; mais appelez l'aumônier.

Le prêtre qu'elle demandait ne tarda pas à paraître;

Blanche écouta ses exhortations avec un calme admirable, bien qu'en ce moment le poison lui brûlât, lui corrodât les entrailles.

— Pardon à tous! dit-elle enfin.

Ce furent ses dernières paroles : elle expira presque immédiatement après les avoir prononcées.

Mort d'Isabelle de Lerra (1361).

Une autre femme gênait encore les projets de Pierre ; c'était Isabelle de Lerra, femme de l'infant don Juan qu'il avait fait assassiner à Bilbao. Cette jeune femme, qui avait juré de mettre tout en œuvre pour venger la mort de son mari, ne cessait d'intriguer pour susciter de toutes parts des ennemis au roi de Castille. Pierre, trop cruel pour être réellement brave, était effrayé de l'activité de cette femme : la première elle informa la France de l'assassinat de Blanche, et elle parvint à entrainer le royaume d'Aragon dans une guerre contre la Castille.

— Cette femme est un démon, disait Pierre ; mais nous en viendrons à bout, car j'ai déjà mis à la raison des démons de ce genre.

Cependant Isabelle de Lerra travaillait toujours avec la même ardeur à l'accomplissement de sa vengeance ; véritable amazone, elle chevauchait sans cesse n'ayant qu'une faible escorte, pour se montrer partout et entretenir le zèle de ses partisans. Pierre ne tenta pas de la combattre ; mais il lui dressa des piéges, et bientôt elle fut sa prisonnière. Alors se renouvela l'affreuse scène qui avait précédé la mort de Blanche de Bourbon, moins le calme et la résignation. Isabelle, ardente, emportée, ne pouvait accepter la mort avec cette résignation de martyr que Blanche

avait montrée. La mort ne l'effrayait point, ainsi qu'elle le disait; mais mourir sans vengeance était un horrible supplice qu'elle ne pouvait se résigner à souffrir : elle refusa pendant plusieurs jours les aliments qu'on lui apporta; enfin, vaincue par la souffrance, elle mangea, et la mort ne se fit pas attendre.

Nous écrivons cela à la clarté du ciel, ayant sous les yeux les documents les plus authentiques, les plus irrécusables, et cependant le doute nous saisit! Quel était donc alors le degré d'abjection où était tombée l'espèce humaine, pour qu'elle souffrît en silence que quelques misérables s'intitulant *rois*, disposassent ainsi, au gré de leurs hideuses passions, de la vie et de la fortune de tous?

Maria Padilla, la concubine de Pierre, plus heureuse que les princesses dont nous venons de rapporter la triste fin, mourut peu de temps après. Pierre alors déclara qu'il avait épousé cette femme secrètement avant son mariage avec Blanche de Bourbon, et il voulut faire reconnaître comme légitimes ses enfants adultérins.

Singulier jugement et affreuse exécution de Suero, archevêque de Santiago (1365).

Cependant l'Aragon avait commencé les hostilités contre Pierre; la France, sollicitée par Henri, frère naturel de Pierre, met une armée en campagne sous les ordres de Bertrand Duguesclin, comte de la Marche. Le roi de Castille s'allie alors avec Édouard III, roi d'Angleterre, et le prince Noir, dont la renommée était si grande alors, arrive pour le secourir. Mais Henri, dit de Transtamare, dont l'activité et l'énergie sont doublées par la haine qu'il porte à son coupable frère, se montre partout en vainqueur, et les villes principales de la Castille lui ouvrent leurs portes.

C'est en fugitif que Pierre, après avoir traversé le Portugal, arrive à Santiago. Là, comme il a la certitude d'être, pour un certain temps, à l'abri des coups de ses ennemis, il songe à se venger des gens qui ne lui avaient pas accordé toute l'assistance qu'il en attendait. De ce nombre, était don Suero, archevêque de Santiago, qui, étant à Tolède, avait prêté, autant qu'il était en lui, aide et assistance à Blanche de Bourbon, et qui, un peu plus tard, avait reconnu comme roi Henri de Transtamare. Un autre motif poussait encore Pierre à commettre un nouveau crime : les domaines de l'archevèque contenaient plusieurs villes et forteresses où l'on pouvait espérer de trouver un butin considérable; mais le prélat n'était pas seulement un homme d'église, c'était aussi un homme de guerre capable de se bien défendre. Il n'était donc pas prudent de l'attaquer de front. Pierre lui écrivit pour l'inviter à le venir trouver à Santiago : ils avaient à traiter, disait-il, d'affaires très importantes dans lesquelles l'archevêque était le plus intéressé, et à la bonne conclusion desquelles le roi de Castille se proposait de l'aider de tout son cœur, voulant ainsi acquérir l'amitié d'un saint homme avec lequel il avait eu le malheur d'être en désaccord précédemment.

Il y avait dans cette invitation un tel semblant de bonhomie, une si grande apparence de franchise, que don Suero, malgré sa grande prudence, s'y laissa prendre, et il vint à Santiago, accompagné du doyen du chapitre et d'un certain nombre de serviteurs dévoués. Lorsqu'il fut entré dans la ville, on lui annonça que Pierre, désirant surtout que leur réconciliation fût sincère et qu'elle se fit à la face de Dieu, l'attendait dans l'église principale où il était impatient de le recevoir. Cette circonstance achève

de rassurer Suero ; il s'avance sans défiance vers l'église. Arrivé en face du portail, il voit sortir du cloître une vingtaine de cavaliers qui s'élancent vers lui.

— A moi ! à moi ! enfants, crie-t-il à son escorte.

Mais il avait à peine prononcé ces mots, que déjà deux des cavaliers de Pierre l'avaient saisi, et l'entraînaient au milieu de l'église où se trouvait assemblé une espèce de tribunal composé de plusieurs chevaliers et présidé par Pierre lui-même.

— Quoi ! s'écria l'évêque qui vit bien ce qui allait arriver, c'est dans la maison du Seigneur que vous voulez consommer le parjure ?

— Nous ne nous parjurerons pas, répondit le roi : nous avons promis franchise à l'évêque, et nous garderons notre foi ; mais nous demanderons compte au baron déloyal, traître et félon de sa damnable rebellion contre notre autorité, laquelle nous vient de Dieu.

— Prince sans cœur et sans foi, répliqua vivement Suero, abstiens-toi d'un double sacrilége en mêlant le nom de Dieu au crime que tu médites.

— Saint homme, reprit le roi sans paraître ému par cette apostrophe, Dieu est pour tous : n'est-ce pas ce que vous enseignez comme docteur et prélat ? D'ailleurs ce ne sont pas des articles de foi que nous avons à discuter ici. Avez-vous, oui ou non, pris les armes contre votre légitime souverain ?... Vous ne sauriez le nier.

— J'ai voulu museler un tigre, répondit l'évêque, et je vois que je n'y ai pas réussi. Finissons donc promptement cette scène qui insulte à la majesté du lieu où elle se passe : c'est ma vie que vous voulez, et vraiment je ne serai pas assez fou pour la défendre contre cette horde d'assassins qui vous accompagnent. Abrégeons, sire roi : c'est sans re-

gret que je vais livrer mon corps à la terre et mon âme à Dieu.

A ces mots il se lèva, et promena autour de lui un regard assuré. D'un signe, Pierre invita ses compagnons à délibérer, ce qui fut fait en un instant. Le roi recueillit les voix et prononça la peine de mort. Aussitôt deux chevaliers saisissent Suero, et l'entraînent rapidement vers le parvis ; mais il ne devait pas y arriver : comme il franchissait le seuil du portail, un cavalier, placé là en sentinelle, lui passa sa lance au travers du corps ; d'autres soldats, accourus à ce signal, se précipitèrent sur le cadavre sanglant de la victime, qu'ils coupèrent par morceaux et dont les diverses parties furent jetées dans les ruisseaux ou abandonnées sur la voie publique.

Pendant que cela se passait, l'escorte de Suero, assaillie par des forces qui lui étaient dix fois supérieures en nombre, se défendait de son mieux ; tous ceux qui la composaient succombèrent. Pour eux il n'avait même pas fallu un simulacre de jugement ; ce n'étaient que des soldats.

Délaissement de Pierre (1367).

Toutes les propriétés de l'archevêque furent pillées et séquestrées, et ses forteresses reçurent pour garnison des soldats de Pierre, qui, deux mois après, arrivait en fugitif à Bayonne où se trouvait le prince Noir, à la tête de l'expédition destinée à combattre Henri de Transtamare. Les préparatifs de l'entrée en campagne furent longs, car le prince Noir ne voulait rien livrer au hasard, et le comte de Transtamare était déjà en possession de presque toute la Castille où il s'était fait proclamer roi. Lui et son frère Tello avaient en outre réuni des forces considérables, et

leur valeur personnelle était assez connue pour qu'on ne les traitât point en petits compagnons. Ce fut donc seulement au commencement du printemps de l'année 1367, que l'armée du prince anglais passa les Pyrénées, et descendit dans les plaines de la Navarre. Après quelques escarmouches, les deux armées se trouvèrent en présence, le 2 avril, près de Logrono ; la bataille commença le lendemain, 3, au point du jour. De part et d'autre on se battit avec fureur ; près de quinze mille morts jonchèrent le champ de bataille ; mais enfin la fortune se déclara pour le prince anglais, et Henri de Transtamare fut obligé de chercher un réfuge en France. Après l'action, le prince Noir parcourait le champ de bataille pour reconnaître l'étendue de ses pertes et de celles de l'ennemi ; tout-à-coup il aperçoit le roi de Castille, Pierre, qui s'étant toujours tenu en arrière tant qu'avait duré l'action, parcourait maintenant la campagne à la tête de quelques-uns de ses gens, et égorgeait sans pitié, et en manifestant au contraire une joie féroce, les blessés et les prisonniers qu'il rencontrait.

— Sire, sire ! lui cria le prince indigné, c'est là une horrible lâcheté ! ces gens sont à nous ; ils ne font plus mine de se défendre, et vous les assassinez !...

— Prince, répondit froidement le roi, je vois bien que vous vous entendez mieux à la guerre qu'à la politique : ne voyez-vous point que si je laisse la vie à ces chiens de rebelles, ils iront rejoindre Henri, et que la victoire sera sans fruit.

— Ils n'y sauraient aller puisqu'ils sont nos prisonniers, fit l'Anglais.

— Eh ! quand il en serait ainsi, répliqua Pierre, n'ai-

alors que s'il voulait permettre à Pierre de s'échapper, celui-ci lui donnerait pour récompense la possession héréditaire de Soria, Almazan, Montexgado, Altienza, Deza et Moron, avec deux cent mille doublons d'or.

Duguesclin refusa sans hésiter; mais Rodriguez l'ayant invité à communiquer la proposition à ses amis, le héros plein de loyauté alla tout simplement conter la chose à Henri de Transtamare.

— Je vous donnerai le double de ce que vous offre Pierre, lui dit Henri, et dix fois plus encore si, consentant à le recevoir dans votre tente, vous me faites avertir dès qu'il y sera.

Duguesclin était certainement un des plus grands hommes de guerre de son temps; mais ce n'était qu'un homme: il se laissa éblouir, et d'autant plus facilement qu'on lui représenta qu'il agirait ainsi dans l'intérêt général, puisque la guerre se trouverait terminée. Que le chevalier ait cédé à cette considération, ou que la perspective d'une si grande fortune ait faussé son jugement et fait taire ses scrupules, toujours est-il qu'il promit à Rodriguez de prendre des mesures pour que le roi pût, sans danger, dans la soirée du 23 mars, quitter la forteresse et venir dans sa tente à lui, Duguesclin, d'où il lui serait permis de se rendre où il voudrait sans avoir à redouter le moindre obstacle.

Le jour, et à l'heure indiqués, Pierre accompagné seulement de trois chevaliers, se dirige vers le camp ennemi. Il entre dans la tente de Duguesclin, et s'adressant à ce dernier qui vient au devant de lui, il dit :

— Point de compliments, s'il vous plaît; à cheval et partons.

A ces mots, il fit quelques pas pour sortir de la tente et se remettre en selle; mais un soldat lui barra subitement le passage.

— Trahison ! trahison ! cria Pierre.

En ce moment, Henri entra ; mais il ne reconnut point son frère, et il fallut qu'un des chevaliers qui l'accompagnaient lui dît :

— Voici l'assassin de votre mère, et votre plus grand ennemi.

— Ton ennemi, oui, je le suis, je le suis, s'écria Pierre que la fureur privait de sa prudence ordinaire.

— C'est donc toi, fils de p....., dit Henri non moins furieux, c'est donc toi qui oses t'intituler roi de Castille.

— C'est toi qui es fils de p....., réplique Pierre ; moi je suis fils du roi Alphonse.

Henri tire sa dague et en frappe son frère au visage. Tous deux alors se prennent au corps, tombent et roulent sur le sol ; mais la lutte dura peu : frappé de deux coups de poignard au milieu de la poitrine, Pierre expira presque aussitôt.

Que dire de cette scène ? Ne semble-t-il pas qu'on assiste à une rixe de crocheteurs ?..... Mais non : si les crocheteurs se battent parfois entre-eux, au moins ils ne poignardent pas leurs frères : ce ne pouvait être et ce n'était en effet qu'une rixe de rois.

Henri II, parjure et assassin (1370).

Le meurtrier succède à sa victime sous le nom d'Henri II ; mais, pour consommer l'usurpation, il lui fallait soumettre un grand nombre de places ; entre autres celle de Carmona, défendue par Martin Lopez, tuteur des enfants de Pierre, homme intelligent, doué d'un grand courage, et qui paraissait disposé à s'ensevelir sous les ruines de la place confiée à son honneur, plutôt que de la rendre.

Le siège de Carmona durait depuis un an, sans autre résultat que la perte d'un grand nombre de soldats, parmi les assiégeants, battus dans plusieurs sorties par les assiégés, abondamment pourvus de vivres et de munitions. Lopez voulant prouver à Henri qu'il n'a rien à attendre de lui déclare que désormais il ne fera plus quartier aux prisonniers, et peu de jours après il fait pendre sur les remparts ceux des assiégeants qui sont tombés entre ses mains. Henri, au lieu de se plaindre de cette cruauté, fait proposer au gouverneur une capitulation honorable : la garnison sortira de la place avec les honneurs de la guerre, Martin Lopez aura la vie sauve ; il ne sera attenté ni à sa liberté, ni à ses biens. Cette proposition est d'abord refusée ; mais bientôt Lopez découvre que l'ennemi est parvenu à établir des intelligences dans la place ; son courage faiblit ; il craint une surprise, et finit par accepter, à la condition toutefois que le roi jurera sur les saints Évangiles, de respecter toutes les clauses de la capitulation et de ne s'en jamais écarter pour quelque motif ou sous quelque prétexte que ce soit.

Qu'importe un parjure de plus ou de moins! Henri prête le serment dans les termes qui lui sont dictés. La place est rendue ; le gouverneur et le chancelier de Pierre qui, enfermé dans la forteresse, s'était également soumis, viennent présenter leurs hommages au roi. Ce dernier les accueille parfaitement; il les félicite sur leur fidélité, témoigne le désir de les attacher à sa personne, et les engage à se rendre à Séville où ils ne tarderont pas à recevoir de ses nouvelles. Tous deux partent sans défiance ; mais lorsqu'ils arrivent à Séville où un message du roi les avait précédés, ils sont arrêtés, jetés en prison et traduits devant une commission militaire.

Martin Lopez crie à la trahison ; il invoque la foi des traités, rappelle le serment si solennel du roi. On lui répond qu'il a commis un crime de plus en exigeant ce serment ; que d'ailleurs sa majesté s'en est fait délier par son confesseur, et qu'on n'a plus à s'en occuper. L'ancien chancelier de Pierre représente, de son côté qu'il n'a jamais rien entrepris contre l'autorité du roi Henri.

— J'étais dans Carmona lorsque sa majesté vint mettre le siége devant cette place, dit-il, et j'y suis resté jusqu'à ce qu'il m'ait été possible d'en sortir ; d'ailleurs, vu l'état de siége, je devais obéissance au gouverneur.

— Et ce prétendu gouverneur devait obéissance au roi, réplique le président, ce qui ne l'a pas empêché de faire pendre sur les remparts les fidèles soldats de sa majesté.

Qu'on ne s'étonne pas trop de ce raisonnement ; c'est là la logique ordinaire des jugeurs appelés à former des tribunaux exceptionnels, et il ne nous faudrait pas regarder bien loin derrière nous pour en apercevoir des exemples plus monstrueux encore que celui-ci. Quoiqu'il en soit, on comprend que le débat ayant pris cette tournure, les malheureux accusés n'avaient plus de chance de salut : tous deux furent condamnés à être décapités. Dès que la sentence fut prononcée, Martin Lopez ne songea plus qu'à prodiguer des consolations à son compagnon d'infortune qui était tombé sur le sol comme s'il eût été frappé de la foudre. Il parvint à lui faire reprendre ses sens, et il le soutint pour marcher au supplice ; mais lorsqu'ils furent arrivés au pied de l'échafaud, les rôles changèrent : Lopez, homme de guerre, qui plus d'une fois avait bravé la mort en face de l'ennemi, et qui s'était montré si impitoyable envers de malheureux prisonniers, fut subitement atteint

de convulsions tellement violentes, qu'il fallut le porter sur la plate-forme. Le chancelier, au contraire, montra dès ce moment un calme parfait; il vit, sans paraitre s'en émouvoir, tomber la tête de Lopez; puis il se mit à genoux, courba le front sans attendre qu'on l'y invitât, et reçut le coup mortel sans avoir fait entendre une plainte.

Conspiration de Henri, infant d'Aragon, contre Juan II (1419).

A Henri II avait succédé Henri III, dit l'*Infirme*; vint ensuite Juan II, à peine âgé de deux ans, lors de la mort de son père. La régence, qui dura douze ans, se passa sans troubles graves et sans qu'il se fit d'exécutions politiques de quelque importance; mais la suite de ce règne devait être fort agitée. Juan était d'un esprit trop faible pour n'être pas promptement dominé par des favoris. Alvaro de Luna, homme doué d'une assez haute intelligence, mais en même temps d'une ambition extrême, eut peu de peine à s'emparer du pouvoir; il s'était fait aimer du jeune roi, et l'on peut dire que ce long règne fut plutôt celui d'Alvaro que celui de Juan.

Le premier événement qui troubla la tranquillité du royaume, lorsque Juan eut atteint sa majorité, naquit de l'amour inspiré par Catherine, sœur du roi, à Henri, infant d'Aragon. Repoussé par cette princesse, qui ne partageait pas ses sentiments, il tenta de mettre Alvaro dans ses intérêts, sachant bien que ce dernier n'aurait qu'à vouloir pour que le jeune roi lui donnât la main de Catherine, et que cette dernière serait bien alors forcée d'obéir. Mais, loin de soutenir les prétentions de l'infant, Alvaro s'opposa de toutes ses forces à l'exécution de son projet.

Henri était audacieux, entreprenant; il résolut d'enle-

ver de vive force la princesse qu'on refusait de lui donner pour femme, et de renverser Alvaro. Pour y parvenir, il se lia avec le connétable de Castille, Ruez Lopez de Avalas, ennemi du favori. Dans la nuit du 11 au 12 juillet 1420, le connétable réunit quatre cents lanciers qui lui sont dévoués, il leur présente l'infant Henri, et leur ordonne de lui obéir comme à lui-même, quelque chose qu'il leur commandât. Henri leur distribue quelques poignées d'or, se met à leur tête, et les conduit à Tordesillas où la cour était alors. Ils y arrivent au point du jour. En un instant les portes du palais sont forcées ; Henri pénètre dans les appartements avec une partie de son monde, et arrête d'abord deux gentilshommes amis d'Alvaro. Arrivé dans la chambre à coucher du roi, il trouve ce dernier endormi ; au pied du lit, le favori dort étendu sur une natte. Alvaro se réveille le premier ; il se lève vivement pour se mettre en défense.

— Gardez-le à vue, dit Henri à ses hommes, et tuez-le s'il résiste.

— Et à qui résisterais-je, si personne ne me fait violence ? dit-il, voyant bien qu'il ne peut sortir de ce mauvais pas qu'à force d'adresse.

En ce moment, le roi ouvre les yeux ; il paraît beaucoup plus surpris qu'effrayé, et, s'élançant hors du lit, il demande ce que signifie cet envahissement.

— Sire, lui dit Henri en affectant une respectueuse fermeté, ces soldats sont sous mes ordres, donc votre majesté n'a rien à craidre, sachant bien que je m'honore d'être son cousin et son meilleur ami. Les apparences peuvent être contre moi, mais soyez sûr que je n'agis ainsi que dans votre intérêt et celui de votre royaume. Il est évident pour tous que votre majesté est environnée de

mauvais conseillers, travaillant de toutes leurs forces à la priver de l'affection de ses fidèles sujets...

— J'espère, dit Alvaro en l'interrompant, que vous ne me comprenez pas dans ce nombre? .. J'ai dit souvent à sa majesté que mon plus grand désir était de me retirer de la cour...

— Retirez-vous donc sur-le-champ, interrompit à son tour Henri, car le roi, désormais, n'aura plus besoin de vos services.

—Si sa majesté l'ordonne ainsi, j'obéis.

Le roi était dans une grande perplexité, car il se voyait au pouvoir des conspirateurs, et il était bien loin de posséder l'énergie nécessaire pour leur imposer et tenter quelque acte de vigueur. Il ne répondit point, et le favori, feignant de prendre son silence pour un ordre, se retira aussitôt. Cette adresse le sauva : Henri se borna à faire arrêter un autre conseiller de Juan, nommé Ferdinand de Robles, qu'il envoya à la forteresse de Léon; puis, sans perdre de temps, il congédia tous les officiers et courtisans du faible monarque, et il les remplaça par ses créatures qui étaient prévenues de ce qui devait arriver, et se tenaient à sa disposition, prêtes à le seconder par tous les moyens possibles.

Cependant les soldats avaient également pénétré dans la chambre de la reine et dans celle de la princesse Catherine; mais cette dernière, trompant la surveillance dont elle était l'objet, parvint à sortir du palais et à se réfugier dans le couvent de Saint-Clair, où elle persista à demeurer malgré les prières et les menaces de l'audacieux conspirateur. Pour le moment, Henri se borna à mettre des gardes à la porte du couvent, d'autres soins devant d'abord l'occuper, car les habitants de Tordesillas, fort attachés au

jeune roi, dont ils connaissaient la douceur, ayant appris ce qui se passait au palais, commençaient à se rassembler et á chercher des armes pour le délivrer. Mais déjà aux trois cents lanciers du connétable s'étaient jointes d'autres troupes, et Alvaro de Luna, voyant qu'une attaque sérieuse n'aboutirait qu'à faire verser beaucoup de sang, s'efforça de calmer le peuple, et il y parvint. Toutefois, ces démonstrations furent un prétexte que saisit promptement Henri pour faire comprendre au roi que désormais il lui faudrait obéir.

— J'apprends que le peuple s'émeut de ce qui se passe ici, dit il à Juan. Votre majesté comprend certainement qu'un homme qui a eu assez de résolution pour l'arracher aux influences de mauvais conseillers, ne redoute pas le péril, et que quelques groupes de mutins ne lui imposeront pas, car, bien que j'aie résolu de ne pas verser une goutte de sang sans une absolue nécessité, je n'hésiterais pas à repousser la fórce par la force. C'est un malheur que votre majesté peut éviter en se laissant conduire à l'Alcazar d'Avila.

— Ainsi je suis votre prisonnier? dit Juan.

— Sire, s'écria l'infant, je jure Dieu que tant qu'il me restera un souffle ne vie, il ne sera attenté ni à votre vie, ni à votre liberté. Je n'ordonne pas, je prie que, dans ce moment difficile, vous m'acceptiez pour guide.

Persuadé ou non des bonnes intentions de son cousin, le roi consentit à se rendre à l'Alcazar. Dès lors la révolution de palais était accomplie. Mais on sait que l'audacieux infant s'était encore proposé un autre but : il avait juré qu'il épouserait la princesse Catherine, et le succès qu'il venait d'obtenir n'était pas de nature à le faire changer de résolution. Il ordonna donc à ses officiers de se rendre au

couvent de Saint-Clair, d'employer la force pour y entrer si on refusait de les y recevoir et d'en enlever Catherine.

Les religieuses montrèrent d'abord assez de résolution, et elles refusèrent d'ouvrir les portes.

S'il nous faut faire le siége de la maison, cria un des officiers par le guichet de la porte extérieure, nous le ferons, nous la brûlerons, et avant la fin du jour il n'en restera pas pierre sur pierre; mais si la princesse consent à nous suivre, nous jurons de ne pas nous écarter du respect qui lui est dû, et il ne sera causé au monastère aucun dommage.

Effrayées de la menace, les nonnes entourèrent la princesse Catherine et la supplièrent de détourner le malheur qui les menaçait. Catherine consentit alors à recevoir un des officiers au parloir et lui dit qu'elle ne ferait nulle difficulté de retourner près du roi, son frère, pourvu que l'infant Henri lui donnât la promesse écrite qu'elle ne serait point contrainte à l'épouser contre sa volonté, et qu'il fît serment de ne jamais violer cette promesse. Henri n'était pas homme à compromettre le succès de son entreprise à propos d'un serment de plus ou de moins; il écrivit et jura tout ce que voulut Catherine, et la princesse revint à la cour.

Cependant une grande partie de la noblesse n'avait pu apprendre sans indignation la violence que Henri avait faite; à l'instigation d'Alvaro, beaucoup prirent les armes, et l'archevêque de Tolède se mit à leur tête. L'infant, qui avait prévu cette levée de boucliers, s'empresse de convoquer les États à Avila, et le faible don Juan déclare dans cette assemblée que loin d'avoir à se plaindre de son cousin Henri, il lui doit des remercîments pour l'avoir affranchi de l'influence d'hommes mal intentionnés, et qu'il ap-

prouve formellement tout ce que Henri a fait. Enfin pour que rien ne manquât au succès du hardi conspirateur, peu de mois après, Catherine consentit à l'épouser.

Alvaro ne perdait pourtant pas l'espérance de reprendre son poste près du roi ; il parvint à le voir plusieurs fois en secret, et il le détermina aisément à s'affranchir de la tyrannie de son cousin. Le moment était favorable : au milieu des réjouissances de son mariage, la surveillance exercée par Henri devait nécessairement être moins active. Un jour, avant le lever du soleil, le roi sous le prétexte de chasser, sort du palais; Alvaro de Luna et quelques autres personnages dévoués à ce dernier, l'attendaient près de là; ils l'entourent, tous s'éloignent rapidement, et vont s'enfermer dans le château de Montalban. Le connétable, toujours partisan de l'infant, se met aussitôt à la tête des troupes dont il peut disposer, arrive devant Montalban et investit la place. Mais Alvaro avait tout prévu : l'archevêque de Tolède et beaucoup d'autres seigneurs se tenaient prêts à agir ; ils accourent pour secourir le château ; le connétable est battu, forcé de se retirer, et les vainqueurs conduisent le roi en triomphe à Talavera.

Le succès d'Alvaro était complet; car Henri, n'ayant pu réunir qu'un petit nombre de soldats après la défaite du connétable, avait été obligé de prendre la fuite. Il put cependant tenir la campagne pendant deux ans, et peut-être fût-il parvenu à rétablir ses affaires ; mais espérant obtenir un succès plus pompt en revenant près du roi, et se fiant aux protestations de ce dernier qui promettait solennellement de lui pardonner, s'il se soumettait, il dépos les armes, et reparut à la cour ; mais il fut aussitôt arrêté, et jeté en prison. Le connétable fut dépouillé de sa dignité

que le roi conféra à Alvaro de Luna, et de ses biens que se partagèrent quelques courtisans.

Conspiration de don Juan II contre son ministre don Alvaro (1453).

En 1425, Henri obtint la liberté, la restitution de ses biens, et il se retira à Tarazona. Ses partisans, car il en avait encore beaucoup, recommencèrent dès lors à s'agiter, et ils formèrent une ligue contre Alvaro. Il en résulta de longues guerres; enfin, en 1444, Juan, malgré son peu d'énergie, s'étant mis à la tête de ses troupes, gagna, en personne, sur ses frères, une grande bataille dans laquelle Henri fut tué. La mort de ce prince semblait devoir affermir la puissance d'Alvaro; lui-même crut qu'il en devait être ainsi, et plus que jamais il imposa sa volonté au roi. Ainsi ce dernier, étant veuf, avait manifesté le désir d'épouser une des filles du roi de France, Charles VII; le nouveau connétable lui imposa une princesse de Portugal. Dès cette époque, don Juan forma le projet de s'affranchir de cette tyrannie qu'il subissait depuis si longtemps; mais de nouvelles guerres qui survinrent entre la Castille et la Navarre, et les prétentions du fils de Juan qui, guidé par un nommé Pacheco, ne tarda pas à donner d'assez vives inquiétudes à son père, déterminèrent ce dernier à temporiser. Ce fut seulement en 1453 qu'il commença à travailler à l'exécution. Trop timide pour attaquer ouvertement son ministre, il ourdit une conspiration contre lui.

La même chose se vit depuis, en France, sous Louis XIII, supportant impatiemment ou plutôt trop patiemment le joug du cardinal de Richelieu; mais ces deux événements,

à peu près semblables au début, eurent chacun un dénoûment différent.

Au nombre des conjurés réunis par le roi Juan, était le comte de Plasencia, homme intrépide et capable de marcher par toutes les voies au but qu'il se proposait d'atteindre. Don Juan le chargea d'arrêter le connétable, et de profiter de la moindre résistance pour le tuer sans miséricorde. Mais Alvaro était trop habile pour ne pas pénétrer promptement les projets du roi ; il avait su la conspiration à son début; il sut bientôt la proposition faite à Plasencia et acceptée par ce dernier; il sut en outre qu'un de ses gentilshommes, nommé Vivero, était vendu au roi qu'il instruisait, par lettres, de toutes les actions du connétable. Ce dernier fait saisir Vivero; par son ordre on le fait monter au sommet d'une tour, et après lui avoir montré ses lettres interceptées, par forme de sentence, on le précipite du haut de la tour sur le sol.

Après ce meurtre, Alvaro jugea prudent de se retirer à Burgos, pensant que cet acte de vigueur serait pour Juan un avertissement suffisant, et que ce prince reconnaîtrait l'impossibilité de le tromper. Mais la faiblesse n'exclut pas la violence; elles se rencontrent au contraire presque toujours dans un même personnage. Le comte de Plasencia avait échoué; son fils, Zuniga, sur l'ordre du roi, se chargea de le suppléer. Il s'introduit à bas bruit dans Burgos avec deux cents hommes d'armes qui entrent par plusieurs portes et isolément. Vers le milieu de la nuit, ces soldats cernent la maison où se trouve le connétable, et au signal donné, tous ensemble s'écrient : *Castille! liberté pour le roi!* Alvaro se met à la fenêtre de sa chambre, et il est légèrement atteint d'un flèche. Aussitôt ses gens font feu sur les troupes de Zuniga. L'assaut est donné à cette maison

fortifiée, sans résultat, et les assiégés se défendent en désespérés.

Jugement, condamnation et exécution de don Alvaro de Luna (1453).

Zuniga, qui a déjà perdu la moitié de son monde, en réfère au roi; ce dernier promet à Alvaro la vie, la liberté et les biens saufs, s'il se rend sans délai. Le connétable se remet alors aux gens du roi; lui, vieux courtisan, se laisse encore prendre à des promesses de prince dont il devait si bien savoir la valeur! Sa maison est aussitôt pillée ; tout y est mis à feu et à sang, puis sa personne est immédiatement traduite comme accusée de haute trahison, devant douze légistes renforcés de quelques barons, qui doivent prononcer sur son sort. L'éternelle question des promesses, des serments, de la foi des traités est encore reproduite dans cette circonstance, et toujours avec le même succès ; c'est-à-dire que le réclamant est condamné à la peine de mort, ses biens sont confisqués ; et la sentence porte que le condamné sera conduit à Valladolid pour y subir sa peine. Il arrive bientôt dans cette dernière ville. Tandis qu'il se prépare à mourir en homme de cœur, le roi est en proie à la plus vive agitation. Sans doute il a d'énormes griefs contre le connétable ; mais il lui a promis la vie, la liberté et les biens saufs. Cette violation de la foi jurée révolte ses honnêtes instincts : il écrit, signe la grâce d'Alvaro. Déjà cette pièce est remise à un chambellan, chargé d'en faire exécuter le contenu, lorsque la reine arrive et représente à son mari que cette grâce, après tout ce qui s'est passé, équivaudra à une abdication. Comme toujours, Juan se laisse convaincre ; la grâce est révoquée, et Alvaro, monté sur une mule, et accompagné de deux

moines précédés d'un héraut criant incessamment la cause de la condamnation, est amené sur le lieu du supplice.

— Je mérite cela, disait-il en forme de réponse aux psalmodies des moines, je mérite cela pour mes péchés, et pour avoir si longtemps accordé protection au méchant et au traître.

Comme il arrivait au pied de l'échafaud, il aperçut un des pages du fils du roi ; il demanda qu'on le fît approcher de lui, et lorsque le jeune homme effrayé ne fut plus qu'à quelques pas :

— Page, s'écria le condamné, tu iras tout à l'heure dire à ton maître que tu m'as vu mourir, et que Dieu lui commande par ma voix de traiter ses fidèles serviteurs autrement que son père me traite, moi qui l'ai si fidèlement servi pendant plus de trente ans !

« Ces paroles prononcées, il monta sans faillir, dit un chroniqueur, s'agenouilla en homme de grand'force et puissance d'esprit, puis mit en état sa tête sur le billot. »

D'après la sentence, il devait être décapité ; mais soit erreur, soit que l'exécuteur doutant de son habileté, craignît de le manquer et de le faire ainsi souffrir outre mesure, il lui enfonça d'abord son large couteau dans la gorge, et ce ne fut que d'un second coup qu'il lui abattit la tête.

Henri IV et Catalina de Sandoval (1457).

Juan II ne survécut qu'un an à son ministre ; il laissait, outre deux fils, une fille, l'infante Isabelle, qui devait tenir une place si glorieuse dans les annales de l'Espagne. Son fils aîné lui succéda sous le nom de Henri IV, surnommé l'*impuissant ;* à cause des plaintes de sa femme, qu'il avait

épousée en 1440, et qui lors de son avénement, en 1454, l'accusa hautement de l'avoir laissée vierge. Le mariage fut rompu pour ce motif, ce qui n'empêcha pas Henri de se remarier avec une infante de Portugal, et d'avoir en outre, plusieurs maîtresses, et entre autres dona Catalina de Sandoval qui était une des plus belles personnes de son temps. Peut-être s'agissait-il d'un amour purement platonique, ainsi qu'on serait tenté de le croire, d'après l'événement que nous allons rapporter :

Au nombre des pages du roi était un jeune gentilhomme, nommé Ruy Perez Algedazo, dont le père avait été tué à la bataille d'Olmedo, gagnée par Juan II, en personne, sur ses frères. Quoique Perez n'eût qu'un peu plus de quinze ans, c'était déjà un cavalier accompli ; les œillades des dames de la cour ne lui manquaient point, et Catalina de Sandoval n'avait pas été la dernière à sentir tout le mérite du beau page, car c'était précisément celui-là que Henri chargeait de préférence de ses amoureuses missives. Tel est, depuis le commencement du monde, l'aveuglement des maris et des amants heureux ; pour eux le cœur de la femme est lettre close. Par malheur, il y a presque toujours, en pareil cas, d'autres yeux auxquels rien n'échappe, et des bouches indiscrètes prêtes à tout répéter, ce qui fit que le roi ne tarda pas à apprendre que sa belle maîtresse le trahissait. Mais il lui fallait une certitude complète ; en pareil cas, on n'est pas content à moins. Pour obtenir certitude, le monarque toutefois ne fit pas de grands frais d'imagination : Un soir, il annonce une grande chasse pour le lendemain matin ; le jour venu et au moment de monter à cheval, il appelle Perez et lui remet pour Catalina un billet dans lequel il lui indiquait le rendez-vous de chasse où il la priait de se trouver vers le milieu du jour.

Il y avait pour le page et pour la belle infidèle quatre heures entières de bonheur dans ce billet, et pas n'est besoin de dire s'ils s'empressèrent de mettre le temps à profit. Moins d'une demi-heure après, le roi revenait sur ses pas, accompagné de deux gentilshommes, il se présente chez Catalina. En vain une caméariste, qui est dans la double confidence, use de toutes sortes de subterfuges pour éloigner le royal amant de sa maîtresse; impatient, furieux, le roi ordonne à ses compagnons d'enfoncer les portes qui volent aussitôt en éclats. On pénètre dans la chambre de Catalina; mais déjà le page avait autant que possible réparé le désordre de sa toilette; voyant la fureur peinte sur le visage du roi et les deux gentilshommes armés et menaçants, il saute sur son épée, déposée sur un meuble, et il la met hors du fourreau. Ses forces trahissent son courage; il est désarmé, arrêté, conduit en prison, en même temps que Catalina, malgré ses prières et ses larmes, est envoyée au couvent de San Pedro de las Duenas.

La belle infidèle en fut quitte pour une assez longue pénitence; mais il n'en fut pas ainsi du malheureux page: ni sa jeunesse, ni les sollicitations de sa famille ne purent le sauver. Le roi ordonna que son procès lui fût fait comme accusé de haute trahison pour avoir osé tirer l'épée contre son souverain. La vérité était que Perez n'avait croisé le fer que contre un des deux gentilshommes qui accompagnaient Henri, et qu'il avait été presque aussitôt désarmé sans qu'il y eût une égratignure de part ou d'autre.

Le jeune page parut plein de résolution devant ses juges, que le roi avait choisis.

— J'ai commis une faute, sans doute, dit-il; mais ce n'est pas celle dont on m'accuse. Le roi sait bien que la vie des gens de ma famille a toujours été au service de lui et

des siens. Si ma mort est utile à son repos, qu'il le dise, et, sans me plaindre, j'obéirai à ses ordres : mais pourquoi souiller mon nom par une condamnation imméritée ?

On comprend que le tribunal était composé de telle sorte que cette défense ne pouvait prévaloir contre les ordres formels du prince : Perez, qui n'avait pas encore atteint sa seizième année fut condamné à être décapité ; la sentence fut exécutée le jour même de son prononcé, malgré l'indignation et la douleur générales : car il n'était pas une femme qui ne s'intéressât au beau page, et c'est surtout sous ce beau ciel de Castille que l'influence de la femme se montre dans toute sa force.

Nous ne pouvons résister au désir de faire remarquer la candeur avec laquelle un chroniqueur termine le récit de cette catastrophe. Voici sa phrase qui nous semble mériter d'être conservée pour l'enseignement des peuples, et aussi quelque peu pour celui des rois :

« Et le dict paige fust occis par le vousloir du roy Henry,
« mais encore est-il vray de dire que le dict monarque ne
« fist *presque pas* d'aultres cruautés. »

Que penser de ce *presque pas* ? Est-ce naïveté, est-ce sarcasme ? *Presque pas* ! c'est-à-dire quelques-unes seulement, par-ci, par-là... Quelques douzaines de têtes peut-être y passèrent encore ; mais n'est-ce pas modération, quand on en peut faire tomber des centaines ? Nos bons aïeux en étaient donc venus au point de féliciter leurs maîtres, de ne leur pas faire tout le mal qu'ils auraient pu !...

Conspiration du marquis de Villena contre Henri IV (1465).

En 1461, la grossesse de la seconde épouse de Henri IV fut solennellement annoncée. Cet événement causa une grande surprise parmi le peuple ; on se rappelait que le roi avait laissé vierge pendant treize années une jolie fille qui était sa femme, et l'on se demandait comment ce nouveau miracle s'était opéré. Les courtisans, eux, expliquaient très-facilement le prétendu miracle ; car l'intimité de la reine avec Beltrand de la Cueva, comte de Ledesma, leur était connue. La reine accoucha au commencement de 1462, d'une fille qui fut nommée Jeanne, et à laquelle les gens qui savaient à quoi s'en tenir sur les causes de cet événement, donnèrent le nom très-significatif de *Beltraneja*. Henri n'en fut pas moins empressé de prendre toutes les mesures nécessaires pour que cette princesse fût reconnue comme héritière de ses Etats. Mais ce n'était pas là tout-à-fait l'avis des barons, qui aussitôt formèrent une ligue pour obtenir que l'infant Alphonse fût reconnu héritier légitime, à l'exclusion de cet enfant adultérin auquel, adoptant l'esprit de cour, ils donnèrent, dans leurs protestations, ce nom de Beltraneja, qui eût dû suffire pour faire monter le rouge sur le front du roi, et qui ne faisait que l'exciter contre les opposants.

Menacé par ses barons, Henri s'empressa de faire la paix avec le roi d'Aragon, afin de pouvoir disposer de toutes ses forces pour soumettre les rebelles. Ce fut alors que le marquis de Villena, qui était le chef et l'âme de la ligue, conçut le projet d'arrêter le roi, la reine, la princesse Jeanne, de les faire déclarer tous déchus du trône dans une assemblée de nobles, et de faire proclamer le frère de

des deux côtés, et des flots de sang coulèrent sans amener aucun résultat. Enfin, Alphonse mourut. Les confédérés voulurent proclamer à sa place l'infante Isabelle. Cette dernière était une princesse de grand mérite, douée à la fois de beaucoup d'énergie et d'un esprit droit, ce qui lui permettait de prendre promptement un parti dans les circonstances difficiles, et de choisir le meilleur. Ayant au trône des droits incontestables, et se sentant la force, la volonté et la capacité de régner un jour, elle comprit que ces guerres incessantes, qui ruinaient le pays, se faisaient à son détriment, et qu'il lui importait de les faire cesser au plus vite, afin qu'en ceignant la couronne, elle n'eût pas à réparer d'abord des désastres causés en partie par elle-même. Elle se réunit donc à Henri, et fut reconnue par lui et par le grand corps des barons comme héritière incontestée des deux couronnes, à l'exclusion de la Beltraneja, et malgré la protestation que fit la reine en faveur de cette dernière. Cet événement mit fin à la guerre civile, Henri ayant consenti à pardonner aux insurgés, par l'excellente raison qu'il était trop faible pour les punir. Trop souvent, hélas! la clémence des rois n'a pas d'autres motifs : un roi offensé ne pardonne pas, et il n'oublie jamais; mais il lui arrive, comme aux autres hommes, de céder à la nécessité.

V

Révolte et mariage d'Isabelle (1469).

Depuis un an, la tranquillité était rétablie dans le royaume, lorsque Juan II, roi d'Aragon, demanda pour son fils et héritier, Ferdinand, roi de Sicile, la main d'Isabelle. Cet événement renouvela les alarmes de Henri; il savait par-

faitement que cette princesse n'avait refusé de se joindre aux rebelles qu'à cause de leur faiblesse qui rendait impossible un résultat prompt et satisfaisant. Le titre de belle-fille d'un voisin si redoutable que Juan, pouvait la faire changer d'avis. Il était d'ailleurs entretenu dans cette crainte par la reine, qui espérait toujours faire prévaloir les droits de sa fille, la Beltraneja. Dans le même temps, la main d'Isabelle fut demandée par le roi de Portugal, et par le duc de Berry, frère du roi de France. Henri fit tous les efforts imaginables pour déterminer la princesse à donner la préférence à l'un de ces deux derniers, le monarque portugais étant trop vieux pour supposer qu'il eût des enfants, et le prince français étant trop éloigné pour qu'on eût à craindre de sa part, quelque grande entreprise. Isabelle s'étant déclarée, malgré toutes les intrigues, pour Ferdinand, Henri attira la princesse à Madrijal sous un prétexte plausible, et l'y retint prisonnière, lui déclarant qu'elle n'obtiendrait sa liberté qu'après avoir formellement renoncé à l'alliance qu'il redoutait.

Isabelle regrettait amèrement de s'être aliénée les hauts barons, en refusant de faire cause commune avec eux; mais elle ne désespéra pas de les ramener, et elle parvint bientôt à leur faire connaître sa position. Elle avait été touchée, leur disait-elle dans ses lettres, des maux que les troubles causaient au pays, et l'ardent désir de les faire cesser l'avait seul déterminée à se rapprocher de Henri; mais elle connaissait maintenant la duplicité et la faiblesse de ce prince soumis à l'influence de sa femme et de quelques favoris qui ne songeaient qu'à augmenter leurs biens, et elle demandait aide et protection à ses anciens amis qui n'avaient jamais cessé de tenir la plus grande place dans ses affections.

Cet appel fut entendu; car les seigneurs auxquels il était adressé étaient plus mécontents que jamais, et ils n'attendaient qu'une occasion favorable ou un prétexte pour reprendre les armes. L'archevêque de Tolède, l'évêque de Curia, l'amiral de Castille et plusieurs autres parurent bientôt sous les murs de Madrijal, à la tête de forces imposantes; la place fut prise, et les confédérés conduisirent Isabelle à Valladolid où elle entra triomphalement. On s'empressa de donner avis de cet événement à Ferdinand qui accourut près de sa fiancée, et l'épousa le 14 octobre 1469.

Désespéré de cet événement, Henri s'empresse de rassembler son armée, en même temps qu'il fait tous les actes et prend toutes les mesures possibles pour assurer la couronne à la *Beltraneja*. Isabelle, de son côté, ne néglige rien pour faire prévaloir ses droits. La guerre civile éclate avec plus de fureur que jamais; on se bat dans toutes les villes : chaque quartier, chaque rue sont divisés en deux camps. Mille pièges sont tendus à Isabelle par Henri qui eût volontiers fait le sacrifice de la moitié de son royaume pour tenir cette princesse sous les verroux : L'anarchie est à son comble; la misère devient effroyable, et cela dure cinq années entières! Pendant cinq ans, des milliers de citoyens s'entr'égorgent; la famine et les maladies contagieuses qu'elle engendre détruisent la moitié de la population, tout cela parce qu'un roi imbécille et impuissant persiste à se croire le père de l'enfant de sa femme! Trompé, battu, objet de risée et de mépris, il ne veut se déclarer satisfait qu'autant qu'il pourra payer d'un trône et d'une couronne l'adultère de la reine.

La guerre civile continuait donc à étendre ses ravages,

lorsqu'en 1474, Henri mourut; Ferdinand et Isabelle furent aussitôt proclamés souverains de Castille et de Léon, dans la ville de Ségovie où cette princesse se trouvait alors, et la majorité du peuple et des grands se rangea de leur côté. Mais la Beltraneja conserva néanmoins assez de partisans pour se faire proclamer reine de son côté, et les troubles durèrent encore cinq ans. Enfin, en 1479, Ferdinand ayant succédé à son père comme roi d'Aragon, les deux époux se trouvèrent assez puissants pour écraser les révoltés. Comme il fallait s'occuper du sort de la *Beltraneja*, on lui offrit pour mari le fils de Ferdinand et d'Isabelle, qui n'avait pas encore un an, à condition qu'elle attendrait qu'il fût en âge d'être marié. C'était une véritabie mystification, Jeanne le comprit, et elle prit le voile dans le couvent de Saint-Clair, à Coïmbre.

Nous voici arrivés à une des époques les plus glorieuses de l'Espagne; mais cette gloire n'est pas exempte de souillures : jamais peut être le fanatisme des prêtres et le despotisme, l'ingratitude des rois ne se montrèrent avec plus de cynisme et de hideur. C'est sous le double règne de Ferdinand et d'Isabelle que l'Inquisition commença à montrer ses fureurs, et que l'immortel Colomb découvrit un nouveau monde, donnant ainsi à ses maîtres, comme il appelait Ferdinand et Isabelle, des montagnes d'or, des royaumes par centaines, des sujets par millions, et recevant pour prix de son génie, de ses immenses et glorieux travaux, des mépris, des outrages et des fers.

En présence de tant d'atrocités, d'une si grande gloire et de si hautes infortunes, on comprendra que nous ayons été souvent obligé d'intervertir l'ordre chronologique : l'intérêt y gagne, et l'ordre proprement dit n'y peut rien

perdre, car nous reviendrons sur nos pas autant qu'il le faudra, tenant surtout à honneur d'apporter à l'immense tâche que nous nous sommes imposée l'intelligence, la véracité et toute la puissance de volonté dont Dieu nous a doné.



DEUXIÈME PÉRIODE.

(1479 à 1516).

Établissement de l'inquisition. — Conspiration contre Pierre Arbuès, inquisiteur. — Fureurs des inquisiteurs. — Santa-Crux et son fils. — Persécution contre les Juifs. — Résumé des fureurs de Torquemada. — Prisons du Saint-Office. — Question. — Auto-da-fé. — Auto-da-fé de Logrono. — Christoph Colomb. Découverte du nouveau monde.

Etablissement de l'inquisition (1483).

Les commencements du règne de Ferdinand et Isabelle furent exempts de reproches : justement sévères envers les perturbateurs du repos public, ils s'efforçaient de rétablir partout l'ordre et la paix. Par malheur, leur zèle ne tarda pas à s'égarer : devenus intolérants, fanatiques, ils instituèrent un nouveau tribunal, auquel ils donnèrent un pouvoir illimité sur la propriété et la vie de tous les criminels en matière de religion. Cette institution, à laquelle ils donnèrent le nom *d'inquisition*, fut approuvée par le pape Sixte IV, en 1483, et la bulle du saint père donna lieu à plusieurs mesures nou-

velles, parmi lesquelles se trouve le décret qui fit prendre à l'inquisition la forme d'un tribunal permanent, avec un chef auquel étaient soumis tous les inquisiteurs, et qui devait prendre le titre de grand inquisiteur.

Le premier grand inquisiteur fut le fameux Torquemada qui ne justifia que trop bien le choix qu'on avait fait de sa personne. « Il était impossible, dit l'historien Llorente de trouver un homme plus propre à remplir les intentions de Ferdinand, en multipliant les confiscations, celles de la cour de Rome, par la propagation des doctrines dominatrices, et celles de l'inquisition elle-même en créant le système de terreur dont elle avait besoin. « L'âme de ce moine dominicain était inaccessible à la pitié, et en raison de sa cruauté, dit une chronique du temps, il pouvait passer pour l'incarnation du mauvais principe. Ce fut sur sa proposition qu'une junte réunie à Séville décréta les premières lois de l'inquisition.

Les principaux articles de cette espèce de code portaient que si un hérétique, détenu dans les prisons secrètes du Saint-Office, touché d'un véritable repentir, demandait l'absolution, on pourrait la lui accorder en lui imposant pour pénitence la confiscation de ses biens et un emprisonnement perpétuel; que toutes les fois qu'il existerait *une demi-preuve* contre un accusé, il devait être soumis à la question; que s'il s'avouait coupable dans les tourments et qu'il persistât ensuite dans ses aveux, il devait être condamné, et que si, après les tourments, il se rétractait, il devait de nouveau subir la question; que tout accusé qui ne comparaîtrait pas après avoir été assigné, devait être condamné au feu comme hérétique; que s'il était prouvé par les livres ou autres choses d'un homme mort qu'il avait été hérétique, il devait être jugé et con-

damné comme tel ; son cadavre exhumé et brûlé, et la totalité de ses biens confisqués. La jurisprudence était telle en outre, qu'il était toujours impossible à l'accusé, quelqu'il fût, d'établir complètement sa défense ; en conséquence, même dans les circonstances les plus favorables à cet accusé, son innocence n'étant que probable et non absolument démontrée il était condamné sans autres preuves.

Conjuration contre l'inquisiteur Arbuès (1485).

Effrayé du nombre des victimes sacrifiées dans l'espace de deux années par cet épouvantable tribunal, les principaux habitants de Saragosse s'adressèrent au pape pour lui demander que cette institution fût modifiée. N'obtenant point de réponse, ils ne prirent plus conseil que de leur désespoir, et résolurent de massacrer tous les inquisiteurs, en commençant par celui qui avait le plus excité leur colère par sa cruauté, et qui se nommait Pierre Arbuès.

Averti de cette conjuration par les espions du Saint-Office. Arbuès, en attendant qu'il pût faire saisir les conjurés, prit des précautions : il portait une cotte de mailles sous sa robe et une sorte de calotte de fer sous son bonnet. Deux fois il fut frappé de poignards à quelques pas de sa maison sans éprouver d'autre mal que celui de la peur. Se croyant presque invulnérable, dès ce moment, il redoubla de rigueurs. Les prisons et les cachots secrets du Saint-Office, à Saragosse, regorgeaient de prisonniers ; chaque jour des citoyens recommandables disparaissaient, des femmes, des jeunes filles, passaient du confessionnal aux cachots pour n'en plus sortir; car le plus grand nom-

bre mouraient dans les tourments de la question, et leur supplice et leur mort étaient ignorés de tous.

Le 15 septembre 1485, Arbuès s'était rendu à l'église vers la fin du jour. Agenouillé devant l'autel il priait ou semblait prier. Telle était la haine qu'avait fait naître cet homme impitoyable, que les conjurés avaient résolu de le frapper en quelque lieu qu'ils pussent l'atteindre, fût-ce dans le sanctuaire. Plusieurs d'entre eux, placés derrière des colonnes du temple l'observaient ce jour-là avec anxiété, attendant qu'il quittât l'autel pour se précipiter sur lui. Comme il tardait, le plus déterminé de ces hommes se glisse avec précaution et arrive jusqu'à l'inquisiteur sans en être vu. Le saisissant à la tête il l'oblige à la courber, et aussitôt il le frappe au cou de son poignard. L'arme pénètre, mais elle se brise dans la plaie. Alors le meurtrier étend l'inquisiteur sur le dos; du talon de ses bottes il lui brise la poitrine; puis il rejoint ses compagnons, et tous disparaissent.

L'impression que cet événement produisit sur les esprits ne répondit pas à l'attente des conjurés : tous les dévôts, excités par les inquisiteurs et par les moines, voulurent venger la mort d'Arbuès; il y eut des émeutes violentes dont les suites auraient été terribles si on n'eût contenu la multitude fanatique en lui promettant que les coupables mourraient dans les plus affreux tourments. En attendant, la mémoire de l'inquisiteur Arbuès fut honorée avec une sorte de solennité qui contribua beaucoup à le faire passer pour un saint, et à lui attirer un culte particulier dans les églises. Peu s'en fallut que ce dominicain fût reconnu pour patron de l'inquisition; mais on se contenta de travailler à préparer des miracles afin de le faire canoniser, ce qui

eut effectivement lieu en 1664, sous le pontificat d'Alexandre VII.

Fureurs des inquisiteurs. — Santa-Crux et son fils (1486).

Cependant les ordres les plus pressans avaient été donnés par le grand inquisiteur Torquemada, pour découvrir les auteurs et complices de ce crime de lèse-inquisition et pour les punir comme hérétiques. Un des conjurés ayant été saisi, avoua, dans les tortures, la part qu'il avait prise au meurtre d'Arbuès, et il fit connaître le plus grand nombre de ses complices.

Il serait difficile de dire le nombre des familles qui furent victimes de la vengeance des inquisiteurs, à propos de cet événement; peu de mois après, ils avaient déjà immolé plus de deux cents personnes, et comme le moindre indice était considéré par eux comme une preuve de complicité, un grand nombre de malheureux qu'on ne pouvait juger, moururent lentement au fond des cachots. Il suffisait d'avoir donné l'hospitalité à quelque fugitif pour être condamné tout au moins à la honte de figurer dans un auto-da-fé public, sous l'habit de *pénitencié*. Les inquisiteurs n'épargnant personne, il n'y eut point de famille dans les trois premiers ordres de la noblesse qui ne comptât quelqu'un de ses membres au nombre des condamnés, et don Jacques de Navarre, un des personnages les plus importants de ce temps, après avoir subi une longue détention, ne sortit des prisons de Saragosse que pour subir une pénitence publique comme convaincu d'avoir protégé la fuite de plusieurs conjurés.

Les principaux auteurs du meurtre d'Arbuès furent horriblement mutilés: on leur coupa les mains avant de les

pendre; leurs cadavres furent ensuite écartelés et leurs membres jetés sur la voie publique. Un d'eux se tua dans la prison la veille du jour fixé pour son supplice : mais son cadavre n'en fut pas moins traité comme ceux des autres condamnés. Les inquisiteurs avaient promis la vie à celui des conjurés qui avait dénoncé les autres : on le pendit néanmoins, et pour toute grâce on ne lui coupa les mains qu'après sa mort.

Parmi les accusés qui furent assez heureux pour se réfugier en France, il y avait un gentilhomme nommé Santa-Crux, qui mourut à Toulouse pendant qu'on le brûlait en effigie à Saragosse. Un de ses fils fut arrêté comme ayant favorisé son évasion : les inquisiteurs le condamnèrent à figurer dans un *auto-da-fé* public, et à se rendre ensuite à Toulouse pour demander aux dominicains de cette ville que le cadavre de son père fût exhumé et livré aux flammes. Il devait, en outre, revenir à Saragosse, et remettre aux inquisiteurs le procès-verbal de cette parricide exécution. La terreur que l'inquisition inspirait au fils de Santa-Crux fut telle, qu'il se soumit, sans se plaindre, aux ordres barbares qu'elle lui prescrivait, et il eut la lâcheté de remplir son exécrable pénitence dans toutes ses dispositions. Un pareil fait, dit l'écrivain auquel nous empruntons ces détails, doit suffire pour caractériser les inquisiteurs, et pour donner une idée du degré d'avilissement où ils avaient plongé les peuples.

Dans le même temps, les inquisiteurs de Tolède avaient fait arrêter une si grande quantité de prévenus, qu'il était impossible de poursuivre leur procès d'après les formes établies, à cause du manque de temps. Ils célébrèrent un *auto-da-fé* dit de réconciliation, dans lequel sept cent cinquante condamnés de l'un et l'autre sexe subirent une pé-

nitence publique, nu-pieds, en chemise, et un cierge à la main. Cinquante jours après il y eut un second *auto-da-fé* où figurèrent le même nombre de malheureux. Au bout de vingt-cinq jours, encore sept cent cinquante victimes furent traînées à la même cérémonie; et, avant la fin de l'année, il y eut une quatrième exécution dans laquelle vingt-sept condamnés, y compris deux prêtres, furent brûlés, et neuf cent-cinquante *réconciliés*, au moyen de diverses pénitences plus ou moins sévères. Ainsi, pendant le cours d'une seule année, l'inquisition de Tolède commença et termina trois mille trois cent vingt-sept procès, sans compter l'immense quantité de procédures commencées contre les prévenus dont les prisons regorgeaient.

Les inquisiteurs des autres provinces de la monarchie d'Espagne se conduisaient de la même manière que ceux de Saragosse et de Tolède, et l'on peut assurer, ajoute l'écrivain déjà cité, que l'inquisition fut plus désastreuse pour l'Espagne, pendant les premières années de son établissement, que ne l'auraient été plusieurs guerres ensemble. Son excessive rigueur fit émigrer plus de cent mille familles, et exporter plus de cent millons de francs au profit de la cour de Rome, qui continuait à vendre ses bulles d'absolution.

Le moment était favorable pour anéantir les Juifs; aussi les dévots d'Espagne, dont la haine aveugle pour les Israélites semblait s'être accrue depuis que l'inquisition les persécutait, n'épargnèrent rien pour rendre ces malheureux odieux au gouvernement. On les accusait non-seulement d'exciter à l'apostasie ceux de leurs anciens coreligionnaires qui s'étaient fait chrétiens; mais on leur imputait encore un grand nombre de sacriléges et de crimes, comme, par exémple, d'enlever des enfants chrétiens pour les sacrifier

le jour du Vendredi-Saint, dans l'intention d'insulter à la mort de Jésus-Christ; d'avoir outragé des hosties consacrées, et d'avoir conspiré contre la tranquillité de l'Etat.

On accusait en outre les médecins et les apothicaires juifs d'abuser de leur ministère pour donner la mort aux chrétiens qu'ils soignaient. Les preuves qu'on alléguait de tous ces crimes étaient absurdes; mais l'esprit de parti les admettait comme convaincantes, et il s'en servit pour provoquer l'expulsion de tous les Juifs du royaume.

Les Israélites sont en général des gens d'un esprit très-délié, qui savent parfaitement qu'au fond de toutes les questions il y a de l'argent, et voyant l'orage dont ils étaient menacés grossir à chaque instant, ils songèrent à le conjurer, au moyen de cette grande puissance reconnue et proclamée par leurs ancêtres, les adorateurs du veau d'or. A cette époque, Isabelle et Ferdinand travaillaient avec ardeur à se rendre maîtres de la Péninsule; ils assiégeaient Grenade, vaillamment défendue par les Maures; près de Grenade, Isabelle faisait bâtir la ville de Santa-Fé, afin de prouver aux infidèles qu'elle était bien résolue à s'emparer du pays. Faire la guerre et bâtir des villes, cela demande beaucoup d'argent : Ferdinand et sa digne compagne virent proptement leurs ressources s'épuiser. Les Juifs saisirent adroitement cette occasion de rentrer en grâce; ils offrirent trente mille ducats comme contribution volontaire pour concourir à la conquête de Grenade. Ferdinand prit d'abord l'argent, puis, se croyant lié, il se disposait à rendre un décret pour assurer la tranquillité des juifs, lorsque survint le grand inquisiteur Torquemada, qui avait voix délibérative dans le conseil. Ce moine fanatique et furibond fit observer à Ferdinand qu'il se disposait à conclure un marché de dupe, puisque, en sa

qualité de souverain, il pouvait non-seulement chasser les juifs de ses royaumes, mais encore leur défendre d'en rien emporter. Le conseil sourit au roi, il pensa que Torquemada était un habile homme, et, le 31 mars 1492, il promulgua un décret qui ne laissait aux Juifs d'autre alternative que la fuite ou le baptême. Des représentations furent inutilement adressées à Ferdinand et à Isabelle par un grand nombre de chrétiens dont ce barbare décret lésait les intérêts en chassant les Israélites avec lesquels ils étaient en relation d'affaires commerciales; Torquemada avait touché la fibre sensible : chasser les Juifs, réunir d'immenses richesses sans coup férir, et gagner le ciel par-dessus le marché ! Le décret fut maintenu.

Une grande quantité de ces malheureux proscrits consentirent à se laisser baptiser ; sans doute ils faisaient leurs réserves *in peto :* le système des restrictions mentales a été non pas inventé, mais seulement perfectionné par les jésuites. Ceux dont la conscience était moins complaisante, et c'était le plus grand nombre, se disposèrent à quitter le pays : près de cent mille passèrent en Portugal, le roi de ce pays voulant bien leur permettre de fouler la terre de son royaume, et de vivre là comme ils pourraient, moyennant deux écus d'or par chaque individu.

—Mais, dirent d'abord les fugitifs, pour se soustraire à la taxe, le roi d'Espagne nous a défendu, sous peine de mort, d'emporter de l'or et de l'argent.

— Mon cousin le roi d'Espagne est maître chez lui, comme je le suis chez moi, répondit le monarque portugais ; payez, ou partez.

Et ils payèrent, ce qui prouve que Ferdinand ne les avait pas fait fouiller avec beaucoup de soin ; à défaut de bien, il faut lui savoir gré du mal dont il s'est abstenu, le pou-

vant faire, car nous sentons que l'esprit, incessamment torturé par le récit de tant de choses abominables, a besoin de se reposer sur quelque tableau moins horrible. Malheureusement le repos ne sera pas long; force nous est de rentrer dans cette voie funèbre où tout effraie la raison et contriste le cœur.

Les Juifs payèrent donc; mais cette soumission ne leur valut qu'un assez court répit. Lorsque Juan II, le roi de Portugal, eut bien rempli ses coffres, il s'avisa de penser qu'il péchait contre la sainte Eglise, en donnant asile à ces mécréants assassins de Jésus-Christ; il déclara alors aux Israélites, ainsi allégés des richesses soustraites à la rapacité de Ferdinand, qu'il leur accordait dix mois pour opter entre l'exil et le baptême, et que tous ceux d'entre eux qui ne prendraient pas un de ces deux partis, subiraient un esclavage perpétuel.

Juan étant mort avant l'expiration du délai, don Manuel, son successeur, montra d'abord plus d'humanité et de tolérance; mais Isabelle et Ferdinand lui représentèrent qu'en agissant ainsi il ne faisait pas acte de bon voisinage, et que cette conduite pourrait bien leur donner, à eux souverains qui possédaient la Castille et l'Aragon, et qui venaient de faire la conquête de Grenade, la fantaisie de joindre à ces trois couronnes celle de Portugal. Sous l'influence de la peur que lui fit cette menace, Manuel renchérit encore sur la cruauté de son prédécesseur: non-seulement il réduisit à l'esclavage tous les juifs qui, ne pouvant quitter le royaume, refusaient de se faire baptiser; mais il ordonna que tous les enfants juifs, au-dessous de quatorze ans, fussent enlevés à leurs parents, soumis ou non, et qu'on les baptisât de vive force.

Rien ne saurait donner l'idée du désespoir que cette

ordonnance jeta parmi ces infortunés Israélites ; on vit des parents jeter leurs enfants à la mer, les précipiter dans des puits, les poignarder publiquement ou les étrangler pendant leur sommeil. Le roi, que les menaces de Ferdinand continuaient à effrayer, demeura inflexible. Il aggrava même l'affreuse position de ces malheureux en leur faisant défense de s'embarquer, de sorte qu'ils n'eurent plus que l'alternative du baptême ou de l'esclavage.

Ceux des juifs qui se retirèrent en France et en Italie, ne furent pas mieux traités; mais on ne saurait donner une juste idée de la barbarie et des souffrances atroces qu'eurent à endurer ceux qui s'étaient réfugiés en Afrique : les Maures savaient que la plupart de ces fugitifs avaient avalé des pierres précieuses en quittant l'Espagne, pour éluder le décret qui leur défendait d'emporter leurs richesses. Avides de butin, et impatients de contempler ces richesses si bien cachées, les Maures s'emparaient des Juifs, les rangeaient par centaines sur le sol, pieds et poings liés, puis ils leur ouvraient le ventre afin d'explorer les voies digestives.... Ces misérables pensaient, comme Vespasien, que l'or ni les diamans ne conservent l'odeur de l'ordure dont on les a tirés.

Une assez grande quantité d'Israélites avaient cru pouvoir demeurer cachés en Espagne, espérant que cette ardeur de persécution s'apaiserait, et que l'esprit de tolérance leur permettrait, dans un temps plus ou moins rapproché, de reprendre leurs travaux habituels; ceux-là, par malheur, n'avaient pas pensé à l'inquisition qui voulait avoir sa part de sang et d'or : le grand inquisiteur, Torquemada, les fit traquer comme des bêtes fauves, et Ferdinand ne manqua pas de s'associer aux cruautés du Saint-Office : ayant découvert à Malaga, après avoir en-

levé cette ville aux Maures, un certain nombre de Juifs, il ordonna que, sans autres formes de procès, on les mît à mort en leur traversant le corps en certains endroits avec des roseaux pointus, supplice inventé par les Maures, et qui était considéré comme le plus affreux qu'il fût possible d'imaginer.

Résumé des fureurs de Torquemada (1483 à 1498).

Ces persécutions firent perdre à l'Espagne près d'un million d'habitants. Mais le peuple est une sorte de bétail dont les despotes font si peu de cas! Cela ne coûte rien et multiplie prodigieusement.

Approuvé par le pape, secondé par Ferdinand et par Isabelle, Torquemada ne mit plus de bornes à ses fureurs. Son audace, dit Llorente, fut poussée jusqu'au point de mettre en jugement les évêques de Ségovie et de Calahorra, qui jouissaient tous deux de l'estime générale, et auxquels on ne pouvait rien reprocher, sinon qu'ils étaient fils de juifs baptisés, comme si ce n'était pas là l'origine des apôtres, du Christ lui-même, et des plus anciens et plus vertueux chrétiens!

Les deux prélats opposèrent à Torquemada les bulles apostoliques qui défendaient aux inquisiteurs de procéder contre les évêques. Torquemada n'en poursuivit pas moins l'instruction commencée. Alors les deux prélats se rendirent à Rome, et présentèrent leur défense au pape qui, pour les dédommager des persécutions qu'ils avaient éprouvées, nomma l'évêque de Ségovie à l'ambassade de Naples, et celui de Calahorra à celle de Venise.

On pourrait croire que l'implacable Torquemada se tint pour battu sur ce point; il n'en fut rien : il avait résolu

d'immoler ces deux victimes, il les lui fallait à tout prix. D'abord il eut l'air de les abandonner; mais en même temps il ourdissait contre eux de nouvelles trames au moyen desquelles il réussit à persuader à l'autorité pontificale que ces évêques étaient fauteurs d'hérésie : livrés à l'inquisition ils furent dégradés de leur dignité, on confisqua leurs biens, ce qui était toujours le point important, et on les condamna à un emprisonnement perpétuel. Mais la perpétuité, en pareil cas, était toujours fort courte, et les prisons, les geôliers du Saint-Office mettaient bon ordre à ce qu'un prisonnier ne coûtât pas trop cher : les deux évêques moururent après quelques mois de détention.

Un écrivain moderne résume ainsi les fureurs et les crimes de Torquemada : L'abus que Thomas Torquemada fit de ses immenses pouvoirs pendant les dix-huit années qui s'écoulèrent depuis sa nomination à l'emploi de grand inquisiteur général d'Espagne jusqu'au 16 septembre 1498, jour de sa mort, fut tel, qu'il a été impossible aux historiens de calculer exactement le nombre de ses victimes. Quelques-uns ont prétendu que Torquemada avait fait brûler et condamner à des peines infamantes plus de deux cent mille personnes de tout sexe; d'autres, basant leur dénombrement sur des inscriptions du temps et sur la foi d'anciens manuscrits, ont établi d'une manière beaucoup plus positive que les treize inquisitions de Séville, Cordoue, Jaën, Tolède, Cadix, Valladolid, Calahorra, Murcie, Cuença, Saragosse, Valence, Barcelone et Majorque, établies successivement depuis 1481 jusqu'en 1487, ont fait périr dans les flammes, pendant la domination de Torquemada, dix mille deux cent vingt personnes; brûler en effigie six mille huit cent soixante, et condamner à d'autres peines, avec

confiscation de leurs biens, quatre-vingt dix-sept mille trois cent soixante-onze. Mais il faut remarquer que, parmi les six mille huit cent soixante individus brûlés en effigie, quatre mille au moins avaient péri lentement dans les prisons du Saint-Office, et que les ossements de deux mille autres avaient été exhumés. Il y aurait donc un total de cent quatorze mille quatre cent une victimes des fureurs de cet abominable moine! Cela ne justifie que trop la haine universelle qui accompagna cet homme jusqu'au tombeau, et l'exécration à laquelle sa mémoire a été vouée.

Torquemada n'ignorait pas que, par suite des haines amassées contre lui, sa vie était sans cesse menacée; aussi prenait-il toutes sortes de précautions pour échapper au péril : dans ses voyages, il se faisait escorter par cinquante familiers de l'inquisition, à cheval, et par deux cents autres à pied. Sa route était éclairée comme celle d'un corps de troupe qui marche au milieu d'un pays ennemi. Il avait toujours sur sa table une défense de licorne à laquelle il attribuait la propriété de faire découvrir et de neutraliser les poisons.

L'horrible cruauté de cet homme avait fini par effrayer le pape lui-même, et trois fois Torquemada fut obligé d'envoyer un de ses collègues à Rome, avec mission de le défendre contre les accusations dont il était l'objet. Les choses furent poussées si loin que le pape, Alexandre VI, résolut de le dépouiller de la puissance dont il l'avait investi; mais retenu par certaines considérations, il se contenta d'expédier un bref, en date du 23 juin 1494, dans lequel il est dit que Torquemada, étant parvenu à un grand âge, et souffrant de différentes incommodités, le Saint-Siége avait jugé à propos de lui adjoindre quatre évêques, inqui-

siteurs généraux, qu'il investissait du droit de terminer, conjointement avec le grand inquisiteur, toutes les affaires relatives à la foi. Mais Torquemada parvint à éluder l'application de ces dispositions du bref; il mourut sans avoir, en réalité, rien perdu de sa puissance, et il légua son système à ses successeurs.

Torquemada, ajoute l'écrivain déjà cité, était arrivé à inspirer une si grande terreur à tous les Espagnols, que plusieurs gentilshommes illustres jugèrent prudent de se montrer dévoués au Saint-Office, afin de n'être pas rangés tôt ou tard dans la classe des suspects, et ils s'offrirent volontairement pour faire partie des familiers du Saint-Office. Cet exemple, joint aux prérogatives et aux immunités que Ferdinand accorda aux membres de cette espèce de congrégation, entraîna un grand nombre de personnes des classes inférieures. C'est ainsi que se recruta cette prétendue milice du Christ dont les légions s'accrurent bientôt d'une manière tellement monstrueuse, qu'il y eut des villes où les *familiers* privilégiés se trouvaient plus nombreux que ceux des habitants soumis aux charges municipales. Ces *familiers* faisaient les fonctions de gardes du corps du grand inquisiteur général et des inquisiteurs provinciaux. En se faisant recevoir dans cette confrérie, ils s'engageaient à poursuivre les hérétiques et les personnes suspectes d'hérésie; à fournir aux sergents et aux sbires du Saint-Office tous les secours dont ils pouvaient avoir besoin pour arrêter les accusés, et à faire tout ce que les inquisiteurs leur ordonneraient pour la punition des coupables.

Parmi les *familiers*, il y en avait dont le zèle allait jusqu'à leur faire faire le métier d'espion, de délateur et de provocateur, *pour l'amour de Dieu* : malheur à ceux qui comptaient des *familiers* parmi leurs ennemis! La liberté,

la vie d'un citoyen dépendaient d'un faux témoignage, et presque tous vivaient avec la perspective des cachots, des tortures et des bûchers.

Prisons du Saint-Office. Question (1483 à 1498).

L'inquisition ayant été instituée dans un but beaucoup plus politique que religieux, l'histoire des jugements prononcés par ce tribunal et des exécutions dont ils furent suivis rentre essentiellement dans le sujet que nous avons entrepris de traiter; mais, comme on vient de le voir, par ce qui concerne seulement le premier inquisiteur général Torquemada, le nombre de ces jugements et de ces condamnations est si considérable, qu'il faudrait écrire des volumes pour en faire seulement la nomenclature. Nous nous trouvons donc dans la nécessité de faire une sorte de résumé de toutes ces monstruosités, résumé d'autant plus satisfaisant d'ailleurs que nous en puisons les éléments dans l'ouvrage du savant évêque espagnol Llorente qui, en sa qualité de secrétaire du Saint-Office, a pu recueillir dans les archives de cette institution les documents à la fois les plus authentiques et les plus curieux, documents qui se retrouvent avec plus d'ordre et de méthode dans un abrégé du même ouvrage auquel nous avons déjà fait quelques emprunts. Voici donc, d'après ces autorités, quelles étaient les prisons de l'inquisition et les tortures qu'y subissaient les malheureux accusés.

Les cachots du Saint-Office étaient en général des cellules à demi-souterraines, de vingts pieds carrés environ, ne recevant de lumière que par une sorte de meurtrière percée au-dessus de la porte. De mauvaises nattes à demi-pourries occupaient la moitié de l'espace de ces réduits où l'on

entassait jusqu'à sept ou huit personnes, de sorte que ces malheureux lorsqu'ils étaient couchés sur leurs nattes n'avaient plus la faculté de se mouvoir, car une autre partie du cachot était occupée par les vases recélant l'eau et le pain destinés à la nourriture, et par d'autres vases ayant une toute autre destination et d'une dimension suffisante pour pouvoir n'être vidés que tous les huit jours. Qu'on juge d'après cela de la putridité de l'atmosphère dans laquelle respiraient ces captifs ! Beaucoup mouraient asphyxiés ; ceux que ces miasmes délétères ne tuaient pas étaient dévorés par la fièvre ; ils ressemblaient à des spectres.

Toute lecture était interdite dans ces lieux funèbres, le silence le plus rigoureux y devait être observé ; le prisonnier, quelque souffrance qu'il ressentît, ne devait pas faire entendre la moindre plainte. On punissait les contrevenants en leur mettant un bâillon, puis on les dépouillait de tous leurs vêtements et on les chassait par les corridors à grands coups de fouet, après quoi ils étaient réintégrés tout sanglants dans leur cachot. Ces peines disciplinaires étaient infligées à tous, sans distinction d'âge ni de sexe, de sorte que des femmes jeunes et vieilles, des jeunes filles nubiles ou non, dans une nudité complète, étaient en même temps fouettées par les geôliers-bourreaux. La vie des prisonniers était si affreuse enfin dans ces tombeaux anticipés, que le suicide mettait d'ordinaire un terme aux maux des moins courageux.

Mais quelque affreuses que fussent cette captivité et les peines disciplinaires presque impossibles à éviter, ce n'était que de petites misères en comparaison des souffrances réservées à ceux des prisonniers qui refusait de se reconnaître coupables, étaient mis à la question. Un souterrain,

situé à une grande profondeur au-dessous du sol, était le lieu où s'accomplissaient ces hideux mystères. Cette salle souterraine, voûtée, était éclairée simultanément par des lampes suspendues à la voûte, et des torches de résine placées sur des trépieds de fer, jetant une lumière fumeuse et rougeâtre, qui seule eût suffi pour contrister l'âme. On appelait cette pièce souterraine la chambre du tourment. Les murailles humides de ce lieu étaient en quelque sorte tapissées d'une foule d'instruments de supplice inconnus partout ailleurs. C'était là que les malheureux, tombés aux mains du Saint-Office, étaient livrés aux plus horribles tortures... Nous citons :

A peine le patient était-il arrivé devant les bourreaux, vêtus d'une longue robe de treillis noir, et la tête couverte d'un capuchon de même étoffe, percé aux endroits des yeux, du nez et de la bouche, que ceux-ci le saisissaient et le dépouillaient de tous ses vêtements. Alors les inquisiteurs, joignant l'hypocrisie à la cruauté, exhortaient la victime à confesser son crime; si elle persistait à nier, ils ordonnaient que la torture serait employée de la manière et pendant le temps qu'ils le jugeraient convenable, et ils protestaient qu'en cas de mort, de lésion ou de fracture de membres, le fait n'en devrait être imputé qu'à l'accusé dont l'endurcissement aurait nécessité cette rigueur.

La question s'appliquait de trois manières : par la corde, par l'eau et par le feu. Dans le premier cas, on liait les mains du patient sur son dos au moyen d'une corde dont l'une des extrémités était passée dans une poulie attachée à la voûte. Les bourreaux enlevaient ensuite l'accusé jusqu'à la hauteur de la poulie; après l'avoir laissé ainsi quelque temps suspendu, on lâchait la corde, afin que le malheureux torturé tombât tout-à-coup jusqu'à un demi-pied de

distance de terre. Cette terrible secousse, dans la position où étaient les bras, en disloquait nécessairement les jointures, brisant les muscles et les os en même temps que la corde qui serrait les poignets pénétrait dans les chairs. Cela se renouvelait plusieurs fois en une heure, et ne cessait que lorsque le médecin de l'inquisition déclarait que le torturé n'en pourrait supporter davantage sans mourir. Alors on renvoyait cette déplorable victime dans sa prison; on l'y laissait en proie à sa souffrance jusqu'au moment où l'on jugeait qu'il avait recouvré assez de forces pour supporter la question par l'eau.

L'application de cette seconde question se faisait ainsi : Les questionnaires étendaient la victime sur une espèce de chevalet de bois en forme de gouttière, ayant juste la capacité nécessaire pour recevoir le corps d'un homme, n'ayant d'autre fond qu'un bâton qui le traversait, et sur lequel, le corps, tombant en arrière, se courbait par l'effet du mécanisme du chevalet, et prenait une position telle que les pieds se trouvaient plus haut que la tête. Dans cette situation, la respiration devenait très pénible, et le patient éprouvait les plus vives douleurs par l'effet des cordes qui serraient ses membres, pénétraient dans les chairs et en faisaient jaillir le sang. Alors les bourreaux introduisaient dans la gorge de la victime un linge fin mouillé dont ils relevaient l'extrémité inférieure sur ses narines; on lui versait ensuite de l'eau dans la bouche et dans le nez, et on la laissait filtrer avec tant de lenteur qu'il ne fallait pas moins d'une heure pour en absorber une pinte. Cette eau néanmoins descendait sans interruption. Ainsi le patient ne pouvait respirer que d'une manière presque insensible, et en éprouvant des douleurs inouïes; aussi arrivait-il qu'après cette seconde épreuve

on retirait de la gorge de la victime le linge tout imprégné du sang des vaisseaux qui s'étaient brisés. Il faut ajoûter que de temps en temps, sur l'ordre des inquisiteurs, on tournait le garrot passé dans les liens qui retenaient les membres, de sorte que ces liens pénétraient jusqu'aux os des bras et des jambes.

Si l'accusé avait supporté sans faire d'aveux et sans mourir ces deux questions, il était bientôt soumis à la troisième. Dans ce cas, les bourreaux commençaient par attacher les mains et les jambes du patient de manière qu'il ne pût pas changer de position ; ils lui frottaient alors les pieds avec de l'huile, du lard et autres matières pénétrantes, puis ils les lui plaçaient devant un feu ardent, et si la victime ne faisait point d'aveux, ses jambes et ses pieds demeuraient exposés à l'action de ce feu dévorant jusqu'à ce que les chairs se crevassent et que les nerfs et les os parussent de toutes parts.

Presque tous les malheureux soumis successivement à ces effroyables tortures, y succombaient, de sorte qu'on n'en avait presque plus à exécuter. Le conseil suprême en fut très alarmé, les auto-da-fé étant un spectacle trop intéressant que l'on consentit à s'en passer. En conséquence, ce conseil fit défense aux inquisiteurs d'appliquer plus d'une fois la torture à un accusé. Mais, d'un autre côté, la torture était devenue pour ces moines une récréation dont ils ne pouvaient plus se passer. Les bons pères trouvèrent un biais : ils torturèrent une première fois comme auparavant ; mais au lieu de déclarer ensuite la séance terminée, ils la suspendirent seulement, ce qui sous-entendait le droit de la continuer.

Au reste les souffrances que la question faisait endurer aux accusés, étaient telles, que presque tous, coupables ou

non, avouaient tout ce qu'on voulait, la mort, même par le feu, leur paraissait préférable aux maux que devait leur faire endurer la cruauté raffinée des inquisiteurs.

Les condamnés, en général: ceux qui, coupables ou non, avaient avoué pour éviter la question, et c'était le plus grand nombre ; ceux qui avaient résisté à toutes les tortures, et ils étaient rares, figuraient dans une exécution publique nommée *auto-da-fé...* Nous citons toujours l'évêque Llorente et son abréviateur.

Auto-da-fé (1483 à 1498).

Il y avait deux sortes *d'auto-da-fé* : les généraux et les particuliers. Ces derniers avaient lieu plusieurs fois par année, à des époques fixes, telles que l'avant-dernier vendredi de carême et autres jours déterminés par les inquisiteurs. Le nombre des victimes qui figuraient dans ces exécutions partielles était toujours moindre que celui des malheureux qu'on destinait pour les exécutions générales.

Ces exécutions générales avaient lieu plus rarement ; on réservait ce spectacle pour les grandes occasions. C'était avec des *auto-da-fé* généraux que l'inquisition fêtait les rois catholiques. Tous les condamnés, dont plusieurs gémissaient dans les prisons depuis longues années, en étaient tirés alors, *morts ou vifs*, pour figurer dans cette cérémonie de cannibales.

Un mois avant le jour fixé pour *l'auto-da-fé* général, les membres de l'inquisition, précédés de leur bannière, se rendaient en cavalcade, du palais du Saint-Office à la grande place, pour y annoncer aux habitants qu'à un mois de là, à pareil jour, il y aurait une exécution générale des personnes condamnées par l'inquisition. Cette cavalcade

faisait ensuite le tour de la ville au son des trompettes et des timbales. Dès cet instant, on s'occupait des préparatifs nécessaires pour rendre la cérémonie aussi solennelle que magnifique. A cet effet, on dressait sur la grande place un théâtre de cinquante pieds de long, élevé jusqu'à la hauteur du balcon où le roi devait paraître, lorsque la ville où devait avoir lieu *l'auto-da-fé* était une résidence royale. A l'extrémité et sur toute la largeur de ce théâtre s'élevait, à la droite du balcon du roi ou de son représentant, un amphithéâtre de vingt-cinq à trente degrés, destiné pour le conseil de la *Suprême* et autres autorités. Au-dessus de ces degrés, on voyait, sous un dais, le fauteuil du grand inquisiteur, qui se trouvait beaucoup plus élevé que le balcon du roi. A la gauche du théâtre et du balcon, on dressait un second amphithéâtre où les condamnés devaient être placés. Au milieu du grand théâtre, il y en avait un autre fort petit, qui soutenait deux espèces de cages en bois, ouvertes par le haut, dans lesquelles on plaçait les condamnés pendant la lecture de leur sentence. En face de ces cages se trouvaient deux chaires, une pour le *relateur*, ou lecteur des jugements, l'autre pour le prédicateur; et enfin on dressait un autel près de la place des conseillers.

Un mois après la publication de *l'auto-da-fé* la cérémonie commençait par une procession composée de charbonniers, de dominicains et de familiers, qui partait de l'église et se rendait sur la grande place; elle s'en retournait après avoir planté près de l'autel une croix verte, entourée d'un crêpe noir, et l'étendard de l'inquisition. Les dominicains seuls restaient sur le théâtre, et passaient une partie de la nuit en prière.

A sept heures du matin, le roi, la reine et toute la cour

paraissaient sur les balcons. A huit heures, la procession sortait du palais de l'inquisition et se rendait sur la place, les charbonniers marchant toujours en tête, privilége qui leur était accordé en considération de ce qu'ils fournissaient le bois nécessaire pour brûler les hérétiques; puis venaient successivement les grands d'Espagne, les familiers de l'inquisition, et enfin tous les condamnés. Ceux de ces derniers qui n'avaient à subir que de légères pénitences, marchaient les premiers, la tête et les pieds nus, revêtus d'un *san-benito* de toile, avec une grande croix jaune sur la poitrine et une autre sur le dos. Après cette classe marchait celle des condamnés au fouet, aux galères et à l'emprisonnement. Venaient ensuite ceux qui, ayant évité le feu, en avouant après leur jugement, devaient être étranglés seulement. Ils portaient un *san-benito* sur lequel étaient peints des diables lançant des flammes, et ils étaient coiffés d'un énorme bonnet de carton peint de la même manière.

Les *obstinés*, les relaps et tous ceux qui devaient être brûlés vifs marchaient les derniers, vêtus comme les précédents. Ceux dont on avait à craindre quelques plaintes ou révélations étaient bâillonnés, et en général tous ceux qui devaient mourir marchaient chacun entre deux familiers et deux religieux. Chaque condamné à quelque classe qu'il appartînt, tenait à la main un cierge de cire jaune.

Après les victimes vivantes, on portait les statues en carton des condamnés au feu, morts avant *l'auto-da-fé ;* leurs ossements étaient aussi portés dans des coffres.

Une grande cavalcade, composée des conseillers de la *Suprême*, des inquisiteurs et du clergé, fermait la marche. Le grand inquisiteur venait le dernier, vêtu d'un habit violet, et escorté par ses gardes-du-corps.

Dès que la procession était arrivée sur la place, et que chacun était assis, un prêtre commençait la messe. Lorsqu'il en était à l'Évangile, le grand inquisiteur descendait de son fauteuil, et après s'être fait revêtir d'une chape et d'une mitre, il s'approchait du balcon où était le prince, pour lui faire prêter le serment par lequel les rois d'Espagne s'obligeaient à protéger la foi catholique, à extirper les hérésies, et à appuyer de toute leur autorité les procédures de l'inquisition. Le roi, debout, tête nue, jurait et le même serment était répété par toute l'assemblée.

Un dominicain montait ensuite dans la chaire, et faisait contre les hérésies un sermon rempli des louanges de l'inquisition. Dès que le sermon était fini, le *relateur* du Saint-Office commençait à lire les sentences; chaque condamné entendait la sienne à genoux dans la cage, et retournait ensuite à sa place.

A la fin de cette lecture, le grand inquisiteur quittait son siége et prononçait l'absolution de ceux qui étaient *reconciliés;* quant aux malheureux condamnés à mourir, ils étaient livrés au bras séculier, placés sur des ânes et conduits à la place nommée Quemadero, où se trouvaient dressés autant de bûchers qu'il y avait de victimes. On commençait par les statues et les os des morts qu'on brûlait; ensuite on attachait successivement tous les condamnés aux poteaux élevés au milieu de chaque bûcher, et l'on mettait le feu à tous. La seule grâce que l'on faisait au dernier moment à ces malheureux, était de leur demander s'ils voulaient mourir en bons chrétiens, et s'ils repondaient affirmativement, on les étranglait avant que le feu les eût atteints.

Les condamnés à la prison perpétuelle, aux galères ou au fouet, étaient ramenés dans les prisons du Saint-

Office, d'où ils sortaient pour être conduits à leur destination.

Telles étaient, dit l'abréviateur de Llorente, les formalités et les cérémonies employées dans ces barbares exécutions, que l'on osait appeler *actes de foi*, auxquelles le roi et la cour assistaient comme à une grande fête. L'Espagne leur doit la perte de la moitié de sa population, et la honte de les avoir froidement supportées pendant plusieurs siècles.

Condamnation et exécution des sorciers de Logrono.

Afin de donner, pour n'y plus revenir, une idée de la monstruosité des procédures suivies par les inquisiteurs, de l'ignorance, du fanatisme de ces hommes de sang, et de la valeur des aveux qu'ils arrachaient à leurs victimes par les affreuses tortures de la question, nous rapporterons le procès des sorciers de Logrono. Ces prétendus sorciers étaient tous des bourgs de Zugarramarudi et de Vera, dans la vallée de Bastan, en Navarre. Accusés d'entretenir un horrible commerce avec le diable, ces malheureux furent arrêtés au nombre de vingt-neuf, et enfermés dans les prisons du Saint-Office à Logrono. Tous ayant été soumis à la première question, soutinrent qu'ils étaient innocents du crime qu'on leur imputait, et jurèrent leurs grands dieux qu'ils ne connaissaient pas le diable, qu'ils ne l'avaient jamais vu, et ne lui avaient jamais parlé. Mais, affaiblis par les souffrances, dix-neuf d'entre eux, au moment d'être soumis à la deuxième épreuve, s'avouèrent coupables et repentants. Cela ne suffisait pas aux inquisiteurs, il leur fallait les détails du prétendu crime. Alors ces infortunés se jetèrent dans les divagations les plus

misérables, entassèrent l'une sur l'autre les absurdités les plus monstrueuses. Cela donnait beau jeu aux inquisiteurs qui, sous le prétexte de mettre de l'ordre et de la clarté dans ces confessions, en firent une sorte d'analyse ainsi conçue :

« Confessent lesdits accusés que leurs assemblées diaboliques avaient lieu dans un endroit appelé le *Pré-du-Bouc*. C'est là que le diable se présentait à eux sous la figure d'un gros bouc. Les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine étaient les jours marqués pour les assemblées, outre les grandes fêtes de l'Eglise, comme Pâques, la Pentecôte, Noël, etc. Dans chaque séance, et surtout lorsqu'il y a quelque réception à faire, le diable prend la figure d'un homme triste, colère, noir et laid. Il est assis sur un siége élevé, tantôt doré, tantôt noir. Il porte une couronne de petites cornes ; deux autres grandes cornes sont sur le derrière de la tête, et une troisième au milieu front, laquelle est lumineuse et suffit pour éclairer l'assemblée, la lumière qu'elle projette étant moins grande que celle du soleil, et plus vive que celle de la lune. Ses yeux sont ronds, grands, ardents, effrayants ; il a la barbe d'un bouc, et toute la partie inférieure de son corps ressemble à celle de cet animal. Ses pieds et ses mains sont cependant semblables à ceux d'un homme, si ce n'est que les doigts en sont égaux et terminés par des ongles d'une longueur demesurée et recourbés comme les serres d'un oiseau de proie. Sa voix est comme celle de l'âne, rauque et retentissante ; ses paroles sont mal articulées, sur un ton impérieux et menaçant.

« A l'ouverture de l'assemblée, tout le monde se prosterne et adore le démon, en l'appelant son maître et son Dieu ; puis chacun lui baise la main et le pied gauche,

et..... (Il n'y a que des inquisiteurs capables d'écrire en toutes lettres, les mots que nous remplaçons par ces points.)

« La séance commence à neuf heures du soir et finit ordinairement à minuit ; dans tous les cas, elle ne peut être prolongée au-delà du chant du coq. A la cérémonie du baisse-main, etc., en succède une autre qui est une imitation diabolique de la messe, où les diables subalternes dressent l'autel, et servent leur chef comme les enfants de chœur servent la messe des chrétiens. Le diable interrompt la cérémonie pour exhorter les assistants à ne jamais retourner au christianisme, et il leur promet un paradis bien préférable à celui promis aux chrétiens.

« Lorsque la messe est finie, le diable s'unit charnellement (nous copions littéralement) avec tous les hommes et toutes les femmes ; tous sont ensuite obligés de l'imiter, et ce commerce finit par le mélange des deux sexes, sans distinction de mariage ni de parenté. Les prosélytes du démon tiennent à honneur d'être appelés les premiers aux œuvres qui se font, et c'est le privilége du roi des sorciers de choisir ses élus, comme c'est celui de la *reine* d'appeler les femmes qu'elle préfère.

« Satan renvoie tout son monde après la cérémonie, en ordonnant à chacun de faire autant de mal qu'il le pourra aux chrétiens et à tous les fruits de la terre, et il leur recommande de ne pas hésiter pour cela, à se changer en chien, en loup, en renard, en serpent, en oiseau de proie, selon le besoin ; comme aussi d'employer, pour réussir, des poudres et des liqueurs empoisonnées qui se préparent avec l'eau du crapeau, que tout sorcier, mâle ou femelle, porte avec lui, ce crapeau n'étant autre chose que le diable lui-même qui se multiplie à l'infini.

« C'est dans cette assemblée qu'a lieu la réception des postulants au titre de sorcier : le candidat renonce au culte de Dieu, et promet au diable obéissance et fidélité jusqu'à la mort. Satan marque l'initié avec les ongles de la main gauche, et il lui imprime la figure d'un très-petit crapaud sur la prunelle de l'œil gauche, sans lui causer la moindre douleur. C'est cette figure de crapaud qui sert à tous les sorciers de signe de reconnaissance, et elle n'est visible que pour eux seuls. On donne ensuite au récipiendaire un petit crapaud élégamment habillé, qui ne doit jamais le quitter, et qui a la propriété de rendre son nouveau maître invisible, de le transporter en un instant à des distances immenses, et de le métamorphoser en toutes sortes d'animaux.

« Avant de se rendre à l'assemblée, les sorciers ont l'attention de s'oindre le corps avec une liqueur qui a été vomie par le crapaud, et qui s'obtient en le frappant à coups de petites verges, jusqu'à ce que le diable, caché sous l'enveloppe de l'animal, dise : assez. Ce n'est qu'après s'être frotté de cette liqueur, que le sorcier peut s'envoler ; mais ses courses ne peuvent avoir lieu que pendant la nuit ; dès que le coq chante, il se retrouve dans son état naturel.

« Le diable donne aussi aux sorciers des recettes pour composer des poisons avec des reptiles, des insectes, des cervelles d'hommes et les sucs de diverses plantes. Si un sorcier est trop de temps sans user de tous ces moyens pour faire du mal aux chrétiens, le diable le fait fustiger en pleine assemblée. »

Telles sont les dégoûtantes monstruosités que confessaient les malheureux accusés dont les tourments de la question troublaient la raison ; tel est le résumé des con-

fessions de dix-neuf des prétendus sorciers emprisonnés à Logrono. Les dix autres subirent la deuxième question sans rien avouer ; mais les apprêts de la troisième furent suffisants pour leur faire dire tout ce qu'on voulut. Il faut bien que nous nous résignions à écrire ces ordures, puisque c'est de l'histoire, et que la publicité la plus étendue de ces faits est la plus sûre garantie contre le retour des excès du fanatisme et de la superstition. (Nous copions) :

« Une femme, nommée Marie de Zaraya, faisant partie de ces dix malheureux qui avaient eu les pieds brûlés et les membres disloqués, déclara qu'elle avait fait beaucoup de mal à un grand nombre de personnes qu'elle nomma, en leur faisant éprouver par enchantement de vives douleurs, et en leur donnant de longues maladies ; qu'elle était visitée toutes les nuits par le diable qui, pendant plusieurs années, lui avait tenu lieu de mari, et qu'elle s'était souvent moquée d'un prêtre qui aimait à chasser le lièvre, en prenant la figure de cet animal, et en fatiguant le chasseur par les longues courses qu'elle lui faisait faire.

« Un autre, Michel Goiburu, avoua qu'il était le roi des sorciers ; il dit qu'il était tombé très-fréquemment dans le péché le plus familier du diable, tantôt comme passif avec lui, tantôt d'une manière active avec d'autres sorciers ; qu'il avait plusieurs fois profané des églises en arrachant les morts de leurs tombeaux, pour faire offrande au diable d'os humains et de cervelles. Il déclara qu'il s'était plusieurs fois réuni au démon pour jeter un sort sur des champs ou sur des hommes, et qu'en sa qualité de roi des sorciers, il portait le bénitier rempli de bave de crapaud, dont le diable se servait pour faire ses opérations. Enfin, il dit qu'il avait fait mourir un grand nombre d'enfants

en leur suçant le sang par .... (Il est impossible d'écrire la fin de cette confession, le cœur se soulève et la plume nous échappe.)

« Juan Goiburu, frère du précédent, déclara que c'était lui qui faisait danser les sorciers au son du tambourin dans les assemblées présidées par le diable, et il dit que dans un repas donné par lui à ces sorciers, il leur avait fait manger les ossements de son propre fils, etc.

« La fille de Juan Goiburu avoua qu'elle avait été la maîtresse du diable, qui, dans les commencements, lui avait fait éprouver de grandes douleurs; elle déclara que, comme son oncle le roi des sorciers, elle avait fait mourir beaucoup d'enfants, et par le même procédé.

« Le cousin du roi des sorciers déclara que c'était lui qui jouait de la flûte pendant que le diable abusait des hommes et des femmes, etc., etc., etc. »

Evidemment ces aveux n'avaient été obtenus par les inquisiteurs que sur des questions posées, ou bien les atroces douleurs qu'avaient endurées ces malheureux, leur avaient donné des vertiges, le délire. Mais cela importait peu à ces moines féroces; l'important pour eux était d'avoir un bel *auto-da-fé*. Les sorciers, malgré leurs aveux, furent condamnés au feu; seulement, comme ils déclarèrent se repentir de leurs prétendus crimes, on leur fit la grâce de les étrangler avant de les brûler sur la grande place de Logrono.

Nous nous abstiendrons de toute réflexion, car rien, nous en sommes convaincu, ne saurait ajouter à l'indignation que le récit de ces faits doit jeter dans tous les cœurs honnêtes.



Ch. Geoffroy del. et sc.

FERNANDO DE TALAVERA

MÉTROPOLITAIN DE GRENADE AU MILIEU DES INSURGÉS MAHOMÉTANS

Persécution contre les Mahométans (1499).

Nous avons vu que l'établissement de l'inquisition avait amené le banissement des Juifs. Cette mesure, quelque désastreuse qu'elle fût, avait rempli les coffres de Ferdinand, et c'est toujours là le grand résultat auquel aspirent les despotes. La prise de Grenade donna à Ferdinand et à Isabelle l'espoir de grossir facilement leurs trésors. Le procédé était simple; il s'agissait tout simplement de traiter les mahométans comme on avait traité les juifs. Mais aux premiers symptômes de persécution, les enfants de Mahomet crièrent à la trahison; ils rappelèrent avec énergie que la tolérance de leur religion était solennellement garantie par plusieurs articles de la capitulation; en même temps ils se réunirent et se montrèrent disposés à la résistance; or, cette résistance pouvant être soutenue par des secours demandés en Afrique, il en résultait une nouvelle guerre dont le succès pouvait paraître douteux. Ferdinand et Isabelle, touchés de ces considérations, ne renoncèrent pourtant pas à leur projet; mais ils en ajournèrent l'exécution. Ce ne fut qu'en 1499 que Ferdinand se sentit assez fort pour frapper ce grand coup.

Le roi assembla donc ses conseillers, auxquels il adjoignit plusieurs évêques et archevêques pour délibérer sur les moyens les plus propres à atteindre le but qu'il se proposait. On discuta longtemps, car la peur avait ses représentants dans le conseil. Après plusieurs séances orageuses, on décida que la fin et les moyens seraient laissés à deux éminents prélats, Francisco Ximenès Cisneros, archevêque de Tolède, et Fernando de Talavera, métropolitain de Grenade.

Quoique animés d'un zèle égal pour la conversion des infidèles, les caractères de ces deux prélats étaient bien différents : le premier était rigide, inflexible ; l'autre, bien que doué d'un grand courage, était doux et conciliant. Fernando commença par attirer les prêtres mahométans dans des conférences où il ne permettait pas que la discussion dégénérât jamais en dispute, et, soit par conviction, soit par intérêt, soit par crainte, en leur faisant envisager les maux qui pourraient résulter d'une plus longue résistance aux volontés du roi, il parvint à déterminer une grande partie de ces hommes, non-seulement à se faire baptiser, mais encore à devenir les instruments de la conversion de leurs frères. Leur exemple entraîna plusieurs milliers de mahométans; mais cette soumission ne faisait pas les affaires du roi, au moins comme il l'avait entendu. Le fougueux cardinal Cisneros en agissait tout autrement ; c'était par la violence qu'il prétendait convertir, et les rigueurs dont il usait devinrent bientôt tellement intolérables, que tous les habitants du quartier de l'Albacyin, un des plus considérables de Grenade, coururent aux armes et firent main basse sur les agents du cardinal. Fernando, malgré la sagesse de sa conduite, fut considéré par les révoltés comme un ennemi implacable; ces hommes, exaspérés par les violences et l'injustice, confondaient dans leur haine, deux hommes dont les actes étaient entièrement différents, et l'hôtel de Fernando étant le plus voisin du centre de l'insurrection, fut le premier assailli. Le métropolitain parut au balcon; il essaya de haranguer la multitude furieuse qui se ruait sur les portes et tentait de les briser; mais sa voix, couverte par les cris, les clameurs de toute sorte, ne put dominer le bruit de la tempête populaire. Pourtant il fit un dernier effort, et il s'écria d'une voix tonnante :

— Puisque la raison est impuissante, je repousserai la force par la force.

Il rassembla ses serviteurs, se mit à leur tête, et se présentant successivement sur les points les plus menacés, il parvint à en chasser les assaillants. On l'engagea vivement alors à profiter de ce moment pour se refugier dans la forteresse de l'Alhambra, qui était réputée imprénable.

—Non, répondit avec calme le métropolitain, je ne quitterai point ma maison. Egarés aujourd'hui, ces hommes auxquels je n'ai fait que du bien, regretteront demain de s'être montrés si injustes.

Et il resta; mais ses prévisions ne se réalisèrent pas: le lendemain son hôtel fut assiégé de nouveau, et pendant plusieurs jours les attaques furent incessantes.

— Si ces gens là ne m'entendent pas, dit alors le courageux métropolitain, cela vient certainement de ce que je me trouve trop loin d'eux; je vais aller les trouver.

Il ordonna à un chapelain de prendre une des grandes croix servant à la célébration des offices, et de marcher devant lui; puis il fit ouvrir toutes les portes et il sortit. L'insurrection était alors dans toute sa violence; les mahométants avaient poussé la fureur jusqu'à égorger les parlementaires qu'on leur avait envoyés. A la vue de ce prêtre si calme, s'avançant sans armes, sans escorte, une révolution subite s'opéra dans les esprits : la foule se presse autour du métropolitain, mais c'est pour baiser avec respect ses vêtements. Ses exhortations sont entendues; les insurgés jettent leurs armes et implorent un pardon que le saint homme n'hésite pas à leur promettre au nom du roi.

Cette soumission fut suivie d'un grand nombre de conversions, ce qui n'empêcha pas le roi de tirer de cette af-

faire un assez grand parti sous le rapport des finances : le quartier de l'Albacyn fut imposé extraordinairement, et le pardon promis par le métropolitain ne fut accordé qu'à beaux deniers comptant. Et puis les choses n'en devaient pas rester là : l'insurrection de Grenade avait eu du retentissement dans les villes occupées presque exclusivement par les mahométans ; bien que soumises à Ferdinand, presque toutes ces populations se révoltèrent. Le roi, en personne, marcha contre elles à la tête de toutes ses forces ; un nombre immense de ces malheureux furent massacrés ; les villes et les villages furent pillés, les biens de tous ceux qui avaient pris les armes furent confisqués, et des prêtres qui accompagnaient les soldats, baptisaient par centaines ceux des insurgés qui échappaient aux massacres de chaque jour. « Le temps manquait, dit un chroniqueur, pour prêcher et catéchiser ; l'eau sainte était incontinent répandue sur des centaines de têtes, les mêmes prières servant pour tous. »

Et pendant que Ferdinand et Isabelle se souillaient de tous ces actes de violence et de cruauté, un homme de génie songeait à conquérir pour eux tout un monde.

Christophe Colomb (1492).

Christophe Colomb, fils d'un cardeur de laine d'une bourgade des environs de Gênes, pauvre, seul, sans autre guide que sa pensée, sans autre appui que sa persévérance et sa conviction, fut, comme le dit son fils, l'élu de Dieu pour accomplir ses impénétrables desseins. Christophe s'était fait marin, et il avait de bonne heure parcouru toutes les mers connues. Puis il avait étudié la cosmographie, et il avait vu que nul ne savait ce qui existait au-delà des cô-

tes occidentales d'Espagne et d'Afrique. Alors il avait interrogé tous les cosmographes et philosophes anciens, tous les voyageurs modernes ; il avait lu dans un traité que la terre est ronde, et que deux voyageurs partant du même point, en sens opposé, se rencontreraient inévitablement à la jonction des deux demi-circonférences; que l'extrémité du continent asiatique, encore inconnue, s'étendait fort loin, et qu'elle n'était séparée de l'Espagne que par une étendue de mer indéterminée. Sur ces assertions si vagues et si douteuses, son génie s'enflamme, sa conviction se forme, et sa résolution est prise : il ira aux Indes, c'est-à-dire, en Asie, par l'Occident. Mille obstacles se présentent et se renouvellent sous toutes les faces; l'ignorance, la jalousie, s'unissent contre lui. Rien ne le décourage : pendant huit années entières il sollicite en Portugal, en Espagne, en Angleterre, un navire et quelques hommes, en échange desquels il promet un monde, des mines d'or, des cargaisons d'épices et de pierres précieuses. On le traite de fou; mais il persiste, n'ayant que sa conviction à opposer aux doutes méprisants qui l'accueillent. Sa patience et sa fermeté triomphent enfin : en 1492, Isabelle et Ferdinand lui accordent trois navires pour tenter ses découvertes, et le 3 août de la même année, il sort du port de Palos, et confie sa voile et ses destins aux brises d'occident.

Colomb n'avait pas encore subi ses plus rudes épreuves : il allait par les mers inconnues avec une sécurité, une foi au succès que rien ne devait ébranler; mais ses compagnons, épouvantés de l'espace immense qu'ils laissaient derrière eux, n'envisageaient qu'avec terreur le sort qui leur était réservé si la terre promise ne leur apparaissait bientôt. Dix fois ils voulurent revenir sur leurs pas, et

leur insubordination, leurs menaces, devenaient de jour en jour plus violentes, lorsque enfin, le 12 octobre 1492, ils virent la terre et mouillèrent à l'île de Guanahani, que Colomb nomma San-Salvador. Après cette île, Colomb en découvrit successivement plusieurs groupes de plus petites, puis enfin Cuba et Saint-Domingue, d'où il revint en Espagne annoncer le succès de son voyage. Il rapportait une grande quantité d'or, des épices, des fruits inconnus, et la certitude de recueillir facilement désormais des richesses immenses dans ce nouveau monde, qui faisait d'Isabelle et de Ferdinand les plus puissants souverains qui eussent jamais ceint une couronne; aussi fut-il accueilli avec de grandes démonstrations de joie; on l'accabla de titres et d'honneurs.

Colomb fit successivement quatre voyages, qui tous eurent des résultats aussi importants et aussi heureux que le premier. Mais dès lors ces souverains, qu'il avait fait si puissants, n'avaient plus besoin de lui, et ils commencèrent à penser qu'ils s'étaient montrés trop généreux envers un homme de rien ; sa gloire devint importune à ceux-là que son génie avait dotés d'un monde. On lui reprocha d'être ambitieux; on prétendit qu'il avait, par quelques actes, porté atteinte à la puissance royale. Les titres, les honneurs qu'on lui avait prodigués lui furent ôtés. On l'emprisonna, on le chargea de chaînes, et peu s'en fallut, que sur des griefs imaginaires, il fût condamné au dernier supplice. Les rois, a-t-on-dit, sont d'illustres ingrats; le mot est trop poli pour être juste. La Fontaine est bien plus près de la vérité lorsqu'il fait dire par le loup à la cigogne :

Et n'est-ce pas déjà beaucoup
D'avoir de mon gosier retiré votre cou ?

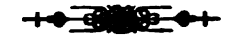
Et pourtant, nous l'avons dit au commencement de cette période, le règne de Ferdinand et Isabelle fut un des plus glorieux de l'Espagne. Il est vrai qu'ils firent de la Péninsule un tout homogène en réunissant les royaumes de Castille, d'Aragon, de Grenade, de Léon; mais en cela ils consultèrent leur intérêt et non celui des peuples, et quand il en serait autrement, serait-ce une compensation suffisante à tant d'injustice et de cruautés?

En 1505 Isabelle meurt, et laisse pour héritière de la Castille, Jeanne la *Folle*, mariée à l'archiduc Philippe. L'aliénation mentale de cette princesse était imputée à l'excès de son amour pour son mari qui la détestait, disent les historiens, et dont la légèreté et le subit abandon l'abreuvèrent de tous les tourments d'un amour malheureux; mais voulant prévenir les malheurs qui pouvaient résulter de l'état de Jeanne, Isabelle, par son testament, confiait le gouvernement aux soins de son époux jusqu'à la majorité de Charles, depuis Charles Quint, fils de Philippe et de Jeanne, et substitué à cette dernière à cause de son incapacité.

Ces précautions n'étaient pas de nature à plaire aux grands qui n'espéraient ressaisir leur puissance qu'à la faveur des troubles; aussi mirent-ils tout en œuvre pour faire naître la mésintelligence entre Ferdinand et l'archiduc Philippe, mari de Jeanne la *Folle*. Ils y réussirent; mais bientôt Philippe mourut. Sa perte acheva d'égarer la raison de sa malheureuse épouse qui n'avait cessé de l'adorer. Elle vint à Valladolid chercher son mari mort, et promena nuit et jour ses funérailles jusqu'à Madrid. Marchant à côté du cercueil, elle ne souffrait pas qu'aucune autre femme en approchât. Il faut convenir, dit un historien, que la monarchie héréditaire rend quelquefois la situation

d'un peuple bien singulière ; ainsi voilà, pour souverain de la fière Castille, une femme folle assise sur un cercueil.

La mort de ce prince remit tout en question ; cependant il fallait gouverner en attendant que Charles Quint eût vingt ans. De nouveaux troubles éclatèrent ; Ferdinand parvint à les apaiser ; mais ce prince étant mort en 1517, le peuple, à son tour, las de ces tourmentes incessantes, commença à penser qu'il était quelque chose dans l'État. Ici commence pour l'Espagne une ère nouvelle dont nous rapporterons les sanglants épisodes dans notre troisième période.



TROISIÈME PÉRIODE.

(1516 à 1700).

Épisode de la peste de Valence. — Conjuration contre les Flamands. — Conspiration des bourgeois de Ségovie contre l'autorité royale. — Troubles à Zamora et à Burgos. — Une reine folle. — Massacre à Valence. — Dona Maria Pacheco. — Horrible cruauté de Philippe II. — Supplice de trois jeunes femmes à Séville. — Mort de Juana Bohorgues. — Philippe II et don Carlos. — Condamnation et mort de Juan Nuça. — Insurrection des Catalans. — Calderon.

Un épisode de la peste de Valence (1519).

CHARLES QUINT est sur le le trône d'Espagne, et à son titre de roi se joint bientôt celui d'empereur d'Allemagne. Partout, il est vrai, il avait trouvé les coffres vides; mais il ne manquait pas d'expédients pour les remplir : il vendit des charges, des dignités, de la noblesse à ceux qui n'avaient que des écus, et il fit de la justice métier et marchandise. En définitive et comme toujours, cela retombait sur le peuple qui ne tarda pas à murmurer assez haut pour être entendu. Une ligue se forme entre les habitants des principales villes ; dès

députés sont envoyés au roi qui les reçoit parfaitement, leur fait les plus belles promesses, et continue, comme devant, à garnir son trésor.

Valence, une des villes qui avaient le plus à se plaindre des moyens employés pour rétablir les finances royales, eut le malheur d'être, dans le, même temps accablée d'un fléau terrible : la peste y éclata avec fureur. Les nobles prennent la fuite; le peuple remplit les églises, et les prêtres, comme toujours, songent à mettre l'événement à profit : les offrandes abondent, les legs pleuvent sur les monastères. Au bout de quelque temps le fléau se fait sentir avec moins de violence, et la générosité des fidèles diminue à proportion. Pour réchauffer cette charité attiédie, un franciscain monte en chaire le jour de la fête de sainte Madelaine, et dans un sermon furibond, il déclare que Valence doit avoir le sort de Sodôme, attendu qu'elle en a les vices. Il dit que tant que ceux qui se sont souillés d'un si grand crime n'auront pas été punis, la colère de Dieu ne s'apaisera point.

Cet appel au massacre et au brigandage est entendu : le peuple court aux armes; quatre personnes, soupçonnées du crime dont a parlé le franciscain, sont arrêtées ; on pille leurs maisons, puis une sorte de tribunal se forme pour juger les quatre prisonniers. Ces malheureux se défendent avec énergie; ils demandent où sont les preuves de leur culpabilité? quels sont les témoins qui les accusent? On leur répond que la preuve la plus sûre est la peste qui désole la ville et le sermon que vient de faire le franciscain. Il faut convenir que, dans ces circonstances, la logique du peuple ressemble beaucoup à celle des rois; à tous deux il faut des coupables quand même : *Si ce n'est toi, c'est donc ton frère...* Les infortunés furent donc con-

damnés à être brûlés vifs. Aussitôt un énorme bûcher est dressé ; chacun contribue avec empressement à en fournir les matériaux, car c'est une œuvre pie, et il s'agit en outre de chasser la peste. Les condamnés poussent des cris terribles ; ils prennent le ciel à témoin de leur innocence. On ne s'en émeut point : le théâtre est dressé ; pour rien au monde on ne renoncerait au spectacle qui se prépare. Bientôt la flamme s'élève aux acclamations générales qui couvrent les cris des patients ; ces malheureuses victimes sont enveloppées de réseaux de feu ; leur voix s'affaiblit, puis elle s'éteint entièrement. Tout est consumé ; il ne reste que des cendres qu'on s'empresse de jeter au vent.

Le lendemain, un boulanger, accusé du même crime, est aussi arrêté ; mais des soldats s'en emparent, et c'est par les magistrats qu'il sera jugé. Il n'y a pas contre lui plus de preuves qu'il n'y en avait contre les quatre premières victimes, et pourtant les juges n'osent l'absoudre, car ce serait s'exposer eux-mêmes à la colère du peuple ; mais ils ne peuvent non plus se résoudre à l'envoyer à la mort ; ils se bornent donc à le condamner à l'exposition pendant la messe, dans la cathédrale, et à subir ensuite un emprisonnement perpétuel.

Mais ce n'est pas là ce que veut la multitude : elle a pris goût aux scènes terribles ; c'est au feu qu'elle avait résolu de traîner le prisonnier. Une foule immense se rassemble devant la sacristie où est déposé le condamné ; on en brise les vitres à coups de pierres. Des prêtres et des magistrats se montrent au milieu de la foule ; ils conjurent le peuple de se retirer en promettant que le jugement sera revisé et la peine très probablement aggravée. Les mutins se dispersent ; depuis plusieurs heures le calme paraît rétabli, lorsque tout-à-coup des masses formidables se forment de

nouveau devant la cathédrale. Cette fois, il règne parmi les assaillants une sorte d'ordre et de discipline : les vieillards marchent au premier rang, guidés par un étendard ; viennent ensuite les jeunes hommes, puis les femmes et les enfants dont les clameurs jettent partout l'alarme et la terreur. La cathédrale est cernée ; on demande à grands cris le boulanger : on a juré de le brûler vif, le bûcher est dressé, il faut qu'il y monte.

L'archevêque, homme plein de courage et de raison, et qui déjà avait blâmé hautement le franciscain auteur de tous ces troubles, pense qu'une démonstration énergique suffira pour imposer à cette multitude aveuglée par la fureur et la superstition. Il s'avance seul vers les premiers rangs des mutins, saisit l'étendard, l'arrache des mains de celui qui le portait ; puis d'une voix forte il fait entendre des paroles de blâme ; il demande si le divin Rédempteur n'aura arraché tant de pécheurs à l'enfer que pour s'en repentir en les voyant ainsi se jeter de nouveau dans la désobéissance et le crime.

Il y eut un moment de stupéfaction ; mais la tempête populaire n'avait paru se calmer que pour éclater bientôt avec plus de fureur. Des cris de mort s'élèvent de toutes parts ; l'archevêque menacé par ces furieux, rentre dans son palais ; les portes en sont fermées aussitôt, et comme les mutins se montrent disposés à les briser, le prélat, espérant les effrayer, fait tirer par ses gens plusieurs coups de fusil en l'air. Loin de reculer, le peuple se presse autour du palais ; des brandons enflammés, jetés par-dessus les murailles, mettent le feu au palais sur plusieurs points. Un régiment de la garnison arrive en ce moment, et après avoir dissipé les révoltés il parvient à éteindre l'incendie. En même temps des prêtres se présentent portant des hos-

ties consacrées ; mais rien ne peut apaiser la fureur de ces hommes égarés. Les rangs des assaillants, un instant dispersés, se reforment et s'avancent plus menaçants que jamais; ils ne portent plus de bannière, mais des crucifix, et c'est au nom du Sauveur des hommes qu'ils demandent justice. L'autorité tremble et se retire ; les prêtres, repoussés, blessés, sont obligés de rentrer dans l'église ; et dès lors, après avoir fait preuve du plus noble courage, ils montrent la plus hideuse lâcheté, tant il est vrai que le cœur humain est un assemblage de tous les contrastes ! Craignant que les portes de la cathédrale fussent forcées, ils saisissent le condamné, l'entraînent et le livrent au peuple furieux, qui l'emporte en poussant de grands cris de joie vers le bûcher dressé depuis la veille et sur lequel le malheureux expire au milieu des plus affreuses tortures.

Tandis que tout cela se passait, le gouverneur de Valence était absent; grande fut sa colère lorsqu'il revint : il mit la garnison sous les armes, et commença à faire rechercher activement les principaux auteurs du désordre. Ces derniers sentirent qu'ils ne pouvaient se sauver que par un excès d'audace, et ils s'empressèrent d'organiser une confédération qui pût leur permettre de braver les dangers dont ils étaient menacés. Après s'être ralliés, ils proclamèrent la souveraineté des princes maures et déclarèrent hautement que la restauration de ces derniers était le seul événement qui pût les garantir des impôts injustes et des priviléges écrasants établis au profit de la noblesse, qui consommait énormément et ne produisait rien. Il se forma alors une ligue dans laquelle entrèrent tous les corps d'artisans, tisserands, cordonniers, tailleurs, boulangers, qui se levèrent en masse et se rendirent, bannière en tête, dans un lieu près de la ville, où était assigné le rendez-vous.

Cette multitude avait pour chef un tisserand nommé Juan Llorente, qui d'une voix de tonnerre fit une harangue dans laquelle il disait que la principale cause de la misère du peuple venait de la mauvaise foi des nobles, qui ne payaient jamais leurs dettes, et qui violaient les femmes et les filles quand cela leur convenait.

Il n'y a qu'un moyen de faire finir tout cela, ajouta ce nouveau paysan du Danube, que chaque corps d'état nomme un syndic. Sur le nombre de ces syndics on en choisira ensuite un sur trois pour se rendre près de l'empereur, qui est maintenant à Barcelone, et lui faire des remontrances.

Tout cela fut agréé et exécuté. C'était de la démence; l'empereur, s'il eût été alors en possession de la puissance dont il devait être bientôt investi, n'eût pas hésité un instant à faire pendre ces manants qui, parce qu'ils payaient des impôts, s'imaginaient être quelque chose; mais par malheur, en ce moment, la noblesse et le clergé de Valence ne lui étaient pas moins hostiles que les gens de rien. Les nobles refusaient de lui rendre hommage comme à leur souverain légitime, tant qu'il ne viendrait pas recevoir cet hommage à Valence, et le clergé n'avait pas encore pu obtenir de lui l'autorisation de lever la dîme. Charles reçut donc les députés du peuple, afin de pouvoir opposer ce parti tout-puissant à l'insolence des deux autres : il en résulta une anarchie horrible et des désordres de toutes sortes.

Certes, le début de ce règne n'annonçait pas un prince qui dût remplir le monde de son nom. Ces maladresses se continuèrent : contrairement aux coutumes, l'empereur convoqua les cortès de Léon et de Castille à Santiago, et en outre, le bruit se répandit que cette convocation n'avait pour but que d'obtenir des subsides afin d'augmenter

la splendeur de la cour impériale. Une opposition formidable surgit aussitôt ; les députés de Tolède, ayant montré quelque velléité de soumission à la cour, furent rappelés par leurs commettants, qui en nommèrent immédiatement d'autres, capables de défendre les droits du peuple.

Conjuration contre les Flamands (1519).

Ces députés, réunis à ceux des autres Etats, convinrent de n'accorder leur concours à l'empereur qu'autant qu'il prendrait l'engagement de ne pas sortir de l'Espagne ; qu'il ne demanderait pas de subsides ; qu'au lieu d'accorder des places et des dignités aux étrangers, et particulièrement aux Flamands, il en priverait ceux qui les possédaient ; que l'argent, sous aucun prétexte, ne sortirait du royaume; que les places et les honneurs ne seraient plus vendus, et que, suivant les anciennes coutumes, les cortès s'assembleraient dans une des villes de Léon ou de Castille.

Ces conditions furent hardiment soumises à Charles Quint, à Valladolid ; l'empereur, voyant bien qu'il avait affaire à forte partie, chercha à gagner du temps et dit aux députés qu'il s'entendrait avec eux s'ils voulaient le venir trouver à Tordesillas, où il se disposait à se rendre. Les députés acceptèrent le rendez-vous ; mais il n'en fut pas de même du peuple de la ville, qui entra en fureur en apprenant que le souverain se disposait à s'éloigner, et montra tout-à-coup une irritation extrême. Un Portugais escalada le clocher d'une église, dont la cloche ne sonnait que dans les cas les plus graves, et il la fit retentir. En un instant plus de six mille bourgeois furent sous les armes et les cris de *mort aux Flamands!* se firent entendre de toutes

parts. Mais déjà les Flamands, amenés par l'empereur, et qu'il comblait de faveurs au détriment des nationaux, avaient appris ce qui se passait, et ils s'étaient enfuis. Charles lui-même partit bientôt pour l'Allemagne, où il était question de le déposer et de nommer un nouvel empereur.

Conspiration des bourgeois de Ségovie contre le gouvernement royal (1519).

Il s'en fallait de beaucoup que le départ de Charles fût de nature à calmer l'agitation. L'opposition avait maintenant des chefs redoutables ; un des plus remarquables de ces tribuns était Padilla, qui faisait suivre au torrent populaire à Tolède le courant qu'il lui plaisait, et qui avait pour femme Dona Maria Pacheco, ardente et ambitieuse personne, devenue l'idole du peuple. Ségovie ne tarda pas à prendre part à l'insurrection : les députés de cette ville s'étant montrés partisans de la cour, on résolut de les pendre ; mais en attendant, comme on avait sous la main deux magistrats qui avaient recherché la faveur royale, on commença par s'en emparer. Ces deux infortunés firent des efforts inouïs pour échapper au sort qui leur était réservé ; ils rappelèrent les services qu'ils avaient rendus à la cité, ils dirent qu'ils n'avaient cherché à se rendre le roi favorable que pour faire retomber cette faveur sur leurs concitoyens. Mais leurs discours étaient incessamment couverts par les cris mille fois répétés : « A mort ! à la potence les traîtres ! » Et comme il n'y avait point de gibet dressé, on les pendit tous deux au premier arbre que l'on trouva. Cette exécution bien loin de calmer les furieux qui venaient de l'accomplir ne fit que les exalter davantage, et ils ne firent que rechercher plus ardem-

ment les deux députés dont ils avaient juré la mort. Un de ces députés avait réussi à quitter la ville; mais l'autre, nommé Tordesillas, plus courageux et moins prudent, après être demeuré caché chez un de ses amis pendant vingt-quatre heures, résolut de se montrer, persuadé qu'il lui serait facile de faire entendre raison à ces mécontents. Il se rendit donc chez lui, monta sur sa mule et se dirigea vers l'église de San Miguel, point vers lequel il savait qu'étaient dirigées les recherches dont il était l'objet. Déjà il avait pénétré dans l'église sans difficulté, lorsqu'un violent tumulte s'éleva au dehors.

— Il faudra bien qu'il sorte! criait-on, et il ne sortira que pour être pendu!... A mort Tordesillas!

Le député sortit de l'église sans hésiter, monta sur une grosse pierre et s'écria :

— Mes amis vous m'accusez contre toute raison; je suis prêt à accepter les juges que vous voudrez me donner, bien persuadé qu'il leur suffira de m'entendre pour m'absoudre honorablement.

Après ce préambule il voulut entamer le chapitre de sa justification; mais il fut interrompu dès les premiers mots par des cris de mort. Quelques-uns des moins exaltés d'entre ces perturbateurs le saisirent en disant :

— En prison!

— Non, non! cria-t-on aussitôt de toutes parts, tuons-le! tuons-le!

Cependant ceux qui l'avaient saisi l'entraînaient vers la prison; ils y arrivèrent même; mais les grilles en étaient fermées, et les gardiens refusèrent de les ouvrir. En un instant l'exaspération fut à son comble.

— Une corde! une corde! crièrent mille voix à la fois.

A défaut de corde, un homme du peuple détacha le ta-

blier de toile qu'il portait, le tordit, le jeta autour du cou du patient, et le traîna ainsi par les rues jusqu'à la place des exécutions.

Plusieurs ecclésiastiques, qui étaient sortis de l'église en même temps que Tordesillas, firent les plus louables efforts pour l'arracher à ses bourreaux; la même chose fut tentée par les moines de Saint-Francisco qui sortirent de leur couvent processionnellement avec le saint-sacrement. Rien ne put apaiser la multitude, et la victime n'obtint qu'avec la plus grande peine qu'on lui permît de se confesser à un des moines accourus dans l'espoir de le sauver. Cette confession ne put même être achevée : les plus exaltés prétendant que le patient la prolongeait à dessein, lui mirent au cou la corde qu'on était parvenu à se procurer et le traînèrent jusqu'au gibet : le malheureux était mort avant d'y arriver, ce qui n'empêcha pas qu'il fût pendu aux acclamations de la foule.

Troubles à Zamora et à Burgos (1518).

Les mêmes scènes se répétaient simultanément dans toutes les villes importantes, et dans quelques-unes ils avaient pour meneurs de hauts personnages. A Zamora, par exemple, l'évêque fut le principal auteur du désordre : les députés étant ses ennemis particuliers, il voulait saisir l'occasion de les anéantir, et le peuple, provoqué par lui, s'ameuta comme à Ségovie : mais plus prudents que ceux de cette dernière cité, les députés de Zamora avaient choisi une retraite sûre, et il fallut que les révoltés se contentassent de les pendre en effigie.

Valladolid, malgré le conseil de régence que le roi y avait installé avant son départ, ne fut pas exempte de trou-

bles ; le cardinal Adrien, chef du conseil de régence, fut même arrêté par le parti populaire ; mais les nobles et le clergé parvinrent à lui faire rendre la liberté. A Burgos, des cris de mort s'élevèrent contre l'évêque, qui avait disparu. Furieux de ne pouvoir le trouver, les insurgés mirent le feu aux archives de la ville et pillèrent les maisons des nobles.

Presque partout l'autorité légitime était renversée, grâce à la faiblesse du régent, qui pouvait être animé des meilleures intentions, mais qui manquait tout-à-fait de l'énergie nécessaire en pareilles circonstances. Il rassembla néanmoins un conseil pour délibérer sur le parti à prendre, et comme en général, pour les gens du caractère d'Adrien, il n'y a pas de moyen terme entre la pusillanimité et l'audace outrée et ridicule, ce conseil, sous sa présidence et son influence, décida qu'on entrerait immédiatement en campagne pour châtier les séditieux. On n'avait oublié qu'une chose avant de prendre cette décision, c'était de se demander si l'on avait les moyens de l'exécuter. On n'en ordonna pas moins à l'alcade Roquillo de se mettre en campagne et de s'emparer de Ségovie. L'alcade partit ; arrivé devant Ségovie, à la tête d'une poignée de soldats mal équipés et mécontents de n'être point payés, il commença à s'apercevoir qu'il était beaucoup plus facile de prendre les villes sur le papier ou dans de grands discours que de faire brèche aux murailles et de donner l'assaut. Force fut au brave alcade de s'en aller plus vite qu'il n'était venu, et après avoir à peine fait acte d'apparition devant Ségovie, il alla porter son quartier-général à Santa-Maria de Nieva, d'où il lança une proclamation fulminante contre les rebelles, dans laquelle il menaçait des châtiments les plus terribles quiconque porterait des provisions

à Ségovie, menaces qu'il n'était guère plus en état d'exécuter que celles adressées par la régence aux insurgés.

« Cependant, dit un historien d'une incroyable naïveté, Roquillo eut la satisfaction d'arrêter en ce lieu deux marchands qui se rendaient à Ségovie, lesquels il fit incontinent pendre et écarteler. »

Conspiration contre une reine folle (1519).

C'était là un bien mince remède contre l'insurrection qui s'étendait avec une rapidité effrayante. Partout l'autorité royale est méconnue; cependant comme il fallait s'appuyer sur quelque chose, avoir une sorte de drapeau, les chefs des insurgés résolurent de s'emparer de Juana, fille de Ferdinand le catholique et d'Isabelle et mère de Charles Quint, misérable femme, qui était dans un état de démence habituel, et à laquelle il devait être facile de faire faire tout ce que l'on voudrait, de sorte qu'en la reconnaissant pour reine on pourrait se retrancher derrière son autorité tout en menant les affaires comme on l'entendrait.

Padilla, l'un des plus audacieux chefs de l'insurrection, homme d'une grande résolution, se rendit donc, accompagné de deux autres chefs, tous bien escortés, à Tordesillas où résidait Juana, afin de s'emparer de cette princesse, d'établir autour d'elle une garde qui n'en laissât jamais approcher que les chefs des conjurés, de sorte que l'on pût prendre, en son nom, toutes les mesures qui conviendraient.

En arrivant à Tordesillas, Padilla apprit que Juana se trouvait depuis quelques jours dans une de ces périodes lucides qui avaient été fréquentes dans les premiers temps

de sa maladie mentale, et qui devenaient de plus en plus rares; mais pendant lesquelles cette femme semblait douée d'une intelligence et d'une énergie extraordinaires. Cette circonstance ne put faire renoncer Padilla à son projet; il sollicita et obtint une audience de Juana.

— Madame, lui dit-il, votre majesté n'ignore sûrement pas que, depuis la mort de son illustre père, Ferdinand le catholique, l'héritier du trône, le roi Charles, a abandonné le royaume, d'où il est résulté d'immenses malheurs, lesquels ne peuvent cesser qu'autant que votre majesté consentira à prendre les rênes du gouvernement. Je suis chargé de vous dire que les troupes réunies à Tolède, à Madrid, sont à la disposition de votre majesté.

— Et comment donc, répondit Juana, m'a-t-on jusqu'ici laissé ignorer la mort du roi mon père? Certes, je ne souffrirai pas de désordres dans le royaume; et puisqu'en cette occurrence le droit est au plus capable et au mieux intentionné, je le prends.

Padilla commença à croire que Juana n'avait jamais été aussi folle que le bruit s'en était répandu, et cette opinion se fortifia, lorsque la reine, après s'être fait rendre un compte détaillé de la situation des affaires, déclara qu'elle le chargeait, lui Padilla, en qualité de capitaine général du royaume de rétablir l'ordre.

Malheureusement cet éclair de raison s'évanouit promptement, et l'esprit de la reine retomba dans les ténèbres d'où il ne devait plus sortir. C'était là ce que Padilla et ses partisans désiraient le plus ardemment : revêtu d'une autorité très contestable; mais qu'il se sentait capable de faire respecter, le capitaine général séquestrait la reine, rendait tous les décrets en son nom, et faisait triompher la cause de l'insurrection. Tout cela s'exécuta comme il l'a-

vait projeté, et dès lors Padilla exerça la puissance souveraine.

Massacres à Valence (1519).

Charles Quint était dans une position des plus difficiles: ses querelles avec le roi de France, François Ier, les hostilités des luthériens, les troubles qui venaient d'éclater en Italie et les préparatifs de guerre que faisait le grand seigneur, rendaient impossible son retour en Espagne, où les choses étaient tellement graves, qu'il y avait danger réel pour sa couronne. L'empereur, toutefois, n'était pas homme à s'effrayer facilement : il associa à la régence deux hommes capables, le connétable et l'amiral de Castille, écrivit aux chefs des insurgés ; enfin il fit tant que les affaires commencèrent à changer de face, bien que les chefs du parti populaire fussent plus ardents que jamais : un grand nombre de communes se soumirent. Bientôt le vice-roi de Valence, expulsé de cette ville par les mécontents, crut pouvoir y rentrer, et il reprit son autorité. Mais sa sévérité et son imprudence ne tardèrent pas à précipiter cette malheureuse cité dans les mêmes troubles qui déjà l'avaient ensanglantée.

D'abord les mécontents avaient tenté de s'opposer à l'entrée du vice-roi ; l'événement étant accompli, ils parurent résignés ; mais ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour reprendre l'offensive, et elle ne devait pas tarder à se présenter : le vice-roi, continuant à se faire illusion, se crut bientôt assez fort pour livrer à la justice quelques-uns des chefs de l'insurrection ; il les fit arrêter. La fermentation se manifeste aussitôt. Ce fut bien autre chose lorsque l'on apprit que ces hommes venaient d'être condamnés

au dernier supplice, et qu'on se disposait à les conduire à l'échafaud. En un instant, le peuple en armes se répand dans les rues ; la prison est assiégée et l'on délivre les condamnés qui sont portés en triomphe. Le palais du vice-roi est également envahi ; on s'empare de sa personne ; les outrages lui sont prodigués, sa perte paraît infaillible. Heureusement il parvient à tromper la surveillance des révoltés auxquels sa garde est confiée, et à l'aide d'un déguisement il lui est possible de sortir de la ville. Les syndics reprirent le gouvernement de la ville au nom du peuple, et alors la réaction devint terrible contre les personnes qui s'étaient montrées favorables à la cause royale : leurs maisons sont pillées, incendiées, et la fureur de ce peuple est telle qu'il égorge sans distinction hommes, enfants, femmes, vieillards. Au sifflement des flammes se mêlent les cris des victimes ; les rues sont inondées de sang.

Cependant un grand nombre de royalistes étaient parvenus à se réfugier dans les églises où se tenaient les prêtres en habits sacerdotaux ; le saint sacrement est exposé, et l'on espère que les égorgeurs s'arrêteront devant le divin rédempteur des hommes. Il n'en est rien : les portes des églises sont enfoncées ; les prêtres tombent les premiers sous les coups de cette horde d'assassins que pousse la plus horrible démence : le saint sacrement est renversé, foulé aux pieds, les hosties consacrées jetées au vent, et tous les royalistes poignardés.

Nous l'avons dit ailleurs, l'espèce humaine est ainsi faite, et c'est là l'histoire de tous les temps : l'homme livré à lui-même a des instincts féroces que l'influence des lumières peut seule détruire. Efforcez-vous donc d'éclairer le peuple, vous rois et grands de la terre qui vivez de ses sueurs ; ouvrez des écoles afin de pouvoir diminuer le nombre des

prisons et de n'avoir plus de bourreaux à payer..... Mais nous vous entendons : ce sont là, dites-vous, des déclamations vieillies, usées ; c'est de la politique de carrefour..... Eh ! messeigneurs, ce n'est là ni la plus mauvaise ni la moins forte, et il est peu d'entre vous, même des plus puissants, qui n'en sachent quelque chose. Encore une fois, nous ne chercherons jamais à excuser les crimes horribles d'une multitude furieuse ; mais il doit nous être permis de demander ce que l'on a fait pour en empêcher le retour, et si dans ce long duel entre le peuple et ses *maîtres* ce ne sont pas toujours ces derniers qui ont commencé à mettre l'épée hors du fourreau.

En apprenant ce qui se passait à Valence, Padilla, indigné, déclara hautement qu'il ne consentirait jamais à regarder comme auxiliaires de la cause qu'il avait embrassée, des hommes qui s'étaient si lâchement couverts de sang, et comme il avait toujours la prétention de gouverner sous le titre de capitaine général du royaume, au nom de la reine Juana, il partit à la tête d'un corps de troupes, annonçant l'intention d'aller châtier les coupables ; mais, attaqué en chemin par des forces royales considérables, il fut battu, fait prisonnier ainsi que deux de ses principaux officiers, et tous trois furent immédiatement livrés à une commission militaire pour être jugés.

— Je sais ce qui doit arriver, dit Padilla à ses juges, et je ne veux rien tenter pour éviter le sort qui m'est réservé; mais je veux que vous sachiez que la dissidence entre vos opinions et les miennes est beaucoup moins grande que vous ne l'avez cru jusqu'ici : si le roi Charles était au milieu de nous ; s'il ne sacrifiait comme il le fait l'Espagne à l'empire, je serais son plus fidèle serviteur. On ne saurait me reprocher avec justice d'avoir voulu avilir l'autorité

royale ; moi et mes amis nous voulions le roi, et ce n'est pas notre faute si le roi ne veut pas de l'Espagne.

Ces paroles ne manquaient pas de justesse, non plus que d'une certaine grandeur ; mais elles ne pouvaient faire une grande impression sur des esprits prévenus, sur des gentillâtres ignorants, encore couverts de la poussière du combat qui avait fait tomber entre leurs mains ce rude et redoutable joûteur. Padilla et ses deux compagnons furent condamnés à avoir la tête tranchée, et aussitôt la sentence prononcée, on les conduisit au supplice. Tous trois montrèrent la même fermeté, et moururent en soldats.

Courage de dona Maria Pacheco, femme de Padilla (1520).

La nouvelle de cet événement produisit à Tolède la plus vive sensation ; tout le parti populaire courut aux armes ; la veuve de Padilla, dona Maria Pacheco, femme au cœur intrépide, jura de venger son mari, et elle se mit à la tête des communes. De son côté, le parti royaliste songea à profiter de la défaite de Padilla pour tenter de remettre la ville sous l'autorité royale, et le marquis de Villena, qui commandait l'armée royaliste, s'étant avancé jusqu'aux portes de Tolède, elles lui furent ouvertes au milieu de la nuit par ses partisans. Loin de se laisser abattre par ce revers, dona Maria rassemble ses troupes en toute hâte ; elle se jette avec fureur sur l'ennemi, renverse, écrase les premiers bataillons qui se présentent, s'empare de l'Alcazar, et passe le reste de la nuit à mettre de l'ordre dans les rangs des communeros et à les préparer à une attaque terrible contre les royalistes.

Au point du jour, dona Maria, qui n'a pas pris un instant de repos, monte à cheval, sort de la forteresse à la tête

de ses troupes, après avoir donné des instructions à tous les officiers, et pénètre dans la ville. Les royalistes étaient sur leurs gardes; mais encore mal remis du rude combat qu'il leur avait fallu soutenir, démoralisés par les pertes qu'ils avaient faites, ils ne pouvaient opposer une résistance bien vigoureuse. Dona Maria, au contraire, avait fait partager à tous ses soldats son enthousiasme, et cette soif de vengeance qui lui brûlait le cœur. Le premier choc fut terrible: en un instant les rues furent jonchées de cadavres royalistes; on ne faisait point de quartier: tout blessé qui tombait, tout soldat qui se rendait, étaient impitoyablement égorgés. Battus sur tous les points, les royalistes évacuèrent la ville, tandis que les communeros portaient en triomphe dona Maria, tenant à la main son épée nue et couverte de sang jusqu'à la garde.

Tolède fut bientôt bloquée par plusieurs divisions réunies de l'armée royaliste; les communeros, animés, soutenus par le grand caractère que déployait cette héroïne, se défendirent avec la plus rare intrépidité. Privés de vivres, de munitions et de secours, ils se précipitaient dans le camp des assiégeants avec toute la fureur du désespoir. Enfin, après avoir perdu dans une de leurs sorties les moins heureuses, jusqu'à seize cents hommes, ils songèrent à capituler. Dona Maria ne fit aucun effort pour les en empêcher; après avoir réuni toutes ses troupes, elle passa sur le front de bandière, au pas de son cheval, et dit d'une voix qui fit vibrer tous les cœurs généreux.

— Amis, je sais les maux que vous souffrez, puisque je les partage. Je ne vous blâme pas de songer au repos: traitez donc avec l'ennemi aux meilleures conditions possibles; quant à moi, j'ai juré de ne point tomber vivante aux

mains des assassins de mon époux bien-aimé, et je tiendrai mon serment. Qui m'aime me suive !

A ces mots elle tourna bride et se dirigea vers l'Alcazar où six cents hommes la suivirent. Les autres capitulèrent et furent admis à profiter de l'amnistie que Charles Quint venait d'accorder à tous les révoltés qui se soumettraient dans un délai fixé.

La courageuse veuve de Padilla soutint un siége de trois mois dans la forteresse où elle s'était retirée ; elle fit éprouver, pendant ce temps, des pertes énormes aux royalistes ; pas un jour ne s'écoulait sans qu'elle fît au moins une sortie à la tête des braves qui n'avaient pas voulu l'abandonner, et elle ne rentrait jamais sans que son épée fût teinte du sang de l'ennemi ; car la soif de vengeance qui la dévorait semblait inextinguible. Pourtant dans un des derniers combats qu'elle soutint, la clémence lui revint au cœur : un jeune officier royaliste, après s'être battu comme un lion, vint, couvert de blessures, tomber aux pieds de l'héroïne ; deux soldats se précipitent sur lui ; ils vont l'achever. Dona Maria se sent émue :

— Arrière ! arrière ! crie-t-elle aux soldats ; il est à moi : malheur à qui le touche !

Par son ordre, le blessé est relevé et transporté dans la forteresse où tous les soins nécessaires à son prompt rétablissement lui sont prodigués. Lorsqu'il fut en convalescence, dona Maria le fit venir près d'elle, et elle mit en œuvre toutes les séductions qu'elle put imaginer pour le déterminer à prendre parti pour les communeros ; mais ce fut sans succès.

— Ma liberté, ma vie, vous appartiennent, disait le prisonnier ; mais mon honneur est sauf, et je le garderai.

Il fallut que l'héroïne en prît son parti.

— Je suis bien aise, dit-elle, de voir qu'il y a encore de nobles cœurs parmi les ennemis du peuple... Vous êtes libre, chevalier; adieu : nous ne devons plus nous revoir que sur le champ de bataille.

Et elle le fit aussitôt conduire aux avant-postes des assiégeants. Quelques jours plus tard, cet acte de générosité lui sauvait la vie : dona Maria avait perdu plus des deux tiers de ses soldats depuis trois mois qu'elle était assiégée dans l'Alcazar; la famine ne pouvait manquer de tuer promptement le reste. La courageuse amazone se montra alors disposée à capituler, et elle s'efforça d'obtenir pour les braves qui l'entouraient les meilleures conditions possibles, sans rien stipuler pour elle, et disant qu'il serait toujours temps de s'occuper de ce qui la regardait personnellement. La veille du jour où les troupes du roi devaient prendre possession de l'Alcazar, dona Maria et son jeune fils, tous deux déguisés en paysans de l'Etramadoure, sortirent de cette forteresse au milieu de la nuit. Ils marchaient au hasard, n'ayant d'autre but que de traverser les lignes ennemies pendant l'obscurité, pour s'orienter au jour, et chercher un guide. Mais à peine avaient-ils fait quelques centaines de pas dans la campagne qu'ils tombèrent au milieu d'un détachement de troupes royales. On les interroge; dona Maria serre la main à son fils pour lui faire comprendre qu'il faut se taire, et elle-même garde le silence. Le bruit du fer en contact avec une pierre de Silex se fait entendre; des étincelles jaillissent; une torche est allumée. Un des soldats porte cette torche devant l'officier qui commande le détachement, et dona Maria reconnaît le jeune et brave chevalier auquel elle a si généreusement rendu la liberté. Elle en est elle-même reconnue sur-le-champ. L'émotion est vive de part et d'autre : mais l'offi-

cier se remet promptement; il avait à prendre une revanche de générosité.

— Quoi ! s'écrie-t-il, c'est moi que vous cherchez, et vous ne répondez point au *qui vive?* Je vois ce que c'est, vous croyiez avoir affaire à l'ennemi... Cela pourrait vous arriver, c'est pourquoi nous allons vous escorter jusqu'à ce que vous soyez en sûreté.

Les cœurs généreux se devinent; Maria fut complètement rassurée : elle suivit sans hésiter son reconnaissant libérateur qui ne la quitta qu'au lever du soleil, et bientôt après, elle et son fils atteignirent les frontières du Portugal.

Dès lors tout fut fini; les bandes des insurgés, encore éparses çà et là, se soumirent, et l'arrivée de Charles Quint en Espagne acheva d'assurer la tranquillité. Bientôt les armes de ce prince devinrent irrésistibles; mais sous ces apparences de puissance et de grandeur se cachait une faiblesse réelle qu'escortaient de leur mieux la violence et le despotisme : les impôts de l'Italie, de l'Espagne, de la Flandre et de l'Allemagne, joints aux richesses du nouveau monde, ne suffisaient pas à la paie des troupes, qui manquaient de vivres et se livraient aux excès les plus monstrueux. Jamais, en aucun temps, les crimes les plus horribles, les trahisons les plus infâmes n'avaient été si fréquents. Et comme pour se mettre à l'unisson de ces iniquités, l'inquisition redoubla de violence, de sorte qu'après son long règne, Charles Quint en abdiquant, en 1556, laissa la monarchie espagnole épuisée d'hommes et d'argent, car dès lors commençaient ces nombreuses émigrations en Amérique, qui devaient enlever à la péninsule plus de la moitié de sa population.

Horrible cruauté de Philippe II (1559).

Tel était l'état de l'Espagne, lorsque le fanatique et cruel Philippe II prit les rênes du gouvernement. « J'aimerais mieux ne pas régner, avait dit ce prince lors de l'abdication de son père, que de régner sur des hérétiques. » Le mot promettait, surtout au moment où les doctrines de Luther se répandaient de toutes parts. Dès la première année de son règne, Philippe, dédaignant toute contrainte, donne carrière à la férocité de ses instincts : il était en Flandre, lorsqu'il apprit que ses troupes, entrées en Picardie, venaient de remporter de grands avantages, à la suite desquels elles avaient mis le siége devant Saint-Quentin. Il part aussitôt, arrive dans le camp des assiégeants, presse les opérations ; la ville est emportée et Philippe en fait impitoyablement massacrer toute la garnison et la plus grande partie des habitants. Charles Quint apprend cet événement dans le monastère où il s'était retiré après son abdication, et il blâme hautement..... la *modération* de son fils ! Qu'eût-il donc fait, le digne empereur capucin ? Avait-on tué trop vite ou trop peu ? Il n'en dit rien, espérant sans doute qu'une compensation à tant de clémence ne se ferait pas attendre.

Philippe revient en Espagne ; au moment où il va entrer dans le port de Laredo, une tempête effroyable brise ses vaisseaux. Patience ! dit un historien, il se vengera bientôt du courroux des éléments sur les hérétiques. Le roi arrive à Valladolid, et il apprend que le grand inquisiteur a *célébré* dans cette ville, il y a peu de jours, un *auto-da-fé* où plus de trente criminels ont péri dans les flammes. Il témoigne l'amer regret qu'il éprouve d'être arrivé trop

tard pour assister à ce spectacle si digne de lui, et il demande s'il ne serait pas possible d'en donner une seconde représentation. Désir de roi est un ordre, ordre d'autant plus facile à exécuter d'ailleurs que les prisons étaient pleines, et que, malgré la récente exécution, le besoin se faisait sentir de préparer des gîtes aux prévenus futurs. Le premier *auto-da-fé*, auquel Philippe regrettait de n'avoir pu assister, avait eu lieu le 21 mai 1559; l'exécution de celui qu'il demandait fut fixée au 8 octobre de la même année. On s'occupa aussitôt des préparatifs de cette fête où devaient figurer plus de quarante victimes. Au jour fixé, le roi et sa cour occupaient de bonne heure les loges qui avaient été construites pour eux. A dix heures du matin, le son des cloches et les cris de désespoir des victimes annoncent l'approche de la procession, dont les condamnés et les bourreaux font également partie. Parmi les infortunés dévoués à la mort, en cette circonstance, était don Carlos de Sesse, fils d'un prélat d'Espagne qui l'avait eu étant laïque; comme il passait devant le roi au moment où ce prince causait galamment avec la comtesse de Ribadavia, qui était la plus jolie femme de sa cour, il s'arrêta tout-à-coup, forçant ainsi à un temps d'arrêt tout le reste de la procession.

— Sire, s'écria-t-il, on vous calomnie sûrement; comment un roi pourrait-il se repaître ainsi des tourments horribles infligés à ses sujets?... Non, non, cela n'est point! c'est pour nous faire grâce que votre majesté est venue ici; qu'elle nous sauve donc de la mort que nous n'avons pas méritée.

Le roi ainsi apostrophé se leva et répondit en écumant de rage :

— Chien d'hérétique, qu'il te soit fait selon ton mé-

rite ! Si mon fils lui-même avait autant offensé notre sainte religion que toi et tes complices l'avez fait, j'apporterais moi-même le bois nécessaire pour le brûler !

Nous avons eu occasion de le faire remarquer plusieurs fois, l'histoire, dans quelques-unes de ses parties, n'est qu'un tissu de fables, et, à ce titre nous serions heureux de pouvoir douter de l'authenticité de ces paroles ; mais par malheur le doute est impossible sur ce point. Cette phrase *monstrueuse* appartient bien à Philippe II ; elle est rapportée par tous les historiens, et les écrivains fanatiques du temps l'ont eux-mêmes recueillie comme étant un des titres de ce prince à l'admiration de la postérité.

Supplice de trois jeunes femmes, à Séville (1559).

Un autre auto-da-fé qui eut lieu à Séville le 24 septembre de la même année. Cette cérémonie avait attiré une foule immense de spectateurs, parmi lesquels on remarquait un grand nombre de nobles accourus de toutes les parties de la péninsule, car on savait qu'au nombre des victimes qui devaient être jetées dans les flammes, étaient trois jeunes et belles femmes, nommées Virue, Cornel et Bohorques. Cette dernière s'était rendue célèbre par sa vertu et son savoir autant que par ses charmes : appartenant à une des premières familles de l'Andalousie, Marie Bohorques avait à peine atteint sa vingtième année lorsqu'elle fut saisie par les familiers du Saint-Office, comme attachée aux doctrines de Luther. Amenée devant ses juges, elle avoua hardiment ses opinions, et se défendant avec éloquence, elle leur dit qu'au lieu de la punir ils devraient suivre son exemple. Elle protesta ensuite contre les dépositions des témoins produits contre elle et les ac-

cusa de parjure. Soumise à la question, elle en supporta les tortures avec le plus grand courage ; par malheur, comme le juge questionnaire lui reprochait le déshonneur que son endurcissement ferait rejaillir sur sa famille, elle eut l'imprudence de dire que de tous ses proches il ne lui restait qu'une sœur Juana, et que cette dernière partageait tous ses sentiments. Cet aveu qui lui avait été arraché par son amour de la vérité, ne pouvait manquer d'être bientôt fatal à la personne désignée.

Marie Bohorques et ses deux compagnes furent condamnées à être brûlées ; mais ce fut surtout à Marie que l'on s'attacha pour la convertir. On sait que le Saint-Office faisait la grâce aux condamnés qui déclaraient vouloir mourir en bons catholiques de les étrangler au moment où l'on mettait le feu au bûcher. On offrit à Marie de faire plus en sa faveur ; on lui promit la vie sauve et même la liberté après une simple pénitence. Deux jésuites furent envoyés près d'elle, puis on lui députa les missionnaires qui passaient pour être les plus éloquents. Mais tous furent obligés de se retirer sans avoir rien obtenu, et pleins d'étonnement causé par la sagesse et la fermeté de la condamnée.

Le jour de l'exécution et tant que dura la marche du cortége, Marie ne cessa d'exhorter ses compagnes à demeurer comme elle fidèles aux doctrines qu'elles avaient embrassées ; elle soutint leur courage en leur montrant le ciel entre-ouvert pour les recevoir et leur laisser prendre place à la droite de l'Eternel. Lorsque cette courageuse femme fut arrivée au lieu de l'exécution, un prêtre voulut faire une dernière tentative ; il s'approcha d'elle, lui représenta que quelques instants seulement la séparaient de l'éternité, et il l'adjura de reconnaître ses erreurs et de se

repentir, afin d'éviter que du feu du bûcher son âme passât aux flammes de l'enfer. Marie, perdant patience, lui répondit qu'elle ne voulait écouter d'autres conseils que ceux de sa conscience, lesquels étaient mille fois plus éloquents que les discours d'un ignorant.

— N'insistez donc pas, ajouta-t-elle; car il me reste trop peu de temps à passer en ce monde pour que je consente à l'employer en vaines disputes. Retirez-vous et laissez-moi prier.

On ne pouvait se dissimuler que la mort de cette femme si distinguée fût de nature à produire dans toutes les classes une vive fermentation : ceux qui la croyaient coupable la plaignaient et admiraient son noble caractère ; le désir de la vengeance s'allumait dans le cœur de ceux qui avaient prêté l'oreille aux nouvelles doctrines, et le nombre de ces derniers, déjà considérable, grossissait tous les jours. Ces considérations arrachèrent aux inquisiteurs quelques concessions ; ils déclarèrent qu'il serait fait grâce de la vie à la condamnée, pourvu qu'elle consentît seulement à réciter le *credo* à haute et intelligible voix. Marie y consentit ; mais à peine eut-elle fini, qu'elle se mit à commenter chaque article en les interprétant conformément aux doctrines de Luther. L'ordre fut aussitôt donné de mettre le feu aux bûchers ; en même temps les trois jeunes femmes unirent leurs voix et firent entendre un saint cantique, dont les dernières notes se perdirent dans l'espace où les emportaient des jets de flamme et des tourbillons de fumée.

Mort affreuse de Juana Bohorques (1559).

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, quelques paroles arrachées à la courageuse Marie devaient être prompte-

ment fatales à sa sœur Juana, qui avait épousé depuis quelques mois un gentilhomme nommé don Francisco Vargas. Cette malheureuse, bien qu'étant dans un état de grossesse très avancé, fut néanmoins arrêtée et jetée dans les prisons du Saint-Office, où les accusés passaient quelquefois des années entières avant d'être jugés. Juana accoucha sans secours dans l'humide cachot où on l'avait enfermée ; huit jours après on lui enleva son enfant, et quoiqu'elle pût à peine se soutenir, le médecin du Saint-Office déclara qu'elle avait les forces suffisantes pour pouvoir être mise à la question. Conduite dans la chambre souterraine, on l'étendit sur le lit de torture, et l'on commença à serrer avec des cordes ses membres délicats ; la pression fut si forte que les liens pénétrèrent dans les chairs jusqu'aux os sur plusieurs points ; une artère fut rompue et des flots de sang inondèrent aussitôt la chambre souterraine ; quelques instants après Juana était morte.

Condamnation et mort de don Carlos (1560).

Quelque cruel que fût Philippe II, on pouvait encore croire que ces infâmes paroles : *J'apporterais moi-même du bois pour brûler mon fils*, n'étaient qu'une hyperbole, une métaphore employée pour donner une idée de la foi dont il était animé ; mais on put bientôt se convaincre qu'il ne s'était point calomnié en se déclarant capable d'un tel forfait, et la mort de son fils, don Carlos et d'Élisabeth de France, que Philippe avait épousée, montrèrent qu'il n'était pas prince à s'arrêter dans cette voie de sanglantes iniquités, où il était entré en montant sur le trône.

En 1556, Charles Quint, se disposant à quitter le trône, avait fait avec Henri II, roi de France, une trêve de cinq

ans. Dans les ouvertures faites après la conclusion de cette trêve, il avait été question du mariage de don Carlos, fils de Philippe II et de la première femme de ce dernier, avec la princesse Élisabeth, fille aînée de France. Quelques démêlés un peu vifs étant survenus, la trêve fut rompue ; on recommença à se battre avec fureur, et cette guerre ne finit que par la paix de Cateau-Cambrésis. Mais pendant les négociations entamées pour la conclusion de cette paix, Philippe, étant devenu veuf, demanda pour lui-même la princesse Élisabeth, qui avait été précédemment accordée à son fils, et il l'épousa.

Cependant don Carlos, charmé par le portrait d'Élisabeth et par tout ce qu'on lui avait rapporté des bonnes qualités de cette fille de France, en était devenu éperdument amoureux. Doué d'un caractère violent, impétueux, il donna tout d'abord un libre cours à la colère que fit naître en lui l'espèce de trahison dont son père se rendait coupable envers lui, en lui enlevant l'objet d'un légitime amour que lui-même Philippe avait provoqué et approuvé. Il s'emporta en menaces. et n'épargna pas les sarcasmes auxquels prêtait assez naturellement cette alliance, à cause de la disproportion qui existait dans l'âge des époux. Bientôt pourtant Carlos reprit assez d'empire sur lui-même pour dissimuler ses sentiments ; mais sa gaîté ordinaire disparut : il devint sombre, rêveur ; il vivait dans la retraite et semblait vouloir dérober à tout le monde la connaissance de ses moindres actions.

Philippe, soupçonneux comme tous les tyrans, s'alarma promptement du changement qui s'était opéré dans l'humeur de son fils ; il crut, qu'impatient de régner, don Carlos conspirait pour lui enlever la couronne, et il fut entretenu dans ces idées par le duc d'Albe, par Rui Gomez

et par la femme de ce dernier, la princesse d'Eboli, sa concubine, tous ennemis déclarés de don Carlos qui, de son côté, ne cachait pas la haine qu'il leur portait et le sort qu'ils devaient attendre lorsqu'il serait parvenu au trône.

D'un autre côté, don Carlos, plus amoureux que jamais, avait fait connaître à Élisabeth, lors de son arrivée en Espagne, les sentiments qu'elle lui avait inspirés et le désespoir que lui avait causé la nécessité de renoncer à une union qui eût fait le bonheur de sa vie. La jeune reine se montra sensible aux témoignages d'une affection si vive; elle plaignit le jeune prince, s'efforça de le consoler, et si elle ne partagea pas son amour, il est au moins certain que la vivacité de l'amitié qu'elle ne tarda pas à ressentir pour lui était de nature à donner d'assez vives inquiétudes à un mari vieux et jaloux.

Les alarmes du roi ne pouvaient manquer d'être exploitées par les ennemis de don Carlos; chaque jour Philippe recevait de sa maîtresse et de ses favoris communication de quelque nouvelle découverte tendant à démontrer la culpabilité de son fils, et comme il n'était pas nécessaire de le pousser beaucoup pour le faire passer du soupçon à la violence, la perte du jeune prince fut résolue; mais en même temps Philippe sentit qu'il fallait agir prudemment pour parvenir à l'exécution de ce dessein que le courage bien connu de don Carlos, le nombre et la puissance de ses partisans, rendaient très dangereuse.

Instruit par des amis dévoués du projet de son père, le prince résolut de quitter l'Espagne; mais il ne voulait pas disparaître de la scène du monde: il était jeune et brave, il aimait la gloire et ne manquait pas des qualités nécessaires pour en acquérir; il demanda donc au roi le commandement de l'armée qu'on se disposait à envoyer en

Flandre, où l'insurrection venait de faire de rapides progrès. Philippe hésita ; Carlos lui représenta que, né sur les marches d'un des plus beaux trônes du monde, l'honneur de son nom lui imposait des obligations qu'il était impatient de remplir, qu'il avait résolu de ne plus vivre dans l'oisiveté, et que d'ailleurs c'était un moyen de tout arranger, puisque sa présence à la cour déplaisait à certains personnages qu'il avait hâte de réduire au silence. Enfin il ajouta quelques autres considérations qui firent comprendre au roi le danger auquel un refus pourrait l'exposer, sa conviction étant toujours que le prince conspirait pour s'emparer du trône ; il n'était donc pas éloigné de lui accorder ce commandement, pensant sans doute qu'une balle, une fiole de poison ou un coup de poignard étaient choses tout aussi efficaces en Flandre qu'en Espagne ; mais Rui Gomez, le mari de sa concubine, s'efforça avec succès de le faire changer de sentiment. Don Carlos, dit-il, n'avait encore que des amis, des partisans faciles à contenir, il n'en serait plus de même après des succès présumables, qui le rendraient maître d'une puissante armée.

— Si votre majesté permet que son fils mette l'épée hors du fourreau, dit-il en terminant, elle n'y rentrera que lorsqu'il aura saisi le sceptre, objet de ses coupables vœux et de ses manœuvres criminelles.

Le roi, se rendant à ces raisons, fit dire à son fils que dans l'état de désordre effroyable où se trouvait la Flandre, il ne croyait pas pouvoir l'y envoyer sans exposer ses jours ; mais que le duc d'Albe, qui avait l'avantage de bien connaître le pays, allait partir à la tête de l'armée qui s'organisait, et que dès qu'il serait parvenu à changer la face des choses, lui, don Carlos, serait libre de prendre le commandement des troupes.

Il paraît certain que jusque là don Carlos n'avait pris part à aucune espèce de complot; mais dès ce moment, sentant bien que sa vie était plus que jamais menacée, il commença à prêter l'oreille aux instances que les Hollandais insurgés lui faisaient par l'entremise du comte d'Egmont, pour qu'il vînt se mettre à leur tête, promettant de lui être plus fidèles et plus dévoués que les catholiques ne l'étaient au roi. La mort des comtes d'Egmont et de Horn, décapités par ordre du duc d'Albe (1) acheva de le déterminer. Il manda près de lui un gentilhomme nommé don Garcie Osorio, son confident, qui devait l'accompagner dans sa fuite, et auquel il avait recommandé de se procurer le plus d'argent possible. Ce dernier arriva avec cinquante mille écus seulement, le temps lui ayant manqué pour se procurer une plus forte somme. Il n'en fut pas moins décidé que le prince partirait vers la fin de la nuit suivante.

Mais Philippe était trop soupçonneux pour qu'il fût facile de le tromper; une nuée d'espions étaient sans cesse

---

(1) De sanglantes tragédies s'accomplissaient en Flandre à cette époque par l'ordre de Philippe II, que secondait parfaitement l'infâme duc d'Albe. « Il n'y avait, en général, ni quartier ni capitulation possible avec cet homme, dit un historien des plus recommandables, en parlant du duc d'Albe; il fallait qu'il se baignât dans le sang, et le mot de victoire n'avait aucun prix pour lui quand il ne s'agissait pas de massacre. »

Ces faits, bien qu'intimement liés à l'histoire d'Espagne appartiennent cependant plus particulièrement à celle des Pays-Bas; ils trouveront donc place dans le volume que nous proposons de consacrer à l'histoire des conspirations et exécutions en Allemagne, en Hollande et en Belgique.

en campagne, et lui transmettaient incessamment le résultat de leurs découvertes. Ce jour-là même, le général des postes, nommé Raymont de Laxis, lui fit savoir qu'un français attaché à la reine avait demandé trois chevaux pour être prêts vers le milieu de la nuit. D'autres rapports qui s'accordaient avec celui-là, et la nouvelle du soulèvement des Maures qu'il reçut ce même jour, le déterminèrent à faire arrêter le prince.

De son côté, don Carlos, connaissant parfaitement les desseins de Philippe sur sa personne, se tenait depuis longtemps sur ses gardes à toute heure du jour et de la nuit : ses poches étaient toujours garnies d'excellents pistolets; il ne s'endormait qu'après avoir placé lui-même sous son oreiller une épée et un poignard, et dans la ruelle de son lit était un coffre rempli d'armes à feu toutes chargées. En outre, il avait fait garnir la porte de sa chambre d'une serrure qui ne pouvait s'ouvrir qu'en dedans. Carlos, après avoir passé la soirée avec la reine, qui était dans la confidence, sortait de chez elle, lorsqu'il fut abordé par Rui Gomez, lequel lui dit qu'il venait de la part du roi l'instruire de la révolte des Maures de Grenade; le prince ne put se débarrasser de cet homme qu'il détestait.

— Le roi, répétait Gomez quand le prince laissait échapper quelque mouvement d'impatience, m'a recommandé de tout dire à votre altesse royale, et je la supplie de permettre que j'obéisse à sa majesté.

Le récit du cauteleux courtisan dura si longtemps que le jour était près de paraître lorsqu'il se retira, ce qui contraignit don Carlos à différer son départ jusqu'à la nuit prochaine, et s'étant couché, il s'endormit profondément après avoir pris ses précautions ordinaires. Mais pendant la soirée que le prince avait passée chez la reine, Philippe avait fait

modifier la serrure de la chambre à coucher de son fils, de manière à ce qu'on la crût fermée sans qu'elle le fût réellement. Dès que le prince fut couché, on plaça des gardes à toutes les avenues de son appartement; puis le roi, accompagné de plusieurs personnages bien armés, et ayant lui-même l'épée à la main, vint se plaçer dans une galerie aboutissant à la chambre à coucher.

Le dessein de Philippe était d'arrêter son fils en flagrant délit de fuite, afin qu'il pût être convaincu de trahison. Il attendit donc jusqu'à l'aube; mais le prince ne sortant point, il ordonna qu'on pénétrât dans sa chambre. Le duc de Lerme qui y entra le premier, trouva don Carlos endormi si profondément qu'il lui fut facile d'enlever les armes placées sous son chevet, après quoi, il passa dans la ruelle, et s'assit sur le coffre qui contenait les armes à feu. Le roi entra alors, précédé de Rui Gomez, du duc de Feria, du grand commandeur et de don Diègue de Cordoue, tous ayant l'épée à la main. Réveillé enfin par le bruit qui se faisait autour de lui, don Carlos ouvre les yeux, et voyant que Philippe brandit son épée, il s'écrie :

— Venez-vous donc pour m'assassiner?

— Soyez sans crainte, répondit le roi avec ironie, tout ce qui se fait en ce moment est pour votre bien.

En parlant ainsi, Philippe s'emparait d'une cassette remplie de papiers, ce qui jeta don Carlos dans un tel désespoir qu'il s'élança hors du lit et tenta de se précipiter dans un brâsier énorme entretenu dans l'appartement à cause de la rigueur du froid. Pendant qu'on s'efforçait de le contenir, les gens du palais démeublaient la chambre où l'on ne laissa qu'un siége et un matelas. Ensuite on obligea le prisonnier à revêtir des habits de deuil, puis on congédia ses officiers, ses serviteurs ordinaires, et il ne fut plus servi

que par des gens inconnus, habillés de noir comme lui, et qui avaient reçu l'ordre de ne répondre à aucune de ses questions.

Philippe ne voulut pas qu'un autre que lui prît connaissance des papiers contenus dans la cassette dont il s'était emparé, et quoique l'on sût à peu près à quoi s'en tenir sur les desseins de son fils, il fut épouvanté en reconnaissant jusqu'où le prince avait été poussé par la tyrannie insupportable qu'il lui avait fallu subir. Mais rien ne saurait donner l'idée de la fureur qui s'empara de ce tyran jaloux lorsque, parmi plusieurs lettres de la reine, il en trouva une dont chaque phrase exprimait l'amour le plus vif, la passion la plus ardente.

On a prétendu qu'elle avait écrit cette lettre alors que, par suite d'un accident, don Carlos se trouvait dans un état qui faisait désespérer de ses jours, qu'alors elle avait cru pouvoir, sans manquer à la foi jurée, s'abandonner à toute sa tendresse, et exprimer les plus secrets sentiments de son cœur. Cela serait vrai, que l'excuse pourrait bien ne pas paraître suffisante aux moralistes, à plus forte raison dut-elle paraître mauvaise et fort déplaisante à Philippe, et cette découverte le jeta dans un tel état de surexcitation nerveuse qu'il faillit en mourir. Il parvint pourtant à recouvrer un peu de calme, et aussitôt il songea à satisfaire la soif de vengeance qui le dévorait. Deux amis intimes de don Carlos, Montigny et le marquis de Bergh furent arrêtés sur-le-champ, le premier mourut sur l'échafaud presque sans forme de procès ; de Bergh obtint la faveur de pouvoir s'empoisonner dans sa prison. On n'avait pu produire aucune charge contre eux ; mais le cardinal Spinosa, dont ils étaient les ennemis déclarés, affirma qu'ils avaient fait venir de France plusieurs ballots du catéchisme de Calvin, à

l'aide d'un passeport de don Carlos, et cela parut suffisant. Le roi était bien aise d'ailleurs que la religion servît de prétexte à sa conduite, aussi remit-il au cardinal tous les papiers dont ils s'était emparé chez son fils, à l'exception des lettres de la reine, et il établit ainsi les inquisiteurs juges souverains de don Carlos.

L'instruction du procès du prince se fit avec rapidité; Carlos se défendit peu ou point : les preuves de ses intelligences avec les insurgés des Pays-Bas étant irrécusables, il savait bien qu'il n'avait pas de grâce à espérer de son père ; mais il pensait que les inquisiteurs n'oseraient pas le condamner. Il se trompait, et bientôt on vint lui lire la sentence qui le condamnait à une prison perpétuelle.

— Perpétuelle! dit-il d'un ton de mépris; vous êtes donc bien sûrs de l'avenir?... Vous voulez lire dans l'avenir et vous ne voyez point l'abîme que votre lâcheté creuse à vos pieds.

Ces paroles imprudentes effrayèrent le cardinal Spinosa auquel elles furent rapportées; il sentit que la mort de Philippe pourrait suffire pour changer complètement la face des choses, et que le temps pouvait ne pas être éloigné où Carlos serait en situation de prendre une terrible revanche. Il s'efforça dès lors de persuader au roi qu'il n'y aurait de sécurité pour lui que lorsque son fils aurait cessé de vivre. La tâche était facile, car Philippe, fort peu satisfait lui-même, s'était écrié en apprenant quelle peine avait été appliquée : *Où trouvera-t-on une cage assez forte pour un tel oiseau?*

Les observations du cardinal furent donc bien accueillies; le roi décida que son fils mourrait par le poison, tous les moyens étant bons pour se mettre à l'abri des entreprises d'un traître. Pour que la chose se fît sans éclat,

sans scandale, on méla pendant quelque temps de légères doses de poison aux aliments du prince ; mais le moyen ne tarda pas à paraître trop lent, et le roi fit dire au prisonnier que sa vie, étant incompatible avec la sûreté de l'État, il eût à choisir sur-le-champ le genre de mort qui lui paraîtrait le plus convenable.

— C'est l'affaire des bourreaux ou plutôt des assassins, répondit froidement le prince; le roi voudra donc bien que je ne m'en occupe point.

Ce jour-là même, la reine, à force d'argent, parvint à lui faire passer une lettre dans laquelle elle le suppliait de demander à voir le roi, et de tenter de le fléchir. Carlos n'eut pas la force de répondre par un refus à la prière d'une femme qu'il aimait si tendrement; il sollicita donc une entrevue, et son père consentit à se rendre près de lui.

— Sire, dit le condamné en se jetant aux pieds du monarque implacable, j'éprouve le plus grand regret d'avoir offensé votre majesté ; mais le pardon doit être doux au cœur d'un père : daignez considérer qu'en ordonnant ma mort, c'est votre propre sang que vous allez répandre.

— Quand j'ai de mauvais sang, répondit froidement Philippe, je m'en fais tirer par un chirurgien, et je m'en trouve toujours bien.

Don Carlos se releva désespéré d'avoir consenti à faire cette démarche, et se tournant vers ses gardes, il demanda qu'on lui préparât un bain dans lequel il voulait mourir.

— N'avez-vous plus rien à me dire? demanda le roi.

— Je vous dirai, répondit vivement le prince, que si des personnes qui me sont mille fois plus chères que la vie ne m'avaient pas obligé à vous voir, je n'aurais pas eu la lâcheté de vous demander grâce, et je serais mort plus glorieusement que vous ne vivez.

Philippe se retira sans répliquer, et Carlos s'étant mis dans le bain qu'il avait demandé, il se fit ouvrir les veines. Il demeura muet et immobile jusqu'à ce que ses forces, étant entièrement épuisées, sa tête tomba sur sa poitrine. Alors seulement il prononça quelques mots sans suite, et il expira.

La reine Élisabeth, sachant bien que ses lettres à don Carlos étaient tombées entre les mains de Philippe, ne doutait pas que bientôt elle partagerait le sort de l'infortuné prince; mais sa douleur était si vive qu'elle ne tenta pas d'échapper au danger qui la menaçait : il semblait que son unique pensée fût de rejoindre bientôt la victime de la funeste passion qu'elle avait inspirée et qu'elle partageait. De son côté Philippe semblait se repaître avec délices des souffrances de cette infortunée, et ce fut plusieurs mois après la mort de Carlos qu'il accomplit le dernier acte de sa vengeance en la faisant empoisonner.

« Philippe, dit un biographe, assaisonnait tous ses crimes de consultations théologiques. Il se faisait démontrer par des moines et des prêtres la légalité, la convenance, la nécessité du parricide et de l'assassinat; et puis il écrivait aux princes de l'Europe que la religion imposait aux rois de grands et pénibles devoirs. Il accomplissait un devoir en égorgeant son fils, en empoisonnant son épouse ! Accomplissait-il aussi un devoir, ce prince si timoré, si environné de l'estime flatteuse de Rome, lorsqu'il se livrait à l'adultère avec la belle dona Mendoza, femme de son ministre Rui Gomez, et depuis princesse d'Eboli ? »

Quelques écrivains ont voulu voir en lui un fanatique de bonne foi. Il est vrai qu'en commettant le crime, il semblait toujours obéir à un arrêt d'en haut; mais, fanatique ou hypocrite, jamais tyran ne fut plus sacrilége, car nul

ne rendit la justice divine responsable de plus de forfaits. La monarchie espagnole perdit beaucoup à ce long règne. Le caractère national, dépravé par la politique et la tyrannie de ce prince, n'y perdit pas moins; l'inquisition seule y gagna. La péninsule lui doit pourtant quelques établissements utiles. Le Mexique, le Pérou et les Philippines, auxquelles son nom fut imposé, ont été conquis de son temps; mais rien de lui n'est resté que le souvenir de ses crimes, dont le plus grand nombre est pourtant demeuré inconnu, grâce à la terreur qu'il inspirait aux misérables dont il faisait ses complices. Il arriva pourtant qu'un de ces derniers osa braver son autorité.

Révolte d'Antonio Pérez (1598).

Antonio Pérez, secrétaire de Philippe II, était un de ces intrigants déliés chez lesquels la finesse, l'adresse, tiennent la place du cœur. Cet homme était nécessairement l'âme damnée de son maître, et il est incontestable qu'il ait été le complice d'un grand nombre des crimes dont cet implacable tyran se souilla. Mais d'où vint la disgrâce de Pérez? Voilà ce qui est généralement ignoré. Quelques écrivains penchent à croire que le secrétaire, insinuant, audacieux et galant, était parvenu à supplanter le monarque dans le cœur de sa maîtresse, la princesse d'Eboli, à supposer que Philippe eût jamais occupé une place dans le cœur de cette courtisanne, et que de là est venu la colère du monarque plus jaloux qu'amoureux; d'autres pensent que Pérez avait été, par l'ordre du roi, l'assassin d'Escovedo, l'ami et le conseiller de don Juan d'Autriche, et que violemment accusé de ce crime, il en avait rejeté tout l'odieux sur le souverain, en déclarant

qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres qu'il en avait reçus.

Quoi qu'il en soit, Pérez, sachant que l'ordre de l'arrêter avait été donné, se réfugia en Aragon, sa patrie, et là, il réclama le droit d'asile et de protection auquel les anciens priviléges donnaient droit aux régnicoles de ce pays. Ce droit lui fut accordé; mais Pérez sentit bien que le droit ne pourrait lutter longtemps contre la ruse et la force; il sut bientôt que des agents du roi cherchaient à s'emparer de sa personne. Il intrigua alors près des mécontents, qui étaient nombreux à Sarragosse, où l'inquisition était généralement détestée, et il parvint à former un complot, ayant pour but de renverser le pouvoir de Philippe et de rendre à l'Aragon son ancienne indépendance.

La conspiration s'étendit d'autant plus rapidement que Pérez affirmait qu'il avait des intelligences avec la cour de France, et que Henri IV avait promis de faire passer aux conjurés des secours en hommes et en argent. Philippe apprit bientôt ce qui se passait à Saragosse; il en fut effrayé, car les personnages les plus importants et les plus capables d'entraîner le peuple étaient dans la conjuration; aussi, renonçant à temporiser, il résolut de frapper un coup décisif, et le vice-roi reçut l'ordre de faire arrêter Pérez sans s'inquiéter des priviléges invoqués par cet audacieux conspirateur. Mais Pérez, en prévision de cet ordre, s'était assuré une retraite connue de lui seul, dans laquelle il passait les nuits. Pendant le jour, il allait par la ville sans crainte, sûr que si on attentait à sa liberté, il lui suffirait d'élever la voix pour être en un instant entouré de nombreux défenseurs. Ce fut ce qui arriva.

Le vice-roi, après d'inutiles tentatives pour attirer Pérez dans quelque piége qui permît de s'emparer de sa per-

sonne à huis clos, prit le parti de recourir à la force, et au moment même où il visitait les principaux personnages qu'il avait attachés à sa cause, l'intrépide conjuré fut saisi par des gardes qui l'entraînèrent vers la prison.

— Enfants de l'Aragon! s'écrie aussitôt Pérez d'une voix retentissante, voilà comment le tyran respecte vos anciens priviléges... Resterez-vous donc soumis à ce prince sans foi, à ce traître qui s'est fait l'infatigable pourvoyeur des bourreaux du Saint-Office?.. Non, non, vos souffrances vont finir; les troupes du roi de France sont en marche pour nous secourir; qu'à leur arrivée ils nous trouvent victorieux... Aux armes, frères! aux armes!

En un instant ce cri retentit de toutes parts; armés de couteaux, de haches, de bâtons, de pierres, des hommes du peuple s'élancent sur les gardes entre les mains desquels Pérez se débat; plusieurs de ses gardes sont blessés, renversés, foulés aux pieds; les autres prennent la fuite, et Pérez est porté en triomphe jusque sur la place principale, où se sont réunis les principaux conjurés, et vers laquelle se dirige presque toute la population en armes.

Le vice-roi, reconnaissant l'impossibilité de résister, rassembla les magistrats et les supplia d'user de toute leur influence pour apaiser l'émeute, promettant de respecter les privilèges de l'Aragon qu'il n'avait un instant méconnus que par l'ordre du roi; mais en même temps qu'il tentait ainsi d'apaiser l'orage, un courrier était par lui dépêché à Philippe pour lui apprendre que l'insurrection avait éclaté. Si les événements étaient assez graves pour donner au roi de vives inquiétudes, ils pouvaient aussi donner de l'aliment à son insatiable cruauté, compensation digne d'être appréciée par ce monstre qui se faisait un titre de gloire de n'avoir jamais ri de sa vie, et qui sem-

blait s'enivrer avec volupté des larmes et du sang de ses sujets.

— Ce sont des enfants gâtés, dit Philippe après avoir lu la dépêche, et en parlant des Aragonais ; il faut que le châtiment soit rude, afin que la faute ne se renouvelle plus.

Ne voulant laisser rien au hasard, il rassembla un corps de six mille hommes et l'envoya contre les insurgés. Déjà, sur les frontières d'Aragon, s'étaient réunis les principaux magistrats de ce royaume, en tête desquels marchait Jean Nuça, *justiza* d'Aragon, lesquels déclarèrent au général de Philippe qu'ils étaient prêts à mourir pour défendre les antiques constitutions aragonaises, lesquelles s'opposaient à l'entrée de troupes étrangères. Le général en référa au roi qui répondit : « Ce sont phrases creuses ; marchez et châtiez ces bavards. »

Les troupes continuèrent donc à s'avancer. De leur côté, les Aragonais, stimulés par l'éloquence de Pérez, et comptant sur les secours que devait leur envoyer le roi de France, avaient réuni un assez grand nombre de soldats ; mais les armes leur manquaient, et l'ardeur de ces volontaires ne pouvait balancer la tactique et l'expérience des vieilles troupes envoyées par Philippe. On en vint aux mains, et suppléant par le courage à tout ce qui leur manquait, les Aragonais défendirent leur territoire pied à pied. Chose étrange ! Pérez, cet ex-complaisant de Philippe II, cet infâme complice d'une partie des crimes dont s'était souillé le roi son maître, fit tout d'abord des prodiges de valeur : les troupes du roi furent non pas battues, mais contenues ; réduites à leurs propres forces, elles eussent été obligées à la retraite ; déjà même elles avaient rétrogradé lorsque des renforts leur arrivèrent.

Pérez, sentant bien que la résistance était devenue inu-

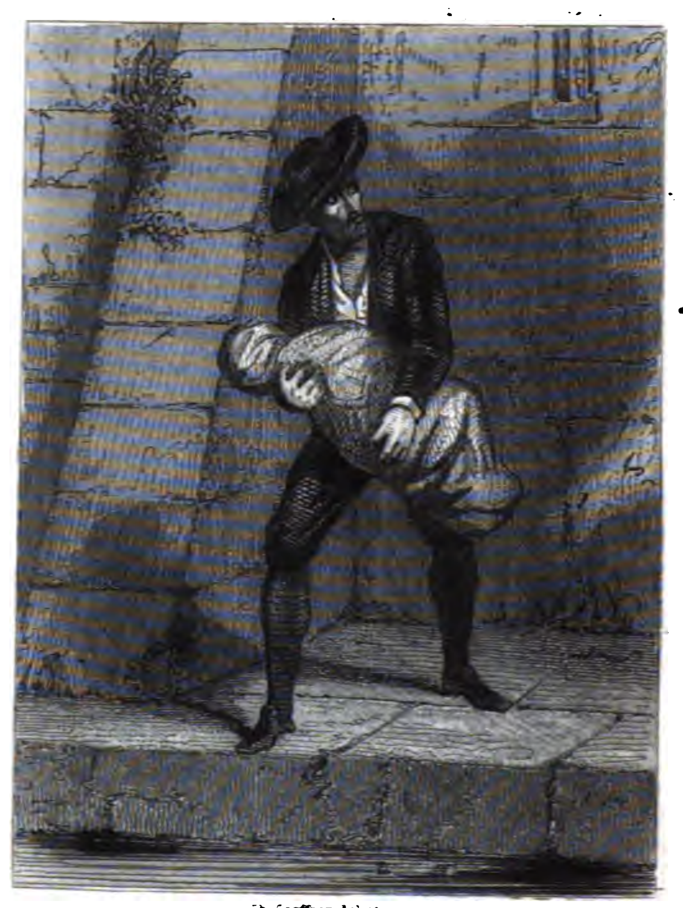
tile, fit cependant un dernier effort; mais battu, blessé, mis en fuite, il chercha un réfuge en France, laissant au *justiza* Jean Nuça, dont nous avons déjà parlé, la terrible responsabilité de ce qui avait été fait. Ce dernier ne se faisait pas non plus illusion sur l'issue, probable, presque certaine même, de l'insurrection; il eût pu fuir, s'il n'eût été trop homme de cœur pour acheter la vie au prix d'une lâcheté : il se mit à la tête des volontaires, et bien qu'étranger au métier des armes, il eut d'abord quelques succès; mais blessé dans une dernière affaire, il fut fait prisonnier. Le roi informé de cet événement qui mettait fin à l'insurrection, le roi qui eût pu sans danger se montrer clément, ordonna qu'on fît sur-le-champ le procès à ce rebelle.

Nuça montra la plus grande tranquillité d'esprit et de conscience devant ses juges.

— Il m'appartenait, dit-il, de défendre les franchises du pays; je l'ai fait en honneur et en conscience. Maintenant que la volonté de Dieu soit faite!

Il fut condamné à mourir. Après avoir entendu sa sentence sans se plaindre, il marcha au supplice avec une résignation toute chrétienne, et mourut avec le calme du juste. Avec lui descendirent au tombeau les antiques constitutions aragonaises dont il avait été le dernier défenseur.

Quant à Pérez, qui était réellement parvenu à établir quelques relations avec la cour de Paris, il était arrivé sain et sauf en France, où il mourut peu de temps après, comblé de bienfaits par Henri IV, qui probablement n'avait pas une juste idée du mérite de ce personnage. Philippe, digne maître d'un tel valet, ne lui survécut que peu de mois, et mourut en 1598.



Ch. Geoffroy del. et sc.

CALDERON.

NOYÉ PAR SON PÈRE

La monarchie espagnole qui, au commencement du seizième siècle, s'avançait en dominatrice à la tête des puissances de l'Europe, et qui avait pesé sur le continent de tout le poids de ses armes, de ses trésors et de ses intrigues, maintenant conservait à peine quelques vestiges de cette vaste influence et de cette splendeur. Sans argent, sans population, sans agriculture et sans industrie, il ne lui restait qu'un orgueil que rien ne justifiait plus, lorsque Philippe III prit les rênes du gouvernement, que la faiblesse morale de ce prince ne pouvait qu'engager davantage dans les mauvaises voies où il était entré.

Condamnation et mort de Calderon (1621).

Le duc de Lerme et Calderon, sa créature, sont les hommes à qui fut d'abord commis le soin de guérir les plaies de l'État. Ils eurent recours, dit un historien, aux moyens les plus désastreux pour combler le vide du trésor royal. Le peuple, déjà accablé d'impôts sous le règne précédent, vit redoubler son fardeau ; il en fut écrasé. Bientôt les champs les plus fertiles restèrent en friche, faute de capitaux et de bras ; les manufactures furent abandonnées et le commerce anéanti. Et pendant que l'Espagne s'enfonçait dans ce marasme, son roi fondait des chapelles et dotait des monastères. Les choses étaient en cet état, lorsque le duc d'Ucéda, fils du duc de Lerme entreprit de renverser son père, pour s'emparer du pouvoir, chose facile, à raison de la faiblesse du roi près duquel le dernier venu avait toujours raison. Le duc d'Ucéda avait même, d'après quelques historiens, l'intention de pousser plus loin ses projets contre son père. Mais le duc de Lerme, s'il n'était pas un habile homme d'État, était doué de beaucoup de

finesse et d'adresse ; il parvint donc aisément à détourner l'orage qui le menaçait et à le diriger sur Calderon, qu'il devait écraser.

L'histoire de Calderon est vraiment singulière : fils d'un pauvre soldat espagnol, alors en garnison à Anvers, et d'une fille de bas étage, il ne fut légitimé que plusieurs années après sa naissance, alors que son père et sa mère parvinrent à se marier, chose peu facile aux gens qui ne possédaient rien.

Le jeune Calderon avait donc désormais un père qui l'avouait; mais cela n'améliorait guère la situation du pauvre enfant : l'indigence de son père devint extrême; cet homme, ne pouvant se résoudre à voir mourir de faim son fils aux besoins duquel il ne pouvait subvenir, se laissa aller au désespoir, et un soir, après avoir enfermé dans un sac l'enfant endormi, il le descendit le long des murailles de la ville d'Anvers. Le pauvre abandonné était déjà séparé de son père par vingt pieds de corde lorsque le soldat Calderon entendit les pas d'une ronde de nuit, craignant d'être découvert, il retira à lui l'enfant suspendu dans l'espace et le rapporta chez lui.

Peu de temps après, l'ex-soldat Calderon, ayant perdu sa femme, retourna en Espagne, se remaria à Valladolid, et bientôt s'apercevant que sa seconde femme n'aimait pas son fils, Roderic Calderon, il plaça ce dernier, en qualité de page, près du vice-chancelier d'Aragon. De là, Roderic, qui ne manquait ni d'imagination ni d'adresse, passa au service du duc de Lerme, et il s'empara si bien de l'esprit de ce premier ministre, que dès lors la voie des honneurs et de la puissance lui fut ouverte. Enfin il succéda à don Pèdre de Franqueza, comte de Villalonge, dans la charge de secrétaire d'État, et bientôt les affaires les

plus importantes du royaume, grâces, bienfaits, récompenses passèrent par ses mains. Après avoir fait un mariage avantageux, il fut nommé chevalier de Saint-Jacques, commandeur et capitaine de la garde allemande.

Le beau-père de Calderon, homme de grand sens, doué d'un esprit plus solide qu'étendu, voyait avec chagrin une si prodigieuse élévation.

— Rien n'est stable ici bas, disait-il quelquefois à son gendre, et quand on est arrivé assez haut pour qu'il soit impossible de monter davantage, il faut nécessairement qu'on descende ou plutôt que l'on tombe.

Mais, comme il arrive toujours en pareil cas, le pouvoir avait enivré Calderon qui, oubliant son humble origine, et se faisant illusion sur sa capacité, croyait sa fortune assise sur des bases de granit, et affichait hautement la prétention de succéder au duc de Lerme, auquel il devait son élévation. Il vivait en prince, faisant des dépenses énormes, ce qui n'empêchait pas que ses coffres-forts fussent toujours bien garnis; car il ne reculait devant aucun des moyens pouvant lui procurer de l'argent, et la concussion à laquelle il se livrait devint bientôt réellement intolérable. Le peuple, furieux, finit par faire entendre à la fois des plaintes et des menaces tellement violentes, qu'elles arrivèrent au roi et portèrent un coup terrible à la puissance du duc de Lerme. Calderon apprit avec terreur que l'ordre de l'arrêter avait été donné; il s'empressa alors de déposer chez les amis qui lui restaient les sommes énormes qu'il avait amassées, puis il s'enfuit à Valladolid, espérant que la tempête se calmerait et qu'il lui serait permis de se justifier devant le roi. Cet espoir dura peu.

Le 20 février 1619, au point du jour, Calderon était encore au lit lorsqu'il vit entrer dans sa chambre don Fer-

nand Ramires Ferinas, conseiller au conseil du roi, lequel lui déclara qu'il l'arrêtait par l'ordre de sa majesté, et fit placer des gardes à sa porte. Deux jours après, on le conduisit en litière au château de Montachez, près de la frontière de Portugal.

Dès lors Calderon écrivit presque chaque jour au duc de Lerme, au duc d'Ucéda, fils de ce dernier, qui avait remplacé son père après l'avoir renversé, et au roi lui-même dont il ne pouvait se croire abandonné entièrement. Mais bientôt la vérité lui apparut dans toute sa sévère nudité : trois conseillers d'État furent nommés pour lui faire son procès, dont l'instruction fut suivie avec activité. Après la publication de plusieurs mandements, censures et jussions ecclésiastiques, on eut révélation des lieux où il avait caché son argent et ses papiers, et l'on fit, du numéraire que l'on trouva, un inventaire qui en porte le total à une somme presque fabuleuse. On saisit en outre une foule de papiers, mémoires, notes, lettres qui démontraient jusqu'à l'évidence par quels moyens l'accusé était parvenu à amonceler tant de richesses.

Chose étrange ! à mesure que la culpabilité de Calderon devenait plus évidente, on le traitait avec moins de rigueur ; ainsi il obtint d'être ramené dans sa maison, où l'on se contenta de le garder à vue, et presque en même temps le roi lui fit savoir qu'il le déchargeait de deux cent quarante chefs d'accusation, en matière purement civile. L'accusé respirait plus librement, l'espérance commençait à renaître dans son cœur, lorsqu'on vint lui annoncer qu'il allait être soumis à la question. Cela n'abattit point son courage.

— Quand on aura brisé les os d'un des plus fidèles serviteurs du roi, dit-il, l'Espagne n'en sera pas plus heureuse.

Pour moi, si près de la mort, c'est une pénitence que je subirai sans me plaindre pour l'expiation des péchés que je puis avoir commis.

Cette résignation n'était que de l'hypocrisie : ce n'était pas, ainsi qu'on aurait pu le croire d'après ces paroles, de quelques péchés véniels que la conscience de cet homme était chargée, c'était de crimes horribles, comme on le verra tout à l'heure. Il n'en supporta pas moins, avec un courage héroïque, la question à laquelle il fut deux fois soumis.

— J'ai usé de cet horrible moyen quand j'étais puissant, dit-il au plus fort des tourments ; il est donc juste qu'on en use envers moi. Qu'est-ce, après tout, que quelques heures de suffrances pour un homme qui touche à l'éternité !

Ces paroles et quelques autres semblables furent tout ce qu'on en put obtenir ; il ne fit pas un aveu, et refusa constamment de répondre aux questions les plus importantes. Mais cette fermeté ne pouvait le sauver, plusieurs des crimes dont on l'accusait étant prouvés jusqu'à l'évidence. Il reconnut d'ailleurs que la procédure faite contre lui était régulière, et déclara qu'il n'avait qu'à se louer de l'intégrité des magistrats qui en étaient chargés. Enfin, après les plus longues et les plus minutieuses formalités, on lui lut deux sentences, l'une criminelle, l'autre civile. Par la première, il était absous, faute de preuves, du crime dont le procureur fiscal l'avait accusé, d'avoir attenté à la vie de la reine d'Espagne, Marguerite, à celles du père Christophe Suarez, jésuite, de don Alonzo Carjoval, et de Pierre Chevalier ; mais en même temps il était déclaré convaincu d'avoir fait assassiner François de Xuara par Jean de Gusman ; d'avoir fait mourir Augustin d'Avila, huissier de la

cour de Madrid, et d'avoir ensuite obtenu du roi, par des moyens frauduleux, des lettres d'abolition pour tous ces crimes, en réparation desquels il était condamné à être mené de la prison par les rues de la ville de Madrid, monté sur une mule, précédé d'un crieur public pour proclamer ses crimes, et à avoir ensuite la tête tranchée sur la place publique. Par l'autre sentence, Calderon était condamné à un million deux cent cinquante mille ducats d'amende, et à la perte de tous ses emplois et offices.

— C'est bien sévère, dit-il après avoir écouté cette lecture avec le plus grand calme ; je présenterai requête.

Il rédigea en effet une requête immédiatement, à laquelle on fit droit en nommant d'autres commissaires chargés de reviser la procédure. Après un long examen, elle fut déclarée régulière, et dès lors le condamné dut se préparer à la mort : il s'entoura de plusieurs religieux et témoigna le désir de pouvoir s'entretenir et prier avec eux jusqu'à l'heure de l'exécution.

Le 19 octobre 1621, un de ses gardiens vint lui annoncer qu'il n'avait plus que deux jours à vivre, l'exécution devant avoir lieu le 21 ; il lui apprit en même temps qu'on lui permettait de disposer, dans son testament, de deux mille ducats. Calderon embrassa ce messager de mort, et il s'occupa sur-le-champ de la rédaction de son testament; puis il dit aux religieux qui l'entouraient :

— Je suis innocent de plusieurs des crimes qui me sont imputés ; mais il est trop vrai que François Xuara a été mis à mort par mon ordre. Cet ordre a été exécuté par l'alguazil Jean de Gusman, récemment condamné à mort pour ce fait, et qui, comme moi, en ce moment, attend l'heure de l'exécution. Je déclare que cet homme n'est pas coupable : je lui avais remis une lettre signée du roi, et il a cru

obéir à l'ordre de son souverain. Je désire ardemment qu'on lui laisse la vie et qu'on lui rende la liberté ; que l'on m'accorde cette grâce, c'est la seule que je demanderai.

Cette déclaration ayant été mise sous les yeux du roi, l'alguazil condamné fut en effet rendu à la liberté, acte de justice dont Calderon se montra fort satisfait.

Le 20 octobre, un moine et un chevalier de Saint-Jacques vinrent près du condamné pour lui ôter les insignes de chevalier. Il subit cette dégradation sans murmurer, puis il se mit en prière, et passa la nuit entière à genoux.

Le 21, à huit heures du matin, les portes de la prison s'ouvrirent avec fracas ; la cour était remplie de gardes et d'alguazils à cheval. Calderon sortit accompagné de vingt religieux de divers ordres; il était vêtu d'une soutane, d'un manteau de deuil et d'un capuchon, et il tenait un crucifix à la main. Il monta lestement sur la mule qui lui était destinée, puis le cortége se mit en marche, et jusqu'au lieu de l'exécution le condamné ne cessa de s'entretenir avec les religieux qui l'entouraient. Arrivé au pied de l'échafaud, il mit pied à terre, gravit les degrés rapidement, et s'étant assis sur la chaise près de laquelle se tenait le bourreau, il dit à ce dernier qu'il se sentait plein de courage et de résignation ; mais qu'il se défiait de la faiblesse humaine, et que, pour plus de sûreté, il désirait qu'on lui liât les pieds et les mains et qu'on lui bandât les yeux. Avant de le toucher, le bourreau lui demanda pardon ; Calderon l'embrassa en l'assurant qu'il le regardait comme un frère et un fidèle serviteur de la justice. L'exécuteur ayant fait ce que le patient lui demandait, le pria humblement de vouloir bien pencher un peu la tête sur le dossier

de la chaise. Calderon fit la chose de bonne grâce, et presque au même instant, d'un seul coup du coutelas dont il était armé, le bourreau lui sépara la tête du tronc.

Certes, la punition était méritée, et loin de reprocher à Philippe III cet acte de juste sévérité, on regrette que le principal auteur de tant de crimes, dont Calderon n'était que le complice, ait été épargné. Mais Philippe était trop faible pour accomplir cet acte de vigueur : en faisant juger et en laissant exécuter Calderon, il n'avait eu pour but que de calmer les esprits que tant d'exactions faisaient violemment fermenter. Ce prince n'aspirait qu'au repos et à la paix.

Expulsion des Maures. — Faiblesse de Philippe IV (1621).

Ce fut encore pour avoir la paix avec Rome et pour satisfaire l'hydre insatiable de l'inquisition que Philippe se détermina à expulser les Maures qui étaient restés en Espagne après avoir reçu le baptême ; mais dont les efforts du Saint-Office n'avaient pu faire que de faux chrétiens. Il publia un édit d'après lequel tous les Maures étaient tenus de vendre leurs biens et de retourner en Afrique. Cet édit jeta le désespoir dans le cœur de ces malheureux dont l'Espagne était réellement la patrie : leurs ancêtres étaient venus d'Afrique il est vrai ; mais eux étaient nés dans la Péninsule : ils en avaient les mœurs, en parlaient la langue, et les rejeter en Afrique c'était les vouer à une mort horrible ou à un esclavage plus affreux que la mort. Ils essayèrent d'abord de fléchir le roi ; ils offrirent d'acheter par une contribution volontaire considérable, le droit de vivre sur la terre qui les avait vu naitre ; tout fut inutile :

ce n'était pas de l'or que voulait Philippe, c'était le repos, et il sentait bien que l'inquisition qu'il redoutait ne lui accorderait ni paix ni trève sur ce point. En vain le duc d'Ossuna s'était élevé contre cette mesure à la fois tyrannique et impolitique, le roi avait persisté.

Cependant l'inquisition était loin d'être satisfaite : elle avait compté sur les riches dépouilles des proscrits, et cet espoir était déçu, puisque l'édit permettait aux Maures de vendre leurs biens et d'emporter leurs richesses.

N'ayant pu obtenir la révocation de l'édit, les Maures ne prirent plus conseil que de leur désespoir; une insurrection éclata parmi cette population qui ne s'élevait pas à moins d'un million d'habitants, et Philippe, si désireux de la paix et disposé à l'acheter à tout prix, se trouva n'avoir réussi qu'à se créer de nouveaux embarras : il fallut marcher contre les Maures, qui résistèrent avec une énergie terrible. Ce fut une guerre à mort; car ces malheureux, exaspérés ne faisaient point de quartier aux soldats qui tombaient entre leurs mains, et d'un autre côté, ceux qu'on pouvait saisir vivants étaient jetés dans les prisons du Saint-Office d'où ils ne devaient sortir que pour être livrés aux flammes.

La résistance des proscrits fut longue et glorieuse; enfin, accablés par le nombre, écrasés de toutes parts, ayant perdu plus d'un tiers des leurs, ils se soumirent et de nombreux vaisseaux, équipés tout exprès, les portèrent sur les côtes d'Afrique. Ils étaient rejetés de l'Espagne comme Mahométans, ils furent reçus des Arabes comme Chrétiens, et en cette qualité dépouillés et massacrés par les hordes féroces de Bédouins.

Tandis que les derniers débris de cette population in-

dustrieuse allaient ainsi mourir misérablement dans les déserts de l'Afrique, l'inquisition travaillait à la destruction de ceux dont ses cachots étaient remplis. Dire toutes les tortures qui furent infligées à ces malheureux pendant le temps qui s'écoula entre leur arrestation et leur mort serait impossible. Les auto-da-fé se succédaient rapidement, et comme les inquisiteurs étaient mécontents de Philippe, qui les avait frustrés du butin sur lequel ils avaient compté, et de son premier ministre, le duc d'Ossuna, qui avait combattu leur projet, ils ne négligeaient rien pour leur témoigner leur ressentiment, et ils les firent en quelque sorte participer aux souffrances des victimes dévouées à la mort. En même temps qu'ils cherchaient à perdre le duc dans l'esprit du roi, ils forçaient ce dernier à approuver les nombreuses exécutions qui se succédaient sans relâche.

Philippe eut pourtant le courage de garder son ministre ; mais la force lui manqua pour se soustraire à la hideuse autorité de ces moines cruels dont le pouvoir était devenu plus redoutable que celui des rois. Ces féroces bourreaux obligèrent ce prince à assister aux auto-da-fé, ce qu'il ne faisait qu'avec répugnance, peu semblable qu'il était sous tous les rapports à son père de cruelle mémoire. Ce n'était pas encore assez ; les inquisiteurs ne trouvèrent pas que le roi d'Espagne fût suffisamment soumis à la cour de Rome, et ces hommes audacieux résolurent de traîner leur souverain lui-même au pied de leur monstrueux tribunal. Il fallait un prétexte ; on l'eut bientôt trouvé.

Un jour, Philippe IV assistait, bien contre son gré, c'était évident, à un auto-da-fé où l'on devait brûler deux enfants, un jeune Maure et une jeune Mauresque, l'un âgé de seize ans, l'autre de quinze, dont tout le crime était d'avoir été élevés dans la religion de leur père et de vou—

loir garder leur foi. Lorsque la procession dont faisaient partie les condamnés passa devant le balcon où était le roi, ce dernier fut frappé de la jeunesse et de la beauté de ces deux infortunés, et ne pouvant se contenir, il s'écria en joignant les mains : « Mon Dieu ! si jeunes et si beaux, et mourir d'une mort si affreuse ! » L'exécution n'en continua pas moins : la volonté de faire grâce ne manquait pas au roi ; mais il n'avait aucune énergie.

Le lendemain, le grand inquisiteur, soit qu'il eût entendu les paroles du roi, soit qu'elles lui eussent été rapportées, se présenta devant lui, et lui rappelant la foi si vive de son père, lui reprocha la coupable compassion qu'il avait montrée pour des hérétiques.

— Il est vrai, dit timidement Philippe, que je me suis senti ému ; puisque vous croyez que j'ai péché en cela, je m'en confesserai.

— Cela n'est pas une expiation suffisante, répliqua insolemment le grand inquisiteur. Si un des sujets de votre majesté s'était rendu coupable d'un tel crime, il l'expierait certainement dans les flammes...

Le roi sentit enfin son cœur battre ; le sang lui monta au visage, son sourcil se fronça.

— Quoi ! s'écria-t-il, vous osez me menacer, moi, le roi !

Mais le grand inquisiteur n'était pas homme à se décontenancer pour si peu, et affectant le plus grand calme, il dit :

— Sire, les rois sont des hommes, et tous les hommes sont égaux devant Dieu. Il y a plus, les rois doivent donner à leurs sujets l'exemple de la soumission aux lois de l'église. La sainte inquisition vous jugera, sire.

— Assez ! assez ! dit Philippe hors de lui ; nous vous ferons repentir de votre insolence ! et, vrai Dieu ! dussions-nous faire la guerre au pape comme notre glorieux aïeul Charles Quint...

— Alors, sire, nous en référerons au Saint-Père.

Et cela dit, sur un geste menaçant du roi, le grand inquisiteur se retira, pensant bien que cette animation du monarque, cette sorte de virilité inaccoutumée, n'était qu'une flamme soudaine que le plus léger souffle de la réflexion viendrait éteindre. Ce fut en effet ce qui arriva : la velléité de résistance que Philippe avait ressentie s'apaisa plus promptement encore qu'elle ne s'était produite, et dès le lendemain il fit appeler le grand inquisiteur pour lui proposer une transaction.

— Eh ! sire, dit l'infâme bourreau après avoir écouté attentivement les avances que le roi lui faisait, à Dieu ne plaise que nous ayons la pensée d'attenter à la vie de votre majesté, non plus qu'à sa liberté et à sa puissance. Nous ne demandons que la simple expiation d'une faute que nous voulons croire involontaire. Donc nous jugerons votre majesté à huis clos, et nous saurons mesurer la peine à la dignité du personnage.

Chose incroyable ! Philippe poussa la faiblesse jusqu'à se soumettre à ces exigences : le tribunal s'assembla dans l'appartement particulier du roi ; toutes les formes ordinaires furent du reste suivies, puis fut lu le jugement, portant que Philippe III s'était rendu coupable d'hérésie ; mais attendu qu'il reconnaissait son erreur et s'en montrait repentant ; prenant en considération ce repentir, et aussi la nécessité de ne pas susciter de troubles dans l'État, le tribunal ne le condamnait qu'à voir brûler une par-

tie de son sang dans le prochain auto-da-fé où lui, roi, devrait assister.

En vérité, ceci est de l'histoire ! Le roi, sur l'ordre du grand inquisiteur, se fit tirer, par son chirurgien, quelques palettes de sang qui fut livré à ce hideux tribunal. Le lendemain, un auto-da-fé avait lieu ; Philippe y assistait, et devant lui, alors que les flammes dévoraient les victimes, un inquisiteur jetait sur le bûcher le sang du roi en s'écriant : « Que l'âme de l'hérétique soit livrée au « feu éternel comme son sang est livré au feu de ce « monde ! »

Et le roi souffrit tout cela !..... Et aujourd'hui on demande au peuple d'où viennent ses préventions contre les prêtres !

A Dieu ne plaise toutefois que nous comparions le clergé de notre temps à celui de cette époque; nous avons eu le bonheur d'être des premiers à rendre hommage à la vertu et à l'éloquence entraînante de quelques-uns des nouveaux apôtres que Dieu nous avait réservés: aujourd'hui les noms de Ravignan, de Lacordaire et de plusieurs autres sont inscrits en traits de flamme dans tous les cœurs vraiment chrétiens; mais cela ne fait qu'augmenter l'horreur que nous inspirent ces bêtes féroces revêtues d'une soutane, qui égorgeaient, broyaient et brûlaient la créature au nom du créateur.

Philippe III mourut dans la quarante-troisième année de son âge (1621), et laissa la monarchie espagnole dans un état déplorable. Pour comble de maux, les rênes de l'État passèrent des mains de ce prince apathique et lâche à celles de son fils, âgé de seize ans et doué de toute la

mollesse, de toute la lâcheté de son père. L'histoire du règne de Philippe IV n'est autre chose que l'histoire du duc d'Olivarès qui s'efforçait d'imiter Richelieu ; mais qui n'avait ni la force ni le génie nécessaires, pour rendre à l'Espagne sa grandeur passée.



QUATRIÈME PÉRIODE.

(1621 à 1814).

Révolte de la Catalogne. — Assassinat du duc de Cardonne. — Mort de don Carlos, frère de Philippe IV. — Nouvelle insurrection et horribles massacres en Catalogne. — Conspiration de don Juan d'Autriche contre la reine-mère. — Vengeance d'une reine. Audace des moines. — Un roi ensorcelé. — Conspiration républicaine. — La princesse des Ursins et l'abbé Albéroni. — Puissance croissante de l'inquisition. — Histoire de Ripperda. — Abdication de Charles IV et de Ferdinand VII; ses causes et ses suites.

Révolte de la Catalogne. — Assassinat du duc de Cardonne (1621).

L'AVÉNEMENT de Philippe IV fut signalé par de nouveaux troubles. Les Catalans, depuis longtemps mécontents, commencèrent à se plaindre hautement des maux attirés sur le pays par l'impéritie des hommes appelés à les gouverner, et ils menacèrent de ne plus payer de subsides.

Les cortès sont convoqués. Le duc de Cardonne, chargé par le roi de soutenir les droits de la couronne, et de donner à entendre aux mécontents qu'il serait facile de les faire rentrer dans le devoir s'ils osaient s'en écarter, était l'homme le moins

capable de remplir une telle mission : hautain, emporté, dépourvu de toute espèce de talent oratoire, il était plus propre à allumer l'incendie qu'à l'éteindre. C'est par la menace qu'il prélude ; il ose dire au milieu de l'assemblée que les traîtres qui poussent à la révolte sont connus, et qu'un châtiment sévère leur est réservé, il ajoute qu'il n'est pas venu pour discuter, mais pour rappeler à l'obéissance des sujets coupables.

Ces paroles sont accueillies par de violents murmures : le duc de Cardonne s'indigne que l'on ose se montrer irrévérencieux envers celui qui parle au nom du roi. Dès lors le tumulte succède aux rumeurs ; tous les membres de l'assemblée quittent leurs places, et des lames de poignards étincellent au milieu des groupes qui se forment. Le duc, voyant sa vie menacée, porte la main à la garde de son épée ; au même instant il est frappé d'un coup de poignard ; il tombe et son corps est foulé aux pieds.

Cet événement fut le signal de l'insurrection ; de toutes parts les Catalans courent aux armes, et Philippe qui était venu à Barcelonne, espérant que sa présence contribuerait à lui rendre les cortès favorables, s'enfuit épouvanté.

Si l'Espagne eût été alors en paix avec l'Europe, plusieurs des grandes provinces de la Castille s'en fussent certainement détachées : les insurgés étaient nombreux, bien armés et déterminés à faire tous les sacrifices possibles et à braver tous les dangers pour secouer le joug intolérable sous lequel ils avaient si longtemps courbé la tête. Mais lorsqu'ils virent la Hollande et la France se réunir contre l'Espagne, le danger commun les rapprocha de ceux contre lesquels ils s'étaient levés ; ils donnèrent les hommes et l'argent qu'ils avaient refusés, et si l'insurrection ne fut pas entièrement éteinte, elle cessa d'être redoutable.

Mort de don Carlos, frère de Philippe IV (1631).

Dix années de guerre ayant suivi cet événement, les ressources de l'Espagne se trouvèrent anéanties. Les souffrances du peuple ne pouvaient plus s'accroître; mais il lui restait l'espérance : le roi avait un frère, prince dont le génie, le patriotisme éclairé et la force d'âme étaient connus de tous; on sentait que son avénement au trône pourrait seul réparer tant de maux, et des vœux, indiscrets sans doute, mais légitimés par le malheur, se faisaient entendre sur tous les points de la Péninsule.

Le duc d'Olivarès, qui se croyait tout-puissant parce qu'il avait fait proscrire le duc d'Ucéda, son prédécesseur, et qu'il était parvenu à faire révoquer de ses fonctions de grand inquisiteur le moine Allioga, ex-confesseur du roi; ce ministre, disons-nous, voyant la popularité du frère du roi s'accroître chaque jour, commença à soupçonner qu'il pourrait bien y avoir en Espagne une puissance plus redoutable que la sienne, et il résolut de l'anéantir. La chose n'était pas facile; elle ne pouvait s'accomplir que par un crime, un assassinat, et le duc savait que ce moyen si simple est souvent funeste à ceux qui y recourent; il imagina donc, manquant de l'audace nécessaire pour porter un coup si hardi, de le faire porter par le roi lui-même.

Bientôt Philippe IV, grâce aux intrigues, aux mensonges, aux expédients de toutes sortes de son premier ministre, ne vit plus en son frère qu'un traître, un conspirateur, travaillant incessamment à le renverser du trône. Les scènes les plus vives eurent lieu entre les deux frères: l'infant, indigné des soupçons manifestés par le roi, offrit

de quitter l'Espagne, de s'exiler volontairement. Philippe fit part de cette proposition au duc.

— Que votre majesté le laisse partir, répondit Olivarès, et elle augmentera ainsi de cent mille hommes les armées de ses ennemis.

— Que faire donc? demanda le roi.

— Sire, dit le ministre, répétant et parodiant en quelque sorte un mot du féroce Philippe II, le sceptre et la couronne imposent souvent aux rois de grands et pénibles devoirs; vous les remplirez ou l'infant sera roi avant votre mort.

Jusqu'alors, Philippe IV n'avait ressenti les atteintes d'aucune passion; sa mollesse, son incurie, sa lâcheté, en un mot, étaient si grandes, qu'en apprenant que le duc de Bragance s'était fait élire roi du Portugal, réuni à l'Espagne depuis Philippe II, son aïeul, il s'était contenté de dire au duc d'Olivarès :

— Il faudra mettre ordre à cela.

Et le présomptueux ministre avait répondu :

— Sire, cet acte de folie du duc de Bragance va nous valoir une confiscation de plus de douze millions.

Or, le Portugal était resté au duc de Bragance, la perspective des douze millions s'était évanouie, et Philippe n'y avait plus songé. Mais telle est la bizarrerie du cœur humain, que celui de Philippe, fermé à tous les sentiments nobles, généreux, se trouva accessible à la jalousie, et cette passion fit en lui des progrès si rapides, que la mort de l'infant fut résolue. La santé de ce prince ne tarda pas à s'altérer; les médecins ne trouvèrent point de remède au mal qui le dévorait, et il mourut à l'âge de vingt-six ans.

« Il s'appelait don Carlos, dit un historien ; ce nom lui porta malheur : il mourut, on ignore de quel mal; mais

on sait que le poison ne laisse point de traces dans les cours. »

Au milieu des maux de toute espèce qui affligeaient la nation espagnole, l'inquisition se montrait florissante; les auto-da-fé se succédaient, et le nombre des victimes allait croissant. La nation souffrait ; mais on achevait le palais de l'Escurial, et le pape, d'un seul coup, canonisait quatre Espagnols, savoir : Saint Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites, saint François Xavier, sainte Thérèse et saint Isidore de Madrid..... Pauvre peuple! c'est ainsi qu'on en a toujours agi envers lui : lorsque, accablé du fardeau qu'on lui impose, il fait mine de s'en affranchir, on lui donne quelque hochet et il s'apaise.

Cependant la situation des finances était déplorable; la guerre continuait, et les coffres étaient vides. En vain le duc d'Olivarès eut recours, pour réparer le désastre, aux lois somptuaires, à la suppression des deux tiers des offices de judicature; ce ne fut là qu'un palliatif impuissant. La population diminuant avec une rapidité effrayante, il tenta de remédier à cet autre mal en affranchissant les enfants qui se mariaient de l'autorité paternelle, et en proscrivant sous des peines très graves les émigrations des nationaux, en même temps qu'il appelait les étrangers dans la Péninsule en leur offrant de grands avantages. Tout cela ne servit qu'à le rendre plus odieux au peuple. Enfin la guerre continuant, et Olivarès ne sachant plus à quel saint se vouer, vend les domaines de la couronne, lève des troupes en Angleterre; puis ces nouveaux moyens étant insuffisants, il s'adresse de nouveau aux provinces épuisées et leur demande des hommes et de l'argent.

Nouvelle insurrection et horribles massacres en Catalogne (1640).

Des réclamations et des menaces éclatent à Valence, dans la Biscaye, la Navarre et l'Aragon; mais la Catalogne, où l'insurrection se tenait en quelque sorte en permanence ne s'en tint pas aux démonstrations inoffensives.

Le peuple et les grands s'assemblent; on examine la conduite du ministre, des cris de réprobation s'élèvent de toutes parts, et l'on se prépare à combattre. Pourtant il est décidé que deux députés, l'un prêtre, l'autre noble, seront envoyés au roi pour lui faire d'humbles représentations. Le choix des deux députés fut bientôt fait, car il ne manquait pas d'hommes de cœur parmi les mécontents. Ces députés partirent et vinrent demander audience à Philippe IV, qui les renvoya au duc d'Olivarès; ce dernier, croyant montrer de la vigueur, alors qu'il n'accomplissait qu'un acte à la fois violent et misérable, fit arrêter les députés.

A cette nouvelle, l'étendard de l'insurrection est arboré sur tous les édifices de Barcelonne; tout le pays prend les armes contre cette autorité spoliatrice qui le pousse au désespoir. Le vice-roi est le premier personnage dont on s'empare, et il est immédiatement massacré par le peuple furieux. Le duc d'Olivarès fait marcher tout ce qu'il peut réunir de troupes contre les révoltés; mais ces derniers trouvent un appui près du cardinal de Richelieu qui, sentant la nécessité d'affaiblir incessamment l'Espagne pour la mettre à la merci de la France, fait passer des subsides aux chefs de l'insurrection.

On se bat avec fureur; le marquis de los Velès et le marquis de Leganès, envoyés successivement par Olivarès

contre les insurgés, mettent à exécution les ordres qu'ils ont reçus du ministre duc; partout ils font mettre le feu aux maisons; tous les hommes au-dessus de quinze ans, qu'ils aient ou n'aient pas porté les armes, sont impitoyablement massacrés, et les femmes, dont on s'empare par milliers, sont marquées d'un fer rouge aux deux joues. Non-seulement on massacre les habitants et on brûle les habitations; mais comme si Philippe IV eût eu quelque chose à gagner en faisant de son royaume un désert, toutes les plantations furent détruites, et les arbres coupés par le milieu du tronc. On s'empare du gouverneur de Tortose, et il est immédiatement pendu par les pieds, sans aucune forme de procès.

Loin d'apaiser la révolte, ces horribles exécutions ne pouvaient que la rendre plus ardente; les Catalans persévèrent dans leur résolution d'obtenir justice ou de mourir. Après trois ans de combats, la situation semble être devenue favorable pour les soumettre : Richelieu, qui les soutenait, meurt (1643); en même temps le duc d'Olivarès, dont le pouvoir était depuis longtemps battu en brèche par la reine et les grands, est disgrâcié; son neveu, don Louis de Haro, lui succède, et le premier acte de son autorité est d'offrir une amnistie aux insurgés. Mais les Catalans savaient dès lors à quoi s'en tenir sur les promesses et les serments des princes et de leurs ministres; ils demandèrent des garanties. On leur dit que la parole du roi était suffisante; comme ils n'étaient point de cet avis, la guerre continua, et pendant les vingt années qui s'écoulèrent à partir de ce moment, la Catalogne fut une province plus française qu'espagnole.

A Philippe IV succèda Charles II, âgé seulement de quatre ans; la reine mère fut nommée régente, et l'on espéra

que ce prince préparé de si loin pour le trône, s'en montrerait digne, mais bientôt le jeune roi sembla s'étioler; à mesure qu'il grandit, une déplorable faiblesse d'organisation se montra en lui, sans compensation de facultés morales. La nature l'avait-elle fait ainsi, ou cet affaissement n'était-il que le résultat d'un crime? Cette dernière opinion est celle de plusieurs historiens qui sont allés jusqu'à faire entendre que la débilité dont le roi était frappé était le résultat d'un forfait atroce, forfait que la plume se refuse à exprimer autant que l'esprit à l'admettre, puisque c'est à la mère du jeune prince qu'il faudrait l'imputer. Certes, la reine régente ne fut pas exempte de souillures; ses liaisons scandaleuses avec le jésuite Nitard, son confesseur, et quelques autres personnages, étaient bien suffisantes pour faire naître le soupçon dans les esprits, même les moins prévenus. « Elle eut un jésuite pour confesseur, dit un historien, et c'est là contre elle un redoutable argument, puisqu'il n'est pas de crime que la *morale* des jésuites n'essaie de légitimer; or, l'Espagne a fourni à la société de Jésus ses casuistes les plus relâchés. » Cela, bien que grave, ne nous paraît pas convaincant : assez de crimes sont accumulés dans l'histoire des rois, pour qu'on doive, en pareille matière, n'admettre que l'évidence.

Ce dont on ne saurait douter, c'est que Marianne d'Autriche, la mère du jeune roi, joignait à une dévotion apparente un amour désordonné du plaisir, un cynisme qui scandalisait la nation entière, et une soif du pouvoir qui la portait à user de tous les moyens pour assurer sa domination. Investie de la régence, elle ne s'entoura que d'intrigants, de lâches et misérables créatures toujours prêtes à se soumettre à ses moindres volontés. Un seul

homme digne d'estime, don Juan d'Autriche, le dernier grand homme de cette race, figure au milieu de cette tourbe avilie. Il était naturellement membre du conseil de régence; on comprend la répulsion qu'un tel homme éprouvait pour les viles créatures de la reine. Il tenta d'abord de faire éloigner de la cour le jésuite Nitard, confesseur de la reine, dont la liaison coupable avec cette princesse était connue de tous. Ambitieux et inhabile, ce prêtre portait un orgueil immense sous la feinte humilité de sa soutane noire, à ce point qu'il lui arriva de dire un jour publiquement à un des plus grands seigneurs du royaume qui l'avait traité légèrement : « Songez que c'est à vous de me respecter, moi qui ai tous les jours votre Dieu entre mes mains, et votre reine à mes pieds. »

Conspiration de don Juan d'Autriche contre la reine régente, Marianne d'Autriche (1665 à 1679).

Honteux de voir l'influence qu'il devait avoir dans le conseil annulée par celle de ce moine sans talent, don Juan fit, à ce sujet, de vives représentations à la régente qui évita de lui répondre et lui donna, dès le lendemain, le commandement de l'armée de Flandre, où ce prince s'était déjà illustré. Don Juan refusa cette mission et fut exilé. Il part, mais avec la résolution de revenir bientôt et de prendre une revanche éclatante contre les misérables intrigants que la reine s'obstinait à maintenir au pouvoir.

La Catalogne, bien que soumise en apparence, était néanmoins dans une sorte d'agitation permanente; ce fut dans cette province que le prince exilé se retira. Il eut bientôt une cour nombreuse et brillante; les plus riches seigneurs, non-seulement de la Catalogne, mais encore de

l'Aragon et de Valence s'empressèrent de lui offrir leurs services. Don Juan les réunit en assemblée générale; il leur dit que la conduite de la reine mère était une honte qui s'étendait sur le peuple espagnol tout entier, et qu'il était de l'honneur de tous de travailler à changer un si déplorable état de choses; mais qu'avant tout il demandait qu'on jurât avec lui de ne rien entreprendre contre les droits du jeune roi. Le serment fut prêté avec enthousiasme, et peu de jours après une armée de six mille hommes se trouva, comme par enchantement, armée, équipée et prête à entrer en campagne.

La reine et les misérables créatures dont elle s'était entourée tremblèrent en apprenant cette levée de boucliers. On fit mine pourtant de vouloir se défendre: un corps de troupes fut envoyé contre les rebelles; mais après un combat insignifiant, les soldats de la régente se rangèrent sous les drapeaux de don Juan, qu'ils aimaient, et dont tous connaissaient la valeur. Ce prince arrive presque sans obstacles aux portes de Madrid. La reine tente alors d'entrer en négociation; don Juan déclare qu'il ne se prêtera à aucun arrangement tant que le jésuite Nitard aura un pied sur le territoire espagnol. La régente éplorée cherche des hommes de cœur capables de la défendre, et ne trouve autour d'elle que de lâches intrigants incapables de mettre l'épée hors du fourreau. Il fallut donc sacrifier Nitard. La reine, dit un historien, n'y consentit qu'en se livrant aux transports du désespoir, et elle nomma en dédommagement son bien-aimé confesseur ambassadeur à Rome.

On entra alors en arrangement; don Juan se fit nommer vice-roi général de l'Aragon, de Valence et de la Catalogne, afin de pouvoir reconnaître les services de ses partisans, puis les choses reprirent leur cours ordinaire, et la

reine ne tarda pas à oublier son confesseur dans les bras de Ferdinand de Valenzuela, jeune page que ses escapades avaient fait chasser de la maison du duc de l'Infantado et dont Marianne fit bientôt l'homme le plus puissant du royaume.

Vengeance d'une reine. — Audace des moines (1679).

Charles II, malgré la faiblesse déplorable de son organisation, était doué de quelques bonnes qualités, et s'il eût été bien entouré, peut-être fût-il parvenu à améliorer la situation du pays qu'il était appelé à gouverner; mais la reine ne permettait qu'à ses créatures de l'approcher, et don Juan, qui avait quelque connaissance des bons sentiments du roi, fit de vaines tentatives pour entrer dans le conseil qu'il était plus que tout autre capable de diriger. Il espérait pourtant encore y parvenir, Charles II ayant atteint sa majorité; mais alors comme autrefois il avait contre lui la reine mère et les prêtres. Ses querelles avec Marianne devinrent plus vives que jamais: il accusa hautement cette princesse d'avoir attenté à sa vie; il rappela qu'une fois déjà il avait eu raison de la haine qu'elle lui portait, et il fit entendre que si on l'y obligeait, il ne serait pas éloigné de recourir au même moyen. La reine mère, de son côté, l'accusait de conspirer contre l'autorité royale, et forte de l'appui de l'inquisition elle continuait ses attentats. Don Juan commençait à réunir ses partisans afin de frapper un coup décisif, lorsqu'il mourut empoisonné.

Les traces du poison étaient évidentes, dit un historien; mais en cherchant la main qui l'avait versé, on reconnut qu'il faudrait remonter trop haut, et l'on s'arrêta.

Cette même année Charles II se maria; il était alors

dans sa dix-septième année, et quelque faible qu'il fût, il avait déjà tenté de secouer le joug des prêtres et avait annoncé l'intention de nommer une commission qui serait chargée de revoir le code de l'inquisition, la fréquence des auto-da-fé lui donnant lieu de croire qu'il serait bon de retrancher quelques-uns des articles les plus sévères qui, rédigés à une époque éloignée, pouvaient ne point convenir au temps présent.

Les inquisiteurs s'indignèrent de cette prétention du roi; le confesseur de ce prince fut chargé de lui représenter tous les dangers que pouvait entrainer une telle mesure, de lui montrer la foi périclitant, l'hérésie envahissant ses États, et son autorité royale elle-même menacée par les novateurs que l'impunité encouragerait. Charles dont la faiblesse, à ce qu'il paraît, n'était pas permanente, ne se laissa pourtant pas effrayer tout d'abord par ce tableau. Alors on lui fit entrevoir à l'horison les foudres du Vatican, l'interdiction, l'excommunication. Cette velléité d'énergie qu'il avait montrée s'évanouit, et afin d'être bien sûrs que leur puissance n'était plus menacée, les inquisiteurs firent annoncer avec toute la pompe usitée qu'un grand auto-da-fé aurait lieu pour célébrer le mariage du roi. Charles et sa jeune femme, Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV, furent obligés d'assister à cet horrible spectacle; vingt-deux victimes furent brûlées vives sous leurs yeux, et soixante-douze autres fouettées et marquées d'un fer rouge; de sorte que le bon mouvement qu'avait ressenti le jeune roi ne servit qu'à aggraver le mal : l'insolence des prêtres n'eut plus de bornes.

Il arriva à cette époque, à Valence, qu'un moine voleur, assassin, couvert de toutes sortes de crimes et iniquités, fut arrêté par ordre du vice-roi, le duc de Vera-

guas, homme doué de quelque énergie et que les menaces du clergé ne pouvaient effrayer. Grande rumeur aussitôt; l'inquisition, les prêtres, les moines s'indignent et réclament l'immunité ecclésiastique. Le vice-roi tient bon ; il dit que les crimes du moine prisonnier étant nombreux, avérés au point de ne pouvoir être niés par l'accusé lui-même, ce misérable ne sortira de prison que pour être pendu. Et aussitôt il en écrit au roi et s'efforce de lui faire sentir la nécessité d'un acte de vigueur, si non pour mettre un terme aux crimes horribles des moines, au moins pour en diminuer la fréquence.

Mais le courrier porteur de cette dépêche avait été devancé par celui envoyé par le Saint-Office au confesseur de Charles II, et ce prêtre d'autant plus audacieux que la faiblesse de son pénitent lui était naturellement connue, servit avec ardeur les intérêts de son parti. Au lieu d'une réponse approbative qu'il attendait, le vice-roi reçut ampliation du décret qui le révoquait et ordonnait la mise en liberté du prisonnier assassin. La victoire ne parut pas suffisante au clergé ; on s'adressa au pape qui excommunia le duc, et force fut à ce dernier, pour éviter les conséquences terribles de l'excommunication, de s'avouer coupable et de recevoir humblement l'absolution du nonce du Saint-Père.

Voilà où en était, en 1682, la malheureuse Espagne, et pourtant ses maux devaient s'accroître encore : obligée de se défendre contre les armes victorieuses de Louis XIV, ses dernières ressources s'épuisèrent rapidement ; alors on eut recours aux moyens les plus honteux : on mit la grandesse à prix d'argent, et un grand nombre de juifs riches qui avaient abjuré, profitèrent de la circonstance pour se faire nobles et grands d'Espagne, chose importante à re-

marquer pour savoir ce que peut être aujourd'hui, en Espagne, cet ordre qui se dit encore, si ridiculement, le premier de l'État.

Un roi ensorcelé (1797).

Nous voici arrivés à l'affaire de la succession, long tissu d'intrigues auxquelles prirent part les plus habiles diplomates et les courtisanes titrées les plus fameuses de cette époque ; mais dont nous avons peu à parler, ces intrigues ne s'étant jamais élevées à la hauteur d'une conspiration.

Charles II était marié depuis dix-huit ans : il était accablé d'infirmités précoces ; il n'avait point d'enfants et l'on était certain dès lors qu'il n'en pourrait avoir. Sa succession prochaine devait nécessairement mettre en émoi toutes les grandes ambitions de l'Europe. Deux grands partis se trouvèrent bientôt en présence à la cour d'Espagne, celui de la France ayant pour chef l'habile marquis d'Harcourt, envoyé de Louis XIV, et le parti allemand, dirigé par l'ambassadeur comte d'Harrach. Les affaires de l'Espagne étant alors dirigées par l'archevêque de Tolède, Porto-Carrero, on comprend de quelle importance il était pour chacun des deux partis de s'attacher ce personnage, d'autant plus qu'il était doué lui-même d'une grande habileté. L'archevêque qui avait d'abord le parti favorisé allemand, ne tarda pas à s'unir au marquis d'Harcourt ; de son côté, le comte d'Harrach comptait dans son parti la reine et le capucin Gabriel de la Chiusa, confesseur de cette princesse, qui avait une grande influence sur le roi.

Le parti français fléchissait, lorsque Porto-Carrero s'avisa d'un stratagème qui, tout grossier qu'il était, ne pouvait manquer de produire un grand effet dans un pays

dont les habitants étaient en proie à la plus honteuse superstition. Le digne archevêque accusa donc hautement Gabriel de la Chiusa d'avoir, de concert avec l'ambassadeur allemand, la femme de ce dernier et leurs partisans, ensorcelé le roi et la reine d'Espagne. Cette imposture, quelque grossière qu'elle fût, produisit un effet terrible; peu s'en fallut que le peuple massacrât les Allemands, et le confesseur de la reine lui-même, malgré son caractère sacré, courut de grands dangers, tant l'irritation était violente. Il y eut plusieurs émeutes; le peuple demandait à grands cris que les Allemands fussent chassés, la reine exilée, son confesseur livré au Saint-Office, et surtout que l'on exorcisât solennellement le roi.

Tout cela acheva de troubler l'esprit de Charles déjà si faible; il se crut réellement ensorcelé, et il déplorait surtout le sort de la reine qu'il aimait tendrement quoiqu'il n'en fût pas aimé. Il la suppliait de changer de confesseur; elle n'y voulait point consentir, et de son côté le confesseur était résolu à ne point céder. Alors tous les casuistes se mêlèrent de la querelle; les mystères du lit conjugal du roi furent scandaleusement divulgués, et il fut question de divorce.

Le roi dont la faiblesse était plus déplorable que jamais, déclare que malgré son amour pour la reine, il était prêt à l'abandonner si les théologiens l'exigeaient. Il se soumit avec résignation à l'exorcisme, cérémonie ridicule que l'on répéta deux fois avec une grande solennité, et qui n'eut d'autre résultat que d'enlever au malheureux prince le peu de raison qui lui restait. Les paroles dont on se sert dans les rituels pour conjurer les esprits infernaux, lui causèrent une si grande terreur qu'il fut saisi d'un tremblement que rien désormais ne put faire cesser.

Porto-Carrero, devenu ainsi maître absolu du roi catholique, l'engagea à consulter le pape au sujet de sa succession, et à ne suivre, pour faire son testament, d'autres conseils que ceux du Saint-Père. Cette idée ne pouvait être que bien accueillie par un prince dont la superstition avait détruit la raison, et qui n'était plus d'ailleurs qu'un instrument docile et résigné dont l'archevêque usait comme il l'entendait. Charles s'adressa donc au pape, Innocent XII, lequel avait promis d'être, dans ce cas, favorable à la France.

Enfin Charles II signa, non sans verser des larmes, un testament qui était la solennelle spoliation de sa famille. Le roi, par cet acte, reconnaissait les droits de Marie-Thérèse, sa sœur aînée, nonobstant la renonciation de cette princesse, et il établissait que le motif de cette renonciation cessait en transférant la couronne espagnole à un des fils cadets du Dauphin. Il nommait en conséquence Philippe d'Anjou héritier de tous ses États, en lui substituant le duc de Berri, son frère puîné ; au duc de Berri, il substituait l'archiduc Charles, et à celui-ci le duc de Savoie, en défendant expressément tout partage de la monarchie.

Après avoir signé, Charles laissa tomber la plume, et le visage baigné de larmes, il dit en levant les yeux vers le ciel : « C'est Dieu qui donne les royaumes, parce qu'ils lui appartiennent. » Dès lors, ce malheureux roi s'achemina rapidement vers la tombe. A ses derniers moments, il sembla avoir recouvré toute son intelligence : « Hélas ! dit-il d'une voix mourante, nous n'avons jamais été que peu de chose, et voilà que nous ne sommes plus rien. » Il mourut quelques instants après, et bientôt l'Europe entière se souleva contre Louis XIV.

Le duc d'Anjou s'empresse de venir prendre possession du trône où l'appelle le testament de Charles; il arrive à Madrid, où il est proclamé roi sous le nom de Philippe V. A peine a-t-il ceint la couronne qu'il lui faut songer à la défendre. On se bat avec fureur en Allemagne, en Italie, en Espagne. Philippe déploie une grande activité; il paie de sa personne dans plusieurs actions; mais partout les Français et les Espagnols sont écrasés par le nombre, et quarante mille Anglais entrent dans Madrid, que le roi est forcé de quitter précipitamment.

Singulière conspiration des courtisanes de Madrid contre l'armée anglaise (1707).

Philippe V avait été bien accueilli par les Espagnols. Son activité, sa bravoure surtout, et quelques autres bonnes qualités lui eurent bientôt acquis l'estime et l'affection du peuple. A peine les Anglais sont-ils entrés dans Madrid, que la nation se lève tout entière pour les chasser; toutes les classes de la société montrent la même ardeur; mais avant que ces innombrables combattants eussent pu se réunir, établir parmi eux l'ordre nécessaire, l'armée anglaise était presque anéantie par suite de la plus singulière conspiration dont il soit fait mention dans l'histoire.

Le roi venait de quitter Madrid; les Anglais commençaient à s'emparer des postes principaux, lorsque toutes les courtisanes de la capitale, convoquées par les plus célèbres d'entre elles, se réunirent en assemblée générale. On nomme une présidente qui expose en peu de mots les malheurs de la patrie; elle dit ensuite que, de concert avec quelques autres, elle avait imaginé un moyen infaillible d'anéantir l'armée ennemie.

— Les deux tiers d'entre nous, dit-elle, sont atteintes

d'une contagion terrible, qui rend leurs embrassements mortels ; à celles-là donnons tout ce que nous possédons de parfums, de riches et élégantes parures, et qu'elles se répandent parmi les Anglais ; qu'elles donnent leurs funestes faveurs à ceux qui refuseront de les acheter, et avant quinze jours les bataillons ennemis seront réduits de moitié.

La proposition est adoptée à l'unanimité ; le patriotisme fait taire l'amour-propre, et toutes celles qui se trouvent être dans la position indiquée se disposent au combat. « Elles tuèrent ainsi et mirent hors de combat, dit un historien, plus de guerriers que le canon ; en peu de jours l'armée anglaise réduite, épuisée, se trouva dans l'impossibilité de défendre la capitale dont elle s'était emparée, et Philippe V rentra dans Madrid aux acclamations du peuple. »

On a blâmé les historiens d'avoir rapporté ce fait ; nous pensons au contraire qu'ils eussent été blâmables de l'omettre : il est caractéristique, et plus capable qu'aucun autre de donner une juste idée de l'esprit du temps et de l'affection du peuple pour le souverain.

Conspiration républicaine en Catalogne (1714).

Cependant la guerre continue. Enfin, en 1613, l'Espagne fait la paix avec l'Angleterre, la Hollande et le Portugal. Mais presque aussitôt, par une sorte de compensation, une insurrection des plus violentes éclate en Catalogne.

Nous l'avons dit ailleurs, la Catalogne était devenue une province plus française qu'espagnole ; dans tous les troubles civils cette province, Barcelonne surtout, s'était constamment montrée hostile au gouvernement ; doués d'un

esprit inquiet, remuant, les Catalans étaient toujours prêts à prendre les armes contre l'autorité, et l'insurrection, dans cette province, était en quelque sorte permanente. L'empereur d'Allemagne, ayant perdu l'appui de la Hollande, de l'Angleterre et du Portugal, chercha ailleurs des auxiliaires, et la disposition d'esprit des Catalans attira particulièrement son attention. Des agents allemands sont envoyés à Barcelonne; ils s'abouchent avec les plus influents des mécontents, et ils promettent au nom de l'empereur l'indépendance de la Catalogne si ses habitants consentent à joindres leurs armes à celles de l'empire. L'indépendance ne paraît pas chose suffisante aux chefs des mécontents; ils veulent que la province puisse s'ériger en république. L'empereur, pensant qu'il aura bien les moyens de mettre ces nouveaux républicains à la raison quand il sera maître de l'Espagne, ne se fait pas beaucoup prier; il promet de reconnaître la nouvelle république dès qu'il sera maître de Madrid. Bientôt toute la Catalogne est en armes; on se bat avec fureur, les Français et les Espagnols viennent mettre le siége devant Barcelonne qui se défend avec un héroïsme admirable. Écrasée par les boulets et les bombes, presque entièrement réduite en cendres, cette malheureuse cité refuse de se rendre. Des sorties, faites par les insurgés qui se battent avec le courage du désespoir, arrêtent un instant les progrès de la famine qui tuait plus de combattants que l'ennemi. On espère des secours de l'Allemagne; mais tandis que les infortunés qu'il avait poussés à l'insurrection juraient de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang plutôt que d'être infidèles à leur parole, l'empereur négociait avec la France et l'Espagne, et la paix se signait à Bade.

Ce lâche abandon ne put abattre le courage des Cata-

lans ; ils continuèrent à se défendre. Il fallut enfin céder : la ville, ou du moins ce qui en restait, tomba au pouvoir des Français et des Espagnols, et aux maux horribles de la guerre succédèrent les plus épouvantables exécutions : on passa au fil de l'épée tous les insurgés qui furent pris les armes à la main ; puis des commissions militaires furent nommées pour juger les chefs de l'insurrection, et particulièrement ceux ayant fait partie du comité républicain qui avait gouverné pendant tout le temps de l'insurrection. Les échafauds se dressèrent et le sol de Barcelonne fut inondé du sang généreux d'une foule de citoyens recommandables auxquels on fit expier par d'affreux supplices un instant d'égarement et le malheur d'avoir écouté les conseils d'un traître.

La princesse des Ursins et l'abbé Albéroni (1714).

Voilà donc Philippe V rétabli dans la plénitude de son pouvoir ; mais il semblait qu'une destinée fatale condamnât à la plus déplorable faiblesse tous les princes qui venaient s'asseoir sur ce trône vermoulu. La fameuse princesse des Ursins, créature de madame de Maintenon, et maîtresse de Philippe, gouvernait despotiquement ce prince : l'orgueil de cette femme, ses extorsions, ses crimes, ne tardèrent pas à indigner la nation espagnole. L'agent le plus actif de cette courtisane de haut étage était l'abbé Alberoni : c'était un intrigant habile, audacieux ; mais plein d'orgueil, et qui s'indignait de ce qu'on ne voulût pas faire de lui un chef d'emploi. Sûr de ses forces, il entreprit de renverser tous les obstacles qui l'empêchaient d'arriver au pouvoir, et il se mit à l'œuvre en commençant par madame des Ursins.

Philippe était veuf; il s'agissait de faire une reine. Alberoni suggéra à madame des Ursins l'idée de faire épouser au roi la jeune princesse de Parme. Cette princesse, lui dit-il, n'était qu'un enfant timide, d'une ignorance prodigieuse, d'une nullité complète, et qu'elle, madame des Ursins, gouvernerait comme elle le voudrait. L'ambitieuse courtisane, enchantée de ce portrait, met tout en œuvre pour faire rapidement négocier ce mariage : les diplomates se mettent en campagne, et bientôt on apprend que la main de la jeune princesse est accordée au roi d'Espagne. Mais, presque en même temps, madame des Ursins apprend qu'elle a été mal informée; que la princesse de Parme, loin d'être un enfant sans énergie, est une personne de haute capacité, jalouse de ses droits, et ayant toute l'énergie nécessaire pour les faire respecter. Alberoni semble être si dévoué à la concubine de Philippe, que celle-ci ne peut encore le soupçonner de trahison ; mais elle commence à douter de sa capacité; elle rejette cet instrument qu'elle croit usé, et elle obtient du roi qu'il dégagera sa parole et rompra ce mariage qu'elle redoute maintenant autant qu'elle l'avait désiré.

Alberoni avait tout prévu : des gens, apostés par lui, arrêtent les courriers porteurs des excuses de Philippe, s'emparent des dépêches que l'abbé anéantit après les avoir lues ; et ces courriers sont tenus en charte privée jusqu'au dénoûment du drame. La princesse de Parme était épousée lorsqu'elle apprit que le roi avait eu l'intention de dégager sa parole. Quelques officieux eurent soin en même temps de l'instruire de la part que madame des Ursins avait prise à toute cette intrigue ; aussi, à peine arrivée à Madrid, chassa-t-elle honteusement cette courtisane qui avait osé se présenter chez elle. Madame des Ursins alla se plaindre

au roi qui, fatigué de la domination de cette femme, l'éconduisit.

On pourrait conclure de cet événement que les intrigants sont parfois bons à quelque chose. opinion qui serait encore corroborée par des faits ultérieurs : en effet, Alberoni, après avoir renversé la princesse des Ursins et son autre chef de file, le cardinal Guidice, premier ministre, dont il prit la place, fit preuve tout-à-coup de grandes capacités gouvernementales, et l'Espagne lui dut une prospérité qui dura autant que le ministère de cet homme, d'église doué de l'énergique volonté d'un conquérant jointe à la souplesse du plus habile diplomate. En outre Alberoni opposa, pendant son ministère, une digue aux empiétements de l'inquisition : il se créait ainsi de terribles ennemis dont il ne se dissimulait pas la puissance ; mais sa devise était que, pour vaincre il faut combattre, devise qui sent plus l'homme de guerre que l'homme d'église ; mais Alberoni avait déjà prouvé qu'il avait tout ce qu'il faut pour être l'un et l'autre.

Disgrâcié en 1720, l'abbé ministre se retira en Italie. Dès lors l'inquisition redevint florissante, et, selon l'expression plus pittoresque qu'élégante d'un historien moderne, *les auto-da-fé allèrent leur train*. Il résulte en effet, de documents authentiques, que pendant les vingt-deux ans du règne de Charles II, et les quarante-six que dura celui de Philippe V, deux mille cinq cent vint-quatre victimes furent brûlées en personne, et douze cent soixante-deux en effigie; quinze cent soixante-dix furent condamnées à la prison perpétuelle ou à d'autres peines.

Histoire de Ripperda (1724 à 1726).

Quatre ans après la chute d'Alberoni, apparut en Espagne un intrigant nommé Ripperda, dont la destinée fut des plus singulières.

Ripperda était un Hollandais qui avait gagné quelques tonnes d'or à vendre du harang salé ; gros, court et lourd en apparence, il était en réalité fin et délié comme un Italien. De marchand de harang il s'était fait diplomate, et comme il avait gagné beaucoup d'argent en peu de temps, les états-généraux ne firent aucune difficulté de le croire capable d'aller en ambassade, d'autant qu'il ne demandait que peu ou point de traitement, l'honneur de servir son pays avec quelque distinction devant lui tenir lieu de toute rénumération, et sa fortune étant d'ailleurs assez considérable pour qu'il pût faire bonne figure à quelque cour que ce fût. En conséquence les susdits états-généraux le chargèrent de les représenter à Madrid après la conclusion du traité d'Utrecht.

Le nouvel ambassadeur se rendit donc en Espagne ; sa suite était peu nombreuse et surtout peu élégante. Ripperda n'offrait pas lui-même un aspect très séduisant ; aussi les Français, qui étaient alors nombreux à la cour de Madrid, lui faisaient-ils l'application de ce proverbe : *la caque sent toujours le harang*. L'ambassadeur hollandais s'inquiétait fort peu d'ailleurs de l'opinion que pouvaient avoir de lui des gens dont il n'espérait rien ; mais en même temps il s'efforçait de s'attirer la bienveillance des personnages puissants, et tout en conservant cet air de bonhomie qui le faisait considérer comme peu dangereux, et ce langage simple, parfois trivial, qui semblait annoncer une

grande pesanteur d'esprit, il s'insinuait dans les affaires les plus délicates, les plus compliquées dont il se tirait toujours avec les honneurs de la guerre, sans que personne s'en plaignît ou souvent même s'en aperçût, tant il avait grand soin de triompher en quelque sorte à huis-clos et de ne jamais chanter victoire.

Philippe fut le premier qui reconnut le véritable mérite de Ripperda ; il le recevait souvent en audience particulière. Dans ces circonstances, le Hollandais entretenait le roi des grands projets qu'il avait conçus en parcourant une partie de l'Espagne, ce vaste pays à la fois si beau et si triste, et auquel l'industrie seule pouvait rendre la vie. Peut-être Philippe songeait-il déjà à s'attacher cet homme, lorsque les états-généraux rappelèrent leur ambassadeur. Ripperda retourna donc en Hollande ; mais il ne tarda pas à revenir à Madrid, et fut de nouveau reçu par le roi auquel il proposa de commencer avec ses propres ressources cette régénération de l'industrie dont ils s'étaient entretenus précédemment.

Il y avait à la réalisation de ce projet un obstacle que Philippe croyait insurmontable : le Hollandais était protestant, et comme tel ne pouvait exercer aucune fonction publique. Ripperda trouva, lui, que la difficulté était fort légère : il dit qu'il était protestant parce qu'il était né dans cette religion ; mais qu'au fond il s'en fallait de peu de chose qu'il fût aussi bon catholique que le pape, que d'ailleurs il serait charmé de saisir cette occasion pour donner à sa majesté une preuve de dévoûment, et qu'il était tout prêt à abjurer le protestantisme pour entrer dans le giron de la sainte Église catholique, apostolique et romaine.

Et il se fit en effet catholique ; il se serait fait mahomé-

tan pour arriver où il voulait ainsi qu'il le prouva depuis. Le roi s'attacha de plus en plus à cet homme, et pour lui donner un témoignage éclatant de satisfaction, il le chargea de négocier avec l'empereur un traité particulier, c'est-à-dire en dehors de la quadruple alliance. La tâche était grande, difficile; Ripperda n'en parut pas effrayé : l'intrigue était son élément; il connaissait le cœur humain, découvrait tout d'abord le côté faible de l'adversaire qu'il avait en face, et il marchait au but avec cette froide opiniâtreté des hommes de son pays, tout en usant de cette extrême dextérité qu'il avait acquise dans les transactions commerciales et perfectionnée dans les affaires politiques. De même que les Espagnols, les diplomates allemands crurent d'abord avoir bon marché du Hollandais qui, de son côté, ne négligeait rien pour les confirmer dans cette pensée; mais qui se dédommageait amplement par une activité occulte de la sorte d'apathie qu'il laissait paraître.

Le traité fut conclu tout à l'avantage de Philippe, et dès lors la faveur dont jouit Ripperda fut sans bornes : le roi le fit duc, grand d'Espagne; il eut voix au conseil; en peu de temps il devint la tête principale de l'administration, et, hors le roi, il vit tout au-dessous de lui.

Arrivé ainsi au comble de ses vœux, le diplomate hollandais ne tarda pas à reconnaître qu'il était plus facile d'atteindre à ces hautes régions que de s'y maintenir, et en homme prudent il songea à grossir sa fortune, afin que la disgrâce, si elle arrivait, ne le prît pas au dépourvu. Mais ses ennemis étaient devenus nombreux, tous avaient les yeux sur lui; ses moindres actions étaient connues; on amoncelait des preuves pour le jour où il aurait à répondre devant ses juges. Ripperda, malgré toute sa perspicacité, ne soupçonnait point ces menées; son élévation l'avait

ébloui : il fallait un revers pour retremper son esprit ; le revers ne se fit pas attendre. Plus que jamais Philippe V était engoué de son ministre hollandais, dont les services et la conduite lui semblaient être dignes des plus grands éloges, lorsque tout-à-coup un concert de réprobation se fit entendre à la cour et à la ville contre le *renégat hollandais*, ainsi que l'appelaient ses ennemis. On ne parlait que de malversations, de dilapidation des deniers de l'État dont le favori se serait rendu coupable. On citait des faits précis, on parlait de preuves irrécusables faciles à produire.

Philippe n'accorda d'abord que peu d'attention à ces clameurs, et Ripperda, se sentant fort de l'appui du roi, eut le tort de ne pas chercher à conjurer l'orage qui grossit rapidement. Les plaintes, les accusations devinrent si violentes, qu'enfin le roi sentit la nécessité de les faire cesser; car après tant de guerres, tant de troubles, les esprits étaient faciles à exalter. Philippe voulut donc s'éclairer : des preuves matérielles de concussion, de malversation lui furent soumises ; la culpabilité du duc de fraîche date était évidente : le roi donna l'ordre de l'arrêter et d'instruire son procès.

— Le roi est un ingrat, dit tranquillement Ripperda en entrant en prison ; je ne regrette point ses faveurs, et lui, regrettera de s'être privé de mes services. Que l'on me donne promptement des juges, je ne demande pas d'autre grâce.

Mais le rusé Hollandais n'était pas si impatient d'être jugé qu'il voulait le paraître. Il s'acquit tout d'abord la bienveillance de ses gardiens, chose facile dans tous les temps à qui possède beaucoup d'or et sait s'en servir à propos. Ripperda faisait grande chair dans sa prison, et

gardiens et geôliers vivaient des reliefs de sa table. Or, il arriva qu'un jour, après un copieux dîner, ces braves gens furent tous en même temps atteints d'un sommeil léthargique. Ripperda, qui faisait la sieste, pensa qu'il n'était pas bon que tout le monde dormît ainsi en même temps ; en conséquence il jeta sur ses épaules le manteau du geôlier, se coiffa du sombrero d'un des gardiens, prit les clés déposées sur la table et sortit tranquillement. Quelques jours après, il s'embarquait à Cadix pour l'Afrique. Il se rendit auprès de l'empereur de Maroc, avec lequel il avait établi quelques relations au temps de sa puissance : il dit à ce prince que depuis longtemps il brûlait du désir d'embrasser l'islamisme ; que le roi, instruit du projet qu'il avait conçu de se faire mahométan, avait mis tout en œuvre pour le faire renoncer à cette résolution ; mais que rien ne pouvait l'empêcher d'obéir à sa conscience, et qu'il venait solliciter la grâce d'être admis au nombre des enfants du prophète.

Touché d'un si beau zèle, l'empereur voulut que la cérémonie de l'abjuration se fît en sa présence ; puis il nomma l'ex-marchand de harangs, l'ex-grand d'Espagne, bacha à plusieurs queues, et il en fit son premier ministre, poste que le rusé Hollandais occupait encore plusieurs années après, lorsque la mort l'atteignit. Pendant ce temps on l'avait condamné à mort par contumace, et exécuté en effigie à Madrid, double procédé auquel il s'était montré peu sensible.

Expulsion des jésuites. — Décadence de la puissance de l'inquisition (1753 à 1763).

Les règnes de Ferdinand VI et de Charles III offrent peu d'événements qui soient de nature à trouver place dans

notre cadre; cependant nous devons mentionner l'affaiblissement de l'inquisition. Au commencement du règne de Ferdinand VI, une révolution commença à s'opérer dans l'opinion publique à l'égard de cette institution. « Les progrès de cette révolution furent si rapides, dit Llorente, pendant le règne de Ferdinand VI, qu'au lieu de treize ans, on aurait cru qu'il s'était écoulé un siècle entre son avénement au trône et celui de Charles III, son successeur. »

Les connaissances, qui jusqu'alors s'étaient concentrées sur un seul point, se répandirent et pénétrèrent jusque dans les demeures du Saint-Office. Les inquisiteurs se convainquirent qu'ils ne pouvaient pas résister plus longtemps au torrent qui les entraînait; leurs procédures devinrent plus douces, et à partir de cette époque, les condamnés furent exécutés en secret, ce qui n'était pas une amélioration; mais ce qui prouvait que les inquisiteurs redoutaient l'opinion publique, puissance qui devait les détrôner. Cependant il y eut encore dix victimes brûlées publiquement sous ces deux règnes, cinq autres furent brûlées en effigie, et cent soixante-dix allèrent expirer de misère dans les prisons d'Afrique.

Condamnation et mort de don Miguel Solano (1805).

Sous le règne de Charles IV, il n'y eut qu'un seul bûcher de préparé, et la victime échappa à la punition en mourant dans sa prison. Cet infortuné était don Miguel Solano, curé d'Esca, en Aragon; il fut le dernier prêtre condamné par l'inquisition. Solano était homme d'intelligence; ayant examiné le Nouveau-Testament avec attention, il crut reconnaître de grandes différences entre les

doctrines qui y sont exposées, et celles qu'on suivait de son temps. Frappé de la nécessité de réformer le culte, il fit part de ses scrupules à don Lopez Gil, évêque de Saragosse; puis, ne recevant pas de réponse, il les communiqua à quelques professeurs de l'université, qui le dénoncèrent à l'inquisition. Il fut arrêté, jugé, déclaré convaincu de s'être séparé des doctrines de l'Église romaine; mais avant de prononcer la condamnation qu'entraînait cette déclaration de culpabilité, on fit tous les efforts imaginables pour convertir le prétendu hérétique et obtenir de lui une rétractation publique. Solano demeura inébranlable.

— Dieu a ouvert mes yeux à la lumière, disait-il, et je serais coupable de les fermer volontairement. Que la volonté de Dieu soit faite en tout et partout.

Enfin fut prononcée la sentence qui le condamnait à être brûlé vif; il en entendit la lecture sans manifester ni craintes ni regrets, et dès lors il se prépara à mourir. Mais il s'en fallait que les inquisiteurs fussent aussi tranquilles que le condamné sur les suites de cette affaire. Célébrer un auto-da-fé en 1805, leur semblait chose fort dangereuse. Ils imaginèrent alors de faire passer Solano pour fou, ce qui, en les dispensant de le brûler, leur permettait de le faire mourir discrètement dans un cachot. Ils trouvèrent aisément, moyennant finance, des témoins qui déclarèrent que Solano avait souvent donné des signes de démence. Un de ces honnêtes gens qui se vendirent corps et âme aux inquisiteurs était un apothicaire, ex-paroissien du condamné, qui prétendit l'avoir traité pour cause d'affection mentale. Cet apothicaire avait été l'ami de Solano, et ce dernier fut si vivement affecté en apprenant cette hideuse trahison, qu'il tomba foudroyé par une attaque d'apoplexie, et rendit presque aussitôt le dernier soupir.

Abdication de Charles IV et de Ferdinand VII, ses causes et ses suites (1791 à 1814).

Lorsque cet événement arriva, Charles IV régnait depuis dix-sept ans. Les quatre premières années de ce règne avaient été calmes, les commencements de la révolution française n'ayant eu d'abord que fort peu de retentissement dans la Péninsule. Mais bientôt apparut à l'horison politique de l'Espagne un personnage qui devait attirer sur sa patrie les maux les plus épouvantables.

Charles IV était un roi honnête homme, mais sans énergie. La reine au contraire était ardente, altière, insatiable de plaisir, et capable de tout sacrifier à la passion qui la dominait. Il faut bien le dire, puisque c'est de l'histoire, elle avait pour amant Manuel Godoy, prince de la Paix, jeune homme sans capacité, d'un esprit nul, d'une fatuité à faire lever le cœur. Cette liaison adultère était connue de l'Espagne entière, excepté du roi qui n'y pouvait croire, et avait repoussé tous les avis qui lui avaient été donnés à ce sujet comme autant de calomnies. Godoy, las de n'être que l'amant de la reine, voulut devenir premier ministre ; la reine intrigua dans ce sens, et le prince de la Paix succéda au comte d'Arenda, homme de grande capacité que Charles III avait légué à son successeur et qui, au milieu des conjonctures les plus difficiles, avait montré une habileté admirable.

Nous n'avons pas à rapporter l'histoire entière du prince de la Paix ; il nous suffira de dire que chacun de ses actes faisait faire à l'Espagne un pas vers sa perte prochaine. Ses négociations diplomatiques avec la terrible Convention qui gouvernait la France, sont empreintes d'une puérilité, d'une sottise, d'une incapacité incroyables ; on dirait d'un

crétin devenu subitement diplomate. Les hostilités ayant commencé entre la France et l'Espagne, Godoy mena la guerre avec cette habileté qu'il avait montrée dans la diplomatie. Mais la reine le chérissait plus que jamais, et le roi, toujours aveuglé, vantait la capacité de son premier ministre. Il n'en était pas de même du fils aîné du roi, Ferdinand, prince des Asturies, qui devait régner plus tard sous le nom de Charles VII. L'enfance de ce prince, né avec une constitution maladive, s'était passée dans une suite de maux physiques. Toutefois, son éducation ne fut pas négligée : il apprit l'histoire, la philosophie, les langues anciennes et les mathématiques. Mais à peine échappé aux dangers dont la faiblesse de sa santé menaça ses premières années, il commença à éprouver les effets de la haine que sa mère lui avait vouée dès son enfance. Cette haine était l'ouvrage du prince de la Paix, qui voyait un obstacle insurmontable à son ambition, dans cet héritier de la couronne.

En 1804, Ferdinand fut marié à Marie-Antoinette de Bourbon, de Naples. Cette princesse était d'un caractère élevé et indépendant; elle ne tarda pas à ouvrir les yeux de son mari sur le traitement scandaleux qu'il éprouvait de la part de la cour. Le prince fit entendre des plaintes; il ne dissimula pas que son attention sur les scandales dont il se plaignait avait été éveillée par la princesse sa femme. Il n'en fallut pas davantage pour que la perte de la jeune Marie-Antoinette fût résolue. L'infortunée était enceinte ; on la sépara de son mari, et le chagrin qu'elle en ressentit la fit tomber dangereusement malade. Son accouchement fut laborieux, et à peine les soins les plus nécessaires lui furent-ils donnés ; la reine avait voulu qu'il en fût ainsi, espérant que, par ce moyen, la mort viendrait

promptement la débarrasser d'un censeur importun qui ne pouvait manquer de faire bientôt dessiler les yeux du roi, et de lui révéler les turpitudes d'une Messalline éhontée. Mais la princesse était jeune ; sa constitution était excellente, et malgré ses chagrins et le défaut de secours, elle vainquit le mal et entra en convalescence ; une rechute la mit de nouveau en danger, et encore une fois, après avoir longtemps souffert, elle revenait à la santé, lorsqu'un remède dont on n'a jamais connu précisément la nature lui fut administré. Dès lors la princesse, en proie aux plus terribles convulsions, perdit connaissance, et bientôt elle expira au milieu des plus atroces douleurs.

Le lendemain de cet événement, la justice était appelée chez l'apothicaire de la cour qui venait de se faire sauter la cervelle d'un coup de pistolet; on trouva près de cet homme une lettre dans laquelle il s'accusait d'être le complice de la mort de la princesse des Asturies. Le médecin avait écrit une ordonnance : elle avait été apportée au pharmacien, et en même temps il lui avait été commandé de la part d'une personne qu'il ne nommait pas, mais à qui il disait devoir obéissance absolue, d'ajouter une dose de poison déterminée à la potion. Le malheureux avait hésité ; il s'était débattu longtemps entre l'horreur que lui inspirait le crime auquel on l'obligeait à participer, et la crainte des dangers auxquels l'exposerait infailliblement le refus d'obéir. Enfin il avait livré le poison ; peu d'heures après la princesse des Asturies expirait, et le pharmacien, en proie aux remords, redoutant que sa complicité fût découverte, s'était donné la mort.

Ainsi, pour garder son amant, l'infâme épouse de Charles IV faisait empoisonner sa belle-fille ; on verra bientôt qu'elle était capable de plus grands crimes encore,

et que si la tête de son fils lui-même n'est pas tombée sous la hache du bourreau, c'est que la rage de cette furie était devenue impuissante.

On ignore si Ferdinand sut alors la cause de la mort de son épouse; mais il est difficile de croire qu'il ait pu l'ignorer. Cependant une année entière s'écoula sans qu'il se montrât disposé à prendre une honorable initiative pour mettre un terme aux désordres, aux crimes de sa mère, et faire cesser les scandales du palais. Ce prince manquait d'énergie, ce qu'explique sa constitution maladive; il redoutait sa mère et semblait ne désirer qu'une vie calme et sans éclat. Escoiquiz, qui avait été son professeur de philosophie et d'histoire, et le duc de l'Infantado, qui souffrait en voyant à quel degré d'abjection était tombée la famille royale, parvinrent enfin à faire sortir Ferdinand de cette apathie, en lui représentant que la nation n'avait d'espoir qu'en lui; qu'il devait aux Espagnols, qu'il se devait à lui-même de tenter quelques généreux efforts pour faire cesser le déplorable état de choses qui durait depuis trop longtemps. Le prince commença dès lors à recueillir des renseignements, il amoncela les preuves, et il en composa un mémoire qui, s'il faut en croire quelques historiens, était un véritable chef-d'œuvre de raison, de tendresse filiale et de patriotisme. Alors il alla se jeter aux pieds de Charles IV, son père, il lui représenta la haine que le peuple avait conçue pour le prince de la Paix, le désordre des finances, et tous les autres maux sous lesquels succombait la nation; puis enfin il lui remit le mémoire qu'il avait composé.

Charles IV, tout fasciné qu'il était par la reine et par Godoy, sembla pourtant sortir un instant de cet état de torpeur dans lequel il vivait depuis longtemps; il prit le mémoire, le lut, et dit qu'il aviserait. Mais toutes les dé-

marches de Ferdinand etaient épiées : la reine et son lâche favori surent que le prince avait eu une entrevue secrète avec le roi, et ce dernier circonvenu par les misérables qui le déshonoraient, eut l'insigne faiblesse de tout révéler et de montrer le mémoire que lui avait remis son fils.

— Le misérable a voulu vous tromper, s'écria la reine après avoir lu cette pièce ; c'est contre vous qu'il conspire ; c'est votre couronne qu'il lui faut, dût-il l'acquérir au prix d'un parricide, et en livrant l'Espagne à l'étranger. Cette vérité vous sera bientôt démontrée.

La reine savait en effet par ses espions que le duc de l'Infantado et Escoiquiz s'étaient mis en relation avec la cour des Tuileries, et que le comte de Beauharnais, ambassadeur de Napoléon, leur avait positivement promis les secours de la France s'ils paraissaient nécessaires ; elle sut en outre qu'Escoiquiz avait rédigé une sorte de pétition à l'empereur des Français, pièce que Ferdinand devait copier pour être envoyée à Paris. Escoiquiz et le duc de l'Infantado furent donc arrêtés. On ne trouva rien chez eux qui pût les compromettre ; mais Ferdinand lui-même ayant été mis aux arrêts par ordre de son père, on trouva, après de longues et minutieuses recherches, la pétition rédigée par Escoiquiz et écrite par le prince, laquelle était cachée entre l'étoffe et la doublure de l'habit de ce dernier.

Le jour même de cette découverte, le duc de l'Infantado était exilé ; Escoiquiz fut enfermé dans un couvent ; tous les domestiques du prince qu'on soupçonna d'avoir trempé dans cette affaire furent envoyés aux galères sans jugement préalable, et Ferdinand lui-même eut à souffrir les plus indignes traitements.

Charles IV, épouvanté et incapable de se comporter en homme de cœur, ne savait à quel saint se vouer : il croyait sa vie menacée, et d'un autre côté la confiance qu'il avait eue en Godoy était fortement ébranlée. C'est alors que lui fut suggérée l'idée d'écrire lui-même à Napoléon pour réclamer son assistance. La lettre du roi d'Espagne, que l'on publia en France par ordre de l'empereur, était partout empreinte de pusillanimité : il accusait son fils d'avoir voulu le détrôner en attentant à sa vie et à celle de la reine. Le complot avait été découvert, disait le roi; mais le prince des Asturies s'était fait un parti si puissant dans le peuple qu'une insurrection était imminente. Enfin le triste sire finissait par dire que le nom de la France ayant été d'abord mêlé à cette horrible intrigue, sa démarche auprès de l'empereur était la protestation la plus formelle qu'il pût faire contre cette accusation.

Ferdinand était en effet devenu l'idole du peuple depuis qu'on savait qu'il avait tenté de mettre un terme aux sales intrigues de la reine. Indigné de l'accusation formulée contre lui, il écrivit lui-même à Napoléon pour réclamer son assistance. « Ainsi, dit un historien, Napoléon devient arbitre entre le père et le fils ; deux générations de rois remettent en quelque sorte leur destinée aux mains de celui qui ne veut plus de Bourbons sur le trône d'Espagne. »

Cette faute fut promptement sentie par ceux qui l'avaient commise, et une réconciliation, du moins apparente, eut lieu entre le prince et ses parents. Mais il n'était plus temps : Napoléon s'était hâté de mettre la circonstance à profit, et des troupes françaises s'avançaient vers les frontières d'Espagne. Effrayé de l'abîme ouvert sous ses pas, le prince de la Paix ne voit plus de ressource que dans la fuite, et il détermine le roi et la reine à partir pour l'Amé-

rique, où il doit les accompagner. Heureusement les rois ne s'enfuient pas avec la même facilité que les autres hommes ; il leur faut trop de bras pour exécuter leurs moindres volontés ; aussi les préparatifs de cette fuite n'échappèrent-ils point au peuple de Madrid. La fureur générale se tourne aussitôt vers le prince de la Paix, que le peuple accuse d'avoir réduit à néant la volonté de ses maîtres. L'insurrection éclate ; des menaces se font entendre contre le favori, qui tremblant, à demi-mort de frayeur, se réfugie dans un lieu où il espère n'être pas découvert. Mais le peuple était trop animé pour renoncer facilement à l'espoir de se venger de la trahison : on cherche avec ardeur, et Godoy est enfin découvert à Aranjuez dans le réduit où il s'était caché. On s'empare de sa personne ; des cris de mort s'élèvent violents et nombreux contre le traitre. On l'entraîne ; plusieurs poignards sont près de l'atteindre, lorsqu'arrive Ferdinand qui, à la tête des gardes du corps, parvient à dégager Godoy.

A la vue de Ferdinand, le peuple avait ouvert ses rangs pressés pour lui faire place ; mais les masses s'étaient promptement refermées ; on criait vive le roi, et les plus près placés du prince interrompaient par fois leurs cris pour dire à Ferdinand : « C'est vous qui êtes le roi ! »

Godoy s'éloigne à demi-mort de frayeur ; Ferdinand promet au peuple une prompte et ample satisfaction, puis il se rend à l'Escurial afin de s'entendre avec son père. Mais déjà les cris de *viva el re Fernando septimo* retentissaient de toutes parts. « C'est alors que Charles IV fit son abdication sous l'empire de la peur, et que son fils fut proclamé avec une ivresse de joie qui devait à jamais attacher le prince, par la reconnaissance, à une si généreuse nation. »

L'élan soudain du peuple espagnol avait quelque peu

dérangé le plan de Napoléon qui déjà avait résolu de s'emparer de l'Espagne et d'y faire régner sa dynastie; il fit alors intriguer près de Charles IV, qui, prétendant bientôt n'avoir cédé qu'à la force, protesta contre son abdication. Cette nouvelle division de la famille royale rendit à l'empereur toute sa prépondérance. Ferdinand, circonvenu par les agents de Napoléon, résolut d'aller au-devant de ce dernier afin de se concilier son amitié. Ne rencontrant point l'empereur, il franchit la frontière et arriva à Bayonne, où se trouvait cet homme extraordinaire, devenu si rapidement l'arbitre des destinées de l'Europe. Charles IV et sa femme suivaient de près leur fils; ils arrivèrent à Bayonne presque en même temps que lui. Alors les scènes les plus violentes se produisirent dans le cabinet de l'empereur, au château de Marac, entre les membres de cette royale famille : la reine, ne pouvant pardonner à Ferdinand la juste inimitié dont ce prince est animé contre Godoy, s'abandonne aux emportements les plus indignes. Tout entière tombée du haut de la majesté royale, abjecte et furieuse, elle s'écrie en s'adressant à Napoléon : « Sire, votre majesté impériale ne livrera-t-elle pas au bourreau ce monstre auquel j'ai eu le malheur de donner le jour ! »

Ferdinand cependant ne se laissait pas intimider; il refusait opiniâtrément toutes les compensations qu'on lui offrait pour obtenir son abdication. Enfin, dit l'archevêque de Malines, M. de Pradt, diplomate grand parleur et peu capable, l'empereur devint féroce par embarras.

— Prince, s'écria-t-il un jour en montrant à Ferdinand un acte d'abdication tout rédigé, il n'y a pas de terme moyen : il faut vous résigner à signer cet acte ou à mourir.



Insurrection de l'Espagne contre la dynastie de Napoléon (1808 à 1814).

Ferdinand signa, et le même jour, par une nouvelle abdication, Charles IV abandonnait sa couronne à Napoléon, qui fit son frère Joseph roi d'Espagne. A peine cette nouvelle est-elle connue à Madrid, que l'insurrection éclate de nouveau ; le peuple se lève en masse aux cris de *vive Ferdinand!* mort aux Français ! La force armée tente de rétablir l'ordre, et un combat terrible s'engage ; des flots de sang coulent dans la capitale, sang généreux versé pour la défense de princes sans énergie, sans cœur, occupés de honteuses querelles d'intérieur.

Mais il s'agissait aussi pour les Espagnols d'autre chose que des deux rois qui les avaient abandonnés : ils voulaient surtout conserver leur indépendance, et ils savaient bien que Joseph ne serait en quelque sorte à Madrid qu'un préfet de Napoléon.

Tandis que l'insurrection se propage dans toute la Péninsule, cent cinquante députés espagnols s'acheminent honteusement vers Bayonne, où ils se constituent en junte, et ils procèdent à la reconnaissance de Joseph comme souverain des Espagnes. Au nombre de ces hommes qui livraient ainsi leur patrie à l'étranger, étaient la plupart des grands d'Espagne, et notamment le duc de l'Infantado, qui, après avoir montré quelque vigueur pour renverser Godoy, était devenu le plus lâche complaisant de Napoléon.

Les patriotes espagnols ne se découragent point ; une junte se forme à Séville pour administrer au nom du roi Ferdinand VII, prisonnier ; toutes les provinces imitent cet exemple. La résistance s'organise, des guérillas couvrent l'Espagne et harcèlent sans relâche l'armée

française commandée par Murat, depuis roi de Naples. La tête des Français est mise à prix par la junte de Séville; partout nos malheureux compatriotes isolés sont impitoyablement massacrés : officiers, soldats, courriers, simples voyageurs, tous tombent sous le poignard espagnol; beaucoup sont brûlés vifs, d'autres enterrés vivants; à d'autres encore on fait souffrir le supplice de la croix. L'imagination des Espagnols s'exerce à inventer de nouvelles et affreuses tortures, et les représailles ne sont pas moins terribles : les Français brûlent les couvents et les moines qu'ils accusent à juste titre de prêcher l'insurrection; des scènes épouvantables se multiplient. On eût dit que de part et d'autre on s'efforçât de disputer aux peuplades anthropophages le prix de la férocité.

Cependant le nouveau roi, Joseph, avait été installé à Madrid; sa cour était entièrement semblable à celle de son prédécesseur. Joseph, dit M. de Pradt, montrait une merveilleuse aisance, et il n'y avait, à Madrid, rien de changé que lui. Mais alors se forme une junte suprême à Aranjuez; le peuple de Madrid se soulève de nouveau. Murat s'efforce d'étouffer la révolte : le canon tonne dans les rues de la capitale, un combat acharné s'engage sur tous les points; des coups de fusil, des projectiles de toute nature partent des fenêtres; des murailles entières sont renversées sur les Français. Pour se rendre maître de la ville, il eût fallu en quelque sorte faire le siége de chaque maison.

Forcés d'évacuer Madrid, les Français se retirent, escortant le roi Joseph, tandis que Ferdinand est proclamé par la junte qui vient siéger dans la capitale. Mais Napoléon étant venu se mettre à la tête de l'armée, Madrid fut repris, et cette victoire fut suivie de sanglantes exécutions.

Forcée de fuir, la junte se transporta à Séville; de là à l'île

de Léon où elle forma une régence de cinq personnes choisies dans son sein afin d'activer les opérations administratives. Enfin l'installation des cortès générales et extraordinaires eut lieu en 1810, pour ainsi dire sous le canon des Français, et deux ans après fut promulguée la constitution dite de 1812, que Ferdinand devait renverser à deux reprises, après avoir deux fois juré de lui être fidèle.

Dès lors jusqu'à la fin de 1813 l'histoire d'Espagne n'est plus en quelque sorte que l'histoire des opérations militaires des parties belligérantes. Enfin, Napoléon, écrasé en Russie, en Allemagne, obligé de défendre pied à pied le territoire français envahi sur plusieurs points, voulut à tout prix cicatriser cette plaie de l'Espagne; il reconnut Ferdinand comme roi, lui rendit la liberté et fit avec lui un traité de paix ainsi conçu :

Art. 1er. Il y aura à l'avenir et à dater de la ratification du présent traité, paix et amitié entre S. M. Ferdinand VII et ses successeurs, et S. M. l'Empereur et Roi et ses successeurs.

Art. 2. Toutes les hostilités, tant sur terre que sur mer, cesseront entre les deux nations, à savoir : dans leurs possessions continentales d'Europe immédiatement après l'échange des ratifications; quinze jours après sur les mers qui baignent les côtes d'Europe et celles d'Afrique, endeçà de l'Équateur; quarante jours après ledit échange dans les pays et mers d'Afrique et d'Amérique, au-delà de l'Équateur, et trois mois après dans les pays et les mers situés à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Art. 3. S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, reconnait D. Ferdinand et ses successeurs, selon l'ordre d'hérédité établi par les lois fondamentales d'Espagne, comme rois des Espagnes et des Indes.

ART. 4. S. M. l'Empereur et Roi reconnaît l'intégrité du territoire d'Espagne, telle qu'elle existait avant la guerre actuelle.

ART. 5. Les provinces et places actuellement occupées par les troupes françaises, seront remises dans l'état où elles se trouveront aux gouverneurs et aux troupes espagnoles qui y seront envoyés par le Roi.

ART. 6. S. M. le roi Ferdinand s'engage de son côté à maintenir l'intégrité du territoire d'Espagne, des îles, places et présides adjacents, et notamment de Mahon et de Ceuta. Il s'engage à faire évacuer les provinces, places et territoires par les gouverneurs et l'armée britannique.

ART. 7. Une convention militaire sera conclue entre un commissaire français et un commissaire espagnol, pour que l'évacuation des provinces espagnoles occupées par les Français ou par les Anglais, soit faite simultanément.

ART. 8. S. M. Catholique et S. M. l'Empereur et Roi s'engagent réciproquement à maintenir l'indépendance de leurs droits maritimes, tels qu'ils ont été stipulés dans le traité d'Utrecht, et tels que les deux nations les avaient maintenus jusqu'en 1792.

ART. 9. Tous les Espagnols qui ont été attachés au roi Joseph, et qui l'ont servi dans les emplois civils, politiques et militaires, ou qui l'ont suivi, rentreront dans les honneurs, droits et prérogatives dont ils jouissaient. Tous les biens dont ils auraient été privés leur seront restitués. Ceux qui voudraient rester hors d'Espagne, auront un terme de dix ans pour vendre leurs biens et prendre tous les arrangements nécessaires à leur nouvel établissement. Leurs droits aux successions qui s'ouvriraient en leur faveur seront conservés, et ils pourront jouir de leurs biens, et en

disposer sans être soumis au droit d'aubaine ou de détraction, ou à tout autre droit.

Art. 10. Toutes les propriétés mobiliaires ou immobiliaires, appartenant en Espagne à des Français ou à des Italiens, leur seront restituées, telles qu'ils en jouissaient avant la guerre. Toutes les propriétés séquestrées ou confisquées en France ou en Italie sur des Espagnols leur seront également restituées. Des commissaires seront nommés de part et d'autre pour régler toutes les questions contentieuses qui pourraient exister ou survenir entre des Français ou Italiens et des Espagnols, soit pour des discussions d'intérêts antérieures à la guerre, soit pour celles qui se seraient élevées depuis.

Art. 11. Les prisonniers faits de part et d'autre seront rendus, soit qu'ils se trouvent dans les dépôts ou dans tout autre lieu, soit même qu'ils aient pris du service, à moins qu'aussitôt après la paix ils ne déclarent devant un commissaire de leur nation qu'ils veulent rester au service de la puissance chez laquelle ils se trouvent.

Art. 12. La garnison de Pampelune, les prisonniers de Cadix, de la Corogne, des îles de la Méditerranée, et ceux de tout autre dépôt qui auraient été remis aux Anglais seront également rendus, soit qu'ils se trouvent en Espagne, soit qu'ils aient été envoyés en Amérique ou en Angleterre.

Art. 13. S. M. Ferdinand VII s'engage à faire payer au roi Charles IV et à la Reine, son épouse, une somme annuelle de trente millions de réaux, qui sera acquittée régulièrement et par quart de trois mois en trois mois. A la mort du Roi deux millions de francs de revenu formeront le douaire de la Reine. Tous les Espagnols à leur service

auront la liberté de résider hors du territoire espagnol partout où LL. MM. le jugeront convenable.

Art. 14. Il sera conclu un traité de commerce entre les deux puissances, et jusqu'à la conclusion leurs relations commerciales seront sur le même pied qu'avant la guerre de 1792.

Art. 15. Les ratifications du présent traité seront échangées à Paris dans le terme d'un mois, ou plus tôt si faire se peut.

Fait et signé à Valençay le onze décembre mil huit cent treize.

Ferdinand était au comble de la joie; mais les cortès en apprenant la conclusion de la paix, suspectèrent les intentions de Napoléon et elles rendirent, le 2 février 1814, le décret suivant que nous rapportons à cause des résultats importants qu'il eut :

Art. 1er. Le Roi ne sera regardé comme libre, et en conséquence il ne lui sera prêté obéissance, que lorsqu'il aura prêté, dans le sein du Congrès national, le serment prescrit par l'art. 173 de la constitution.

Art. 2. Aussitôt que les généraux commandant les armées qui occupent les provinces frontières du royaume, auront quelque connaissance fondée de la prochaine arrivée du Roi, ils dépêcheront un courrier extraordinaire, pour communiquer au gouvernement les renseignements qu'ils auront acquis sur son arrivée, la suite qui l'accompagne, les troupes étrangères ou nationales qui escortent Sa Majesté, et sur les autres circonstances à ce relatives, dont ils auront pu se procurer la connaissance. Le gouvernement devra faire passer sans délai ces nouvelles à la connaissance des cortès.

Art. 2. La Régence prendra les mesures convenables,

et donnera aux généraux les instructions et les ordres nécessaires, afin qu'à l'arrivée du Roi sur la frontière, il soit remis à Sa Majesté, avec la solennité due à son rang, une copie du présent décret, avec une lettre de la Régence, par laquelle il lui sera donné connaissance de l'état de la nation, de ses sacrifices héroïques, et des mesures prises par les cortès pour assurer l'indépendance nationale et la liberté du monarque.

Art. 4. On ne laissera entrer avec le Roi aucune force armée, et, dans le cas où quelques troupes voudraient tenter de passer les frontières, ou les lignes de nos armées, elles seront repoussées conformément aux lois de la guerre.

Art. 5. Si la force armée qui accompagne le Roi, est composée d'Espagnols, les généraux en chef se conformeront aux instructions qu'ils auront reçues du gouvernement, et dont le but sera de concilier les égards dus à ceux qui ont eu le malheur d'être prisonniers, avec le bon ordre et la sûreté de l'État.

Art. 6. Le général en chef de l'armée qui aura le bonheur de recevoir le Roi, lui fournira une escorte convenable à la haute dignité et aux honneurs dus à sa personne royale.

Art. 7. On ne permettra à aucun étranger d'accompagner le Roi, ni en qualité d'employé ni comme domestique.

Art. 8. Aucun Espagnol de ceux qui ont obtenu de Napoléon ou de son frère Joseph un emploi, une pension, ou une décoration quelconque, ne seront pas non plus admis à accompagner le Roi, ni en qualité de serviteur ni sous tout autre titre. Cette disposition est applicable à ceux qui ont suivi les Français dans leur retraite.

Art. 9. Le soin de signaler la route que suivra le Roi

jusqu'à la capitale, est confié au zèle de la Régence, qui demeure également chargée de donner les ordres nécessaires pour que la pompe du cortége, le service auprès de Sa Majesté, les honneurs rendus au Roi pendant sa route et à son entrée dans la capitale, et les autres points relatifs au cérémonial, expriment dignement le respect dû à la haute dignité du monarque, et l'amour dont la nation est pénétrée pour sa personne sacrée.

ART. 10. Le président de la Régence est autorisé par le présent décret à aller, aussitôt qu'on aura la nouvelle de l'arrivée du Roi sur le territoire espagnol, à la rencontre de Sa Majesté, et à l'accompagner à son entrée dans la capitale avec le cortége convenable.

ART. 11. Le président de la Régence présentera au Roi un exemplaire de la constitution politique de la monarchie, afin que Sa Majesté, après en avoir pris lecture, puisse, avec connaissance de cause et en toute liberté, prêter le serment prescrit par la constitution.

ART. 12. Le Roi, à son arrivée dans la capitale, se rendra en droiture au sein des Cortès, pour y prêter son serment avec les cérémonies et les solennités indiquées dans le réglement d'administration intérieure des Cortès.

ART. 13. Aussitôt que le Roi aura prêté le serment prescrit par la constitution, trente membres des Cortès, dont deux choisis parmi les secrétaires, accompagneront Sa Majesté dans son palais, où le conseil de Régence s'assemblera avec le cérémonial convenable, et remettra le gouvernement entre les mains de Sa Majesté, conformément à la constitution et à l'art. 2 du décret du 4 septembre 1813. La députation reviendra rendre compte de l'exécution de cette formalité, et le procès-verbal en demeurera déposé dans les archives des Cortès.

Art. 14. Le même jour les Cortès rendront un décret avec la solennité convenable, afin de faire connaître à la nation entière l'acte solennel par lequel le Roi, en vertu de son serment, a été constitutionnellement placé sur le trône. Ce décret, après avoir été lu dans l'assemblée, sera transmis au Roi par l'intermédiaire d'une députation égale à la précédente, pour qu'il soit publié avec les formalités accoutumées, etc.

Une ère nouvelle semblait donc s'annoncer pour l'Espagne; mais l'espérance des patriotes fut promptement et cruellement déçue. Avec Ferdinand devait reparaître le despotisme et tout son cortége de servilité, de parjure, de trahison et de cruauté.



CINQUIÈME PÉRIODE.

(1814 à 1847).

Persécution contre les patriotes. — Sociétés secrètes. — Conjuration, jugement et exécution du général Porlier. — Condamnation des ministres et des membres des cortès. — Conjuration du comte de Montijo à Grenade. — Conjuration, arrestation et exécution de don Vincent Richart. — Conspiration, arrestation, condamnation et mort du général Lacy. — Cruautés d'Elio à Valence. — Trahison du général O' Donnel. — Insurrection de l'île de Léon. — Massacre à Cadix. — Exécution de Riégo. — Conspiration de don Carlos contre Ferdinand VII, son frère. — Mort de la mère du général Cabrera. Horribles représailles. — Révolution de 1836 et ses suites.

Persécution contre les patriotes (1814 à 1815).

IMMÉDIATEMENT après le traité de Valençay, Ferdinand VII était parti pour l'Espagne ; il arriva aux frontières le 24 mars 1814. Jamais Ferdinand n'avait montré plus de douceur et des dispositions plus conciliantes. Il semblait transporté d'amour pour ses fidèles sujets, et il ne parlait que de pardon et d'oubli envers ceux qui avaient cru servir leur patrie en méconnaissant les droits de leur souverain légitime; il excusait même hautement ceux qui avaient accompagné en France

le roi Joseph Napoléon, disant qu'il serait heureux de les voir tous rentrer promptement dans leur patrie ; qu'il était le père des Espagnols, et qu'à ce titre il voulait mettre à l'abri sous son manteau royal les hommes de tous les partis pour n'en former qu'une seule famille.

Mais ces bons sentiments, s'ils furent jamais sincères, s'évanouirent bientôt comme un songe : les prêtres et les grands qui étaient accourus près du roi comme des oiseaux de proie qu'une longue tempête aurait affamés, s'efforcèrent de démontrer au monarque que les constitutionnels aussi bien que les Josephinos (partisans de Joseph Napoléon) étaient détestés de la nation, et que ce serait vouloir perdre toute popularité dans un moment où elle était si nécessaire, que de faire grâce pleine et entière à de si grands si coupables. Ferdinand n'était pas homme à résister longtemps à de pareilles sollicitations : c'était aux cortès qu'il devait la liberté, le trône ; elles seules lui avaient été fidèles ; elles avaient été jusqu'à déclarer qu'elles n'entreraient jamais en négociation avec la France tant que le roi Ferdinand n'aurait pas recouvré sa liberté ; mais avec les cortès il fallait maintenir la constitution de 1812 qui mettait des limites au pouvoir royal, et malgré les rudes épreuves qu'il avait subies, Ferdinand était demeuré despote par l'esprit et par le cœur. Il fut donc bien facile aux serviles de le convaincre ; et comme si ce n'eût été assez des sollicitations de ces hommes lâches et avides, les membres du congrès national eux-mêmes, au nombre de soixante-neuf, leur vinrent en aide, et firent au roi une adresse connue sous la dénomination ironique d'adresse *des Perses*, à cause de la ridicule allusion à un ancien adage des Perses que renfermait le premier paragraphe de cette pièce. Ce monument d'infamie qu'il serait difficile de

qualifier avec le degré d'énergie convenable fut présenté au roi par un des signataires venu tout exprès et secrètement à Valence où se trouvait Ferdinand, tandis que les soixante-neuf continuaient à jouer à Madrid le rôle de constitutionnels dévoués au peuple et aux institutions libérales. Dans cette adresse, les signataires, tous députés, et qui n'avaient été élus que sous la condition expresse de se conformer à la constitution, osaient supplier le roi de ne pas sanctionner les actes du corps même dont ils faisaient partie. L'auteur de cette pièce se nommait Bernado Mozo y Rosales; en récompense de ce travail où le ridicule le dispute à l'infamie, il fut fait marquis de Mata-Florida, et plus tard il devint ministre; mais il n'y avait ni titre ni dignité capables d'effacer la flétrissure qu'il avait méritée.

Dans le même temps, le général Elio, dans lequel les cortès avaient toute confiance, abandonna également la cause nationale pour se ranger sous les drapeaux de l'absolutisme; il mit à la disposition du roi les troupes du royaume de Valence qu'il commandait, et dès lors le despotisme commença à couler à pleins bords. Le 4 mai 1814 parurent deux décrets qui enlevèrent aux *patriotes* tout espoir de voir le nouveau gouvernement se maintenir dans les voies sages ouvertes par la régence et les cortès. Dans le premier de ces décrets, Ferdinand déclarait illégale la convocation, à Cadix, des cortès auxquelles il devait la couronne, et il abolissait la constitution qu'à son entrée en Espagne il avait juré de maintenir...... Serment de roi! En conséquence, il dissolvait les cortès, et condamnait à la peine de mort quiconque tenterait de rétablir leur constitution. Dans le préambule du second décret, le roi, après avoir reconnu que la liberté de la presse était chose bonne

et utile, déclarait que jusqu'à ce qu'on eût publié une autre loi sur cet objet, tous les ouvrages périodiques et autres seraient soumis à une censure dont aucun des membres ne serait pris parmi ceux qui avaient eu quelque emploi sous le gouvernement provisoire, ou qui avaient embrassé la cause du roi *intrus*. C'était ainsi qu'il qualifiait le roi Joseph Napoléon dont il avait dix fois reconnu la légitimité, soit dans des proclamations, soit dans des lettres autographes, dont il avait sollicité la décoration du premier ordre de la monarchie, et auquel il avait solennellement demandé la main de sa fille.

Avec les décrets du 4 mai, commença le régime de terreur sous lequel l'Espagne devait gémir pendant si longtemps. Le général Elio investit Madrid avec son armée afin de protéger l'exécution des ordres du roi, portant que les membres de la régence, Agar et Ciscar, seraient arrêtés ainsi que les ministres, le président et les secrétaires des cortès, et tous les membres de cette assemblée qui n'avaient pas signé l'adresse *des Perses*. Toutes ces arrestations eurent lieu dans la nuit du 10 au 11 mai. Deux jours après, le roi qui jusque là était demeuré à Valence, fit son entrée dans la capitale, précédé d'un nombreux corps de cavalerie commandé par un général anglais.

Ferdinand publia à cette époque un grand nombre de décrets par lesquels il rétablissait les communautés religieuses, ordonnait la restitution des biens du clergé dont les revenus avaient été affectés par les cortès aux dépenses de la guerre, et avaient ainsi servi à ramener Ferdinand sur le trône ; un autre décret, en date du 21 juillet, remettait l'inquisition en vigueur. A ce décret était jointe une instruction dont voici les principales dispositions :

« Les inquisiteurs peuvent saisir l'accusé aussitôt son

acte d'accusation rédigé. Tout emprisonnement sera suivi de la saisie des biens...

« On aura grand soin que l'accusé ne soit jamais instruit de l'état de sa cause, et on ne lui dira le motif de son arrestation que quand son procès sera terminé...

« Le fiscal devra toujours accuser d'hérésie, même quand les crimes seront de nature différente...

« Le fiscal devra toujours conclure son acte d'accusation par cette formule : *Je requiers que la question soit appliquée si l'intention n'est pas suffisamment prouvée, etc...* »

Les ministres arrêtés en vertu du décret du 4 mai, étaient Alvarès Guerra, Cano Manuel et Garcia Harreras; le nombre des cortès condamnés à subir le même sort était de plus de trente ; mais plusieurs parvinrent à s'échapper. Parmi ceux qui furent jetés en prison, on remarquait Augustin Arguelles, Calatrava, Villanueva, Munos Torrero, Quintana, Ramos Arispe et Martinez de la Rosa, aujourd'hui ambassadeur d'Espagne à Paris.

Les hommes qui dirigeaient ces lâches et honteuses persécutions étaient don Pedro Macanaz, ministre *de grâce et de justice*, et le capitaine général de Madrid, nommé Eguia. Au nombre des agents qui leur étaient subordonnés, on distinguait le prêtre Ostolaza qui, le premier, avait poussé Ferdinand dans cette voie de cruelles lâchetés, et le moine de l'Escurial, Augustin de Castro, misérable qui avait passé par tous les degrés de l'apostasie : il avait d'abord soutenu dans des publications furibondes qu'il était indispensable d'exclure la famille des Bourbons du trône d'Espagne; dans une autre circonstance, il avait adressé au peuple des sermons en faveur de la constitution ; puis enfin il s'était vendu au parti servile pour décrier les patriotes en géné-

ral, et particulièrement les cortès et la régence. Ce hideux moine publiait un journal ayant pour titre *La Sentinelle de la Manche*. A peine eut-on exécuté les ordonnances du 4 mai, qu'on vit paraître dans la Sentinelle une nouvelle liste de proscrits, accompagnée de commentaires où on les montrait comme des traîtres dont le peuple devait être autorisé à faire justice. Cet appel aux passions d'un peuple abruti par la plus inqualifiable superstition est promptement entendu : des rassemblements se forment ; un prêtre, le vicaire de la Trappe, dont le couvent avait été rétabli par les cortès, se met à la tête de cette multitude furieuse, et la conduit à la prison *de la Couronne*, où sont détenus les députés ; ils demandent qu'on leur livre les prisonniers. Heureusement la garde de cette prison était commandée par un officier, homme de cœur ; il fit ranger ses quelques soldats en bataille, s'avança seul vers les furieux qui hurlaient des menaces de mort, et leur déclara qu'avant d'arriver aux prisonniers dont la garde lui était confiée, il faudrait lui passer sur le corps :

— Si vous franchissez ce point, dit-il en posant à terre la pointe de son épée, je ne vous regarde plus comme des compatriotes ; mais comme de vils assassins, des bêtes féroces qu'on a le droit de tuer en tout temps et partout.

— *Morie*ro *lo liberale!* cria le vicaire de la Trappe écumant de rage.

— Révérend père, répliqua l'officier, vous n'êtes qu'un lâche coquin que ces braves gens devraient pendre au lieu de l'écouter, et par saint Jacques gare à vos oreilles !

Puis se tournant vers ses gens, il fit croiser la baïonnette et cria : — En avant !

Mais le moine s'était déjà éclipsé dans la foule, et tous

ces moutons de Panurge, un instant transformés en loups dévorants s'enfuirent précipitamment.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Ferdinand devait le trône, auquel il venait d'être rappelé, à l'énergie de tous les libéraux influents, et particulièrement des cortès qui avaient refusé de traiter avec Napoléon, encore tout-puissant, tant qu'il n'aurait pas rendu la liberté au prince que malgré ses fautes, nous pourrions dire malgré ses crimes, elles persistaient à regarder comme leur souverain légitime. Le retour au despotisme avait amené la persécution que souffraient ces généreux citoyens : les prétextes n'avaient pas manqué pour les arrêter ; mais il n'était pas aussi facile de les convaincre de ces crimes imaginaires qu'on leur avait imputés si gratuitement ; comme, d'un autre côté, on était bien résolu à ne pas leur rendre la liberté, ils continuaient à souffrir sous les verroux en attendant qu'on eût imaginé quelque bonne grosse calomnie, environnée de tous les accessoires propres à les envoyer à l'échafaud. On disait bien que ces infâmes libéraux, tout en ayant l'air de défendre les droits de Ferdinand, n'en avaient pas moins travaillé avec ardeur à l'établissement d'une république Ibérienne ; mais les preuves, même les semblants de preuves manquaient. Qu'on juge donc de la joie du juge *servile* Villela lorsqu'il reçut, à minuit, la visite du geôlier de la prison où était détenu don Narciso Rubio, commissaire des guerres, et qui passait à juste titre pour un libéral des plus énergiques et des plus influents.

— Voici, dit le geôlier au juge, un cachet et une médaille que j'ai trouvés tout à l'heure dans les vêtements de don Rubio. Le cachet est, on n'en saurait douter, celui de la république ibérienne ; quant à la médaille, elle était évi-

demment destinée à consacrer et à perpétuer l'ère républicaine.

Or, le cachet ne portait que des armoiries de famille, et la médaille avait été donnée à Rubio par la junte de Valence, pour récompenser la bravoure qu'il avait montrée, lorsque l'armée française, sous les ordres du maréchal Moncey, se présenta sous les murs de cette ville, en 1808.

Villela n'en fut pas moins convaincu de l'importance de la découverte; il interrogea sur-le-champ le prisonnier, et fit aussitôt part au gouvernement de cet événement si important. Au point du jour, toute la garnison de Madrid est mise sous les armes ; les postes du palais sont doublés ; des canons chargés, mèche allumée, sont traînés sur les points principaux de la capitale. Le lendemain, le moine Castro publiait dans son journal le dessin de la fameuse médaille, au milieu d'un article où il demandait l'exécution en masse des libéraux... Deux jours après toutes ces démonstrations furibondes avaient disparu sous le ridicule, ce qui toutefois n'améliora pas la situation des prisonniers, résolu qu'on était à ne les tirer de leurs cachots que lorsque l'on aurait trouvé le moyen de les conduire à l'échafaud.

Sociétés secrètes (1814 à 1815).

Loin de diminuer le nombre des mécontents, la persécution, ainsi que cela arrive toujours, ne servit qu'à grossir leurs rangs et à augmenter leur énergie; des sociétés secrètes se formèrent avec l'intention de secouer le joug intolérable qui pesait sur les patriotes. Le gouvernement ne tarda pas à être informé de l'existence de ces sociétés et du but qu'elles se proposaient ; mais là s'arrêtaient les renseignements qu'il avait pu se procurer : ni les membres de



LE GÉNÉRAL PORLIER

ces sociétés ni les lieux où elles se réunissaient n'étaient connus. On essaya de l'intimidation : tous les capitaines-généraux des provinces, toutes les commissions formées pour juger les libéraux eurent ordre de poursuivre à outrance les associations de toute espèce. L'inquisiteur-général, de son côté, publia un décret fulminant du pape, et fit arrêter à tort et à travers un grand nombre de personnes.

Tout cela ne servit qu'à rendre les patriotes plus circonspects, et chose étrange et glorieuse, il ne se trouva pas un seul traître parmi les initiés. Bientôt les conjurés se trouvèrent assez nombreux et assez forts pour frapper quelque grand coup, et comme on réunissait alors à Cadix des troupes destinées à aller étouffer les insurrections qui se manifestaient dans les possessions espagnoles de l'Amérique, tous les efforts des conjurés tendirent à entraîner dans l'entreprise qu'ils projetaient les soldats réunis pour cette expédition... Napoléon, sur ces entrefaites, quitta l'île d'Elbe ; de clocher en clocher le drapeau tricolore arriva aux tours de Notre-Dame, et cet événement miraculeux détermina les conjurés à attendre encore, afin de prendre conseil des graves circonstances qui devaient nécessairement naître de cette nouvelle complication.

Conjuration, jugement et exécution du général Porlier (1815).

Cependant, indépendamment des patriotes qui languissaient dans les prisons, d'autres, arrêtés dès les premiers jours de la réaction avaient été jugés et condamnés, les uns aux présides (galères), les autres à une détention plus ou moins longue dans une forteresse. Au nombre de ces derniers était le général Juan Diaz Porlier. Condamné à

quatre années de détention, il avait été écroué au château-fort de Saint-Anton, à l'entrée du port de la Corogne, le 10 août 1814. Pendant un an, les libéraux firent d'inutiles efforts pour entretenir avec lui quelques relations ; il sentait que l'heure n'était pas venue, et afin de ne pas faire naître des soupçons qui plus tard eussent augmenté les obstacles qu'il fallait vaincre, il feignit de se montrer opposé à tout mouvement révolutionnaire.

Un an s'était écoulé depuis que le général était enfermé à Saint-Anton ; sa résignation, sa douceur, lui avaient acquis la bienveillance de ses gardes. Aussi lorsque, au mois d'août 1815, il sollicita la permission de se rendre aux eaux d'Arteyo, demande qui semblait d'ailleurs justifiée par le mauvais état apparent de sa santé; le gouverneur du château et plusieurs autres personnages apostillèrent sans hésiter cette demande, qui lui fut octroyée sur-le-champ.

Vers la fin du mois d'août 1815, Porlier sortit du château, et fut conduit, sous la garde d'un officier et de douze soldats, à une ferme, sur le bord de la mer. Il y était à peine, que l'officier qui commandait l'escorte lui remit des lettres pressantes de la part des commandants des garnisons de la Corogne et du Ferrol qui lui faisaient part de la situation des libéraux et le suppliaient de se mettre à leur tête.

— Maintenant, général, lui dit l'officier, il n'y a plus de terme moyen ; il faut que vous me fassiez fusiller ou que vous me permettiez de servir sous vos ordres.

— Capitaine, lui répondit Porlier, on a trop besoin d'hommes de cœur en pareil cas pour les donner au bourreau.

Bien que l'état de sa santé fût réellement déplorable, Porlier, dès lors ne voulut plus s'en occuper ; il travailla

avec ardeur à réunir les divers corps des conjurés, et dès que tout fut préparé, il sortit de la ferme, accompagné de son escorte qui se trouvait métamorphosée en garde d'honneur. Dans la nuit du 18 au 19 septembre il se présenta aux portes de la Corogne où ses amis l'attendaient ; il entra sans difficulté dans la ville, et se fit tout d'abord conduire aux casernes, puis il assembla la garnison, montant à deux mille hommes environ, mal vêtus, manquant également de vivres et de munitions.

— Camarades, dit le général d'une voie émue, je savais vos souffrances ; on m'avait dit les privations que vous enduriez, et cela n'a pas peu contribué à m'amener au milieu de vous. Toutefois, il est certain que le mal ne peut être imputé au roi, car je sais que des sommes considérables ont été destinées par sa majesté au soulagement de l'armée. Tout le mal vient de ce que le roi est environné de traîtres et de voleurs qui le trompent. Aussi, quoiqu'il puisse arriver, je ne souffrirai jamais que la moindre violence soit faite à notre souverain. Cela n'empêche pas que j'approuve la résolution que les troupes ont prise de briser leurs fers, et me voici prêt à les conduire partout où leur présence pourrait être nécessaire au bien de notre commune patrie.

Cette allocution ayant été accueillie avec enthousiasme, Porlier s'entoura de quelques-uns des hommes les plus résolus, et il alla lui-même arrêter le capitaine-général, son secrétaire, les membres de la commission militaire et les autres autorités principales. Ces arrestations se firent sans éclat, sans bruit, et Porlier s'efforça, par toutes sortes de bons procédés, de leur témoigner le regret qu'il éprouvait d'être obligé d'en agir ainsi envers des hommes honorables.

Au point du jour, une proclamation fut publiée ; elle rappelait énergiquement les malheurs de la patrie, le dévoûment si grand des patriotes et l'ingratitude dont il avait été payé. Cette proclamation fut suivie d'un manifeste où était plus longuement exposée la situation du pays.

« Depuis un an, y était-il dit, la paix est proclamée, et cependant jamais les finances de l'État ne furent dans un plus grand délabrement. Le crédit est anéanti, les défenseurs de la patrie sont sans habits, sans pain..... les prisons regorgent, la délation triomphe, et les amis de la patrie gémissent..... »

Les troupes, ayant été réunies sur la grande place, la constitution de 1812 fut proclamée, puis les soldats et les habitants se répandirent dans toutes les rues de la ville, aux cris de *viva el rey, por la constitucion!*

Porlier, ayant été rejoint par les garnisons du Ferrol et de Vigo qui n'attendaient depuis longtemps que le signal de l'insurrection, forma sur-le-champ une colonne de huit cents hommes destinée à marcher sur Santiago. Cette colonne arriva le lendemain à Ordenès, où Porlier la joignit. Deux lieues seulement séparant cette petite ville de Santiago, le général envoya à cette dernière cité un officier porteur de sa proclamation et de son manifeste qu'il devait remettre au colonel Ortega, commandant les grenadiers qui formaient la garnison de Santiago. La journée se passe, et l'officier ne reparaît pas. Voici ce qui était arrivé : le clergé et les moines de Santiago, instruits de la marche de Porlier et de ses intentions, avaient eu recours à tous les moyens pour empêcher la garnison de leur ville de se joindre aux patriotes ; les menaces d'excommunication, de damnation éternelle étant demeurées sans effet, on avait ouvert les trésors des communautés, et en même

temps que l'on prodiguait l'or, on affirmait que Porlier avait juré de faire fusiller la garnison tout entière. Bien loin alors de se joindre au général insurgé, les grenadiers se préparent à la résistance. En même temps des moines se rendent de Santiago à Ordenès; ils se glissent parmi les soldats et affirment que le général Porlier n'a d'autre dessein que de pousser les défenseurs de la patrie à s'entre égorger. L'accusation était absurde ; mais les moines l'appuyaient de force bénédictions soutenues de quelques quadruples lancés à propos, ce qui était plus que suffisant pour en faire des articles de foi. Encouragés par ce premier succès, les moines envoyèrent à Ordenès plusieurs émissaires bien pourvus d'or, afin de jeter la division parmi les compagnons de Porlier, et le moyen employé eut là le succès qu'il avait eu à Santiago. Les rusés religieux s'attachèrent tout d'abord aux sous-officiers, et particulièrement à un sergent nommé Chacon, grand parleur que ses camarades écoutaient ordinairement comme un oracle. Chacon promit de faire tout ce que voudraient les révérends pères, pourvu qu'ils le payassent bien, et cette condition ayant été remplie, il se mit à l'œuvre, et ayant rassemblé ses camarades, vers la fin du jour, il leur fit un discours furibond contre le général patriote. Il dit qu'il venait de faire d'importantes découvertes d'où il résultait que Porlier était un traître qui avait donné le signal de la révolte en vue de s'enrichir, sauf à abandonner ensuite les braves qu'il aurait entraînés.

— Il veut, ajouta-t-il, nous mettre aux prises avec les braves grenadiers de Santiago, nos frères; vous en ferez ce que vous voudrez; mais quant à moi je déclare que ma vie appartient à la patrie, et que je ne veux pas la mettre au service d'un traître.

Ce discours produit une violente fermentation ; les têtes se montent ; quelques sous-officiers demandent pourtant que Chacon produise des preuves à l'appui de son accusation contre le général ; alors apparaissent les moines émissaires qui répètent toutes leurs calomnies ; ils supplient les sergents, qu'ils appellent les enfants de Dieu et de la patrie d'empêcher le triomphe de Satan, et les quadruples sortent encore des longues bourses dont ils sont munis. Dès lors il n'y a plus d'hésitation ; les sabres sont tirés, on jure fidélité à Dieu et au roi, et l'on crie mort aux traîtres ! Chacon fait observer qu'il faut agir avant de crier. Le général est à la tête de huit cents hommes ; on lui sait l'art d'électriser le soldat, et il est impossible que cinquante sergents entrent en lutte ouverte contre lui.

L'enthousiasme se trouve en une seconde considérablement refroidi ; les moines tirent de nouveau leurs bourses, et Chacon fait un autre appel à sa faconde.

— Il n'y a qu'un moyen d'éviter toutes les calamités qui nous menacent, reprend-il : nos officiers sont en parfaite sécurité ; arrêtons-les tous, y compris le général ; ils ne pourront appeler du secours, puisque nous sommes les intermédiaires eutre eux et les soldats ; ils seront aux mains des autorités avant qu'un seul fusilier ait bougé pour les défendre. Ainsi nous aurons sauvé la patrie ; les traîtres seront confondus et le roi nous récompensera.

Le projet est adopté à l'unanimité ; Chacon est nommé chef de l'entreprise, et il se met aussitôt en marche, suivi de tous ses camarades ; ils arrivent devant l'auberge où Porlier dîne en ce moment avec ses officiers, et comme on ne leur ouvre pas assez promptement, ils en brisent les portes aux cris de *vive le roi !* Le général et les officiers mettent l'épée à la main, des coups de pistolet sont tirés. Porlier

espère qu'au bruit des coups de feu ses fidèles soldats vont accourir ; mais n'en voyant pas paraître un seul, et une plus longue résistance étant impossible, il ouvre une fenêtre et s'élance dans la rue. Plusieurs officiers le suivent. Par malheur, Chacon avait prévu ce cas : l'auberge était cernée. Assaillis par de nombreux adversaires, les fugitifs furent désarmés ; on les garrotta et on les garda à vue pendant toute la nuit. Au point du jour, ils partirent pour Santiago où on les déposa dans les cachots du Saint-Office.

Le 25 août, Porlier et ses compagnons d'infortune furent transférés à la Corogne, où l'on reçut presque en même temps, du roi, l'ordre de juger et de mettre à exécution sans aucun délai la sentence à intervenir.

Pendant l'instruction de son procès, Porlier ne cessa de montrer le plus grand calme ; il dit qu'il n'avait point conspiré; mais qu'étant prisonnier, les plaintes de l'armée étaient venues jusqu'à lui ; qu'il avait consenti à apporter quelque remède au mal, parce qu'il s'en sentait la capacité ; et qu'il n'avait jamais rien entrepris contre l'autorité du roi. Il se plaignit ensuite de l'indignité des traitements dont il était l'objet : d'après les lois criminelles monstrueuses de l'Espagne, tout homme accusé de trahison ou de meurtre, est dépouillé de ses vêtements jusqu'au jour de son jugement ; non-seulement on avait fait au général l'application de cette règle ; mais on l'avait en outre chargé de cinquante livres de fer, et déposé dans le cachot le plus humide de la prison. On lui accorda alors un lit de sangle et une mauvaise paillasse.

Chose étrange, et qui montre que les meilleurs esprits ne sont pas exempts d'illusions, le général, dans cette affreuse situation, ne désespérait pas d'être acquitté et de recouvrer toute la confiance du monarque. C'est en vue de

ce résultat qu'il demanda que le roi voulût bien désigner une personne qui eût toute sa confiance et à laquelle lui, Porlier, ferait des communications de la plus haute importance pour le bien de la nation. Ces communications, on l'a su plus tard, tendaient à dévoiler les dilapidations et le mécontentemeut qu'elles excitaient, ainsi que le risque que ne cesserait de courir le roi, tant qu'il ne voudrait pas condescendre au vœu populaire, et prendre des mesures nécessaires pour assurer la tranquillité. Mais par la raison que quelques-uns des juges eussent été gravement compromis par ces révélations, il ne fut tenu aucun compte de la requête.

Le 2 octobre 1815, la commission s'assembla pour le jugement. L'avocat du général savait bien que ses efforts seraient inutiles, puisque, de notoriété publique, la sentence était déjà rédigée depuis plus d'un mois; désespérant donc de justifier son client, il se borna à tenter de gagner du temps. Il dit que quelle que fût la sentence, il suppliait les juges de n'en permettre l'exécution qu'après qu'elle aurait été soumise au roi, et il insista sur la nécessité de donner à l'accusé le temps de faire des délarations qu'il considérait comme étant d'une grande importance pour le bonheur et la tranquillité de sa patrie. Après cette défense, la sentence rédigée longtemps à l'avance, comme nous l'avons dit, fut prononcée; elle condamnait le général à être dégradé et pendu. Ce prononcé ayant été fait hors de la présence de l'accusé, le fiscal se rendit à la prison pour lui en donner lecture; lorsqu'il en vint au mot *traître*, Porlier l'arrêta :

— Traître! s'écria-t-il, non, non! jamais! je suis au contraire la victime des traitres... Ne dites donc pas traître; mais bien fidèle serviteur de la patrie.

Il fut alors mis en chapelle ; là il dit qu'il ne craignait pas la mort, qu'on pouvait compter qu'il mourrait en homme de cœur et sans chercher, à ses derniers instants, à apitoyer le peuple ; mais qu'en récompense de cette résignation, il demandait une grâce, celle de mourir sans avoir été dégradé. On n'osa lui refuser cette faveur, non qu'un sentiment honorable eût pénétré dans le cœur de ces juges sanguinaires ; mais parce que le héros, dévoré de souffrances, presque mourant avant même d'être remis au bourreau, leur inspirait encore de la terreur.

Tranquille sur ce point, Porlier fit son testament devant un notaire appelé par lui, et ce fut avec un calme, une sérénité inexprimables qu'il dicta ses dernières volontés. Après quelques dispositions préliminaires, il institua sa femme pour légataire universelle ; puis il se recueillit pendant quelques instants, et il dit :

« Je recommande que, dès que les circonstances le permettront, mes cendres soient enlevées de l'endroit où elles vont être déposées après ma mort ; et que, lorsqu'elles auront été transportées dans un lieu plus agréable à ma femme, et renfermées dans un simple monument, elle fasse graver dessus l'inscription suivante, ainsi que mon âge et le jour de ma mort : « Ici sont les restes de JUAN « DIAZ PORLIER, qui fut officier-général dans les armées « d'Espagne. Il fut heureux dans tout ce qu'il entreprit « contre tous les ennemis étrangers de sa patrie, et mou- « rut victime des dissensions civiles. — Cœurs qui brûlez « pour la gloire, respectez les cendres d'un malheureux « patriote ! »

Le testament étant entièrement écrit, il le signa d'une main ferme, et ordonna que la copie légalisée en fût re-

Malheureusement ce personnage voulait obtenir tout d'un coup un résultat immense ; en conséquence il entretenait des relations avec les sociétés patriotiques de toutes les villes de l'Espagne, afin que l'insurrection pût éclater en même temps sur tous les points de la péninsule.

Le plan était bien conçu et son auteur semblait très capable de le mener à bien ; mais il était tellement vaste que le moindre échec devait tout désorganiser, et ce fut ce qui arriva : l'archevêque qui, n'ayant pas une grande confiance en la police du gouvernement, entretenait des espions particuliers, parvint à saisir quelques-uns des fils de la conspiration. Les prêtres, et surtout les prélats sont nés diplomates ; l'archevêque de Grenade se garda donc bien de faire bruit de sa découverte ; il la tint au contraire autant secrète que possible, dans l'espoir de la compléter. Mais il avait affaire à forte partie : si le capitaine-général était trahi d'un côté, il n'en était pas moins bien servi de l'autre, de sorte qu'en même temps qu'on le dénonçait à l'archevêque, il apprenait que son secret était à la merci de ce dernier.

Montijo résolut d'abord de faire tête à l'orage ; puis reconnaissant l'impossibilité absolue de gagner assez de temps pour réunir les forces dont il pouvait disposer, et son arrestation étant imminente, il se décida à prendrela fuite. Si l'entreprise n'eut pas de succès, au moins ne fut-elle pas aussi désastreuse que la plupart de celles du même genre qui l'avaient précédée, car l'autorité ne put saisir que quelques papiers à peu près insignifiants, et force lui fut, au bout de peu de temps, de relâcher, faute de commencements de preuves, les personnages subalternes arrêtés à cette occasion.

Conjuration, arrestation et exécution de don Vincent Richart (1816).

Tandis que le gouvernement effrayé faisait des efforts inouïs pour détruire, ou au moins apaiser cet esprit de révolte qui, provoqué par le plus intolérable despotisme, se montrait sur tous les points, une nouvelle explosion eut lieu pour ainsi dire sous les yeux du roi. Le chef de cette entreprise était un homme de lettres, nommé don Vincent Richart. Patriote et brave à l'excès, cet homme s'était distingué dans la guerre de l'indépendance; après avoir servi comme soldat, et vingt fois payé de sa personne, il était devenu chef d'un corps de guerillas, et sa réputation d'habileté et d'intrépidité s'était rapidement établie dans l'armée. Vint le retour de Ferdinand, et alors don Richart, comme tous les patriotes, au cœur généreux, s'indigna de voir la marche imprimée aux affaires. Après avoir souffert en silence, il prit la résolution d'arrêter le mal dans sa source. Plus audacieux que tous ceux de ses amis qui avaient échoué jusqu'alors, ce fut au roi lui-même et en personne qu'il voulut s'attaquer. Le plan qu'il avait conçu avait d'autant plus de chances de succès qu'il était plus simple : il s'agissait tout simplement d'enlever le roi au moment où il sortirait de son palais dans une voiture de ville, de l'emmener dans une forteresse dont le commandant était au nombre des conjurés, et de l'obliger à rétablir la constitution et à donner, pour l'avenir, des garanties aux patriotes. Le succès de l'entreprise semblait certain, surtout depuis que deux généraux O'donoju et Ronovalès, personnages alors très importants, avaient consenti à y prendre part, lorsque la trahison vint encore une fois paralyser tous les efforts des amis de la patrie : un des con-

jurés, misérable qui en entrant dans l'association n'avait eu en vue que de rétablir ses finances délabrées, voyant que l'exécution du projet se faisait attendre, songea à se faire payer ses révélations ; il commença par se faire accorder son propre pardon, puis il débattit le prix de sa trahison, et enfin il livra au ministère tous les secrets de l'association. Richart, O'donoju et Ronovalès furent immédiatement arrêtés; mais le dernier, Ronovalès, parvint à s'évader, et il se réfugia en Angleterre. O'donoju était le moins compromis, et comme il avait en outre des amis puissants à la cour, il fut promptement mis en liberté : Richart seul fut mis en jugement. Il ne s'en effraya point, et il ne nia rien : indifférent à son propre sort, son seul désir paraissait être de réveiller par sa mort l'énergie de la nation.

— Le sacrifice de ma vie est fait, dit-il à ses juges : je ne veux pas me défendre; mais je veux que ma conduite puisse être sainement appréciée. Nous avions, en l'absence du roi, rendu hommage à la liberté ; le roi que nous appelions de tous nos vœux, au retour duquel tendaient tous nos efforts, est apparu parmi nous ; mais avec lui sont revenus le despotisme, la violence, la servitude; et j'ai voulu, pour moi et mes concitoyens, *secouer tout cela*.... Échouer, c'était mourir ; je le savais, et j'ai échoué : serviles, je ne m'abaisserai pas jusqu'à vous disputer ma vie.

On devine aisément qu'une défense ainsi formulée ne pouvait manquer d'amener une condamnation : Richart fut condamné à la peine de mort ; la peine de l'exil et de l'emprisonnement fut prononcée contre quelques accusés subalternes.

— Je ne veux pas me plaindre, dit-il en marchant à l'échafaud ; il ne me reste pas assez de temps pour cela;



Ch. Geoffroy del. et sc.

LE GÉNÉRAL LACY

[illegible] RENDRE [illegible]

mais j'en ai assez pour prédire à ma patrie que le temps est proche où le despotisme doit être broyé, anéanti. Alors, il est vrai, je ne serai plus sur cette terre ; ma position aura changé..... Qu'importe ! les sots disent qu'on ne meurt qu'une fois, moi je dis qu'on ne meurt pas !

Il montra jusqu'au dernier moment la même philosophie, la même tranquillité d'esprit ; il monta sur l'échafaud sans lenteur et sans précipitation, et jusqu'au dernier moment il ne cessa de promener sur la foule un regard calme et satisfait.

Conspiration, arrestation, condamnation et mort du général Lacy (1818).

Les supplices sont en général ce que les gens de cœur bravent le plus volontiers, surtout lorsqu'il s'agit d'obéir aux instincts de la conscience ; il ne faut donc pas s'étonner qu'après tant de revers il se trouvât encore en Espagne beaucoup de libéraux prêts à faire le sacrifice de leur vie pour l'établissement du gouvernement libéral. A peine une victime était-elle tombée, qu'une autre se révélait. C'est ainsi qu'à Richart succéda Lacy. Ce général qui avait puissamment contribué à repousser les Français de la Catalogne, s'était, au retour de Ferdinand, attiré la haine des serviles par ses opinions libérales ; on l'avait même exilé. Pendant l'été de 1817, et en dépit de l'exil, il se rendit aux eaux de Caldetès, près de Barcelonne, où il trouva quelques-uns de ses anciens amis, partageant ses opinions, et prêts, comme lui, à tout sacrifier pour amener le triomphe de la raison et du bon droit.

Lacy passait pour un des meilleurs généraux de la Péninsule ; il était l'idole de l'armée, et on le connaissait pour un chaud partisan de la liberté. Parmi les amis qu'il

rencontra aux eaux de Caldetès, se trouvaient le général Milans, avec lequel il avait fait plusieurs campagnes, et le colonel don Rafael Milans, frère du précédent, qui se mirent à sa disposition, ainsi que don José Quer, lieutenant-colonel, qui était alors en garnison à Arens del Mar, petit port de mer voisin de Barcelonne.

Les choses suivirent d'abord une marche régulière : les chefs de plusieurs garnisons promirent leur concours, et Lacy résolut de lever l'étendard de la liberté le 5 avril. Par malheur, alors comme précédemment, la trahison était partout en Espagne : deux hommes, deux officiers, qui devaient tout à Lacy, qu'il avait aidés de sa bourse et de ses recommandations, pensèrent qu'ils arriveraient plus sûrement et surtout plus vite à la fortune en livrant leur bienfaiteur, et ils allèrent tout révéler à Lasala, colonel de leur régiment. Lasala fait assembler ses soldats; il les harangue. Cependant deux compagnies s'étaient rangées sous les ordres de Lacy qui les conduisit à Caldetès où il fut promptement rejoint par un grand nombre d'officiers et de soldats des garnisons voisines.

Mais déjà la trahison portait ses fruits; le colonel Lasala avait donné l'alarme à toutes les places fortes voisines, et il avait expédié des courriers au gouvernement; d'heure en heure les conjurés recevaient les nouvelles les plus désastreuses. Lacy réunit les officiers qui l'accompagnaient en conseil, et tel était l'enthousiasme, qu'il fut décidé que tant qu'il resterait un seul homme on n'abandonnerait pas l'entreprise. Une heure après on se met en marche vers Mataro; mais il est convenu que si pendant la marche on n'est pas secondé par les garnisons environnantes, on se dirigera vers la frontière de France pour chercher un refuge dans ce pays. Tout-à-coup une sorte de terreur pani-

que s'empare des soldats; ils se débandent et retournent près de leur colonel implorer leur pardon. Lasala se mit alors à la poursuite des officiers conjurés, dont il espérait avoir bon marché; le plus grand nombre d'entre eux parvinrent à gagner les bords de la mer où ils s'embarquèrent et les autres gagnèrent la frontière, qu'ils franchirent sans obstacle.

Mais de même qu'en cas de naufrage, le capitaine doit être le dernier à quitter le vaisseau qu'il commande, le brave Lacy a voulu veiller jusqu'au dernier moment au salut des hommes qui ont eu foi en sa parole. Lui et quelques officiers, hommes d'élite comme lui, forment l'arrière garde; serrés de près, ils se défendent vigoureusement, puis la majeure partie de leurs hommes étant désormais hors d'atteinte, ils se décident à prendre la fuite, et ils parviennent à se réfugier dans une ferme. Là ils prodiguent l'or pour s'assurer la discrétion de leurs hôtes. Deux jours s'écoulent :

— Il faut partir, dit Lacy à ses compagnons; on nous cherche, cela est certain, et nous ne serons en sûreté qu'après avoir passé la frontière.

Tous se disposent à se mettre en route; mais le fermier a entendu les paroles du général; elles ont éveillé sa cupidité : il se dit qu'après avoir été payé généreusement pour donner asile à ces hommes, il pourrait encore les vendre un bon prix. Il laisse partir ses hôtes : à peine sont-ils hors de chez lui, qu'il court chez ses voisins, les engage à s'armer et à le suivre pour l'aider à opérer une capture qui doit être productive. Ils se mettent en marche, et grâce à la connaissance des lieux qu'ils pos sèdent, ils ne tardent pas à apercevoir les fugitifs.

— Mes amis, dit alors Lacy aux officiers qui l'accompagnaient, nous sommes poursuivis; il faut qu'un de nous se

sacrifie pour le salut des autres; ce sera moi. Fuyez donc le plus promptement possible, tandis que je vais parlementer avec ces misérables pour vous faire gagner du temps.

Les braves compagnons du général refusent de l'abandonner; alors il invoque l'autorité qu'il doit conserver à leurs yeux; il ne prie plus, il ordonne, on obéit. Lacy s'avance vers les paysans qui le mettent aussitôt en joue en lui criant de se rendre et menaçant de faire feu s'il ne jette à ses pieds l'épée dont il est armé.

— Des bandits de votre espèce ne sauraient m'intimider, répond-il. Je veux bien consentir à vous suivre; mais malheur à ceux d'entre vous qui oseraient porter la main sur moi.

Les menaces redoublent; Lacy demeure calme et paraît inébranlable dans la résolution qu'il a prise de ne pas se laisser désarmer. Les paysans continuent à le tenir en joue; mais ils ne tirent pas, espérant que le prisonnier leur sera payé plus cher vivant que mort. En ce moment un détachement de soldats envoyé à la poursuite des conjurés parut à l'horison; ils arrivèrent bientôt sur le lieu où se passait cette scène.

— Je n'ai pas voulu rendre mon épée à ces brigands, dit le général à l'officier qui commandait le détachement; mais je la remets volontiers à un brave officier.

Pendant ces débats, les compagnons du général avaient gagné du terrain; ils arrivèrent heureusement à la frontière, désespérés du sacrifice auquel ils devaient leur liberté.

Lacy fut conduit à la citadelle de Barcelonne, et des ordres furent donnés pour que la commission militaire, qui était alors permanente, le jugeât sans délai. On lui permit à peine de se défendre; après un simulacre de dé-

bats, on le reconduisit en prison, et l'on rendit une sentence qui le condamnait à être pendu.

On ne tarda pas à reconnaître, toutefois, que l'exécution du général offrait de grands dangers. Lacy était adoré de l'armée ; dès que sa condamnation fut connue, une vive agitation se manifesta parmi la garnison de Barcelone ; plusieurs officiers dirent hautement dans les lieux publics qu'ils ne souffriraient pas qu'on infligeât une mort ignominieuse à un si brave militaire, et des groupes de soldats parcoururent la ville en criant : *Vive Lacy !* La fermentation allait croissant ; les autorités s'adressèrent aux ministres pour savoir ce qu'on devait faire. L'ordre fut alors donné de conduire le condamné dans l'île de Majorque ; le bruit se répandit en même temps que le roi avait commué la peine de mort en celle de l'emprisonnement ; et le général crut lui-même à cette commutation.

Il arriva dans l'île, le 30 juin, et fut aussitôt enfermé dans le château de Belver ; mais à peine quatre jours s'étaient écoulés, que le juge qui avait instruit son procès se présenta devant sa victime, lui lut sa sentence, et lui annonça qu'elle serait exécutée le lendemain à cinq heures du matin.

— Je n'étais pas préparé à entendre cette sentence, dit le général, et il est mal de m'avoir induit en erreur en me faisant croire à une commutation de peine. Si l'on ne m'avait pas trompé, j'aurais eu au moins la consolation d'embrasser avant de mourir ma femme et mon fils... Je serai prêt néanmoins ; vous pouvez vous retirer.

— La commutation existe, répondit le féroce juge ; car vous avez été condamné à être pendu, et vous ne serez que fusillé.

C'était en effet la seule grâce que l'on avait cru devoir accorder aux vives sollicitations des amis de Lacy.

Le condamné employa la journée tout entière et la journée suivante à faire son testament, et à écrire à sa femme une longue et touchante lettre dans laquelle il lui donnait des instructions sur la manière dont il désirait que fût conduite l'éducation de son fils. Lorsque cela fut terminé il s'entretint tranquillement avec le prêtre qui était venu lui offrir assistance. Au point du jour on vint le chercher.

— Où cela doit-il se passer? demanda-t-il tranquillement.

— Dans les fossés du château, dit le chef du détachement qui devait l'escorter.

Il se mit aussitôt en marche vers le lieu indiqué. La fosse qui devait recevoir ses dépouilles avait été creusée pendant la nuit; il s'en approcha sans prononcer un mot, puis il agita le mouchoir qu'il tenait à la main pour donner le signal, et il tomba presque aussitôt la tête et la poitrine percées de plusieurs balles.

« Si la garnison de Barcelone eût secondé Lacy, dit un historien, l'Espagne était libre. »

Cela est douteux; mais on ne peut nier que ce général ait été un des hommes de guerre les plus éminents de son temps, si fécond en grandes capacités militaires.

Cruautés d'Elio à Valence (1819).

Dans le même temps des exécutions monstrueuses avaient lieu à Valence où commandait alors Elio, qui se fit remarquer par la plus affreuse cruauté. Ses premières victimes furent le colonel Vidal et plusieurs officiers de ce dernier, accusés, à tort ou à raison, d'avoir pris part aux projets

d'insurrection qui s'étaient manifestés dans ces dernières années. Condamnés à mort par une commission qui avait à peine consenti à les entendre, non-seulement Elio leur refusa le temps nécessaire pour qu'ils pussent embrasser leurs familles; mais après les avoir fait exécuter sous ses yeux, il voulut que leurs corps restassent exposés sur l'échafaud pendant plusieurs jours, afin, disait-il, que les habitants de Valence sussent bien à quoi s'en tenir sur le châtiment qu'il réservait aux traîtres de toutes les classes; et il ne permit d'inhumer les dépouilles de ces victimes que lorsqu'elles furent dans un état complet de putréfaction.

Rien ne saurait donner une idée de la terreur répandue par cet infâme dans la ville où il commandait; par son ordre, les prisons, et particulièrement celles de l'Inquisition, se remplirent de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, et il prenait plaisir à donner lui-même la question à ceux de ces infortunés dont il espérait obtenir des révélations capables de faire apprécier son zèle et son dévoûment pour le roi, qui honorait de la plus grande estime ce méprisable personnage. La proclamation que publia, à cette époque, cet homme altéré de sang doit rester comme un monument de férocité.

« Habitants de Valence, dit-il dans cette pièce, et vous, braves soldats, gardez-vous bien de montrer la moindre compassion pour le spectacle qui va se passer aujourd'hui à vos yeux étonnés; au contraire, réfléchissez à l'énormité du crime qui conduit ces monstres à une mort honteuse, sur un échafaud. Leur conspiration n'avait d'autre objet que celui de bouleverser la monarchie, de détruire les lois, de satisfaire leur soif de vengeance et de pillage, et des projets qui auraient fait couler des fleuves de sang;

ils voulaient couvrir de honte la nation espagnole, en la rendant complice aux yeux de l'Europe, de leurs desseins atroces!

« La Providence qui veille sur vous, s'est servie de moyens secrets pour donner au gouvernement le pouvoir de punir les ennemis du trône, des lois et de la religion. Elle m'a permis d'arrêter et de convaincre les treize monstres dont vous verrez l'exécution ce matin. Habitants de Valence, ces traîtres ne sont pas les seuls qui se trouvent parmi vous, car ils ont des complices et des satellites dans toutes les classes de la nation.

« Loyaux habitants! et vous, braves soldats! qui de tout temps avez été des modèles de fidélité au roi, et de soumission aux lois de nos ancêtres; vous, dont l'indignation est une preuve de la haine que vous portez à ces monstres, venez les accuser devant moi, et *je les exterminerai tous!* L'avis que je vous donne est nécessaire à votre bonheur et à votre tranquillité; tant qu'un traître existera, vous n'aurez point de repos. Tant que les horribles principes de ces misérables ne seront point complètement déracinés, vous, pères, vous n'aurez point d'enfants obéissants; vous, maris, vous n'aurez point d'épouses fidèles; l'amitié n'existera plus, le commerce perdra toute confiance, les lois perdront toute leur vigueur, et jusqu'au souvenir de toutes vertus sociales sera effacé; nous finirons par nous détruire les uns les autres, et vous verrez le fils assassiner son père et sa mère. Si cette peinture vous effraie et vous paraît chimérique, tournez vos regards vers la France; et l'histoire du temps où nous vivons vous convaincra de la vérité de ce que j'avance. Les principes qui ont détruit cette monarchie, sont les mêmes que vos ennemis voudraient établir parmi nous, pour vous entraîner

dans l'abîme. Mais ne craignez rien; Dieu qui protége notre catholique patrie, l'a douée des plus grandes vertus; et aucun effort ne saurait la détourner de son devoir envers son roi et sa sainte religion. Pour la défense de l'un et de l'autre, on trouvera un grand nombre de chefs expérimentés, et dont la fidélité est bien connue. Les murs de Valence en renferment plusieurs ; ayez confiance en votre général, et vous le trouverez toujours à la tête des sujets fidèles.

« *Signé*, Elio.

« Valence, 20 janvier, 1819. »

Les honnêtes gens ne pouvaient croire que tant et de si horribles assassinats fussent autorisés par le roi ; le bruit se répandit même que Ferdinand n'avait pas rétabli l'Inquisition, et que les moines du Saint-Office s'étaient emparés, contre sa volonté, du pouvoir que les cortès leur avaient si justement enlevé. Les esprits ne tardèrent pas à fermenter, et l'horrible proclamation d'Elio, loin d'augmenter la terreur par les menaces d'extermination qu'elle contenait, ne servit qu'à exalter l'indignation. Quelques tentatives de soulèvement furent faites ; malheureusement les hommes qui songeaient à renverser un pouvoir si odieux manquaient des moyens de s'entendre : trahis par les espions du Saint-Office qui se glissaient dans leurs rangs, ils voyaient leurs entreprises détruites aussitôt que formées, et ils allaient grossir le nombre des victimes entassées dans les cachots.

En même temps qu'Elio faisait entendre de nouvelles menaces, l'inquisition publiait le décret de Ferdinand, afin que le peuple sût bien que tout pouvoir avait été rendu à ces moines implacables, et à côté des monstrueuses procla-

mations du général, placardées sur tous les murs, se lisait ce décret que nous rapportons comme un modèle inouï d'hypocrisie, de lâcheté et d'ingratitude :

« Le titre glorieux de Catholique, qui nous distingue entre tous les autres princes chrétiens, est dû à la persévérance des rois d'Espagne, qui n'ont jamais toléré dans leurs états, d'autre religion que la catholique, apostolique et romaine. Ce titre m'impose le devoir de m'en rendre digne, par tous les moyens que le ciel a mis en mon pouvoir. Les derniers bouleversements, la guerre qui a désolé les provinces du royaume, pendant les six années qui viennent de s'écouler, l'occupation militaire par des troupes étrangères de différentes sectes, presque toutes infectées de sentiments de haine contre notre sainte religion, et l'indifférence qu'on a eue pour elle, pendant ces temps malheureux, toutes ces causes réunies, ont donné l'essor aux malintentionnés qui n'étaient plus comprimés ; des principes dangereux ont été introduits et ont pris racine dans nos états, de la même manière qu'ils s'étaient répandus dans d'autres pays.

« Désirant remédier à un si grand mal, et conserver parmi nos sujets la sainte religion de Jésus-Christ qu'ils ont toujours aimée, dans laquelle ils ont toujours vécu, et veulent toujours vivre, et souhaitant remplir l'obligation qui m'a été imposée par les lois fondamentales que j'ai jurées et auxquelles j'ai promis d'obéir, étant d'ailleurs dans la persuasion que cette religion est la plus propre à empêcher toute dissension parmi mon peuple, et à assurer la tranquillité dont il a grand besoin, j'ai jugé nécessaire d'ordonner que le tribunal du Saint-Office reprendra l'exercice de sa juridiction.

« Différents corps, plusieurs saints prélats, et autres

graves personnages, tant ecclésiastiques que séculiers, m'ont exposé que l'Espagne doit à ce tribunal le bonheur d'être exempte des erreurs qui causent tant de maux à toutes les autres nations depuis le seizième siècle, tandis qu'à cette même époque, la nôtre cultivait les sciences avec succès, et produisait un grand nombre d'hommes célèbres par leur savoir et leur piété. Ils m'ont aussi représenté que l'oppresseur de l'Europe ne manqua pas d'ordonner la suppression de ce tribunal, comme le moyen le plus sûr d'introduire la corruption et le désordre qui répondait si bien à ses vues, sous prétexte que les progrès des connaissances ne permettaient pas qu'il existât plus longtemps. Les soi-disant cortès générales et extraordinaires, abolirent également le Saint-Office, dans la constitution qu'elles déclarèrent tumultueusement, au grand regret de la nation entière. J'ai été ainsi vivement sollicité de rétablir ce tribunal dans l'exercice de ses fonctions ; et porté à satisfaire ce désir de mon peuple, dont le zèle pour la religion de nos pères a devancé mes ordres, en rappelant spontanément quelques inquisiteurs inférieurs de nos provinces.

« J'ai résolu que le conseil suprême de l'Inquisition et les autres tribunaux du Saint-Office, reprendront leurs fonctions, conformément aux permissions accordées par les souverains pontifes, et en vertu des demandes de mes augustes prédécesseurs, par les prélats des diocèses ; pour maintenir dans leurs juridictions ecclésiastique et civile les lois existantes en 1808, et celles qui ont été publiées dans plusieurs occasions pour prévenir les abus ; mais attendu que, indépendamment de ces anciennes lois, il pourrait être convenable d'en faire de nouvelles, pour perfectionner cet établissement, mon intention était de le rendre éminemment utile à mes sujets ; j'exige qu'aussitôt que le

suprême conseil de l'Inquisition sera assemblé, deux de ses membres, réunis à deux autres du conseil de Castille, tous choisis par moi, examinent le mode de procédure employé par le Saint-Office dans ces procès, ainsi que pour l'inspection et la prohibition des livres; et si lesdits membres trouvaient que l'intérêt de mes sujets ou les droits de la justice demandent une réforme ou un changement, ils me le feront savoir, afin que je prenne les mesures que je jugerai convenables.

« *Signé moi*, le Roi. »

Au reste la législation espagnole était en parfait accord avec le Code de l'Inquisition. Immédiatement après l'horrible procédure du Saint-Office, dit un historien, on doit ranger les anciennes lois civiles et criminelles de l'Espagne. Il faudrait des volumes pour retracer une partie des injustices et des abus qu'elles entraînaient. L'auteur de *Pan y Toros* caractérise le système légal en général, comme un assemblage de lois perverses, engendrées pendant les temps les plus corrompus de l'empire romain, pour servir les desseins de la monarchie la plus confuse et la plus despotique qui fut jamais. Le Code de Justinien fut composé d'après les caprices des jurisconsultes, et la compilation de Gratien est remplie de fausses décrétables et de canons apocryphes, qui ont donné naissance aux *Partidas*, et ouvert une porte aux plus ridicules chicanes des légistes. La législation castillane fut créée dans le siècle le plus ignorant et le plus barbare, celui dans lequel l'épée et la lance étaient la loi suprême ; dans lequel l'homme, qui n'avait pas renversé trois ou quatre combattants, était regardé comme vil et infâme ; où les évêques commandaient les armées et instruisaient, non leur trou-

peau, mais des loups et des léopards; où les bergeries étaient converties en cages à tigres; où une étincelle d'excommunication allumait le dévorant flambleau d'une guerre civile sanglante; où le système des droits féodaux rendait les vassaux des bêtes attachées à la glèbe, et introduisait des races distinctes comme parmi les chevaux et les chiens; enfin un siècle qui ne connut d'autre droit que la force, et d'autre autorité que le pouvoir.

On se lasse de tout, après avoir fait couler des flots de sang, Elio se sentit fatigué de tuer et de torturer ses compatriotes : le tigre était repu ; il avait besoin de repos. Le calme sembla renaître dans la Péninsule; mais c'était un calme trompeur, précurseur de nouvelles et violentes tempêtes.

Conspiration et trahison de Henri O'Donnel, comte de l'Abisbal (1819).

Le gouvernement espagnol n'avait pas renoncé au projet d'envoyer des forces considérables en Amérique où le général Morillo, battu par les insurgés, se soutenait avec la plus grande peine, et ne pouvait reprendre l'offensive. La marine espagnole étant alors dans un état déplorable, des vaisseaux avaient été achetés en Russie. On apprit bientôt que ces vaisseaux étaient en route pour se rendre à Cadix, et l'on se hâta de réunir dans l'Andalousie l'armée expéditionnaire, sous le commandement de Henri O'Donnel, comte de l'Abisbal.

Descendant d'une famille irlandaise, bannie de son pays, O'Donnel avait pris du service dans l'armée espagnole; pendant la guerre de l'indépendance, il montra un grand courage et des talents militaires qui le firent élever rapidement aux plus hauts grades; mais lorsque vint 1814,

alors que les libéraux croyaient ne pas avoir d'ami plus sûr et plus dévoué que ce général qui avait si vaillamment combattu avec eux et pour eux, O'Donnel fit tout-à-coup sa soumission à Ferdinand comme roi absolu, et mit à la disposition de ce prince le corps de réserve qu'il commandait. Il avait donc conservé tous ses emplois et honneurs, et il fut choisi pour un des membres de la junte d'officiers-généraux, chargée de réorganiser l'armée.

Cette soumission de l'Abisbal à Ferdinand n'était pas plus sincère que son attachement aux libéraux ; dès 1815, il intriguait avec les partisans de Charles IV, pour remettre sur le trône ce vieux roi d'une nullité, d'une incapacité si complètes ; puis il se réconcilia avec Lacy, comme lui d'origine irlandaise, avec lequel il avait eu précédemment de vifs démêlés ; ils promirent de s'entendre pour le renversement du pouvoir absolu et le rétablissement du gouvernement constitutionnel. O'Donnel parut se mettre à l'œuvre avec ardeur : ayant été, sur ces entrefaites, nommé capitaine-général de l'Andalousie, il pressa Lacy de porter le premier coup dans la Catalogne, promettant de le seconder activement avec toutes les troupes qu'il commandait. Lacy n'hésite pas ; plein de courage, de dévoûment à la sainte cause de la liberté, il lève l'étendard de l'insurrection. Nous avons vu plus haut comment avec des chances de succès presque certaines ce brave général échoua, et sacrifia noblement sa vie pour sauver le petit nombre de fidèles qui ne l'avaient pas abandonné. Lacy, prisonnier, espérait encore ; il ne pouvait croire qu'O'Donnel l'abandonnât ; mais il fallut bien qu'il se rendît à l'évidence, lorsque dans sa prison, on lui fit lire l'ordre du jour adressé par O'Donnel aux troupes qu'il commandait, à propos de la tentative de Lacy qu'il appelait une rebel-

lion insensée dont un châtiment exemplaire devait empêcher le retour.

Chose incroyable ! à peine Lacy était-il tombé, victime d'une trahison infâme, qu'O'Donnel se posa de nouveau comme chef d'une conjuration nouvelle, ayant toujours pour objet le renversement du pouvoir absolu. Il rassemble les officiers de son corps d'armée dont les opinions libérales lui sont connues.

— On a pu douter de moi, leur dit-il ; on a pu, on a dû me mal juger ; mais l'amour de la liberté n'a jamais cessé de faire battre mon cœur. Un homme dont les intentions furent toujours pures ne doit pas hésiter à avouer ses erreurs : je déclare donc que j'ai commis une grande faute en 1814 ; une fidélité mal entendue en est la seule cause. On sait que je n'ai pas tardé à me repentir de cette démarche, et que dès lors je me suis efforcé de faire tourner au profit de la liberté la position où je me trouvais... Lacy est tombé, et si je ne l'ai point secouru, c'est que le succès me semblait impossible ; la mort d'un frère, quelque déplorable qu'elle soit, est pourtant préférable à la perte de la famille entière. Enfin il ne tient qu'à vous maintenant que l'heure de la liberté sonne bientôt. Il ne faut pas se le dissimuler ; notre envoi dans le Nouveau-Monde est un exil déguisé ; eh bien ! si vous voulez, nous n'irons pas en Amérique et nous régénèrerons l'Espagne !

Il y eut d'abord, parmi les officiers patriotes, un moment d'indécision ; cet homme avait déjà si souvent varié qu'il était bien difficile qu'on ajoutât foi sur-le-champ à cette profession de foi qu'il avait reniée au moment du danger ; mais il donna bientôt de telles preuves de sincérité, qu'il parvint à convertir les plus sceptiques. Dès lors sa position était belle ; la perspective la plus flatteuse s'offrait à lui ; il

avait regagné l'estime de ses compagnons d'armes, et il était sur le point de rendre son nom immortel en les guidant à la conquête de la liberté.

Chacun attendait avec une vive et généreuse impatience l'aurore de l'heureux jour qui devait soustraire la Péninsule au joug honteux des moines et du plus intolérable despotisme.

Enfin, dans une réunion générale, on fixe le jour où la constitution de 1812 doit être proclamée ; O'Donnel désigne à chacun le poste qu'il doit occuper, et l'on choisit des agents pour préparer l'esprit des soldats. Cependant des craintes s'éveillent ; les principaux d'entre les conjurés sentent tout le danger qu'il peut y avoir à mettre l'autorité civile entre les mains d'un chef militaire, et dans une nouvelle réunion, ils proposent d'établir une junte provisoire de gouvernement à laquelle serait confié le pouvoir jusqu'à ce que la réunion des cortès se fût effectuée.

Le comte de l'Abisbal s'offense de cette proposition :

— De deux choses l'une, dit-il, les auteurs de la proposition me croient incapable ou traître... Sans doute on n'aurait pas cette opinion de moi, si, au lieu de me montrer avare du sang de mes frères d'armes, je m'étais jeté en avant sans espoir de succès... Voici des craintes bien tardives, bien imprévues ; mais je montrerai que mon patriotisme est assez fort pour subir l'épreuve qu'ont imaginée des hommes qui ne savent ce que c'est que d'avoir le sentiment de sa force.

La séance fut levée sans qu'on eût rien décidé. Les patriotes se retirèrent avec la ferme résolution de ne point agir avant que leur proposition fût acceptée ; de son côté, l'Abisbal, voyant la presque impossibilité de s'emparer du pouvoir qu'il convoitait, renonça à ses projets d'insurrec-

tion ; mais en même temps il résolut de tirer parti de ce qui avait été fait, et il détermina sans peine à le seconder dans l'exécution de ce nouveau projet le général Sarsfield, sa créature et son ami. Dès lors la trahison plana sur les conjurés.

Sur la proposition de l'Abisbal lui-même, le jour de l'exécution avait été fixé au 15 juillet : on était convenu que les troupes camperaient au port Sainte-Marie, et que là serait proclamée la constitution de 1812. Dès les premiers jours de juillet, O'Donnel sembla faire toutes les dispositions nécessaires au succès de l'entreprise, ce qui ramena à lui ceux que la défiance en avait écartés; puis il convoqua de nouveau les conjurés en assemblée générale, et il leur déclara qu'on ne pouvait attendre le jour fixé sans risquer de tout compromettre.

— J'ai la certitude, dit-il, que la cour a connaissance de notre plan; à l'heure où je vous parle, on fait contre nous de formidables dispositions, il est donc indispensable d'avancer le jour de l'exécution : je propose de le fixer au 8 de ce mois.

La proposition est accueillie avec joie; il n'est plus question de junte provisoire, O'Donnel a reconquis la confiance de tous. Des ordres sont aussitôt donnés pour que les troupes se réunissent dans la plaine de Palmar, près de Xérès, où Sarsfield se trouvait avec la cavalerie. Le comte de l'Abisbal sortit lui-même de Cadix dans la nuit du 7 au 8, et il semblerait qu'il n'était pas encore en ce moment bien déterminé à l'acte de trahison qu'il avait médité, car en partant il fit dire à ceux des habitants de cette ville qui étaient de la conspiration qu'il partait pour aller proclamer la constitution, et qu'ils eussent à disposer le peuple de manière à ce que l'on fît le lendemain, à lui et à ses

principaux officiers un accueil convenable, alors qu'ils viendraient renouveler cette proclamation au milieu de cette cité où s'était conservé si pur l'amour de la patrie et de la liberté.

— C'est l'armée, disait-il qui, en 1814, a eu le malheur de renverser la constitution, entraînée qu'elle fut par les séductions des serviles ; il est donc juste que ce soit l'armée qui la rétablisse.

Toute la population de Cadix fit éclater la joie la plus vive lorsque ces paroles du général eurent pénétré parmi elle : les travaux cessèrent ; on éleva des arcs de triomphe; les rues par lesquelles devaient passer les libérateurs furent sablées; le plus noble enthousiasme faisait battre les cœurs.

Pendant que cela se passait, O'Donnel, comte de l'Abisbal, débarquait au port Sainte-Marie ; là il se mit à la tête de l'infanterie qu'il y trouva réunie, et il marcha vers la plaine de Palmar. De son côté, Sarsfield sortait de Xérès, à la tête de la cavalerie, se dirigeant vers le même point.

Déjà les troupes s'étaient formées, après avoir exécuté les manœuvres ordinaires, lorsqu'on vit s'avancer, de deux côtés opposés, O'Donnel et Sarsfield. Plus de doute; l'heure de la délivrance a sonné ; des cris de joie saluent les libérateurs. Tout-à-coup, Sarsfield, suivi de quelques officiers, s'avance en galoppant sur la ligne en criant vive le roi ; ce cri est répété par l'Abisbal qui arrive presque en même temps sur le front de bandière. Profitant de l'espèce de stupeur dont tout le corps d'armée semble frappé, le comte de l'Abisbal fait donner l'ordre aux colonels de se rendre près de lui ; ces derniers obéissent ne pouvant encore croire à une aussi indigne trahison. A peine sont-ils réunis autour du général, que celui-ci leur déclare, au nom du roi, qu'ils sont ses prisonniers, et leur

ordonne de rendre leurs épées. Chose étrange, presque incroyable! cet ordre était donné à quinze officiers supérieurs, l'élite de l'armée, hommes d'un courage éprouvé, qui avaient cent fois bravé la mort sous toutes les formes. Derrière eux, à quelques pas, sont des milliers de soldats prêts à se faire hacher au moindre mot, au moindre signe, et l'étonnement dans lequel les colonels restent plongés est tel, que la pensée de la résistance ne leur vient pas; chacun d'eux donne son épée, et tous, escortés par un certain nombre des cavaliers de Sarsfield, sont conduits et enfermés dans les forteresses voisines.

« L'état de l'opinion publique et les mesures prises sur les autres points de la Péninsule étaient défavorables à l'entreprise, dit plus tard O'Donnel lorsqu'on lui reprocha cette infâme trahison ; je n'aurais fait qu'allumer une guerre civile au lieu de donner la liberté à la nation. Je ne me suis aperçu de cela qu'au dernier moment, et la conduite qu'on me reproche d'avoir tenue alors n'avait pour but que d'écarter de moi les soupçons du gouvernement, afin de demeurer en situation d'agir pour le moment où les circonstances eussent été plus favorables. »

Cet homme oubliait cette éternelle vérité : on profite de la trahison, mais on méprise les traîtres; son illusion dura peu : appelé à Madrid, il y reçut l'ordre de résigner sur-le-champ son commandement au comte de Calderon, officier de cour, presque inconnu de l'armée, et poussé par l'intrigue et la faveur. O'Donnel se trouva dès lors placé entre la haine des ministres, lesquels, malgré sa défection, ne lui pardonnaient pas d'avoir préparé et organisé la révolte, et le mépris des patriotes qui le proclamaient traître et lâche. Tous ses anciens exploits furent oubliés; on ne vit plus en lui qu'un misérable sans foi, sans honneur que

l'exécration des patriotes devait poursuivre même au-delà du tombeau.

Insurrection de l'île de Léon (1820).

Le gouvernement de Ferdinand s'empressait de mettre à profit la défection de l'Abisbal pour accélérer le départ de l'expédition destinée à renforcer les troupes royales, presque anéanties par les insurgés des colonies espagnoles en Amérique; mais les soldats montraient chaque jour une antipathie plus prononcée pour cette expédition : dominés par les idées libérales qu'ils avaient adoptées, ils ne pouvaient se résoudre à aller cambattre dans le Nouveau-Monde contre des hommes qui, comme eux, avaient juré de conquérir la liberté au prix de leur sang. La désertion commençait à éclaircir les rangs, lorsque la fièvre jaune, fléau terrible, apparut à San-Fernando et à Cadix. Aussitôt les préparatifs de l'expédition furent suspendus, et en même temps la désertion cessa; on eût dit, et cela était probablement vrai, que les soldats, en bravant l'épidémie, voulussent prouver que la crainte du danger n'était pas la cause de leur répugnance à se rendre en Amérique. Vers la fin d'août 1819, l'épidémie faisant des progrès, on fit sortir les troupes de l'île de Léon, et plusieurs régiments se réunirent à Las Corraderos. Là les soldats apprirent que leurs colonels, arrêtés dans la plaine de Palmar, lors de l'infâme trahison d'O'Donnel, devaient être prochainement envoyés aux présides (*bagnes*) d'Afrique. Dès lors il n'y eut plus dans cette petite armée qu'un vœu, qu'une pensée, la délivrance des colonels.

On en revint donc au plan d'insurrection que la trahison de l'Abisbal avait fait échouer; il y avait unanimité parmi

les soldats ; un chef seul manquait : ils choisirent Quiroga, un des colonels arrêtés et maintenant sous les verroux, et ils lui donnèrent pour lieutenant, en attendant sa délivrance, l'intrépide Riégo, que l'amour de la liberté devait conduire au martyre, après lui avoir fait faire des prodiges de valeur et d'intelligence.

Riégo, malade, pouvant à peine marcher, accepte sans hésiter l'honneur de conduire ces braves gens à la conquête de la liberté. Dès lors, les conjurés établirent une correspondance active avec les provinces ; de toutes parts ils reçurent des promesses de secours. Enfin toutes les mesures étant prises, il fut décidé que le mouvement aurait lieu le 1er janvier 1820. Sur ces entrefaites, Quiroga étant parvenu à recouvrer sa liberté, vint se mettre à la tête des insurgés qui l'avaient choisi pour chef. On décida aussitôt que Riégo, avec le bataillon des Asturies, qui était à San-Juan, et le régiment de Séville, qui était à Villa-Martin, marcheraient sur Arcos, quartier-général de Calderon, pendant que Quiroga, à la tête de deux autres régiments, se dirigerait sur l'île de Léon, et arriverait avant le lever du soleil aux portes de Cadix, qui lui seraient ouvertes par les partisans que les insurgés avaient dans cette ville, et dont ils s'étaient assuré la coopération.

Le 1er janvier 1820, au point du jour, le bataillon des Asturies se forme sur la place de San-Juan : tous les habitants se rassemblent ; le plus vif enthousiasme fait battre les cœurs ; car personne n'ignore ce qui va se passer. Riégo paraît, et après un discours énergique, il proclame la constitution de 1812 aux acclamations unanimes des soldats et du peuple. Il procède ensuite à l'élection des alcades constitutionnels ; puis à la tête du bataillon des Asturies, il se met en marche pour Arcos.

L'histoire de cette campagne de Riégo, qui devait durer près de deux mois, ne saurait trouver place dans notre cadre; nous nous bornerons à dire que, parti à la tête de quinze cents hommes seulement, il fit des prodiges de valeur, soumettant toutes les villes devant lesquelles il se présentait, et proclamant partout la constitution. Ces succès lui valurent le grade de général comme second de Quiroga.

Malheureusement cette colonne manquait de tout; les soldats étaient dans un état déplorable, et ils avaient à soutenir des luttes continuelles contre les troupes royales qui les environnaient de toutes parts et qu'il fallait battre sans cesse pour s'ouvrir passage. Toujours vainqueurs, ils ne tardèrent pas néanmoins à être trop peu nombreux pour tenir plus longtemps la campagne; la colonne était réduite de plus des trois quarts, et l'on ne recevait aucune nouvelle de l'île de Léon. La colonne arriva le 11 février à Benvenida. Là Riégo, le désespoir dans le cœur, résolut de licencier le petit nombre de soldats qui lui restait. Leur séparation fut d'autant plus cruelle, qu'ils croyaient que tous leurs efforts avaient été inutiles, et que alors même qu'ils échapperaient à la faim et à la misère qui les accablaient ce ne serait que pour aller mourir sur l'échafaud.

« Trop d'obstacles s'étaient accumulés contre nous, dit dans une relation de cette expédition un officier qui en avait fait partie; il fallut succomber. Le fanatisme de notre ennemi, qui était toujours trois fois plus nombreux que nous; la timidité de ceux qui avaient de bonnes intentions; la pusillanimité de ceux qui nous abandonnèrent à l'heure du danger; le manque de constance de plusieurs de ceux qui avaient embrassé notre cause, et la fatigue incroyable de marches forcées, de nuit et de jour, dans un pays montagneux, coupé par des ravins et des précipices, et par des

chemins dégradés par les pluies ; toutes ces causes étaient plus que suffisantes pour décourager d'autres soldats que les nôtres. Mais les désastres de la colonne furent plus glorieux que des victoires, dans d'autres circonstances. Sa conduite fut invariablement conforme aux principes qui la dirigeaient. L'honneur et la vaillance la guidèrent toujours aux combats. Pas un citoyen n'eut à se plaindre de ses violences; jamais les lois de l'humanité ne furent oubliées à l'égard des prisonniers : ceux qui furent arrêtés à Morbello, Antequera, Malaga, Moron et Montellano, furent traités avec les plus grands égards. Enfin, cette cohorte nationale, animée des sentiments les plus purs, donna un noble exemple de dévoûment et de constance. »

Mais alors que Riégo et ses soldats croyaient perdue la cause qu'ils avaient si vaillamment défendue, le feu sacré, jusque-là entretenu par eux, se communiquait à toute la nation. La longue patience du peuple espagnol était épuisée ; l'heure de la justice avait sonné : de l'Andalousie, l'insurrection s'était étendue dans la Galice, la Navarre, la Catalogne, l'Aragon; bientôt elle entoura de tous côtés la capitale, et elle finit par s'y déclarer.

Cependant Quiroga, n'ayant pu pénétrer dans Cadix, ainsi qu'il l'avait espéré, s'était fortifié dans l'île de Léon ; attaqué chaque jour par les troupes royales bien supérieures en nombre, il les repoussa constamment. La lutte continuait ainsi depuis deux mois, lorsque le général Freyre, qui commandait à Cadix, apprit que le roi avait signé la constitution, et reçut l'ordre de cesser des hostilités qui dès lors n'avaient plus d'objet. Loin d'obéir à cet ordre, Freyre s'efforça d'abord de cacher les nouvelles qu'il avait reçues, et de concert avec le général Campana, il résolut de les regarder comme non avenues. C'était vouloir cacher

la lumière du soleil : le bruit de ces événements qui remplissait déjà presque toute la Péninsule pénétra rapidement parmi le peuple de Cadix. Des rassemblements se forment, la foule demande à grands cris que la constitution soit proclamée, et, au milieu des cris de joie, des menaces se font entendre contre les serviles qui se sont efforcés de cacher la vérité.

Freyre, effrayé par ces démonstrations, fait annoncer que les vœux du peuple seront exaucés le lendemain, 10 mars, et en même temps il écrit à Quiroga pour l'inviter lui et son état-major à cette cérémonie qui devait les combler de joie.

Quiroga savait déjà que la constitution avait été proclamée à Madrid et acceptée par le roi ; mais il se défiait des généraux serviles. Il demanda que les troupes royales qui se trouvaient à la Cortadura fussent éloignées de ce point, et qu'on licenciât un corps de royalistes récemment organisé pour s'opposer aux patriotes. Freyre promit de faire droit à cette demande ; en conséquence le général patriote se disposait à faire son entrée à Cadix, lorsqu'il songea qu'en des circonstances aussi graves, une simple promesse était insuffisante. Il s'empressa donc d'assembler un conseil de guerre, lequel décida qu'on enverrait à Cadix une députation composée de Galiano, Lopès-Bagnos et Arco-Aguero, pour représenter l'armée nationale, pendant que Quiroga resterait à son poste et veillerait à sa sûreté.

Massacre de Cadix (1820).

La population de Cadix avait passé la nuit du 9 au 10 mars en réjouissances de toute espèce. Le 10, au point du jour, la façade des principales maisons était couverte de

tapisseries ; des bannières flottaient à toutes les fenêtres. Dès qu'on apprit que la députation de l'île de Léon s'était mise en marche, on ouvrit les portes de la ville, et la plus grande partie de la population, entraînée par l'ivresse de la joie, se précipita vers la Cortadura... Ici nous quittons la plume pour laisser faire aux membres de la députation des patriotes de l'île de Léon le récit du crime le plus horrible qui se soit jamais commis dans un pays civilisé. Ce récit est extrait du rapport adressé à Quiroga par les membres de la députation, et traduit littéralement :

« Chargés par Votre Excellence, en conséquence de l'invitation de don Manuel Freyre, de nous transporter à Cadix, pour y prendre des mesures relatives à la proclamation de la constitution, nous nous avançâmes vers la Cortadura, accompagnés d'un officier, de trois ordonnances et d'un trompette, pour exécuter vos ordres. A peine avions-nous atteint la Torre-Gorda, que nous découvrîmes une immense foule de peuple qui sortait de la Cortadura, et marchait rapidement vers nous. A mesure que nous avancions, l'air retentissait d'acclamations ; nous n'entendions que des expressions d'affection et d'enthousiasme ; on nous appelait *les libérateurs*. Ne voulant pas, ainsi que nous en étions convenus, nous écarter des formes de la guerre, nous déployâmes un drapeau de parlementaire, et notre trompette s'avança vers la Cortadura. Nous trouvâmes que la foule augmentait à chaque pas : tout le monde paraissait attendre notre arrivée avec la plus vive impatience ; les uns jetaient leurs manteaux par terre pour nous servir de tapis, pendant que d'autres s'empressaient de venir nous embrasser. Bien que toutes ces démonstrations de joie fussent très flatteuses, nous en aurions été accablés, si l'amour de nos concitoyens n'était pas la plus grande de toutes les

jouissances. Nous entrâmes à Cadix au milieu d'une pluie de guirlandes de fleurs, et l'air retentissait des cris de : *Vivent la constitution, l'armée nationale et ses chefs!*

« Le général Freyre nous reçut avec une politesse froide. Il nous témoigna le désir que nous restassions à l'île de Léon pour le moment, donnant pour excuse, que l'entrée des troupes nationales dans Cadix pourrait occasionner des disputes, et même du sang versé avec la garnison. L'un de nous lui ayant représenté que les troupes patriotes étaient aussi modérées que braves, il répondit qu'il croyait que les siennes étaient dignes des mêmes éloges, mais il était évident que ce n'était pas la véritable opinion du général, d'après le désir qu'il ne pouvait s'empêcher de faire paraître, de nous voir repartir. Nous étions sur le point de nous conformer à ses vœux, quand nous entendîmes le bruit de décharges de mousquetterie, et que nous aperçûmes une multitude de personnes des deux sexes, fuyant vers nous, et demandant à grands cris à être protégés contre des soldats furieux, qui faisaient feu dans toutes les directions, et qui renversaient tout ce qui se trouvait sur leur passage. Le général leur répondit froidement : « Soyez « tranquilles, mes enfants, il n'y a aucun danger ; ainsi, « n'ayez pas peur. » Cependant le tumulte augmentait, et nous entendîmes des décharges réitérées et plus rapprochées de nous. Le général nous quitta alors, sous prétexte d'aller mettre fin à ce désordre ; mais bien loin que cela fût ainsi, il ne fit qu'encourager le massacre par sa présence.

« La postérité frémira d'horreur en pensant aux événements de cette journée, plus sanglante que celle du 2 mai 1808, à Madrid ; elle jugera ces hommes indignes de leur noble profession, qui purent de la sorte assassiner et piller

un peuple sans défense, et associer le nom du roi à l'extermination de ses sujets. Mais quel nom donner aux auteurs de ce massacre, qui, applaudissant les bourreaux, gardaient leurs censures pour les victimes? Ne sera-t-elle pas abhorrée, la mémoire de ceux qui invitèrent leurs compatriotes à assister à la célébration d'une fête nationale, pour les égorger de sang-froid? Dès que ces événements nous furent connus, nous prîmes la résolution de quitter Cadix, et Freyre lui-même nous le conseilla. Deux d'entre nous montèrent sur le toit de la maison, suivis de l'adjudant Sylva, qui nous avait accompagnés, et passant de terrasse en terrasse, ils trouvèrent un asile dans une maison peu éloignée de celle du général. Un de nous, Galliano, qui voulut sortir par la porte de la rue, eut à braver des assassins qu'il rencontrait à chaque pas; mais par bonheur, ils ne le reconnurent point. Ayant gagné avec beaucoup de difficulté, la maison de Villavicencio, il y trouva Freyre et Campana. Ce fut en vain qu'il réclama les sûretés dues à sa qualité de délégué de l'armée nationale : on lui répondit que les lois ne pouvaient protéger personne, puisqu'elles n'étaient pas observées. Se voyant ainsi abandonné à la merci des furieux, il se réfugia chez un ami, et ne put nous rejoindre que le lendemain à onze heures.

« Quand la tranquillité fut un peu rétablie, nous découvrîmes notre asile au gouvernement de Cadix, (si l'on pouvait encore l'appeler ainsi) et nous le sommâmes de nous accorder la protection à laquelle le drapeau de parlementaire, que nous avions arboré à notre entrée, nous donnait droit. La seule réponse qu'on nous fit, fut d'envoyer un détachement de soldats qui, les armes à la main, s'emparèrent de nous, et nous conduisirent au château de Saint-Sébastien, où chacun de nous fut jeté dans une prison sé-

parée. Cette arrestation fut accompagnée de mille outrages. Nous restâmes ainsi prisonniers jusqu'à la nuit du 14, où, d'après les nouvelles reçues de Madrid, notre détention fut changée en de simples arrêts, qui, nous assure-t-on, devaient être suivis de notre échange, contre quelques-uns des officiers qui avaient été arrêtés à Las Cabezas. Il paraît que cette annonce n'était nullement fondée, puisque bientôt après, on nous mit dans un petit bateau, et on nous débarqua à peu de distance de San-Fernando.

« Telle est l'histoire de notre mission ; nous ne pouvons la finir sans remarquer, que c'est en comparant la conduite des troupes employées à Cadix, avec celle de l'armée nationale qu'on qualifiait de rebelle, que l'on appréciera la justice de notre cause, et les moyens que nous avons employés pour la faire triompher. »

Au contenu de ce rapport nous ajouterons que les instruments dont Freyre et Campana se servirent pour commettre cet horrible crime étaient tous anciens déserteurs, repris de justice, galériens libérés dont on avait formé un bataillon royaliste appelé bataillon des *guides* ou de la fidélité. Le 10 mars, au matin, ce bataillon reçut ordre de rester dans sa caserne, où l'on fit aussitôt d'abondantes distributions d'eau-de-vie. Lorsque tous ces misérables furent ivres, que la place de San-Antonio fut remplie de spectateurs, et au moment où la cérémonie de la proclamation de la constitution allait commencer, Campana fit sortir le bataillon de la fidélité et donna ses ordres. Aussitôt le massacre commença : les soldats, ivres et furieux, se précipitèrent sur la place par toutes les rues qui y aboutissent, égorgeant hommes, femmes, enfants, vieillards. Cette horrible boucherie dura deux jours ; le nombre des victimes s'éleva à cinq cents, et les consuls étrangers qui,

ayant été invités par Freyre, étaient venus pour assister à la cérémonie, n'échappèrent au massacre que comme par miracle. La ville fut livrée au pillage; viol, vol, assassinat, tous les crimes les plus monstrueux s'accomplissaient en même temps par l'ordre de deux infâmes qui déshonoraient ainsi leurs épaulettes.

Le 11 mars, alors que le massacre durait encore, Campana publiait l'ordre du jour que voici :

« Vive le roi! vive la religion! honneur aux loyales troupes formant la garnison de Cadix! La fidélité et la résolution que les soldats ont déployées dans la journée d'hier, méritent la reconnaissance de tous les sujets du roi, ainsi que celle du général qui a l'honneur de les commander. C'est donc au nom de Sa Majesté, que j'adresse aux officiers et soldats de cette garnison mes félicitations et mes remercîments, pour leur brillante conduite militaire.

« *Signé* CAMPANA. »

Le même jour, le général Freyre écrivait au ministre de la guerre, à Madrid :

TRÈS EXCELLENT SEIGNEUR,

« La garnison de Cadix, toujours fidèle au roi, notre maître, vient, à ma grande satisfaction, de donner hier une preuve publique et éclatante de sa soumission, de sa fidélité et de son amour pour son auguste et royale personne, en couvrant du cri général de *vive le roi!* celui de *vive la constitution!* dont le peuple réuni et mutiné dans la place de San-Antonio, faisait retentir l'air. Dans cet état de choses, ce fut avec la plus grande difficulté que je parvins à apaiser un peu ces troupes fidèles, qui, furieuses contre les rebelles, faisaient feu de tous côtés, et sur toutes

les personnes qu'elles voyaient, en respectant toujours le cri de *vive le roi!* Au moment où j'écris (trois heures et demie), la tranquillité est un peu rétablie ; mais je vais continuer de faire mes efforts pour ramener l'ordre et la discipline.

« Par le même courrier, j'envoie des instructions à Séville, pour qu'on y suive le noble exemple de Cadix. J'ai aussi dépêché des officiers de tous côtés, pour publier cet événement. Deux de mes aides-de-camp sont partis pour l'armée dans le même but.

« Quoique je n'aie pas encore reçu de réponse aux lettres et aux ordres que j'ai expédiés, je ne veux pas perdre un moment pour faire passer à Sa Majesté des nouvelles aussi agréables ; mais, dès que la tranquillité sera complètement rétablie, je communiquerai tous les détails à Votre Excellence.

« Votre Excellence est priée de vouloir bien communiquer ces circonstances à Sa Majesté, en l'assurant en même temps de la fidélité de ses troupes, comme aussi qu'elles ne désirent que l'occasion de défendre ses droits, et de maintenir l'ordre et la tranquillité. Dieu garde Votre Excellence longues années.

« *Signé* MANUEL FREYRE.

« Au quartier-général de Cadix, ce 10 mars 1820. »

Il est inutile d'entrer en explication sur cette lettre qui, bien que datée du jour du massacre ne fut évidemment écrite que le lendemain 11. Dans une autre lettre du 14, Freyre mande au ministre qu'il a passé toute la journée à tâcher de calmer l'esprit des officiers et des soldats, qui doutaient toujours que Sa Majesté eût pu consentir à jurer la constitution et à convoquer les cortès, bien qu'il eût lui-

même annoncé ces nouvelles, et qu'il eût fait afficher par toute la ville, les décrets des 6 et 7 mars. Il ajoute :

« Quoique je n'aie pas envoyé ces ordres à Quiroga et à Riégo, je le ferai aussitôt que les divisions de l'armée seront convaincues que c'est la volonté du souverain qu'il en soit ainsi, et alors j'en ferai part à Votre Excellence... qu'elle le fasse connaître à Sa Majesté. » En attendant comme le général comte de l'Abisbal paraît se diriger sur cette province, j'ai fait marcher la première division de l'armée, pour qu'elle s'oppose à ses desseins ; à moins d'ordres contraires de Sa Majesté, je le traiterai comme un rebelle. »

Le calme ne se rétablit à Cadix que huit jours après, lorsque les auteurs de l'horrible massacre furent chassés et remplacés par des généraux patriotes. Alors l'armée nationale, commandée par Quiroga et Riégo, fit son entrée triomphale dans cette ville, dont les autorités civiles et militaires portèrent serment à la constitution.

La révolution était complète ; les cortès furent convoquées ; un décret anéantit l'Inquisition. Un instant le vaisseau de l'état sembla marcher à pleines voiles dans les voies constitutionnelles. Le parti servile n'avait pourtant pas perdu courage, et il obtint que l'armée de l'île de Léon fût licenciée. Riégo vint à Madrid où il fut reçu comme le libérateur de la patrie ; mais ses efforts pour conserver l'armée nationale n'eurent pas de succès ; l'armée fut dissoute, et Riégo exilé dans les Asturies.

Enhardis par ce premier succès, et forts de l'appui secret du roi, les serviles redoublèrent d'audace, et des conspirations se formèrent contre le gouvernement constitutionnel. On savait qu'à l'exception de l'Angleterre, tous les gouvernements de l'Europe avaient vu avec regret l'ac-

complissement de la révolution espagnole, et là comme ailleurs, comme toujours, ces lâches appuis du despotisme comptaient sur l'intervention étrangère. La Russie avait été la première à se prononcer, et l'accord du roi et des serviles était tel que la note diplomatique du tsar fut aussitôt connue de tous ces suppôts de tyrannie ; elle était ainsi conçue :

« La note que M. le chevalier de Zéa de Bermudez a adressée au ministre de Russie, en date du 19 avril (1er mai), a été remise sous les yeux de l'empereur.

« Sa Majesté, constamment animée du désir de voir en Espagne la prospérité de l'état s'unir à la gloire du souverain, et s'accroître avec elle, n'a pu apprendre sans une profonde affliction l'événement qui a donné lieu à la communication de M. le chevalier de Zéa.

« Alors même que l'on voudrait ne considérer cet événement que comme une conséquence déplorable des erreurs qui, depuis 1814, semblaient présager une catastrophe à la Péninsule, rien ne saurait justifier les attentats qui viennent d'y livrer les destins de la patrie au hasard d'une crise violente.

« Trop souvent de semblables désordres ont annoncé aux empires des jours de deuil.

« L'avenir de l'Espagne se présente donc de nouveau sous un aspect sombre et effrayant, et de trop justes inquiétudes doivent se réveiller dans toute l'Europe; mais plus ces circonstances graves peuvent être funestes à la tranquillité générale dont le monde goûte à peine les premiers fruits, moins il appartient aux puissances qui ont garanti ce bienfait universel, de prononcer isolément et avec précipitation, dans des vues limitées ou exclusives,

un jugement définitif sur les actes qui ont signalé les premiers jours de mars en Espagne.

« Persuadé que le cabinet de Madrid a adressé de semblables communications à toutes les cours alliées, l'empereur se plaît à croire que l'Europe entière se réunira pour parler à Sa Majesté catholique le langage de la vérité, et pour lui adresser, d'une voix unanime, les conseils d'une amitié aussi franche que bienveillante.

« En attendant, le gouvernement de Russie ne peut se dispenser d'ajouter quelques considérations sur les faits antérieurs que M. le chevalier de Zéa rappelle dans sa note. Le cabinet impérial invoquera ainsi que lui le témoignage de ces faits; et c'est en les citant qu'il fera connaître les principes que l'empereur se propose de suivre dans ses relations avec S. M. C.

« Lorsque l'Espagne a secoué le joug que la révolution française lui a imposé, elle a acquis des droits imprescriptibles à l'estime et à la reconnaissance de toutes les puissances européennes.

« La Russie lui a payé le tribut de ces sentiments, par le traité conclu avec elle le 8 (20) juillet 1812.

« Après la paix générale, la Russie a donné, de concert avec ses alliés, plus d'une preuve d'intérêt à l'Espagne. La correspondance qui a eu lieu entre les principales cours de l'Europe, atteste les vœux que l'empereur a toujours formés pour que l'autorité du roi puisse se consolider dans les deux hémisphères, avec l'assistance d'institutions, fortes par les principes purs et généreux qu'elles auraient consacrés, et fortes surtout par la légitimité, c'est-à-dire par la régularité du mode de leur établissement. Emanées des trônes, ces institutions deviennent conservatrices; sorties du centre des tourmentes populaires, elles ne produi-

sent que de nouvelles subversions. Telle a toujours été la manière de voir de l'empereur : sa conviction à cet égard est fondée sur les leçons de l'expérience ; en effet, si l'on jette les regards sur le passé, de grands, de terribles exemples, s'offrent à la méditation des peuples et des souverains.

« S. M. I. persiste plus que jamais dans son opinion ; ses vœux ne sont point changés, elle en donne la plus formelle assurance.

« Il appartient maintenant au gouvernement de la Péninsule de juger si des institutions, imposées par un de ces actes violents et iniques, funeste patrimoine de la révolution contre laquelle l'Espagne a lutté avec tant d'honneur ; si ces institutions peuvent jamais réaliser les bienfaits que les Deux-Mondes attendaient de la sagesse de S. M. catholique et du patriotisme de ses conseils.

« Les voies que l'Espagne choisira pour arriver à un résultat aussi important ; les mesures qu'elle pourra prendre pour s'efforcer de détruire l'impression fâcheuse causée en Europe par le triste événement du mois de mars, décideront de la nature des rapports que S. M. I. pourra conserver avec le gouvernement espagnol, et de la confiance qu'elle aimerait toujours pouvoir lui témoigner. »

Audace des serviles. — Assassinat de don Mathias Vinuesa (1821).

Ces communications officieuses donnèrent lieu à un redoublement d'audace de la part des serviles : à Madrid de violentes émeutes se succédaient chaque jour, des proclamations séditieuses se colportaient presque publiquement, et l'autorité montrait une mollesse déplorable : les libéraux commencèrent à concevoir des craintes sérieuses. Un

jour, on apprend qu'un chapelain d'honneur du roi, nommé don Mathias Vinuesa, a été arrêté en flagrant délit de conspiration ; un grand nombre de proclamations séditieuses avait été trouvé à son domicile ; un plus grand nombre avait été distribué par lui.

L'émotion populaire étant des plus vives, on se disposa bien à regret à mettre le conspirateur en jugement. Don Mathias n'en parut pas effrayé ; il sourit même en entendant la lecture de l'arrêt qui le condamnait à dix ans de présides, et il dit avec dédain que des hommes de sa sorte ne se mettaient point en pareil lieu.

Ces imprudentes paroles portent au comble l'irritation du peuple : le bruit se répand que la grâce de don Mathias suivra de près sa condamnation ; quelques-uns affirment même qu'il a déjà recouvré sa liberté. Aussitôt de nombreux rassemblements se forment, des cris de vengeance et de mort s'élèvent de tous côtés. Une foule immense se dirige vers la prison ; les portes en sont forcées, et le malheureux condamné est arraché de sa cellule. En vain il se rétracte, se reconnaît coupable et déclare qu'il subira avec résignation la peine à laquelle il a été condamné ; la fureur des gens qui l'entourent est telle qu'ils ne peuvent rien entendre, les cris *à mort! à mort!* dominent la voix du condamné qui tombe percé de plusieurs coups de poignards, et expire aux pieds de ses meurtriers.

A Dieu ne plaise ! que nous tentions de justifier un tel crime ; mais le premier, le plus grand coupable n'était-il pas ce gouvernement traître et menteur qui n'avait accepté les institutions constitutionnelles que pour les anéantir plus facilement, et qui souriait à l'espoir de se venger bientôt des patriotes qui les lui avaient imposées ? Oui le peu-

ple était indignement trahi : cela ne justifie pas les excès auxquels il s'est livré ; mais cela les explique.

Forts de l'appui que leur promettaient les puissances étrangères, les absolutistes prirent les armes; la guerre civile éclata dans la Catalogne; une régence royaliste s'établit à Urgel ; l'armée des rebelles prit le nom *d'armée de la foi*, et grâce aux moines qui s'étaient mis à la tête du mouvement et prêchaient partout l'extermination des libéraux, des torrents de sang ne tardèrent pas à couler.

La proclamation d'un de ces moines, nommé Antonio Marignon, pourra donner une idée de la fureur et du fanatisme qui les animaient ; nous la reproduisons textuellement :

« Soldats et fils en Jésus-Christ!

« Grâce à la protection de Notre Seigneur, vous venez d'atteindre à un degré de gloire, égal à celui que vos ancêtres obtinrent en combattant contre les infidèles en faveur de la religion. Les cloches du temple du Seigneur ont réveillé votre valeur et votre amour pour la foi. Vous avez pris les armes, et Dieu protégera vos desseins salutaires; vous avez commencé vos efforts pour exterminer les troupes de ligne, la milice et les constitutionnels ; persévérez avec fermeté dans vos projets, et vous serez plus que suffisants pour anéantir vos misérables ennemis ; ou plutôt, vous imiterez vos pères, qui élevèrent la croix sur le territoire espagnol, que vous occupez, en signe de la destruction totale des Maures. Une nouvelle secte, bien plus impie que la première, est celle que vous voyez aujourd'hui, vous disputer la victoire, sur les ruines des temples qu'elle a fermés ou détruits. Si vous voulez être purs et conquérir le chemin du ciel, suivez mon exemple, je vous mènerai toujours

à la victoire ; et l'étendard du crucifix, que je porte à votre tête, sera le guide de toutes vos actions.

« Le Seigneur aime les sacrifices ; étant, comme vous êtes, des chrétiens, et me trouvant moi-même à votre tête, je compte sur vous pour atteindre le but que nous désirons. Marinon vous mènera à de nouvelles victoires, comme celles que vous venez de remporter ; et la religion, épouse de Jésus-Christ, ne sera sauvée de ses ennemis que par nos efforts. Jurons donc à la face du ciel, et en présence de l'image de Notre Seigneur, de ne jamais mettre bas les armes, tant que ses ennemis existeront : je veux dire, les *philosophes*, les troupes de ligne et la milice. Répétons, tous ensemble : Vive notre Rédempteur ! vive notre Roi absolu ! et destruction à tous les constitutionnels !

« Vive la Foi ! »

Poussés par ces fanatiques, les soldats de l'armée de la foi se livrèrent aux cruautés les plus inouïes ; tout malheureux libéral qui tombait entre leurs mains était impitoyablement massacré. Bientôt même la mort parut une vengeance insuffisante aux misérables dont étaient composées ces bandes, qui n'avaient d'armée que le nom ; ils s'ingénièrent de trouver mille supplices plus affreux les uns que les autres : ils arrachaient les ongles à leurs prisonniers, ils les tenaillaient aux parties les plus sensibles, les enterraient vifs jusqu'au-dessus des épaules, et dans cette situation, ils leur versaient dans la bouche de l'huile ou de la poix bouillante.

Des représailles ne se firent point attendre ; elles furent terribles ; ainsi le général Mina, à la suite du compte-rendu de la prise de Castelfollit, écrivait :

« La ville a disparu avec les fortifications, et pour rap-

peler à tous la tragique fin que doivent attendre de leurs entreprises insensées ceux qui, prêtant l'oreille aux suggestions des ennemis de notre félicité, osent prendre les armes pour l'attaquer, j'ai fait placer sur l'endroit le plus visible d'un des pans de murs qui restent debout, l'inscription suivante : « *Ici fut Castelfollit; peuples, prenez exemple! ne donnez asile aux ennemis de la patrie.* »

Ces déplorables représailles étaient d'ailleurs autorisées par le gouvernement, qui se voyait obligé de recourir à la terreur, ainsi que le prouve l'ordre ministériel ainsi conçu, envoyé par le ministère à la quatrième division de l'armée :

« La quatrième division de l'armée d'opérations du septième district militaire (Catalogne) effacera de la grande carte d'Espagne le bourg essentiellement factieux et rebelle, nommé San Llorens de Morunis (ou Piteus); à cette fin il sera saccagé et livré aux flammes.

« Les corps ont droit au pillage dans les maisons des rues désignées : le bataillon de Murcie, les rues de Aranas et de Balldelfret; Canaries, les rues de Ségories et de Frexures; Cordoue, les rues de Ferroniset et Ascarvals; le détachement de la constitution et l'artillerie, le faubourg, etc. »

Cet ordre fut exécuté avec la plus rigoureuse précision, ainsi que le prouve le ban publié le 20 janvier 1823 par don Antonio Rotten, et ainsi conçu :

« *Ban.* — Don Antonio Rotten, chevalier de l'ordre national de San Fernando, brigadier, etc. J'arrête et j'ordonne ce qui suit :

« Art. 1er. Le bourg qui s'appelait San Llorens de Morunis, ou Piteus, a été saccagé et brûlé par mon ordre, à cause de la révolte de ses habitants contre la constitution

de la monarchie, qu'ils n'ont jamais voulu jurer, ainsi que pour avoir encouru les peines signalées dans le ban de S. E. M. le général en chef de cette armée (Mina), daté du 24 octobre dernier, du lieu où fut Castelfollit.

« Art. 2. Ce bourg ne pourra se rebâtir sans l'autorisation nécessaire des cortès.

« Art. 3. Aucun de ceux qui furent ses habitants ne pourra fixer son domicile dans les arrondissements de Solsona et de Berga, sans permission du gouvernement ou de S. E. M. le général en chef de l'armée.

« Art. 4. Sont exceptées les familles des patriotes, et les bien pensantes. (Suivent les noms de douze personnes).

« Art. 5. D'après l'obligation de tout habitant ou natif du lieu qui fut San Llorens de fixer son domicile hors des arrondissements de Solsona et de Berga, ceux qui s'y rencontreront seront *fusillés*, s'ils ne justifient pas qu'ils étaient sortis du bourg avant le 18 du courant, jour où y entrèrent les troupes nationales, ou qu'ils sont compris dans quelqu'une des exceptions ou bans en vigueur sur les factieux.

« Art. 6. Ceux qui auraient quitté le bourg avant le 18 du courant, les sexagénaires, les femmes et les jeunes gens au-dessous de seize ans ne pourront point non plus fixer leur domicile dans les deux arrondissements cités, sans la permission du gouvernement, ou de M. le général en chef, sous peine d'en être expulsés par la force: il est entendu qu'on leur accorde un mois, à dater de ce jour, pour cette évacuation.

« Art. 7. Que cet ordre soit communiqué pour son exécution complète aux corps et détachements appartenant à la division; aux commissions de surveillance, aux ayuntamientos constitutionnels des chefs-lieux d'arrondis-

sement, pour qu'ils le communiquent à la population de ces chefs-lieux.

« Fait sur les ruines de San Llorens de Morunis, le 20 janvier 1823. »

Rétablissement du pouvoir absolu en Espagne (1823).

Tel était l'affreux précipice dans lequel le fanatisme des moines avait précipité la malheureuse Espagne, lorsque les puissances européennes, assemblées au congrès de Vérone, décidèrent que la France interviendrait dans les affaires d'Espagne pour rétablir Ferdinand VII dans la plénitude de ses droits; c'est-à-dire pour détruire le gouvernement constitutionnel et rétablir l'absolutisme.

La guerre fut déclarée; les Français entrèrent en campagne. Les serviles, les bandes de l'armée de la foi vinrent se joindre à eux. Cela parut si honteux à quelques généraux français, qu'ils repoussèrent cette coopération. Alors les serviles qui ne s'étaient guère battus ne se battirent plus du tout; mais, par forme de compensation, ils égorgèrent leurs adversaires quand ils purent les surprendre sans défense, et ils remplirent les prisons de prétendus suspects. Les choses en vinrent à ce point que le duc d'Angoulême, généralissime de l'armée française, qui certes était fort peu libéral, se crut obligé d'interposer son autorité pour faire cesser les violences des serviles sur les points occupés par les Français; ce fut alors qu'il publia à Andujar cette fameuse ordonnance qui fit beaucoup de bruit et n'eut d'autre effet que d'augmenter la haine que se portaient réciproquement les serviles et les libéraux. Ce décret mérite pourtant d'être rapporté; il est d'autant plus remarquable qu'il émane d'un prince absolutiste, lequel disait de son

oncle, Louis XVIII, que c'était un roi révolutionnaire. Le voici :

« Nous, Louis-Antoine d'Artois, fils de France, duc d'Angoulême, commandant en chef de l'armée des Pyrénées :

« Considérant que l'occupation de l'Espagne par l'armée française sous nos ordres nous met dans l'indispensable obligation de veiller à la tranquillité du royaume, et à la sécurité de nos troupes, avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1er. Les autorités espagnoles ne pourront faire aucune arrestation sans l'autorisation du commandant de nos troupes dans les districts où elles se trouveront.

« Art. 2. Les commandants en chef de notre armée mettront en liberté tous ceux qui auraient été arrêtés arbitrairement et pour opinions politiques, particulièrement les miliciens qui se sont retirés dans leurs foyers. Étant exceptés ceux qui depuis leur retour ont donné de justes motifs de plaintes.

« Art. 3. Les commandants en chef de notre armée sont autorisés à faire arrêter quiconque contreviendrait aux dispositions du présent décret.

« Art. 4. Tous les journaux et les journalistes sont mis sous la surveillance des commandants de nos troupes.

« Art. 5. Le présent décret sera imprimé et publié partout.

« Louis-Antoine.

« Par son Altesse Royale le général en chef,

« *Le major-général, comte* Guilleminot. »

Les cortès firent preuve de beaucoup d'énergie pendant la guerre ; débordées de toutes parts par la trahison, elles surent se mettre à la hauteur des circonstances. Forcées

d'évaquer Madrid, elles se retirèrent à Séville, et obligèrent le roi à les accompagner; puis elles se réfugièrent à Cadix, emmenant toujours l'otage royal qui était pour les libéraux une cause de sécurité.

Le dénoùment approchait; maitres du Trocadero, les Français étaient sur le point de s'emparer de Cadix. Les cortès, reconnaissant l'impossibilité de résister à des forces si considérables, abandonnées d'ailleurs de leurs soldats qui désertaient par compagnies entières; les cortès, disons-nous, déclarèrent, non sans opposition, que le roi pourrait sortir de Cadix pour s'entendre avec le duc d'Angoulême.

Ferdinand VII, craignant que cette décision fût révoquée, s'empressa de publier le décret suivant, monument élevé à la peur, et qui suffirait seul pour faire apprécier le caractère de ce prince.

« Espagnols, le premier soin d'un roi étant de faire le bonheur de ses sujets, bonheur incompatible avec l'incertitude sur le sort futur de la nation et des individus, je me hâte de calmer les craintes, les inquiétudes que pourrait produire l'idée de voir introniser le despotisme et dominer la haine d'un parti. Uni à la nation, j'ai couru avec elle la dernière chance de la guerre, mais l'impérieuse loi de la nécessité oblige d'y mettre un terme : dans ces cruelles circonstances ma voix puissante peut seule éloigner du royaume les vengeances et les persécutions; un gouvernement sage et juste peut seul réunir toutes les volontés, et ma seule présence dans le camp ennemi peut dissiper les horreurs qui menacent cette île, ses dignes et fidèles habitants, et tant d'honorables Espagnols qui y sont réfugiés. Décidé à faire cesser les désastres de la guerre, j'ai donc résolu de sortir d'ici dans la journée de demain; mais.

avant de le faire, je veux publier les sentiments de mon cœur en faisant la déclaration suivante :

« 1° Je déclare, de ma libre et spontanée volonté, et je promets, sur la foi et la garantie de ma royale parole, que, si la nécessité exigeait l'altération des institutions politiques actuelles et de la monarchie, j'adopterais un gouvernement qui fasse la félicité complète de la nation en garantissant la sûreté personnelle, la propriété, la liberté civile des Espagnols.

« 2° Je promets de la même manière, librement et spontanément, et j'ai résolu de mettre et de faire mettre en pratique un oubli général, complet et absolu de tout le passé, sans aucune exception, pour que de cette manière se rétablissent parmi tous les Espagnols la tranquillité, la confiance et l'union si nécessaires au bien commun, et que désire si vivement mon cœur paternel.

« 3° Je promets dans la même forme que, quels que soient les changements qui s'opèrent, seront toujours reconnues, comme je les reconnais, les dettes et obligations contractées par la nation et par mon gouvernement sous le système actuel.

« 4° Je promets aussi, et j'assure que tous les généraux, chefs, officiers, sergents et caporaux de l'armée et de la marine qui se sont maintenus jusqu'à présent dans le système actuel de gouvernement, sur quelque point que ce soit de la Péninsule, conserveront leurs grades, emplois, soldes, honneurs. De la même manière conserveront les leurs les autres employés militaires, civils, ecclésiastiques, qui ont servi le gouvernement et les cortès ou qui dépendent du système actuel. Ceux qui, en raison des réformes, ne pourraient conserver leurs emplois jouiront au moins de la moitié de la solde qu'ils ont actuellement.

« Je déclare et j'assure, également que les miliciens volontaires de Madrid, de Séville et d'autres points qui se trouvent dans l'île, comme tous autres Espagnols réfugiés dans son enceinte, qui ne seraient point obligés d'y rester à cause de leur emploi, pourront retourner sur-le-champ et librement chez eux, ou se rendre sur le point du royaume qui leur conviendra le mieux avec entière sécurité de n'être molestés dans aucun temps pour leur conduite politique ou pour leurs opinions antérieures ; les miliciens qui en auraient besoin recevront les indemnités de route accordées aux militaires de l'armée permanente. Les Espagnols ci-dessus désignés et les étrangers qui voudraient sortir du royaume pourront le faire avec la même liberté, et obtiendront les passeports convenables pour le pays qui leur conviendra. »

Dix jours après, ce prince sans foi rendait un autre décret qui démentait en tous points le précédent. Dans cette pièce incroyable, Ferdinand avoue que sous l'influence de la peur, il a menti au peuple et à l'armée. C'est encore une pièce qui doit trouver place ici, afin qu'on puisse la comparer à celle publiée huit jours auparavant. La voici textuellement traduite :

« Les scandaleux événements qui ont précédé, accompagné et suivi l'établissement de la démocratique constitution de Cadix, au mois de mars 1820, sont publics et notoires à tous mes sujets. La plus criminelle trahison, la plus honteuse lâcheté, l'insolence la plus horrible envers ma personne royale, la violence la plus exigeante furent les éléments employés pour changer essentiellement le gouvernement paternel de mes royaumes en un code démocratique, source féconde de désastres et de malheurs. Mes sujets, accoutumés à vivre sous des lois sages, modérées,

adaptées à leurs usages, à leurs coutumes, et qui avaient rendu heureux leurs ancêtres depuis tant de siècles, donnèrent bientôt des preuves publiques, universelles de mépris, de désaffection, de désapprobation pour le nouveau régime constitutionnel. Toutes les classes de l'état repoussèrent à la fois des institutions dans lesquelles il leur était facile de prévoir leur misère, leur malheur.

« Gouvernés tyranniquement en vertu, au nom de la constitution; perfidement épiés jusque dans leurs foyers, il ne leur était possible ni de réclamer l'ordre, la justice, ni de se conformer aux lois elles-mêmes établies par la lâcheté, la trahison, soutenues par la violence et mères du désordre le plus épouvantable, de l'anarchie la plus désolante, de l'indigence universelle.

« Le vœu général s'éleva de toutes parts contre la tyrannique constitution; il appela à grands cris l'abolition d'un code, nul d'après son origine, illégal dans sa forme, injuste dans son contenu; il appelait enfin un secours pour la sainte religion de nos ancêtres, la restitution de nos lois fondamentales, la conservation des droits légitimes dont j'ai hérités de mes aïeux et que mes sujets ont juré de maintenir avec la solennité prescrite.

« Le cri général de la nation ne fut pas stérile : dans toutes les provinces se formèrent des corps armés qui luttèrent contre les soldats de la constitution : vainqueurs une fois, vaincus une autre, ils restèrent constants dans la cause de la religion et de la monarchie. L'enthousiasme de la défense d'objets si sacrés ne céda jamais aux revers de la guerre, et mes sujets, préférant la mort à la perte d'aussi grands biens, montrèrent à l'Europe par leur fidélité, leur constance, que si l'Espagne avait nourri, avait abrité dans son sein quelques êtres dénaturés, fils de la ré-

volte, la nation entière était religieuse, monarchique, dévouée à son souverain légitime.

« L'Europe entière, bien instruite de ma captivité et de celle de ma royale famille, connaissant la misérable situation de mes loyaux et fidèles sujets et les maximes pernicieuses répandues profusément, à tout prix et de tous côtés par les agents espagnols, détermina de mettre fin à un état de choses, objet d'un scandale universel, qui tendait à bouleverser tous les trônes et toutes les institutions antiques en les changeant en irréligion, en immoralité.

« La France, chargée d'une si haute entreprise, a triomphé en peu de mois de tous les rebelles du monde, réunis, pour le malheur de l'Espagne, sur le sol classique de la loyauté, de la fidélité. Mon auguste et bien-aimé cousin, le duc d'Angoulême, à la tête d'une vaillante armée, vainqueur dans tous mes états, m'a tiré de l'esclavage où je gémissais et m'a rendu à mes fidèles, constants et bien-aimés sujets.

« Placé de nouveau sur le trône de saint Ferdinand par la main sage et juste du Tout-Puissant, par les généreuses résolutions de mes puissants alliés et par les courageux efforts de mon aimé cousin le duc d'Angoulême et de sa vaillante armée; désirant pourvoir aux besoins les plus pressants de mes peuples et manifester au monde ma véritable volonté au premier moment où j'ai recouvré ma liberté, j'ai décrété ce qui suit :

« Art. 1er. Sont nuls et sans aucune valeur, de quelque espèce qu'ils soient, tous les actes du gouvernement appelé constitutionnel qui a régi mes peuples depuis le 7 mars 1820 jusqu'aujourd'hui, 1er octobre 1823; déclarant, comme je le déclare, que dans toute cette époque j'ai manqué de liberté, j'ai été obligé à sanctionner les lois,

décrets et réglements qui, contre ma volonté, se rédigeaient et s'expédiaient par ce même gouvernement.

« Art. 2. J'approuve tout ce qui a été décrété et ordonné par la junte provisoire de gouvernement et par la régence du royaume, créées, la première à Oyarzun le 7 avril, la seconde à Madrid le 26 mai de la présente année ; cela s'entend jusqu'à ce qu'instruit complètement des besoins de mes peuples je puisse rendre les lois et dicter les mesures les plus propres pour faire leur véritable bonheur et prospérité, objet constant de tous mes désirs.

« *Signé* de la main royale. Port Sainte-Marie, 1er octobre 1823. »

En même temps que Ferdinand manquait ainsi à sa parole, à la foi jurée, aux promesses les plus saintes et les plus solennelles; il se jetait de nouveau dans les bras des moines et des prêtres. A peine arrivé à Sainte-Marie, où l'attendait le duc d'Angoulême, il s'empresse de confirmer dans les fonctions de ministre des affaires étrangères un chanoine de Tolède, nommé Victor Saez, auquel la régence royaliste avait confié ces hautes fonctions, et comme si ce n'était assez, il en fait son confesseur : la plus lâche, la plus infâme hypocrisie se montre dans toutes les pièces qui émanent de ce prince; ainsi dans l'ordonnance de nomination de Saez il s'exprime ainsi :

« Au milieu de la cruelle agitation mise en mon cœur en 1820 par des événements que je voudrais ne pas me rappeler, je n'avais d'autre consolation que de recourir au Dieu des miséricordes pour implorer sa clémence en faveur de ma digne famille et de mon peuple, doux objets de mes veilles paternelles. J'avais besoin dans ce but des secours d'un directeur spirituel d'insigne vertu, science et prudence; et, trouvant ces qualités éminentes en don Victor

Saez, chanoine de l'église primatiale de Tolède, je le nommai mon confesseur. Mais Dieu, qui n'était pas encore satisfait des amertumes que je lui offrais sans cesse, permit qu'avant même la fin de cette année j'éprouvasse la peine d'une séparation d'autant plus pénible pour moi qu'étaient grandes les preuves que m'avait données don Victor Saez de sa fidélité, au risque imminent de sa vie. Rendu à la liberté, à la puissance, je me complais à le replacer à côté de moi en le nommant, comme je le nomme, mon confesseur, sans que cette nomination mette obstacle à celle de mon premier secrétaire d'état et des affaires étrangères dont il remplit l'emploi, et que ma volonté est qu'il continue à remplir. »

Mais le sentiment qui domine en lui, est celui de la peur : il est au milieu de l'armée française; une nuée de serviles l'environne, et il tremble : sa frayeur est telle qu'avant d'oser se mettre en route pour Madrid, il oblige les autorités à publier un arrêté ainsi conçu :

« Le roi, notre seigneur, désire que pendant son voyage à la capitale il ne se rencontre à cinq lieues de son passage aucun individu qui durant le système constitutionnel ait été député aux cortès dans les deux dernières législatures, ni les ministres, conseillers d'état, membres du tribunal suprême de justice, commandants, généraux, chefs politiques, employés des ministères, chefs et officiers de la milice nationale volontaire abolie; leur défendant *pour toujours* l'entrée de la capitale et des résidences royales, dont ils devront se tenir à un rayon de quinze lieues. La volonté de Sa Majesté est que cette souveraine résolution ne comprenne pas les individus qui, depuis l'entrée de l'armée alliée, ont obtenu de la junte provisoire ou de la régence leur nomination à un nouvel emploi, ou leur rem-

placement dans celui qu'ils avaient reçu de Sa Majesté avant le 7 mars 1820; mais les uns et les autres avec la condition de rigueur d'avoir été déjà purifiés. »

Toutes ces pièces sont autant de stygmates ineffaçables. En vain objecterait-on que la position de Ferdinand était alors très difficile : cette position, qui l'obligeait à la garder? Il était libre; cent mille Français étaient rassemblés pour qu'il pût mettre à exécution ses moindres volontés; des millions étaient à sa disposition; que n'abdiquait-il? C'eût été une preuve de faiblesse peut-être; mais mieux vaut se montrer faible que lâche et menteur.

Toutes ces choses honteuses n'étaient que le prélude d'assassinats monstrueux, de cruautés inouïes. On n'observa aucune des capitulations faites entre différents corps de l'armée nationale et les Français; on ne fit pas plus de cas de celles signées par les généraux royalistes qui avaient traité au nom du roi : des échafauds se dressèrent de toutes parts, et telle était la soif de sang du parti servile qu'il immola même ceux qui avaient abandonné la cause constitutionnelle avant qu'elle eût été perdue, pour se joindre aux absolutistes et rendre leur victoire plus facile.

Enfin le mot d'amnistie fut prononcé à la cour; mais ce n'était encore là qu'une horrible déception : le décret d'amnistie fut publié le 24 mai 1814; nous le rapportons encore afin que nos lecteurs ne nous accusent pas d'exagération et n'attribuent pas à l'esprit de parti la trop juste indignation dont nous ne pouvons nous défendre.

« Art. 1er. J'accorde amnistie et pardon général, en les relevant des peines corporelles ou pécuniaires qu'elles ont pu encourir à toutes et à chacune des personnes qui, dès le commencement de l'année 1820 jusqu'au 1er octobre 1823, jour où j'ai été rétabli dans la plénitude des

droits de ma souveraineté, ont pris part aux troubles, excès et désordres survenus dans ce royaume, dans le but de soutenir et de conserver la prétendue constitution politique de la monarchie, pourvu qu'elles ne fassent point partie de celles désignées dans l'article suivant.

« Art. 2. Restent exceptés de la présente amnistie et par conséquent devront être entendus, jugés, conformément aux lois, les individus compris dans l'une des classes exprimées ci-après :

« 1° Les auteurs principaux des rébellions militaires de las Cabezas, de l'île de Léon, la Corogne, Saragosse, Oviedo et Barcelonne, où se proclama la constitution de Cadix avant que l'on y eût reçu le décret du 7 mars 1820; comme aussi les chefs civils et militaires qui continuèrent à commander les rebelles ou en prirent le commandement dans le but de renverser les lois du royaume.

« 2° Les auteurs principaux de la conspiration tramée à Madrid au commencement de mars 1820 pour m'obliger, me forcer par la violence à rendre le décret du 7 de ce même mois et par conséquent à prêter serment à ce qu'on appelait la constitution.

« 3° Les chefs militaires qui prirent part à la révolte arrivée à Ocana, et notamment le lieutenant-général don Henrique Odonel, comte de l'Abisbal.

« 4° Les auteurs principaux de l'obligation où je me suis trouvé d'établir la prétendue junte provisoire dont parle le décret du 9 du même mois de mars 1820 et les individus qui la composèrent.

« 5° Ceux qui, durant le régime constitutionnel, ont signé, ou autorisé des adresses pour solliciter ma déchéance ou la suspension des augustes fonctions que j'exerçais, ou la nomination de quelque régence pour me remplacer, ou

pour demander que ma royale personne et celle des sérénissimes princes de ma royale famille fussent assujétis à quelque espèce de jugement que ce puisse être, soit par l'assemblée appelée Cortès, ou par tout autre tribunal, et les juges qui auraient ordonné des mesures dirigées dans ce but.

« 6° Ceux qui dans les sociétés secrètes ont fait des propositions pour les mêmes objets dont fait mention l'article précédent, pendant le gouvernement constitutionnel, et ceux qui, sous quelque prétexte que ce soit, se sont réunis ou se réuniraient en associations secrètes depuis l'abolition du susdit régime.

« 7° Les auteurs ou éditeurs de livres et de journaux destinés à combattre, à contredire les dogmes de notre sainte religion catholique, apostolique et romaine.

« 8° Les auteurs principaux des émeutes qui eurent lieu à Madrid les 6 novembre 1820 et dans la nuit du 19 février 1823, où fut violée l'enceinte sacrée du palais royal, où l'on me priva de l'exercice de la prérogative de nommer et de destituer librement mes secrétaires d'état.

« 9° Les juges et gens du parquet des procès intentés au général Elio et au premier lieutenant des gardes espagnoles, don Théodore Goffieu, victimes de leur insigne fidélité, de leur amour pour leur souverain et pour leur patrie.

« 10° Les auteurs et exécuteurs des assassinats de l'archidiacre don Mathias Vinuesa et du révérend évêque de Vich; ainsi que de ceux commis dans la ville de Grenade et à la Corogne contre des individus qui se trouvaient arrêtés dans le château de San Anton, ou de tout autre assassinat de cette espèce. Les crimes sont toujours exceptés de toutes les amnisties générales ou particulières; à plus forte

raison doivent l'être les complices de ces crimes, qui avaient en outre pour détestable but d'exciter, d'accélérer le mouvement révolutionnaire.

« 11° Les commandants des bandes et guérillas nouvellement formés et depuis l'entrée de l'armée alliée dans la Péninsule, qui ont sollicité et obtenu des autorisations pour traiter en ennemies l'armée royaliste et celle de mes alliés.

« 12° Les députés des prétendues cortès qui, dans leur séance du 11 juin 1823, votèrent ma déchéance et l'établissement d'une prétendue régence, et persistèrent dans leur mauvais dessein en la suivant à Cadix, aussi bien que les cinq individus qui, nommés régents dans ladite séance, acceptèrent, exercèrent cette charge, et le général commandant les troupes qui me conduisirent à Cadix. Exceptant de cette catégorie les individus qui, après cet événement si scandaleux, ont contribué efficacement à ma délivrance, à celle de ma famille, selon ce qui fut solennellement promis par la régence dans son décret du 23 juin de la même année.

« 13° Les Espagnols européens qui prirent une part directe ou influèrent efficacement sur la convention ou traité de Cordoue que don Juan O'Donoju, d'odieuse mémoire, conclut avec don Augustin Iturbide, alors à la tête de l'insurrection de la Nouvelle-Espagne.

« 14° Ceux qui ayant pris une part active au gouvernement constitutionnel, ou au bouleversement, à la révolution de la Péninsule, ont passé ou passeront en Amérique depuis l'abolition du gouvernement constitutionnel dans le but d'appuyer et de soutenir l'insurrection des domaines d'outre-mer; et ceux qui y présideront, sous quelque prétexte que ce soit, après avoir été requis par les

autorités légitimes d'en abandonner le territoire. Seront exceptés dans cette catégorie les individus naturels ou domiciliés d'Amérique qui, retournés dans leurs foyers, y vivent en paisibles habitants.

« 15° Les individus de la classe désignée en l'article précédent qui, réfugiés en pays étranger, ont pris ou prendraient part à des trames et conspirations ourdies dans ces pays contre les droits de ma souveraineté, ou contre ma royale personne et famille.

« Art. 3. Tous ceux qui ne se trouvent pas compris dans les précédentes exceptions, dans aucune d'elles, jouiront du bénéfice précité et jouiront par conséquent de la liberté civile et de la sûreté individuelle; espérant que cet acte de clémence et de bonté de ma part leur servira de puissant stimulant pour que, rentrant en eux-mêmes et reconnaissant leurs erreurs, ils se rendent dignes par leur conduite à venir de se voir rétablis dans nos bonnes grâces.

« Art. 4. En conséquence, ceux qui se trouvent prisonniers par des excès autres que ceux désignés, ou seulement pour opinions politiques, seront mis en liberté et ils obtiendront main-levée de leurs biens, quoiqu'ils aient exercé une autorité politique, judiciaire, militaire, administrative ou municipale, ou qu'ils aient occupé des emplois, rempli des missions sous le gouvernement appelé constitutionnel. Des décrets rendus jusqu'ici sur la matière sont par conséquent révoqués par le présent dans toutes les dispositions qui y seraient contenues.

« Art. 5. Les autorités respectives observeront cependant et surveilleront la conduite des individus qui ont donné des preuves évidentes de leur adhésion au régime constitutionnel. Si leur conduite postérieure est celle de sujets fidèles, ils ne seront inquiétés en aucune manière ;

mais si, par des actions, des écrits, des discours tenus en public, ou par quelque autre moyen ils tentaient à l'avenir d'altérer l'ordre, ils seront mis en jugement et châtiés avec toute rigueur, comme en état de récidive.

« Art. 6. Les procès contre les personnes non comprises dans le présent décret d'amnistie s'instruiront et se suivront, comme de droit, devant les tribunaux supérieurs des territoires respectifs où se seraient commis les attentats.

« Art. 7. Le bénéfice de la présente amnistie ne porte pas avec lui la réintégration des emplois obtenus à mon royal service avant le 7 mars 1820. La conduite politique des employés s'examinera par les moyens indiqués ou qui s'indiqueront à ce sujet. Mais la décision qui tombera sur les faits de purification ne pourra être souveraine que pour les emplois et honoraires qui y sont relatifs.

« Art. 8. Le droit des tiers à réparation ou dommages est également réservé si la réclamation est légitime ; ainsi que ce qui touche à mon trésor royal, pour pouvoir exiger des comptes de ceux qui ont manié les fonds de l'état, et pour obliger la restitution de toute malversation ou soustraction à l'époque précitée.

« Art. 9. Les individus appartenant aux classes exclues de la présente amnistie, qui se trouvent compris dans quelqu'une des capitulations consenties par les généraux de S. M. très chrétienne dûment autorisés, ne pourront demeurer sur le territoire espagnol, à moins de la condition de rigueur de se soumettre à un jugement et à ses résultats en la forme prescrite pour tous les individus des classes auxquels ils appartiennent.

« Art. 10. Les très révérends archevêques et les très révérends évêques dans leurs diocèses respectifs, après la

publication de cette amnistie, emploieront toute l'influence de leur ministère pour rétablir l'union et la bonne harmonie entre les Espagnols, en les exhortant, à sacrifier sur les autels de la religion, en faveur du souverain et de la patrie, tous les ressentiments et les injures personnelles. Ils inspecteront aussi la conduite des curés et autres ecclésiastiques existant dans leur juridiction pour prendre les mesures que leur dictera leur zèle pastoral pour le bien de l'Église et de l'État.

« Espagnols, imitez l'exemple de votre roi, qui pardonne les égarements, l'ingratitude, les outrages sans autres exceptions que celles impérieusement exigées par le bien public et la sûreté de l'état. Vous avez vaincu la révolution et l'anarchie révolutionnaire ; mais il vous reste encore à vaincre la discorde non moins à redouter. Sacrifiez vos ressentiments, et vos injures personnelles au bien incomparable de l'union et de la paix intérieure. N'oubliez pas que la désunion et la discorde civile ont ruiné les empires les plus florissants de la terre. Sans tranquillité, sans soumission parfaite aux lois, il est impossible que le gouvernement s'assoie sur des bases solides et indestructibles, ni qu'on voie renaître les sources taries de la prospérité publique ; il est impossible de rétablir la confiance, mère de l'industrie et de la richesse, seul appui du crédit qui multiplie les ressources des états. Sans elle vos capitaux et vos bras iraient féconder, améliorer la terre étrangère, laissant inculte ce sol de la patrie que les vertus de nos aïeux convertirent en terre classique de l'homme et de la loyauté. Faites que le rétablissement complet de l'ordre dans la Péninsule soit le prélude de la réconciliation entre vous et vos frères dissidents d'Amérique. Descendants des grands hommes qui fondèrent et agrandirent notre

glorieux empire, et firent retentir le nom espagnol dans toutes les parties de la terre, ne laissez pas à vos enfants une patrie ruinée, un nom avili : employez votre énergie naturelle à relever l'Espagne de l'abattement où l'ont plongée des circonstances malheureuses. La fermeté, la vigueur du gouvernement vous préservera à l'avenir des agitations, des bouleversements révolutionnaires, et le glaive de la justice tombera infailliblement sur ceux qui tenteraient de reproduire parmi nous les désordres passés; mais ne donnez point asile aux passions rancuneuses, ni aux conseils perfides qui peuvent avoir intérêt à vous désunir, pour vous perdre, et pour que vous ne puissiez étendre vos bras, votre secours à vos frères d'Amérique, victimes, comme vous l'avez été vous-mêmes, de l'anarchie révolutionnaire, et de l'ambition de démagogues malintentionnés et sans expérience. Si par un décret impénétrable de la Providence tant de jours d'amertume ont été réservés à votre roi dans les premières années de son règne, travaillez avec lui pour que celles qui lui restent soient toutes de prospérité, de bonheur, et puissent s'employer à fomenter les arts de la paix, à rendre à l'Espagne sa gloire première, à ma couronne son éclat, sa splendeur, à la religion son doux empire, à mes peuples vexés et fatigués l'abondance et le repos dont ils sont dignes par leur insigne loyauté, leur héroïque constance.

« Moi, le Roi. »

Conspiration de Tarifa (1823).

Dès lors les exécutions se multiplient, le sang coule sans interruption, et bientôt avec d'autant plus d'abondance, que la résistance se montre. Ainsi, au mois d'août, quel-

ques patriotes, poussés au désespoir, prennent la résolution de renverser le gouvernement sanguinaire qui couvre leur patrie d'échafauds et fait de l'Espagne la honte des nations civilisées. Leur nombre est petit; leurs moyens sont bien restreints : ils sont à peu près sûrs de succomber; mais au moins ils mourront en soldats, les armes à la main! Toutefois ils ne négligent aucun moyen de succès, et après avoir organisé une petite expédition maritime, ils s'emparent de Tarifa, aux cris de *vive la constitution de* 1812. Ce premier succès est dû au désespoir qui a grandi leur courage, et les serviles qu'on envoie contre eux fuient de toutes parts. Ils parcourent presque sans coup férir les côtes de l'Andalousie et de Murcie, et peut-être seraient-ils parvenus à opérer une nouvelle révolution, si les Français, devenus à leur grand regret les agents du despotisme, n'eussent été chargés de réprimer cette insurrection. Un détachement de l'armée française vint donc attaquer Tarifa; les insurgés se défendirent vaillamment. Mais que pouvaient-ils contre des soldats qui eussent réduit des forces vingt fois plus considérables que celles dont ils pouvaient disposer? Il fallut fuir, et le plus grand nombre d'entre eux trouvèrent un asile sur le rocher de Gibraltar.

Cet événement redoubla la rage des serviles qui, trop lâches pour courir les chances du combat, étaient toujours prêts à égorger des ennemis désarmés. « Le gouvernement, dit un historien, dicta des mesures qui furent écrites avec du sang. » Les exécutions, étaient incessantes : il suffisait d'être réputé franc-maçon ou communero, quelque inoffensif que l'on fût d'ailleurs, pour être envoyé à l'échafaud : chaque jour, des enfants de seize, dix-sept ans étaient fusillés par le dos, à Madrid et dans ses environs, comme coupables de haute trahison et de lèse-majesté;

on ne pouvait jeter les yeux sur la *Gazette de Madrid*, journal officiel, sans y trouver le compte-rendu de quelques-unes de ces épouvantables massacres. Les victimes étaient jugées par des commissions militaires créées pour connaître des affaires de conspiration, et composées de bêtes féroces résolues à condamner toujours sans entendre.

Du 24 août au 12 septembre 1824, CENT-DOUZE individus de tout âge, de tout sexe, furent fusillés ou pendus comme conspirateurs. Voici un extrait de la gazette officielle qui peut donner une idée de la manière dont fonctionnaient ces commissions d'assassins qui, d'après leur aveu, ne procédaient que par jugements sommaires.

« Cipriano Lafuente et Thomas Murciano, brigadiers du régiment de cavalerie Reine-Amélie, reconnus coupables dans la conspiration découverte dans la capitale, ont été fusillés par le dos, le 24 septembre 1824, en exécution du jugement sommaire du 23.

« Laureano de Félix, brigadier, provenant du régiment de cavalerie Reine-Amélie, compris dans la conspiration découverte dans la capitale, a été fusillé par le dos, le 7 octobre.

« Claudio Francisco Grande (autrement Montalvillo), âgé de quarante-cinq ans, né à Barajas de Huete, compris parmi les conspirateurs de la bande de Thomas Saez, a été condamné, le 10 octobre, à être fusillé par le dos, et exécuté le 11 du même mois.

« Don Nicolas Paredes, âgé de quarante-huit ans, marié, natif de Ampudia, habitant de la capitale, convaincu d'intelligence et faisant partie de la conspiration de la ville de Barajas de Huete, a été, conformément aux ordres royaux du 14 et du 20 août dernier, condamné à être fusillé par

le dos. Cette sentence a été exécutée le 22 du même mois.

« Francisco de la Torre, marié, âgé de cinquante-cinq ans, natif de Cordoue, habitant de la capitale, cordonnier; Justo Damian, Joaquin del Canto, Marie Mancera, Dolores de la Torre, Ramon Fernandez, Antonio Fernandez, Francisco Susunaga, Roque Mirar (contumace), Jean de la Torre, et Marie del Carmen de la Torre, ayant été jugés, atteints et convaincus d'avoir dans leur maison mis en vue le portrait du rebelle Riégo, et de conserver un exemplaire de l'infâme constitution; vu la cause jugée le 24 septembre, Francisco a été condamné à porter, pendu à son cou, le portrait jusqu'à la place de la Cebada de cette capitale, pour voir brûler publiquement ce portrait par la main du bourreau, et à souffrir la peine de dix ans de présides avec incarcération. Marie Mancer, sa femme, en considération de son sexe et de la charge qui résulte contre elle de la conservation du portrait de Riégo, ainsi que de son irreligion envers une estampe représentant la vierge de Notre-Dame, souffrira également la peine de dix ans de galères. Juan de la Torre, celle de dix ans de présides, dans la maison de correction de la capitale; Dolores et Marie del Carmen de la Torre, seront mises en liberté comme n'étant pas coupables de la conservation du portrait. Justo Damian, Joaquin del Canto, Ramon Fernandez, Antonio Fernandez, Francisco Susunaga et Manuel Ignacio Rico, ce dernier et Justo Damian, mis en liberté sous caution, les autres, tous absous avec mise en liberté sans que leur emprisonnement et le procès qui leur a été fait puissent être une mauvaise note contre eux. Le délateur José Dominguez sera jugé sommairement, il sera immédiatement procédé à son emprisonnement, quant au contumace, Roque Mirar, il a été condamné à trois ans de présides pour sa fuite par le balcon, etc., etc. »

Tout cela était horrible; eh bien! les infâmes apôtres de l'absolutisme trouvèrent les moyens de destruction insuffisants; le président de la commission militaire de Madrid fit un rapport en ce sens, et le ministre de la guerre, Aimerich, sur le vu de ce rapport, expédia l'ordre royal suivant, en date du 9 octobre 1824, et adressé au capitaine-général de la Nouvelle-Castille; cette pièce est tellement monstrueuse qu'on n'osa pas l'insérer dans la Gazette officielle; mais son authenticité est incontestable.

« Ayant rendu compte au roi, notre maître, de l'exposition du président de la commission exécutive militaire de cette capitale, et de l'avis de l'auditeur de guerre avec lequel me l'avait adressée Votre Excellence, ce 5 mars de la présente année; le président sollicitant une graduation de peines proportionnées à la plus ou moins grande gravité des délits compris dans l'art. 2 de la circulaire du 13 janvier dernier : Sa Majesté en ayant pris connaissance comme aussi des observations de la commission militaire de Valence relativement au procès contre Salvador Llorens, accusé d'avoir crié *meure le roi*; son âme royale n'a pu regarder avec indifférence le honteux et notoire abus que les révolutionnaires font de sa clémence innée, au mépris de sa dignité, au grand préjudice des biens, de la tranquillité de ses royaumes, au scandale de l'Europe; Sa Majesté, faisant violence à sa sensibilité naturelle en faveur d'objets si chers, a trouvé bon d'entendre l'avis de son suprême conseil de guerre sur cet objet, et en s'y conformant Sa Majesté a bien voulu résoudre ce qui suit :

« Art. 1er. Ceux qui, dès le jour du 1er octobre de l'année dernière, se sont déclarés, en prenant les armes *ou par des faits de quelque espèce que ce soit*, ennemis des droits légitimes du trône, ou partisans de la constitution publiée à Cadix au mois de mars 1812, sont déclarés cou-

pables du crime de lèse-majesté, et comme tels sujets à la peine de mort.

« Art. 2. Ceux qui, dès la même date, ont écrit ou écriront des libelles et affiches à la main, dirigées vers le même but, seront condamnés à la même peine.

« Art. 3. Ceux qui, dans des endroits publics, parleront contre la souveraineté de Sa Majesté ou en faveur de la constitution abolie, si leurs conversations en public contre la souveraineté de Sa Majesté et en faveur de la constitution *ne produisent pas d'actes positifs* et sont l'effet d'une imagination trop exaltée, restent soumis à la peine de quatre à dix années de présides, suivant les circonstances et les vues qu'ils se seraient proposées et leur plus ou moins grande malice.

« Art. 4. Ceux qui séduiront ou tenteront de séduire d'autres individus dans le but de former quelque bande, s'il est prouvé qu'ils ont fait quelque acte positif, comme de donner de l'argent, des armes, des munitions, des chevaux, sont déclarés coupables de lèse-majesté, et sujets à la peine de mort, sinon à une autre peine extraordinaire.

« Art. 5. Ceux qui exciteront des émotions qui troublent la tranquillité publique de quelque nature qu'elles soient, de quelque prétexte qu'ils se servent ; si l'émeute a pour but de renverser le gouvernement du roi, ou de l'obliger à condescendre à un acte contraire à la volonté souveraine, sont déclarés coupables de lèse-majesté, et comme tels on leur imposera la peine de mort ; mais si le mouvement avait pour origine une cause imprévue, et qui ne tendît pas à un si fâcheux résultat, on leur imposera la peine de deux à quatre ans de présides, et une peine proportionnelle à leurs complices, à ceux qui leur auraient prêté secours.

« ART. 6. L'ivresse ne devra pas servir d'excuse pour l'imposition de la peine, s'il est prouvé que le délinquant était habitué à cet excès, et qu'il y portait les autres, comme il arrive pour le soldat, d'après l'ordonnance générale de l'armée.

« ART. 7. La force des preuves en faveur de l'accusé ou contre lui est laissée à la prudente et impartiale appréciation des juges.

« ART. 8. Ceux qui auront crié : *Meure le roi!* sont coupables de haute trahison, et comme tels sujets à la peine de mort.

« ART. 9. Les maçons, communeros ou membres d'autres sociétés, devant être considérés comme ennemis de l'autel et du trône, restent sujets à la peine de mort et à la confiscation de tous leurs biens au bénéfice du trésor particulier de Sa Majesté, comme coupables de lèse-majesté divine et humaine; à l'exception de ceux désignés dans l'ordre royal du 1er août de la présente année.

« ART. 10. Tout Espagnol, de quelque qualité ou distinction que ce soit, reste sujet à ces peines et soumis au jugement des commissions militaires exécutives, conformément au décret royal du 11 septembre 1814, par lequel Sa Majesté trouva bon de les priver des droits que leur donnent leur caractère, leur emploi ou leur carrière, pour toute accusation d'infidélité ou d'idées subversives.

« ART. 11. Ceux qui emploient les cris alarmants et subversifs de *vive la constitution! meurent les serviles! meurent les tyrans! vive la liberté!* doivent être sujets à la peine de mort, conformément au décret royal du 4 mai 1814, parce que ce sont des expressions attentatoires à l'ordre et qui appellent à des réunions destinées à abaisser la personne sacrée de Sa Majesté et ses respectables at-

tributions. Je le communique à Votre Excellence par ordre du roi, pour que vous le sachiez et que vous en surveilliez la ponctuelle exécution en ce qui vous concerne. »

N'est-ce pas là de la démence furieuse? Un homme sera condamné au dernier supplice pour avoir dit : *vive la constitution!* ou *vive Riégo!* alors même que ces cris n'auront eu aucune conséquence! il mourra sur l'échafaud, parce qu'il aura dit : *meurent les tyrans!*... Mais vous acceptez donc cette qualification de tyran?

Il ne se publie pas ici un décret, écrivait un homme d'état français qui se trouvait alors en Espagne, qui ne soit marqué du sceau de l'ignorance et de la fureur... La confusion la plus complète règne pourtant. D'un côté on défend que personne répande d'autres nouvelles que celles de la Gazette de Madrid; ailleurs on prohibe la réunion de plus de trois personnes suspectes, et l'on donne ce titre à tout le monde; ailleurs encore on interdit l'usage des bonnets et des casquettes comme signes révolutionnaires. Dans divers lieux se sont établies des compagnies de bâtonistes, chargés d'assommer les gens qui se hasardent à sortir la nuit de leurs maisons. Des autorités imbéciles et furibondes répandent la terreur dans toute l'Espagne, et rendent ridicules les fonctions qu'elles exercent, le gouvernement et ses agents. Chaque capitaine-général, chaque intendant de police, chaque subdélégué est un despote qui tient dans sa main le sort des habitants, qui les injurie, les maltraite et les emprisonne à son bon plaisir. Personne n'est sûr de son emploi, le gouvernement chassant ignominieusement de son poste, aujourd'hui, le même individu qu'il a placé la veille. Le peuple est victime de la rapacité d'employés qui ne songent qu'à faire de l'argent pour le moment où leur emploi leur sera enlevé; enfin l'honneur, la probité, disparaissent à la hâte de l'Espagne.

Condamnation et exécution de Riégo (1823).

Il nous serait impossible d'énumérer le nombre des victimes qui, pendant cet infâme régime, tombèrent sous la hache du bourreau ; une des plus illustres fut le brave et ardent Riégo qui, plus qu'aucun autre pourtant, devait se croire à l'abri de la réaction à raison de la confiance que le roi lui avait témoignée en mainte circonstance. Ainsi lorsque l'on avait appris à Madrid que l'armée française se disposait à franchir la frontière, Riégo avait été le premier à proposer de transférer le siége du gouvernement à Séville, afin que le roi fût à l'abri de toute atteinte, et Ferdinand, pour le récompenser de ce bon mouvement, l'avait aussitôt nommé commandant en second du corps d'armée placé sous les ordres de Ballesteros.

Cependant l'armée française fait des progrès et s'avance vers Cadix ; Riégo apprend que Ballesteros est sur le point d'abandonner la cause des constitutionnels ; afin de prévenir cette défection, il fait un appel aux soldats patriotes de ce corps d'armée ; alors Ballesteros jette le masque et un combat terrible s'engage entre les deux partis : Riégo se bat en désespéré ; des cinq mille hommes qu'il commande, deux mille cinq cents restent sur le champ de bataille dont malgré ses efforts son adversaire est le maître.

Cet échec n'abat pas son courage ; il rallie les soldats qui lui sont restés fidèles, et marche sur Malaga. Poursuivi de près, il quitte cette ville ; mais alors il se trouve en présence des Français qui le somment de mettre bas les armes. Pour toute réponse, Riégo fait mettre ses troupes en bataille.

— Frères ! s'écrie-t-il, nous ne sommes pas tellement

abandonnés de Dieu qu'il ne nous accorde au moins la faveur de mourir sur le champ de bataille ; il ne faudrait qu'une victoire pour nous sauver, et en pareil cas il y a autant de gloire à mourir qu'à vaincre.

L'action s'engagea presque aussitôt ; elle fut terrible : après avoir eu deux chevaux tués sous lui, Riégo commandait à pied. Après une heure de combat, il est cerné de toutes parts ; il n'en continue pas moins à combattre ; mais bientôt les débris de ses bataillons, découragés, mettent bas les armes ; il n'a même plus l'espoir de se faire tuer : il faut fuir ou se rendre. En ce moment un cheval sans cavalier passe près de lui ; Riégo l'arrête, s'élance en selle, et accompagné de quelques officiers, il se jette tête baissée au milieu des Français. Cette audace est couronnée de succès : plusieurs des braves officiers qui l'entourent tombent ; mais lui et trois autres, dont deux colonels et un capitaine, parviennent à franchir la ligne ennemie, et le lendemain ils se réfugient dans une ferme isolée, près d'Arguillas.

Déjà la défection faisait des progrès rapides ; travaillées par les moines et le clergé en général, les populations des campagnes se levaient en masse contre les libéraux ; la retraite de Riégo et de ses compagnons fut bientôt connue : poussés par les moines, les habitants d'Arguillas se portent en armes à la ferme qu'ils cernent de toutes parts. Le général et ses amis tentent de se défendre ; mais les assaillants menacent de mettre le feu aux bâtiments. Riégo ne voulut pas que le malheureux fermier fût ruiné pour prix de l'hospitalité qu'il lui avait accordée ; il se rendit donc à cette bande de forcenés qui s'empressèrent de livrer leurs prisonniers aux Français, espérant en obtenir

une récompense, et qui au contraire ne leur témoignèrent que de l'indignation.

— Général, dit à Riégo l'officier français aux mains duquel lui et ses compagnons avaient été remis, je ne sais ce qui sera ordonné de vous ; mais soyez assuré que tant que vous serez sous notre garde, aucune insulte ne vous sera faite.

Riégo commençait à espérer ; la loyauté des Français le rassurait sur son sort et surtout sur celui des trois braves compagnons qui n'avaient pas voulu l'abandonner. Cet espoir fut promptement déçu : par ordre supérieur ils furent jetés dans les prisons de la Caroline, et enfermés chacun dans un cachot particulier, portant aux pieds, aux bras et autour du corps plus de cent cinquante livres de fers dont l'horrible pression mettant obstacle à la circulation du sang, faisait enfler leurs membres et leur causait des douleurs intolérables.

Riégo pourtant ne se laissa point abattre ; il pensait que si le général en chef de l'armée française était instruit de ses souffrances, elles cesseraient promptement, et tous ses efforts tendirent à faire connaître sa déplorable situation et celle de ses amis au duc d'Angoulême. Il y parvint..... Hélas! cela est bien honteux à dire ; car le duc d'Angoulême était né en France, sur les marches du trône ; il était le gendre et le neveu de Louis XVI, ce roi honnête homme qui ne fut malheureux que parce qu'il ne savait ni ne voulait mentir ; eh bien! le duc d'Angoulême qui certes savait à quoi s'en tenir sur le compte de Ferdinand qu'il avait vu à l'œuvre, démentant un jour ce qu'il avait dit ou fait la veille ; le duc d'Angoulême qui, d'un mot, pouvait sauver Riégo, ordonna que lui et ses compagnons fussent remis aux autorités espagnoles !

Traînés, chargés de fers, de cachots en cachots, les infortunés prisonniers arrivent à Madrid le 12 octobre. La femme de Riégo, son frère, qui était chanoine et s'était montré partisan de la liberté, comprirent qu'il n'y avait désormais de salut pour eux que dans la fuite ; ils se rendirent à Londres en toute hâte, et là ils implorèrent la protection des plus hauts personnages en faveur du général prisonnier ; là aussi ils purent se convaincre qu'il n'y a point de cœur dans la poitrine de ces hommes d'état de nos jours, hissés et maintenus au pouvoir par la faveur des princes et l'imbécillité des peuples. Aux sollicitations, aux larmes de ces infortnnés, on répondit que le rétablissement de Ferdinand dans l'exercice du pouvoir absolu était un fait accompli.

Cependant le bruit courait que Riégo ne pouvait rien avoir à craindre, d'abord parce qu'il était en réalité le prisonnier des Français, et ensuite parce que le roi, même au plus fort de la crise révolutionnaire, lui avait montré de l'attachement. Malgré cela, son procès s'instruisait, et des tortures horribles lui étaient infligées au collége des nobles où on l'avait enfermé toujours chargé de fers. Sa situation était d'autant plus affreuse, qu'atteint de violentes attaques de nerfs, il ne pouvait obtenir ni la visite d'un médecin ni les médicaments qui eussent pu adoucir ses souffrances, et que dans la violence du mal, au milieu des convulsions qui l'agitaient, il se meurtrissait le corps avec les chaînes qui l'attachaient.

L'instruction étant terminée ou réputée telle, le fiscal requit que Riégo, comme principal auteur de la révolution, fût écartelé ; que sa tête fût exposée à Las-Cabezas où, le premier, il avait proclamé la constitution de 1812, et ses membres sur différents points de la Péninsule. Les juges

se contentèrent de condamner le malheureux général à être pendu.

Riégo ne montra ni surprise ni terreur quand on lui lut sa sentence.

— Je m'y attendais, dit-il : les lâches sont ordinairement cruels, c'est la loi naturelle. Une seule chose m'afflige, c'est qu'il me soit impossible de marcher. Mes ennemis ne manqueront pas de dire que la peur de la mort est cause de ma faiblesse. Heureusement ma voix peut encore se faire entendre.

Les jambes du malheureux condamné étaient en effet dans un état si déplorable, qu'il ne pouvait se tenir debout ; elles étaient enflées au point que les anneaux de fer qui y étaient attachés pénétraient dans les chairs, ce qui lui causait des douleurs intolérables ; on le traîna plutôt qu'on ne le soutint pour le conduire en chapelle. Le 7 novembre, lorsque l'heure de l'exécution fut venue, on le plaça dans un panier auquel on avait attelé un âne, qui le traîna ainsi jusqu'à la place de la Cebada, où avait été élevée une potence d'une hauteur extraordinaire, afin que les serviles d'un certain rang pussent se repaître des dernières convulsions de l'infortuné général, sans être obligés de se mêler à la foule, où, disait-on, se trouvaient un grand nombre d'hommes déterminés, portant des armes sous leurs habits.

Cette dernière circonstance était vraie ; un certain nombre d'amis de Riégo s'étaient réunis dans l'intention de le délivrer à force ouverte, et cependant rien ne fut tenté : quelle en fut la cause ? On l'ignore ; mais il est permis de croire que leur projet avait été découvert, et qu'au moment d'agir, ayant appris qu'un certain nombre d'agents de police s'étaient fait admettre parmi eux, ils avaient renoncé à faire une tentative inutile.

Un morne silence régnait dans la foule, lorsque l'on retira le condamné de l'ignoble panier dans lequel on l'avait traîné jusqu'au pied de la potence.

— Quoi que l'on puisse faire, dit alors Riégo, on ne saurait empêcher que ma mort soit glorieuse, puisque je meurs pour avoir voulu donner la liberté à ma patrie, et je meurs avec joie parce que je sais que le sang des patriotes est fécond en nobles entreprises.

A ces mots, il se tourna vers l'échelle, et il essaya de mettre un pied sur le premier échelon ; mais cette fois encore ses forces trahirent son courage.

— Allons, reprit-il en regardant les exécuteurs, encore ce petit service ; prêtez-moi votre appui, et soyez sûrs que j'en userai le moins possible.

Il monta donc soutenu par le bourreau et ses aides, et quelques secondes après son âme si noble, si énergique s'échappait de sa trop frêle enveloppe.

On parla peu de cet événement en France, où la presse périodique était soumise à la censure ; mais il fit une grande sensation en Angleterre. Le gouvernement anglais avait encouragé la révolution espagnole ; en plus d'une circonstance il lui avait promis aide et protection ; mais, comme toujours, lorsqu'il avait reconnu que le gouvernement constitutionnel ne lui ferait pas vendre une pièce de calicot de plus que l'absolutiste, il avait laissé libéraux et serviles se débattre entre eux, et s'était borné à profiter de la guerre civile pour organiser la contrebande sur une vaste échelle. Maintenant que cent mille baïonnettes françaises avaient rétabli le régime absolu, qu'importait au gouvernement anglais que l'on pendît les libéraux espagnols ? Les gouvernés sont en général moins oublieux que les gouvernants ; le peuple de Londres se montra sensible

aux infortunes des hommes d'élite que Ferdinand VII ne se lassait pas de livrer aux bourreaux ; il y eut plusieurs meetings à l'occasion de la mort de Riégo, et il fut décidé qu'il y aurait un deuil général de trente-huit jours, en mémoire du héros de l'île de Léon. Une souscription proposée en faveur de la veuve de Riégo eut un résultat moins satisfaisant : on accepta le deuil ; mais on ne voulut point donner d'argent.

Une chose à peu près semblable; mais bien plus odieuse se passe maintenant en Angleterre : une famine horrible sévit en Irlande ; les victimes de cet épouvantable fléau y tombent par milliers. Pendant que cela se passe, le parlement discute longuement sur le meilleur mode à adopter pour l'emploi des fonds destinés à secourir la population irlandaise, et la reine Victoria ne trouve pas d'autre soulagement à tant de maux que d'ordonner un jour de jeûne dans toute l'étendue des trois royaumes !...

C'en est fait de la liberté en Espagne : les libéraux sont morts ou entassés dans les bagnes ; un petit nombre seulement a pu se réfugier en France ou en Angleterre : l'absolutisme coule à pleins bords. Ferdinand s'efforce de faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de l'intervention du peuple dans les affaires publiques, et les préambules des décrets qu'il publie à cette occasion sont des modèles précieux de l'alliance intime et éternelle entre le despotisme, la sottise et la mauvaise foi. Le préambule d'un décret qui établit un nouveau mode pour l'élection des ayuntamientos (espèce de conseillers municipaux) est surtout remarquable, le voici :

« Don Ferdinand VII, par la grâce de Dieu, roi de Castille, d'Aragon, etc., à ceux de mon conseil d'état, etc... Sachez que par mon ordre royal du 2 décembre de l'année

dernière, communiqué à mon conseil par mon ministre de la justice, j'ai trouvé bon d'ordonner que l'on suspendît pour alors et jusqu'à nouvelle résolution l'élection des alcades ordinaires et des autres membres et officiers des ayuntamientos, afin que mon conseil pût me donner son avis sur la convenance de continuer les membres nommés pour ladite année pendant toute l'année courante, ou de les renouveler, attendu les circonstances actuelles. En conséquence de cette résolution royale, après avoir pris des informations sur l'objet en question auprès de toutes les chancelleries et cours du royaume et les gens du parquet entendus, mon conseil éleva à ma connaissance l'avis que je l'avais chargé de me donner le 28 avril dernier. On lui communiqua aussi par mon royal ordre celui du 29 mai suivant, qui demandait des renseignements sur les bases, les règles suivies dans chaque province pour l'élection des membres des ayuntamientos et des alcades ordinaires.

« Par un autre ordre daté du 10 juin, j'ai chargé également mon conseil, *dans le but de faire disparaître pour toujours du sol espagnol jusqu'à l'idée la plus éloignée que la souveraineté réside ailleurs que dans ma royale personne, avec le juste motif que mes peuples sachent que jamais je ne consentirai à la plus petite altération des lois fondamentales de la monarchie,* je l'ai chargé de me proposer tout ce qu'il croirait convenable pour que les élections de justice et d'ayuntamientos soient uniformes dans tout le royaume; que l'on évite tout ce qui aurait une tendance populaire, ayant présentes à l'esprit les diverses coutumes autorisées par un long usage ou par ordonnances particulières, et spécialement ce qui se pratique dans le royaume d'Aragon. Le même conseil s'étant consacré à remplir de préférence à toute autre affaire les justes vues

manifestées dans mon ordre royal précité, et considérant que suivant cet ordre il devait éviter de traiter de celui du 29 mai cité, parce que, outre qu'il n'y a pas de nécessité d'examiner les bases ou règles de chaque province pour l'élection des ayuntamientos, il ne croit pas convenable de le faire à cause de la complication, de l'extraordinaire variété des coutumes; le temps qui s'écoulerait nécessairement pour réunir tous les renseignements nuirait à la prompte et uniforme solution d'une affaire aussi importante. Ledit conseil ayant médité cette affaire avec la circonspection, la maturité convenables, et après avoir vu les observations faites par le capitaine-général de la Galice et d'autres autorités; après avoir entendu les gens du roi sur ce sujet, m'a conseillé tout ce que lui dictait son zèle et ce qu'il estimait opportun dans son avis du 9 août dernier. Ayant donné ma royale approbation conformément à son avis, j'ai ordonné que l'on obéisse aux articles suivants... etc... »

Ainsi l'honnête prince déclare qu'il veut faire disparaître pour toujours du sol de l'Espagne, jusqu'à l'idée la plus éloignée que la souveraineté réside ailleurs que dans sa personne royale; qu'il veut que ses peuples sachent que jamais il ne consentira à la plus légère altération des lois fondamentales de la monarchie; et, deux lignes plus bas, il détruit les lois et coutumes qui, de temps immémorial, régnaient dans toutes les provinces de l'Espagne !...

Abolition de la loi salique (1833).

L'ordre règne néanmoins dans la Péninsule; mais c'est l'ordre des tombeaux. Qu'importe! Ferdinand règne et gouverne. Dix années s'écoulent ainsi : le peuple courbe la

tête ; il souffre et se tait, car ainsi le veulent les grandes puissances européennes qui ont obligé la France à rétablir le despotisme au-delà des Pyrénées. Mais voilà que ce roi, si digne de gouverner une grande nation, s'épouvante de n'avoir pas un héritier mâle direct ; s'il a des frères, très capables de marcher dans les mêmes voies que lui, il a aussi une femme qui s'est aisément emparée de son esprit; cette femme, cette reine, songe à ses filles... elle songe aussi à elle qui serait régente si le roi mourait bientôt et que la loi salique n'existât point. Eh bien! le roi n'est-il pas tout-puissant? La loi salique ne permet pas que les femmes règnent; Ferdinand abolira cette loi, et tout sera dit...

Donc à la sollicitation de sa femme, Christine, aujourd'hui la reine mère, Ferdinand abolit la loi salique; mais le cœur lui manquait, il n'osa dire que telle était sa volonté; il prétendit, dans son décret, que cette abolition était l'œuvre de son père, Charles IV. Rien n'est plus misérable que les subterfuges dont il use pour faire attribuer à son père ce dernier acte de lâcheté. Voyez :

« Don Ferdinand VII, par la grâce de Dieu, roi de Castille, Léon, etc., aux infants, prélats, ducs, marquis, comtes, ricoshombres, prieurs, commandeurs des ordres, et sous-commandeurs, alcades de Castille, etc., et tous autres juges ou juridictions, ministres et personnes de toutes les villes et bourgs de mes royaumes et seigneuries, tant à présent qu'à l'avenir, sachez que dans les cortès qui se tinrent en 1789 en mon palais de Buen-Retiro, on s'occupa, sur la proposition du roi, mon auguste père, qui est dans les cieux, de la nécessité et de la convenance de faire observer la méthode régulière établie par les lois du

royaume, et par la coutume immémoriale pour la succession à la couronne d'Espagne, en préférant l'aîné au cadet, et le mâle à la femme dans ses lignes respectives selon leur ordre, et ayant pris en considération les biens immenses que la monarchie avait retirés de son observation pendant l'espace de plus de sept cents ans, ainsi que les motifs et circonstances éventuels qui contribuèrent à la réforme décrétée par acte du 10 mai 1713, ils remirent dans ses royales mains une pétition datée du 30 septembre 1789. Ils y rappelaient le grand bien qui était résulté pour ce royaume dès avant l'époque de l'union des couronnes de Castille et d'Aragon, de l'ordre de succession spécifié en la loi II, titre xv, 2e partie, et le suppliaient de vouloir bien, sans égard pour l'innovation établie par l'acte ci-dessus cité, ordonner qu'on observàt et qu'on gardàt perpétuellement dans la succession à la monarchie ladite coutume immémoriale, comme elle avait toujours été gardée et observée, et de faire publier une pragmatique-sanction, comme faite et formée en assemblée des cortès, qui établit cette résolution et dérogation à l'acte cité ci-dessus. Ayant reçu cette pétition, mon auguste père prit le parti que demandait le bien du royaume, en répondant au rapport dont la junte des assistants de cour, gouverneurs et ministres de ma royale chambre de Castille, avait accompagné la pétition des cortès : « Qu'il avait pris une « résolution conforme à ladite supplique. » Mais il leur recommanda de garder pour le moment le plus grand secret, parce qu'il le jugeait utile à son service; et dans le décret dont il est question, « il ordonnait à son conseil « d'expédier la pragmatique-sanction d'usage en pareil « cas. » Ayant égard à cette circonstance, les cortès envoyèrent à la voie réservée copie certifiée de ladite sup-

plique et de tout ce qui s'y rapportait, et l'on publia le tout dans l'assemblée, avec la réserve conditionnelle.

« Les troubles qui agitèrent l'Europe, et ceux que la Péninsule éprouva depuis, ne permirent pas l'exécution de ces importants desseins, qui demandaient des jours plus sereins; mais ayant, avec l'aide de la miséricorde divine, heureusement rétabli la paix et l'ordre dont mes peuples chéris avaient besoin, après avoir examiné cette grave affaire et ouï l'avis des ministres zélés pour mon service et le bien de l'état, par mon royal décret du 26 de ce mois, j'ai ordonné, vu la pétition et la résolution prise à ce sujet par mon bien-aimé père, ainsi que de la certification des premiers écrivains qui accompagnait ces documents, qu'on publiât immédiatement la susdite loi et pragmatique dans la forme voulue.

« Mon décret ayant été publié dans mon conseil général, avec l'assistance de mes deux fiscaux, qui ont été entendu *in voce* le 27 du même mois, on y résolut de le mettre à exécution, en l'expédiant avec force de loi et pragmatique-sanction comme faite et promulguée en assemblée des cortès. En conséquence, j'ordonne qu'on observe, garde et accomplisse à perpétuité le contenu littéral de la loi II, titre XV, 2e partie, conformément à la pétition des cortès, assemblées dans mon palais du Buen-Retiro en 1789.

« J'enjoins donc à vous tous et à chacun en particulier, en vos districts et juridictions, de garder, accomplir et exécuter cette pragmatique-sanction en tout et par tout ce qu'elle contient; ordonne et mande, en prenant en cette occasion toutes les mesures que le cas requiert, sans qu'il soit besoin d'autre déclaration que la présente, qui doit recevoir son exécution à partir du jour où elle sera publiée à Madrid et dans les villes ainsi que dans tout autre lieu

soumis à mon autorité, attendu que cela convient au bien de ma royale famille ; telle est ma volonté, et je veux qu'on donne aux copies de cet ordre, signé de don Valentin de Espinilla, le plus ancien secrétaire de ma chambre et du gouvernemont de mon conseil, la même foi et le même crédit qu'à l'original.

« Donné au Palais, le 29 mars 1830. »

De tous les actes de Ferdinand VII, l'abolition de la loi salique est le plus déplorable ; cet acte de faiblesse, nous pourrions dire de démence, devait être le signal de maux inouïs qui se sont perpétués jusqu'à ce jour et dont il est impossible, à l'heure où nous écrivons, de prévoir la fin. Cet acte était un appel à toutes les passions, à toutes les ambitions ; il devait être un prétexte incessant de révolte et d'insurrection... Mais Christine voulait être et demeurer reine !

Le 29 septembre 1833, Ferdinand meurt, sa fille Isabelle lui succède : *le roi est mort! vive la reine!*... Quatre jours après, don Carlos, frère de Ferdinand, était proclamé roi par quelques milliers de partisans qu'il avait rassemblés à Bilbao ; dès lors la guerre civile commence, et Dieu seul sait quand en viendra le terme.

Dix voulumes ne suffiraient pas pour énumérer les événements terribles, les guerres affreuses, les exécutions, les assassinats épouvantables qui, depuis lors jusqu'à présent, se succédèrent sans relâche. Nous ne mentionnerons donc ici que les plus importants de ces événements qui ne peuvent être encore convenablement appréciés.

Conspiration contre la reine régente pour en obtenir la constitution de 1812 (1836).

En même temps que les bandes de don Carlos, égorgent, pillent, incendient aux cris de vive Charles V, meurent les Christinos, le gouvernement de la reine est débordé par le parti constitutionnel. Une vaste conspiration se forme ; les populations de plusieurs grandes villes se soulèvent, les autorités sont renversées, et comme les Espagnols, dans ces circonstances, commencent toujours par tuer, le sang coule de toutes parts.

Le 3 août, à sept heures et demie du soir, plusieurs groupes de gens exaltés se présentèrent sur la grande place de Madrid, et exigèrent du chef de la garde du quartier des nationaux d'infanterie de faire sortir les tambours pour battre la générale, parce qu'il fallait faire une révolution. L'officier opposa quelques difficultés ; mais on l'intimida en lui disant que s'il n'accédait pas à la demande, on le traiterait comme on avait traité le général Canterac, dans une circonstance semblable. Effectivement le mouvement était commandé et dirigé par ce même Cardero qui l'avait fait assassiner, et qui pour récompense avait obtenu l'honneur d'être député aux cortès, et l'avantage d'obtenir un grade supérieur, de lieutenant qu'il était, le jour de cette prouesse. Les tambours se répandirent donc par les rues, et à leur roulement accourut un grand nombre de gardes nationaux, dont la plupart ignoraient l'objet d'une semblable réunion. Mais il paraît que les autorités ne l'ignoraient point, puisque, à peu près dans le même temps, on vit arriver des forces considérables au Prado, à la place de la Cebada et à la grande place, qui étaient les points les plus menacés. Toutes ces forces étaient commandées par

un homme d'un caractère ferme et peu accoutumé à se laisser intimider par les dangers, et encore moins par les menaces, mais à qui, si la tombe ne couvrait déjà une partie de ses cendres, nous adresserions quelque reproche sévère que lui fera peut-être l'histoire de son pays. Le marquis de Moncayo, plus connu par son nom propre de général Quésada, est celui dont nous parlons. Sans se rendre compte du nombre auquel pouvaient monter les révoltés, car il était nuit close, et sans se souvenir de la destinée malheureuse de son prédécesseur, qui devait être bientôt la sienne, il se mit à la tête d'un bataillon du régiment de la reine régente, et ordonna aux deux escadrons de la garde nationale et à plusieurs pelotons d'infanterie de se retirer, autrement qu'il allait charger sur eux sans pitié. Soit que ce mouvement décisif leur imposât, ou que la plupart ne fussent point dans le secret de la conspiration, les escadrons et les groupes se dispersèrent, non sans avoir tiré quelques coups de fusil au hasard, et poussé les cris accoutumés de *vivas!* et de *mueras!* qui sont le refrain de ces sortes de mouvements. La mesure que le gouvernement prit immédiatement après fut de déclarer Madrid en état de siége ; la seconde, de supprimer momentanément quatre journaux des plus séditieux ; la troisième, de mettre dans la bouche de la reine une sorte de manifeste pour déclarer ses intentions sincères.

Malgré ces troubles et les craintes qu'ils devaient donner, les deux reines qui s'étaient rendues à la Granja pour y passer, selon l'usage, la saison des plus grandes chaleurs, ne quittèrent point cette résidence où elles se trouvaient placées sous la protection d'un seul bataillon de la garde et d'un autre de milices provinciales dont l'exaltation bien connue faisait chaque jour de nouveaux progrès.

Le 10 août, plusieurs des chefs de la conspiration qui, ainsi que nous l'avons dit, avait déjà éclaté sur plusieurs points, arrivèrent à la Granja bien pourvus d'or et déterminés à tout braver pour frapper un coup décisif : ils réunissent les sergents et les caporaux des deux bataillons.

— On vous trompe indignement, leur dit un des principaux conjurés ; tandis que vous servez ici de jouets au despotisme, toute l'armée d'Aragon et de Navarre proclame la constitution de 1812, qui est maintenant adoptée partout. La reine régente le sait bien, et elle aurait déjà juré et signé la constitution si elle n'en était empêchée par les ministres et surtout par le général Quésada... Vos officiers sont indignes de votre confiance, et vous n'avez qu'un moyen de vous réhabiliter aux yeux de l'armée entière, c'est de vous mettre vous-mêmes à la tête du mouvement, et d'obliger la reine à signer sous vos yeux la constitution.

A ce discours succède une distribution d'eau-de-vie et une gratification en espèces qui sont reçues avec un enthousiasme croissant. Pas un de ces soldats peut-être n'avait lu la constitution de 1812 ; qu'importe ! elle doit faire le bonheur de l'Espagne, et ce bonheur la patrie le devra à eux seuls, sergents et caporaux, qu'elle fera colonels et généraux pour les récompenser d'un si beau dévoûment.

Chose singulière pourtant, malgré leur ivresse, ces soldats montrèrent une admirable discrétion ; à aucun d'eux il n'échappa un mot capable de donner l'éveil aux officiers sur l'événement qui se préparait, et cependant les préparatifs durèrent trois jours.

Dans la soirée du 12, les officiers des deux bataillons furent tout-à-coup arrêtés et désarmés. Deux sergents, Higinio Garcia et Alexandre Gomez, prirent le commande-

ment aux cris de *vive la constitution!* On nomme une députation chargée de se rendre dans les appartements de la reine régente pour lui faire signer la constitution et les décrets nécessaires. Garcia et Gomez furent désignés pour porter la parole, et ils déclarèrent qu'ils entendaient se comporter décemment et qu'ils ne souffriraient pas qu'on insultât la régente ; qu'en conséquence eux seuls pénétreraient d'abord jusqu'à elle. Ils arrivent en effet à l'appartement de Christine ; elle est au lit ; l'entrée de la chambre à coucher est vivement disputée, mais la résolution des sergents est inébranlable : il faut que les orateurs entrent et parlent à la régente. Les portes s'ouvrent. Cependant, aux cris des caméristes la régente s'est élancée hors de son lit ; les sergents apparaissent en ce moment.

— C'est affreux! s'écrie la reine éperdue en se laissant tomber dans un fauteuil.

— Madame, lui dit le sergent Garcia, nous ne voulons point manquer de respect à Votre Majesté ; mais il faut que vous sachiez qu'en ce moment toutes les personnes dont vous pourriez attendre assistance sont arrêtées. Quant à nous, nous venons supplier Votre Majesté de signer la constitution de 1812, et les décrets nécessaires pour qu'elle soit immédiatement mise en vigueur.

— Je ferai ce que vous voudrez, répondit Christine ; mais, pour Dieu! retirez-vous.

Les deux sergents sortirent de la chambre ; ils y revinrent bientôt, suivis de quelques-uns de leurs camarades et entre autres de deux musiciens de la garde qui passaient pour être lettrés, ce qui était important dans cette circonstance ; car ces terribles conspirateurs avaient négligé de faire rédiger d'avance les pièces que la régente devait signer.

— Madame, dit Garcia à Christine, je suis bien fâché de troubler le repos de Votre Majesté pendant si longtemps ; mais il faut absolument que la constitution et les décrets nécessaires soient signés sur-le-champ. Vous autres, ajouta-t-il en s'adressant aux musiciens, et leur indiquant du doigt une table couverte de papier, plumes et encre, mettez-vous là, et rédigez tout cela.

Les musiciens, tout lettrés qu'ils étaient, usèrent beaucoup de papier en brouillons. Inquiets de ne voir rien venir, quelques-uns des conjurés qui se tenaient dans l'escalier, pénétrèrent à leur tour dans l'appartement royal, et s'étendirent sans façon sur les fauteuils et les sophas. Christine fondait en larmes; la jeune reine Isabelle, réveillée enfin par le bruit qui se faisait autour d'elle, se mit à crier : un sergent la prit dans ses bras et parvint à l'apaiser en lui promettant des jouets merveilleux. Enfin les musiciens parvinrent à rédiger, tant bien que mal, et à mettre au net les pièces nécessaires ; Christine les signa, et ces conspirateurs d'un nouveau genre se retirèrent ; mais ils conservèrent le commandement des bataillons.

La surprise fut grande à Madrid, le 13 au matin, quand on apprit que la reine avait signé la constitution de 1812. Le capitaine-général Quésada, le président du conseil et les ministres songèrent d'abord à envoyer des troupes pour soumettre les révoltés et mettre en liberté la reine qu'ils tenaient prisonnière dans son appartement ; mais on craignit qu'en poussant à bout les sergents ils ne se livrassent à quelques terribles excès et n'attentassent à la vie des deux reines. On attendit donc, sans prendre de résolution.

Le 14, on sut généralement à Madrid les détails de l'événement de la Granja ; aussitôt il se forma plusieurs ras-

semblements sur différents points, particulièrement à la Puerta del Sol, en répétant des *vivas!* et en témoignant leur étonnement que le ministère ne publiât pas un décret aussi important. Mais le marquis de Moncayo, qui n'avait pas encore reçu ordre de tolérer les mouvements, renforçait les corps-de-garde, et faisait circuler de nombreuses patrouilles dans les rues pour disperser les groupes. Lui-même sortit avec un piquet de cavalerie, et malgré sa circonspection et sa prudence, on ne laissa pas de lui tirer quelques coups de fusil quand il arriva à la Puerta del Sol, où il établit des piquet de cavalerie, comme sur la grande place. On avait déjà amené une escarmouche dans la rue de Tolède, entre quelques gardes nationaux et un détachement de chasseurs de la reine régente, et dans cette rencontre, il y eut de blessés un garde national appelé Goldoni, le lieutenant-colonel du régiment, Calvet, et quelques autres des deux côtés. Le capitaine-général, instruit de cette circonstance, et sachant que les gardes nationaux s'étaient donné le mot d'ordre pour se réunir et se fortifier dans le couvent de Saint-Basile, y envoya, vers six heures du soir, quelque infanterie avec une pièce de canon pour enfoncer les portes, ce qui fut fait aussitôt. Les gardes, surpris dans l'intérieur de l'édifice, capitulèrent et se rendirent prisonniers, à dix heures du soir, sans qu'aucun d'eux eût éprouvé le moindre mal.

Le 15, jusqu'à neuf heures du matin, tout resta dans les mêmes termes que la veille; mais dans ce moment arriva le ministre de la guerre, Mendez Vigo, accompagné des sergents Garcia et Gomez, et apportant l'ordre de publier la constitution et les décrets par lesquels on destituait tous les ministres, et l'on nommait le général Seoane à la place du général Quésada. Le nouveau capitaine-général ne per-

dit pas un moment pour se présenter en personne à la Puerta del Sol, où une foule immense, qui l'attendait, le reçut avec les cris de *vive la constitution!* Il recommanda l'ordre et se retira. Le général Quésada en fit autant, quoique sous des auspices bien différents, puisque n'ayant reçu aucun ordre, et abandonné à lui-même, il se trouvait presque le seul objet de la rage et de la fureur des vainqueurs, contre lesquels il ne lui restait d'autre ressource que la fuite. Ce fut effectivement le parti qu'il prit, et après s'être caché pendant deux jours, dit-on, dans la manufacture royale de tapis, il se mit ensuite en route pour la France, accompagné d'un seul serviteur. Il s'arrêta par malheur à Hortaleza, à peu de distance de Madrid, où il fut reconnu par des gardes nationaux du lieu, qui l'arrêtèrent, et en donnèrent avis à leurs camarades de Madrid.

Nous l'avons dit ailleurs; en fait de révolution, les Espagnols égorgent d'abord : on ne songea donc point à s'enquérir, des motifs qui avaient fait agir l'infortuné Quésada; il n'était pas favorable à la constitution; il fuyait; c'en était assez pour motiver son arrêt de mort. Un rassemblement immense se forma autour de lui; mille injures lui furent adressées en guise de questions, et presque aussitôt il tomba atteint de dix coups de sabre. Son cadavre fut traîné par la ville et haché par morceaux.

L'Espagne était réellement dans une situation déplorable : l'armée était dans le dénuement le plus absolu, et la misère si grande que dans les hôpitaux on ne pouvait donner aux malades ni bouillon ni lait. A tous ces maux s'ajoutait encore la guerre civile qui devenait chaque jour plus épouvantable. Rien ne saurait donner une idée des atrocités auxquelles se livraient les deux partis; car les troupes de la reine ne se montraient pas moins féroces

que les bandes de don Carlos; les ministres et les députés eux-mêmes ne faisaient entendre que des paroles de mort; c'est ainsi que le ministre de l'intérieur proposait aux cortès de déclarer don Carlos l'objet de l'exécration générale, et qu'un député demandait qu'on ajoutât à cette déclaration que toute autorité civile ou militaire qui pourrait s'emparer de don Carlos, serait obligée, sous sa responsabilité personnelle, de lui appliquer la peine réservée aux traîtres, c'est-à-dire de le faire fusiller sur-le-champ.

Mort de la mère de Cabrera (1837).

Et Dieu sait que ces autorités n'avaient pas besoin d'être excitées à l'assassinat! Voici un exemple entre mille de leur horrible cruauté : La mère de Cabrera, chef de bandes carlistes, vivait paisiblement à Tortose avec ses filles, lorsque le gouverneur de cette ville reçut du général Noguéras l'ordre de s'emparer de cette femme et de la faire fusiller sur-le-champ, attendu, ajoutait-il, qu'il lui paraissait convenable de faire porter à cette femme la peine du mal fait par son fils au parti de la reine. Le gouverneur s'empresse de répondre que, se trouvant sous les ordres du capitaine-général de la Catalogne, il ne peut satisfaire lui-même à cette juste réclamation ; mais qu'il va en instruire son chef, le brave général Mina qui fera certainement droit à la requête. Mina, instruit de ce fait, trouva fort juste la demande de Nogueras. Arrêtée par son ordre, la malheureuse mère de Cabrera est conduite au supplice sans aucune forme de procès.

— Qu'ai-je donc fait? grand Dieu! s'écria cette infortunée lorsqu'on la fit agenouiller sur le bord de la fosse creusée à l'avance.



Fr. Geoffroy del. et sc.

LA MERE DE CABRERA

FUSILLÉE PAR LES CHRISTINOS

— Ton fils est un traître qui sert les carlistes, lui répond l'officier chargé de l'exécution.

— Mais je ne les sers point, moi !... Je n'ai jamais fait le moindre mal à personne... Oh ! c'est impossible... vous ne tuerez point une innocente femme qui n'a rien à se reprocher.

— J'en tuerais dix mille si on l'ordonnait... C'est déjà trop de façon qu'on lui couvre les yeux.

— Au moins, dit encore la victime, vous ne me refuserez pas les secours de la religion... Je vous en conjure, faites appeler un prêtre.

— C'est inutile, répliqua encore l'officier : les traîtres sont damnés ; le pape lui-même ne les sauverait pas.

Pendant qu'il parlait, un mouchoir avait été placé sur les yeux de la victime ; alors il donna le signal ; douze coups de fusil partirent en même temps, et la malheureuse femme, atteinte au cœur et à la tête, roula dans la fosse qui lui était destinée.

— Mais, dit Mina, lorsqu'on lui rendit compte de cette exécution, cela n'est pas complet : je crois me rappeler que le gouverneur m'avait parlé de deux sœurs du traître.

On lui répondit qu'en effet les deux sœurs de Cabrera étaient à Tortose, et il ordonna qu'elles fussent mises à mort sur-le-champ, comme leur mère. Cet ordre fut exécuté.

Cabrera n'apprit d'abord que la mort de sa mère ; il publia aussitôt une proclamation dans laquelle on lit :

« ART. 2. En conséquence de la présente déclaration tous les individus qui seront pris seront fusillés.

« ART. 3. *Seront immédiatement fusillées, en représailles de l'assassinat* de mon innocente mère, la femme du colonel don Manuel Fontibero, commandant d'armes de

Chelva; les *senoras Cinta Tos*, *Mariana Guardia*, *Francisca Urquesa et trente autres, qui sont plus bas dénommées, auront le même sort pour expier le supplice de la plus digne et de la meilleure des mères.*

« ART. 4. Désormais je continuerai à venger de la même manière et sans rémission la mort de chaque victime sur les familles des chefs qui commettront de semblables actes. »

Enfin ces atrocités eurent un terme ; reconnaissant l'impossibilité de se maintenir dans les provinces insurgées, don Carlos quitta l'Espagne avec les chefs de bandes qui, pendant six ans, avaient commis tant d'horribles déprédations. Le gouvernement, toutefois, n'en parut guère plus affermi, et deux ans après, Christine, la reine régente, fut obligée de quitter l'Espagne et de se réfugier en France, pendant que le duc de la Victoire était investi par les cortès de la tutelle de la jeune reine Isabelle.

Au moment où nous terminons cet ouvrage, de nouveaux troubles se manifestent en Espagne : la reine Isabelle et l'infante sa sœur, ayant été mariés, il y a six mois, sous l'influence de la France, l'Angleterre s'émut de cet événement et fit entendre des menaces ; en attendant qu'elle se croie assez forte pour attaquer la France, elle vient de lancer sur la malheureuse Espagne de nouvelles hordes de bandits qui, sous les ordres de Cabrera et de quelques autres, et au nom du comte de Montemolin, fils de don Carlos, recommencent leurs brigandages. De bien graves événements se préparent, et c'est le cas de dire que le temps présent est gros de l'avenir.



PORTUGAL.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Conspiration de la maison de Bragance contre Jean II. — Triple assassinat politique ordonné par Jean II. — Massacre des juifs à Lisbonne. — Horrible exécution ordonnée par Albuquerque. — Cruautés des Portugais dans les Indes. — Etablissement de l'Inquisition en Portugal. — Conspiration des jésuites contre dom Sébastien. — Condamnation et exécution de plusieurs faux dom Sébastien. — Les jésuites et l'Inquisition dans les possessions portugaises aux Indes.

Délivré du joug des Maures au douzième siècle, le Portugal s'était donné des institutions libérales qui montrent à quel degré de civilisation ce peuple était arrivé dès lors : il eut des assemblées législatives; les droits du peuple furent proclamés, et des limites furent imposées à l'autorité royale. Lorsque, plus tard, l'Espagne fut, à son tour, délivrée des Maures, le Portugal eut à lutter presque sans cesse contre cette puissance voisine, et la disproportion des forces des deux royaumes dut souvent inspirer aux rois d'Espagne le désir et l'espoir de réunir à

leurs possessions un pays qui semblait n'être qu'une province de la Péninsule. Mais le peuple portugais était brave, amoureux de son indépendance qu'il défendit victorieusement.

Bientôt l'audace et les efforts des navigateurs portugais amenèrent de nouvelles découvertes sur la côte occidentale de l'Afrique; la ligne équinoxiale fut franchie et la route des Indes par l'Océan fut ouverte. C'était vers la fin du quinzième siècle, sous le règne de Jean II, prince énergique et capable; mais trop peu scrupuleux sur le choix des moyens pour arriver aux fins qu'il se proposait. Lors de son avènement au trône, le domaine de la couronne se trouvait singulièrement appauvri; les nobles, depuis un siècle, étaient parvenus à reconquérir leurs usurpations d'un autre temps : Jean les obligea à représenter les titres des dons qu'ils tenaient de la couronne, et dès qu'il les eut, il les anéantit.

Conspiration de la maison de Bragance contre Jean II (1484).

De cette époque date la lutte entre l'ancienne dynastie et la maison de Bragance. L'illustration de cette dernière n'était ni moins ancienne ni moins grande que celle de la maison royale. Le duc de Bragance s'indigna de la manière dont Jean traitait les grands, et il ne fit pas mystère de ses sentiments. Les plaintes du duc et la manière peu mesurée avec laquelle il les formulait vinrent à la connaissance du roi.

— Le duc de Bragance, dit-il, est un factieux qui ne cherche qu'une occasion pour lever l'étendard de la révolte ; mais, s'il plait à Dieu, nous le préviendrons.

Et l'ordre d'arrêter le duc et ses frères fut immédiate-

ment donné, et exécuté quant au duc ; car pour ses frères, instruits que leur liberté était menacée, ils étaient parvenus à se réfugier en Castille. Le duc prisonnier était le beau-frère du roi Jean, ce qui n'empêcha pas ce dernier de le faire mettre en jugement. Le duc nia qu'il eût conspiré.

— Certes, dit-il, la manière dont le roi se conduit envers la brave noblesse de Portugal n'est pas propre à lui gagner les cœurs. Son avidité l'a poussé à nous dépouiller d'une partie de nos biens ; il a restreint nos droits, et je le blâme hautement ; mais je n'ai point conspiré.

Il n'y avait en effet aucune preuve ; toute l'accusation reposait sur des conjectures et quelques paroles imprudentes. Mais Jean voulait imposer par la terreur, et il était homme à ne reculer devant aucun moyen pour affermir son autorité ; il pensa que l'exécution de son beau-frère prouverait aux mécontents qu'ils n'avaient aucune grâce à attendre de lui, et qu'il était déterminé à renverser toute espèce d'opposition. Le duc fut condamné à être décapité.

— Heureusement, j'ai des vengeurs en Castille, s'écria-t-il après avoir entendu sa sentence. Le roi, à son tour, sera jugé par eux ; ils lui demanderont compte de mon sang.

Il voulait parler de ses frères qui, par le même jugement, étaient privés de leurs biens et dégradés de noblesse. Jean ne fut pas ému par ces menaces ; il se montra inexorable, et pour toute réponse aux amis du condamné, qui le suppliaient de faire au moins grâce de la vie à un homme qui avait l'honneur d'être son parent, il ordonna devant eux que l'on conduisît sur-le-champ le condamné au supplice.

Cette conspiration qui peut-être n'était qu'apparente, en fit naître une réelle. Le duc n'avait pas fait en vain appel

à ses partisans pour venger sa mort; ils se réunirent et résolurent de tuer le roi, et de mettre sur le trône le duc de Viseu, cousin de la victime qu'ils voulaient venger. En peu de temps le nombre des conjurés devint considérable. Mais Jean, qui l'avait prévu, se tenait sur ses gardes, et il était exactement informé des préparatifs que faisaient ses ennemis, et des moyens qu'ils se proposaient d'employer pour l'exécution de leurs desseins. Lorsqu'il crut que les choses étaient avancées, il fit inviter le duc de Viseu, un jour que ce dernier s'était présenté au palais, à se rendre dans son cabinet, ayant, disait-il, un conseil à lui demander sur une affaire de haute importance.

Le duc était sans défiance; il s'était conduit avec tant de prudence dans cette affaire, qu'il ne pouvait croire que le roi le soupçonnât. Il n'hésita donc pas à se rendre à l'invitation de Jean, qui le reçut avec affabilité.

— Mon cousin, dit le roi au duc lorsqu'ils furent seuls, j'ai appris que l'on se dispose à attenter à votre vie...

Viseu se troubla; Jean n'eut pas l'air de s'en apercevoir, et il continua :

— Je vous prie donc de me dire ce que vous feriez du meurtrier, si vous le connaissiez, afin que sur votre avis je prenne une décision qui vous soit agréable.

— Sire, répondit le duc rassuré par ces dernières paroles, ce que me dit Votre Majesté m'étonne fort, car je ne me connais point d'ennemis. Dans tous les cas, et à défaut de la justice, ma dague me serait en aide.

— C'est ton arrêt de mort que tu viens de prononcer, s'écria Jean.

Et se jetant sur lui, il le frappa en pleine poitrine de deux coups de poignards qui l'étendirent sans vie sur le parquet.

En même temps que le roi se faisait lui-même justice de

la sorte, quelques-uns des principaux conjurés étaient arrêtés. Parmi ces derniers se trouvaient l'évêque d'Evora et son frère Ferdinand de Menezès. Le prélat, à cause de sa dignité ecclésiastique, espérait en être quitte pour l'exil; mais l'énergie du roi ne lui fit pas plus défaut dans cette circonstance que dans celle qui l'avait précédée.

— Un traître sous la mitre, répondit-il aux représentations qui lui furent faites à ce sujet, n'est toujours qu'un traître, et la justice humaine doit prendre pour exemple la justice de Dieu qui frappe le coupable sans avoir égard au rang qu'il occupe.

Tous furent condamnés à mourir et exécutés le même jour.

Mais en même temps qu'il accomplissait cet acte de vigueur, le roi faisait appeler à la cour le frère du duc qu'il avait poignardé, et il le créait grand maître de l'ordre du Christ de Portugal. « Ayant ainsi intimidé la noblesse, dit un historien, tué les uns et décoré les autres, Jean II acheva la ruine de la puissance aristocratique : il supprima entièrement les justices seigneuriales, et soumit les terres et les villes, jusque-là gouvernées par les comtes, ducs ou marquis, à la juridiction des officiers royaux. »

Triple assassinat politique ordonné par Jean II (1489).

Jean II était trop habile pour ne pas comprendre l'importance des découvertes faites par ses sujets sur la côte d'Afrique, et pour ne pas se mettre en garde contre la concurrence que pourraient lui faire d'autres puissances dans l'exploitation de ces contrées qui procuraient alors au Portugal des richesses immenses. Afin d'écarter cette concurrence il faisait fréquemment publier des relations

mensongères dans lesquelles les périls de la navigation dans ces parages étaient prodigieusement exagérés, en même temps que les bénéfices qu'on en pouvait retirer étaient présentés comme à peu près nuls. Pour donner à ces relations toutes les apparences de la vérité, il ne laissait sortir le plus souvent de ses ports que de vieux navires qu'on démolissait dès qu'ils étaient arrivés à leur destination, et que là on remplaçait par des bâtiments neufs, ce qui faisait croire à de nombreux et fréquents naufrages.

Cette ruse était connue de trop de gens pour qu'elle pût avoir un long succès. Un capitaine et deux pilotes qui avaient fait plusieurs voyages à la côte de Guinée, résolurent de se rendre en Castille et d'offrir leurs services au roi d'Espagne en lui révélant toute la vérité, ce qui ne pouvait manquer de leur valoir de riches récompenses. Ils partent; mais à peine ont-ils franchi la frontière, que le roi est instruit de leur dessein, tant était active et bien dirigée la police qu'il avait établie. Que faire cependant? Ces hommes sont hors du royaume; ils ne manqueront pas, en cas de violence, de requérir l'appui des autorités espagnoles. Mais, ainsi que nous l'avons dit, le roi était peu scrupuleux sur le choix des moyens : il envoie sur les traces des transfuges des agents sûrs, avec ordre de tuer les deux pilotes et de lui amener le capitaine, et cet ordre est ponctuellement exécuté : surpris dans une hôtellerie, les deux pilotes sont poignardés ; on s'empare du capitaine ; il est lié sur une mule et enlevé sans coup férir. Jean voulut qu'on l'amenât devant lui.

— Traître! lui dit le roi, ai-je refusé de t'enrichir? N'ai-je pas au contraire mis tout en œuvre pour grossir la fortune des hommes de mer?

Le prisonnier ne put nier cette double vérité, et sommé

de dire la raison qui l'avait poussé à aller vendre ses services au roi d'Espagne, il balbutia sans pouvoir articuler la moindre excuse convenable.

— Ton procès sera bientôt fait, reprit Jean ; moi, grand justicier, j'ordonne que tu sois écartelé vif.

Cette sentence fut exécutée, et Jean voulut que la tête du coupable, exposée sur une pique, fût surmontée d'un écriteau qui fît connaître le crime qu'il avait tenté de commettre.

En général, la justice de Jean II n'était que de la férocité mal déguisée ; comme tous les despotes il basait sa puissance sur la terreur : le système est mauvais ; mais les tyrans sont incorrigibles. Jean mourut empoisonné en 1495, et il fut impossible de découvrir la main qui avait versé le poison.

Massacre des juifs à Lisbonne (1506).

Sous le règne d'Emmanuel, qui succéda à Jean II, les missionnaires commencèrent à monter sur les navires qui partaient pour les Indes, et le fanatisme que la prospérité de la nation semblait avoir assoupi, se réveilla avec fureur : les nouveaux chrétiens, c'est-à-dire les juifs et les Maures baptisés, ne furent plus regardés que comme une proie que l'on tient sous la chaîne, destinée à entretenir l'irritation et le grondement sanguinaires du tigre qui doit s'en alimenter. Le peuple était ce tigre, et les moines le faisaient tel.

Depuis quelque temps, les dominicains faisaient grand bruit d'un prétendu miracle qui s'opérait tous les jours dans l'église du patron de leur ordre : il s'agissait d'un crucifix qui réfléchissait les rayons du soleil. Un juif, ayant

voulu voir le miracle de près, reconnut qu'un morceau de cristal, enchâssé dans le crucifix, était la seule cause du prodige, et il eut l'imprudence de publier sans ménagement sa découverte.

Grande fut la colère des moines ; ils crient au sacrilége, le peuple s'ameute, on s'empare du coupable, et il est immédiatement massacré. C'était trop peu pour satisfaire les vindicatifs religieux ; ils mettent tout en œuvre pour exciter la fureur populaire ; le massacre devient général et en trois jours trois mille juifs sont égorgés.

Tandis que cela se passait, le roi Emmanuel était à Abrantès, où il avait été, avec toute sa cour, chercher un refuge contre la peste qui, depuis plusieurs mois, désolait la capitale ; on vint lui apprendre ce qui s'était passé : il avait trois mille sujets de moins ; mais le miracle de la réflexion des rayons du soleil par le Christ dont nous avons parlé, se renouvelait quotidiennement, pourvu toutefois que les nuages n'y missent pas obstacle. Emmanuel, tout dévôt qu'il était, ne trouva point la compensation de son goût ; il s'emporta contre les moines qui, pour augmenter leur puissance, diminuaient la sienne par tous les moyens possibles, et il en fit pendre un certain nombre sans forme de procès, en même temps qu'il privait la ville de Lisbonne de ses priviléges, pour la punir d'avoir souffert que cet horrible massacre s'accomplît dans ses murs.

Horribles exécutions ordonnées par Albuquerque (1512).

A cette même époque le vaillant Albuquerque étendait dans l'Inde les domaines de son maître, le roi de Portugal ; il s'empara successivement d'Ormuz et de Goa. « Les villes les plus favorisées par la fortune, dit un écrivain que nous

avons déjà cité plusieurs fois, les ports les plus célèbres et les plus fréquentés par les vaisseaux des nations les plus laborieuses et opulentes n'ont rien offert de plus magnifique que la prospérité de la ville d'Ormuz avant la découverte du passage de Bonne-Espérance. Toutes les voluptés de l'Asie y roulaient parmi des flots d'or; tous les arts qui flattent les sens y prodiguaient leurs tributs, et les plus belles filles des heureuses régions, berceau de l'espèce humaine, venaient y combler la mesure de ces enchantements. Ce qui paraît le plus digne de remarque dans les traditions presque fabuleuses de ce luxe prodigieux, c'est que la magnificence publique égalait l'aisance particulière. L'étranger étonné foulait dans les rues les tapis somptueux dont la pauvre Europe décorait à peine les palais de ses princes; et de splendides édifices, ouverts aux voyageurs, offraient les douceurs d'une hospitalité gratuite à ceux qui voulaient en profiter. Il n'y a rien de semblable dans l'histoire des sociétés d'Occident. Cette opulence s'exerçant dans une si vaste sphère d'activité, et répandant ses douceurs avec des formes si larges, si primitives, si favorables à l'égale distribution des biens, semble un terme de comparaison écrasant pour les nations héritières des Persans et des Arabes dans la carrière du commerce et l'exploitation des trésors de l'Inde.

« On juge avec quelle soif frénétique de l'or et du plaisir les brigands chrétiens, car enfin les Portugais n'étaient pas autres, se précipitèrent parmi ces délices. Dès le premier abord, ils remplirent ce paradis terrestre de dévastations et de sang; ils massacrèrent, pour jouir avec plus de sécurité; cependant ils avaient à combattre encore. La nécessité enseigna les alliances, forma des ligues contre eux, et les divers potentats de l'Inde tendirent les bras aux

Arabes, leurs anciens conquérants. Albuquerque fut assiégé dans les deux ports d'Ormuz, et détruisit ses nombreux adversaires avec cinq navires. »

La prise de Goa avait été le résultat d'un accident heureux : les habitants avaient ouvert leurs portes aux Portugais sans opposer de résistance ; mais bientôt poussés au désespoir par la férocité des Portugais, ils se soulèvent, et conduits par leur roi Idalcan, ils surprennent et dispersent ceux qu'ils avaient accueillis comme amis et qui s'étaient fait leurs ennemis. Albuquerque ne se laisse pas abattre par ce revers ; il rallie ses soldats, emporte la ville d'assaut, et il en fait passer toute la population au fil de l'épée.

Cinquante soldats d'Albuquerque, prisonniers ou déserteurs durant les vicissitudes de cette guerre de Goa, s'étaient faits mahométans et suivaient la faction d'un capitaine maure nommé Rosalcam. Ils furent repris dans une forteresse, et Albuquerque leur fit couper le nez et les oreilles pour les punir de l'abandon de la foi de leurs pères. Ce terrible châtiment n'empêcha pas cette sorte d'apostasie de se reproduire ; et à partir de ce moment, les renégats devinrent assez nombreux dans l'Orient pour constituer une classe d'hommes particulière ; classe méprisée, mais utile par la connaissance que ces apostats acquéraient de la langue et des mœurs des peuples dont ils adoptaient les croyances.

Huit ans après, Albuquerque, près de mourir, éclatait en reproches contre son souverain ; puis, par un retour sur lui-même, il s'accusait d'avoir versé des torrents de sang et encouru l'exécration de l'Asie. « Descends au tombeau, vieillard fatigué, s'écriait-il en parlant de lui-même, descends au tombeau qui te réclame ! »

Telle fut la fin du conquérant portugais ; et à peine fut-il mort que la puissance du Portugal commença à décroître : les rois de l'Inde qu'il avait soumis, revenus de leur étonnement, ne laissèrent pas aux vice-rois et gouverneurs les douceurs d'une possession tranquille : cent fois vaincus, ils revenaient cent fois au combat ; dans ces belles et malheureuses contrées, il existait contre les Portugais une conspiration tacite, permanente.

Cruautés des Portugais dans les Indes (1523).

Le roi de Bintam avait mis sur pied une armée de vingt mille hommes, que le gouverneur de Malacca battit et massacra en détail. Le roi de Panam s'était aussi révolté : Alphonse de Souza l'assiége dans sa capitale, brûle les vaisseaux qu'il trouve dans le port, égorge six mille Maures, emmène un plus grand nombre de captifs, puis assiége Patane, où s'étant saisi du roi, il le fait brûler dans des joncs. Les habitants épouvantés fuient dans les montagnes voisines ; Souza descend à terre et ruine la place de fond en comble.

L'ivresse des succès, l'éloignement de leur patrie, dit Raynal, avaient changé les Portugais. Le fanatisme de religion, qui avait donné plus de force et d'activité à leur courage, ne leur donnait plus que de l'atrocité. Ils ne se faisaient aucun scrupule de piller, de tromper et d'asservir les idolâtres. Ils pensaient que le pape, en donnant aux rois de Portugal les royaumes d'Asie, n'avait pas refusé à leurs sujets les biens des particuliers. Tyrans des mers de l'Orient, ils y rencontraient les vaisseaux de toutes les nations. Ils ravageaient les côtes, ils insultaient les princes, et ils devinrent dans peu l'horreur et le fléau des peuples.

Le roi Tidor fut enlevé dans son palais, et massacré avec ses enfants, qu'il avait confiés aux Portugais.

A Ceylan, les peuples ne cultivaient plus la terre que pour leurs nouveaux maîtres, qui les traitaient avec barbarie.

Ils avaient établi l'Inquisition à Goa, et quiconque était riche devenait la proie des ministres de cet infâme tribunal.

Faria, envoyé contre des corsaires malais, chinois et autres, alla piller les tombeaux des empereurs de la Chine dans l'île de Calampai.

Souza faisait renverser toutes les pagodes sur les côtes du Malabar, et on égorgeait inhumainement les malheureux Indiens qui allaient pleurer sur les ruines de leurs temples.

Corréa terminait une guerre vive avec le roi de Pégu, et les deux partis devaient jurer l'observation du traité sur les livres de leurs religions. Corréa jura sur un recueil de chansons, et crut éluder un engagement par ce vil stratagème.

Nuno d'Acunha voulut se rendre maître de l'île de Daman, sur la côte de Cambaye : les habitants offrirent de la lui abandonner s'il voulait leur permettre d'emporter leurs richesses : cette permission fut refusée, et Nuno les fit tous passer au fil de l'épée.

Diégo de Sylveira croisait dans la mer Rouge. Un vaisseau richement chargé le salua. Le capitaine vint à son bord, et lui présenta de la part d'un général portugais, une lettre qui devait lui servir de passe-port. Cette lettre ne contenait que ces mots : je supplie les capitaines des vaisseaux du roi de Portugal de s'emparer du navire de ce

Maure comme de bonne prise. Sylveira s'empara du navire.

Bientôt les Portugais n'eurent pas les uns pour les autres plus d'humanité et de bonne foi qu'ils n'en avaient pour les naturels du pays. Presque tous les pays où ils commandaient étaient divisés en factions.

Il régnait partout dans leurs mœurs un mélange d'avarice, de débauche, de cruauté et de dévotion. Ils avaient la plupart sept ou huit concubines qu'ils faisaient travailler avec la dernière rigueur, et auxquelles ils arrachaient l'argent qu'elles avaient gagné par leur travail. Il y a loin de cette manière de traiter les femmes aux mœurs de la chevalerie.

Les commandants, les principaux officiers, admettaient à leur table une foule de ces chanteuses et de ces danseuses dont l'Inde est remplie. La mollesse s'était introduite dans les maisons et dans les armées. C'était en palanquin que les officiers marchaient à l'ennemi. On ne leur trouvait plus ce courage brillant qui avait soumis tant de peuples. Il était devenu difficile de faire combattre les Portugais lorsqu'il n'y avait pas l'apparence d'un riche butin. Bientôt le roi de Portugal ne toucha plus le produit des tributs que lui payaient plus de cent cinquante princes de l'Orient; cet argent se perdait en passant d'eux jusqu'à lui. Il régnait un tel brigandage dans les finances, que les tributs des souverains, le produit des douanes qui devait être immense, les impôts qu'on levait, en or, en argent, en épiceries, sur les peuples du continent et des îles, ne suffisaient pas pour l'entretien de quelques citadelles et l'équipement des vaisseaux nécessaires.

Établissement de l'Inquisition en Portugal (1526).

Une des causes de la décadence du Portugal à cette époque fut l'établissement de l'Inquisition, événement dû à une des plus audacieuses impostures dont il soit fait mention dans l'histoire. Il y avait alors en Portugal un habile faussaire nommé Jean Perez de Saavedra. Cet homme était en outre hardi, entreprenant; il avait en lui-même une confiance inébranlable. Il commença par fabriquer de fausses lettres de change afin de se procurer assez d'argent pour lever les obstacles qui pourraient s'opposer à ses projets, et il réunit ainsi trois cent soixante mille ducats sans avoir éveillé le moindre soupçon, tant était grand le talent funeste qu'il possédait de contrefaire toutes sortes d'écritures.

Les jésuites n'étaient pas encore établis dans le Portugal d'une manière officielle; mais beaucoup y vivaient incognito, ayant mission de préparer discrètement les voies pour y faire reconnaître et admettre leur institution. Ce fut à un de ces agents que Saavedra s'adressa pour arriver à ses fins. Il lui dit que si l'Inquisition était admise à Lisbonne la compagnie de Jésus serait bientôt maîtresse de tout le royaume, et qu'il avait conçu, pour arriver à ces fins, un projet dont l'exécution devait avoir le succès le plus complet, pour peu qu'on le secondât. En même temps il montra une bulle du pape qui le nommait, lui Saavedra, légat *a latere*, ayant mission d'organiser à Lisbonne le saint tribunal.

Le jésuite n'en pouvait croire ses yeux : rien ne manquait à la bulle, ni les signatures, ni le sceau de saint

Pierre ; tout était d'une régularité parfaite. Le faussaire lui avoua alors que cette pièce était son ouvrage.

— Maintenant, ajouta-t-il, il s'agit simplement de répandre le bruit que le Saint-Père a nommé un légat *a latere;* lorsque cela sera su de tous, j'apparaîtrai dans un équipage convenable ; j'établirai l'Inquisition à grands frais sans demander aucun subside au gouvernement. La chose faite, vous vous rendrez à Rome ; vous direz au pape toute la vérité : il vous sera facile de lui faire comprendre l'avantage qu'il y aura pour l'Église à me laisser dans la position que j'aurai prise, et le discrédit dans lequel tomberait le saint tribunal si la fraude était découverte. Le Saint-Père est doué d'une trop haute intelligence pour ne pas se rendre à l'évidence de ce raisonnement. Vous reviendrez alors pour me seconder dans mes travaux ; dès lors nous serons les maîtres, et nous pourrons prétendre à tout.

Chose incroyable et vraie pourtant, tout se passa comme Saavedra l'avait prévu : après avoir écouté le récit du jésuite, le pape, Paul III, dit ces propres paroles : « Ce qui est fait est fait. » Et il délivra un bref confirmatif de ce qu'avait institué Saavedra, que le roi et la cour avaient pris pour un véritable prince de l'Église.

Saavedra jouissait dans toute son étendue du succès de son audacieuse fourberie, lorsqu'il fut reconnu par un des négociants qui avaient accepté ses fausses lettres de change ; il s'en suivit un éclat des plus scandaleux : avant de dénoncer le faussaire, le négociant avait réuni une foule de preuves tellement irrécusables que la justice ne put demeurer inactive, et Saavedra lui-même, reconnaissant l'impossibilité de nier, s'avoua coupable du crime qui lui était imputé ; mais il dit que l'argent qu'il s'était procuré ainsi,

quarante mille composaient une redoutable cavalerie. Cette armée immense recula d'abord, laissant les chrétiens, dupes de cette apparence prématurée de victoire, s'enfoncer dans son centre, tandis que ces vastes ailes, après avoir débordé les Portugais de partout, se repliaient sur leur arrière-garde, et les cernaient complètement. Le résultat immédiat de cette manœuvre fut de porter la confusion dans les rangs des chrétiens. La cavalerie se trouva mêlée à l'infanterie : on combattit dès lors sans ordre, sans chefs ; on ne combattit plus que pour mourir. Le roi s'élance au plus fort de la mêlée, trois chevaux sont tués sous lui, et, tout sanglant et couvert de blessures, il combat encore avec l'énergie du désespoir. Reconnu des Maures, ils l'environnent de tous côtés, et lui crient de se rendre ; mais sa défense se prolonge tandis qu'ils se disputent la gloire de le faire prisonnier. Tout-à-coup survient un de leurs chefs : « Quoi! chiens, leur dit-il, quand Dieu vous donne une telle victoire, vous vous égorgez pour un prisonnier ! » En même temps il lève le bras sur dom Sébastien, à qui son casque venait d'échapper ; et le sabre, tombant sur la tête nue du prince, le fait rouler à terre inondé de son sang.

Muley Moluch était expirant quand la bataille se donna. Par une rare force d'âme, triomphant de l'épuisement d'une nature défaillante, il ne laissa pas de se montrer à cheval, courant de rang en rang pour exhorter les Maures à la défense de leur religion et de leur patrie ; parlant du Prophète, et montrant le Koran comme aux jours de ferveur de l'islamisme ; prenant toutes les dispositions d'un capitaine habile, on dit même qu'il menaça son frère, qui commandait une division considérable de son armée et sur le courage de qui il comptait peu, de l'étrangler de ses propres mains s'il ne faisait pas son devoir. Ayant ainsi en-

flammé les braves, intimidé les faibles, et, pour ainsi dire, organisé la victoire, il se fit reporter dans sa litière, où il rendit son dernier soupir, en mettant un doigt sur sa bouche pour recommander le silence. On n'a jamais mieux vaincu avec la mort dans le sein. Le secret fut rigoureusement observé durant la bataille sur cet événement, qui seul aurait pu dérouter les Maures. Le renégat Hamet Taba, un des généraux de Moluch, se tenant auprès de la litière, entr'ouvrait de temps en temps le rideau comme pour recevoir des ordres de celui qui ne vivait plus. Muley Hamet, d'accord avec ce fidèle serviteur, donna à la place du défunt; et cet à-propos inestimable de présence d'esprit et de sang-froid fut couronné du plus complet succès. De l'aveu des historiens portugais, plus de la moitié des leurs furent taillés en pièces. Dom Diégo de Souza, qui commandait la flotte, courut avec ses vaisseaux le long de la côte de Tanger pour ramasser les débris épouvantés de cette armée. Muley Mahamet, chérif, pour qui l'on avait prétendu combattre, fuyant des premiers, se noya dans le Mocassim. Ainsi, trois rois étaient morts dans cette bataille, nommée *d'Alcazarquivir*; parce qu'elle se donna aux environs de cette place. Des prêtres et des évêques y périrent aussi.

Tel fut le terme des triomphes de la Lusitanie; ainsi moururent son orgueil, sa joie, sa pompe, sa force, ses richesses et son espoir. C'est ainsi que leur servirent de sépulcre ces champs funestes, qui couvrirent en un moment une puissante existence politique, conquise par tant de travaux durant un si long cours de siècles.

Mais les jésuites voyaient ainsi s'aplanir les obstacles qui s'opposaient à leur esprit envahisseur : déjà le roi d'Espagne, Philippe II, s'apprêtait à prendre possession du Portugal, et la compagnie de Jésus savait ce qu'elle pouvait

espérer de ce prince fanatique et cruel, et elle attendait avec confiance le résultat des horribles trames de ses membres.

Condamnation et exécution des faux dom Sébastien (1584 à 1595).

La mort de dom Sébastien, tué en Afrique à la bataille d'Alcazar, ne tarda pas à faire surgir en Portugal de hardis imposteurs qui nièrent que ce prince fût mort, et qui après avoir pris son nom, tentèrent de s'emparer de la couronne. Le premier fut un aventurier d'Alcazoba : fils d'un tisserand, il était venu bien jeune encore à Lisbonne. Après y avoir longtemps vécu d'aumônes, il parvint à se faire recevoir en qualité de frère lai dans l'ordre de Notre-Dame du Carmel. Le métier lui plaisait; mais il volait les frères : on le châtia d'abord; il vola de nouveau, et on le chassa.

Mais il était resté assez longtemps dans le monastère pour profiter des leçons des religieux : il avait une belle voix que les bons pères avaient cultivée. Doué d'une grande intelligence, il était parvenu à apprendre beaucoup en peu de temps, de sorte que lorsqu'on le chassa il savait lire, écrire, un peu de latin, de grec, et il était en outre très bon musicien. Il se mit à parcourir le Portugal, une guitare en sautoir, ce qui était suffisant pour le faire vivre. Arrivé aux environs d'Albuquerque, il y trouva un ermitage abandonné et s'en empara.

Dès lors les dévotes des environs firent de fréquents pèlerinages. L'ermite s'attacha particulièrement à une de ces femmes, veuve d'un gentilhomme, tué à la bataille d'Alcazar, laquelle répandit le bruit que l'ermite était un bien plus grand personnage qu'on ne l'imaginait; elle finit

par dire en confidence à quelques-unes de ses amies que cet homme, jeune et menant un vie austère, n'était autre que le roi dom Sébastien, lequel n'était pas mort à la bataille d'Alcazar comme on le croyait généralement. Il était, disait-elle, parvenu à échapper a ses ennemis et à revenir dans ses états; mais prenant pour un avertissement de Dieu l'horrible défaite qu'il avait éprouvée, il avait résolu de faire pénitence, et s'était retiré dans cet ermitage où il voulait passer le reste de sa vie.

Le bruit de cette découverte se répandit rapidement; l'ermite se vit bientôt entouré d'une foule de grands personnages qui prétendirent le reconnaître. D'abord il déclara qu'il ne savait ce qu'on voulait dire; mais comme d'un autre côté il ne pouvait faire connaître sa véritable origine sans perdre la considération dont il se trouvait environné et qui lui procurait une vie des plus douces, ses dénégations ne servirent qu'à persuader à ceux qui en doutaient qu'il était réellement le roi dom Sébastien.

Sur ces entrefaites, deux intrigants, sortis on ne sait d'où, vinrent trouver l'ermite.

— Vous n'êtes pas dom Sébastien, lui dirent-ils; mais il ne tient qu'à vous de monter sur le trône de Portugal. Écoutez : à la bataille où il perdit la vie, Sébastien avait à ses côtés Christophe de Tavora, son écuyer, et l'évêque de Guardia. Tous deux furent tués en même temps que le roi, mais leurs corps n'ont pas été retrouvés, non plus que celui du monarque. Dès ce moment nous sommes cet écuyer et cet évêque, et personne ne pourra nous contredire, car nous fournirons toutes sortes de preuves à l'appui de notre dire. Enfin nous vous ferons roi et vous nous ferez riches et grands.

Une telle perspective commença à troubler le cerveau

de l'ermite ; il accepta de pacte, et l'on se mit à l'œuvre. Le prétendu roi recevait de toutes parts des présents magnifiques. D'abord on n'avait pas tenu grand compte, à Lisbonne, des bruits répandus à ce sujet ; mais enfin la cour s'en émut, et le docteur Leylan, juge de Penamacor, eut ordre de s'emparer des trois imposteurs et d'instruire leur procès. L'ordre fut exécuté, après quoi on lia le prétendu roi et ses deux accolytes chacun sur un cheval et on les conduisit ainsi jusqu'à Lisbonne, afin que le peuple pût les voir et se convaincre de l'imposture. Mis en jugement ils affectèrent de se renfermer dans un dédaigneux silence, de peur sans doute de fournir des armes contre eux-mêmes, et espérant qu'ainsi on ne pourrait les condamner, puisqu'il était impossible de prouver que dom Sébastien, l'évêque et l'écuyer qui l'accompagnaient eussent réellement péri à la bataille d'Alcazar. Leur espoir fut trompé, et ils ne tardèrent pas à entendre prononcer la sentence qui les condamnait tous trois à être pendus.

Cette condamnation ne parut pas faire sur eux une vive impression : ils se persuadèrent qu'on n'en agissait ainsi que pour en obtenir des aveux *in extremis*, et ils se promirent de garder la même réserve, ce qui n'empêcha pas que le prétendu prélat et le prétendu écuyer fussent exécutés immédiatement. Quand au faux dom Sébastien on pensa qu'il serait bien de le laisser vivre, afin que les incrédules pussent se convaincre de son imposture, et l'on commua sa peine en celles des galères perpétuelles.

Ce mauvais succès ne découragea point d'autres imposteurs dont le plus célèbre fut Spinosa ; son histoire mérite d'être rapportée.

A dom Sébastien avait succédé le cardinal Henri. A la mort de ce dernier, les prétendants à la couronne étaient



Ch Geoffroy del et sc

SPINOSA

PRÉSENTÉ A ANNE D'AUTRICHE

nombreux ; celui qui semblait réunir le plus de chances de succès était dom Antonio, prieur de Crato, fils naturel de l'infant dom Luis. Mais pendant qu'on se disputait le trône, Philippe II s'emparait du royaume et soumettait tout à son autorité.

Au nombre des partisans les plus ardents de dom Antoine, était un moine de l'ordre de Saint-Augustin, nommé Michel de Los-Santos, lequel avait été successivement prédicateur de Sébastien, et confesseur de dom Antoine. Les talents, l'esprit d'intrigue de ce moine pouvant le rendre dangereux, Philippe lui ordonna de se rendre en Castille, et il le nomma confesseur du couvent de Madrigal, où Anne d'Autriche, sa nièce, était religieuse professe.

Los-Santos devinant aisément les motifs qui avaient porté Philippe à lui faire quitter le Portugal, jura de se venger. Déjà depuis longtemps il nourrissait le projet de soustraire le Portugal au joug de l'Espagne, lorsque le hasard lui fit retrouver un nommé Gabriel Spinosa, qu'il avait connu autrefois. Cet homme était né à Tolède où on l'avait trouvé exposé à la porte d'une église ; devenu homme, il s'était fait successivement fabricant de velours et soldat. L'expédition de Philippe l'avait amené à Lisbonne, où le hasard lui avait fait connaître le père Michel. Ayant ensuite renoncé au métier des armes, il était devenu pâtissier; puis après avoir enlevé une jeune Portugaise qu'il aimait, il était venu se réfugier à Madrigal où il renouvela connaissance avec Michel de Los-Santos.

Spinosa avait quelque ressemblance physique avec le feu roi Sébastien ; c'était d'ailleurs un homme hardi, entreprenant et d'un esprit très délié. Le père Michel l'étudia longtemps, s'assura de sa capacité, de son audace, puis il lui dit :

— Si vous êtes homme à garder un secret inviolable, tel qu'en le révélant il y va de l'honneur et de la vie, je vous le confierai, et vous arriverez à la plus haute fortune qu'il soit possible d'imaginer; mais si vous ne vous sentez pas les forces nécessaires pour exécuter une grande action, il faut vous retirer, regarder les paroles que je viens de prononcer comme non avenues, et ne parler à personne de cette ouverture.

Spinosa, dès qu'il s'agissait de faire fortune, était naturellement disposé à formuler et à prêter tous les serments imaginables; il déclara que pour être agréable au père Michel, il se sentait capable de compromettre même le salut de son âme. Alors l'astucieux moine lui dit :

— Vous savez le malheur arrivé au roi dom Sébastien, dont j'étais le prédicateur. Beaucoup de gens prétendent qu'il est mort en combattant dans les plaines d'Afrique; mais un plus grand nombre affirme qu'il a survécu à sa défaite, et que, honteux d'avoir été vaincu, après toutes les bravades dont il avait fait montre, il a résolu de vivre inconnu dans le monde et de ne jamais tenter de remonter sur le trône... Comprenez-vous?

— Pas encore, mon père; mais je pense que cela ne tardera pas à venir.

— Eh bien! j'ajouterai que vous êtes à peu près de l'âge de dom Sébastien, que vous avez avec lui une ressemblance frappante...

— Je comprends maintenant, et je serai roi...

— Doucement, mon cher fils! vous irez certainement jusqu'aux marches du trône; mais il faudra vous arrêter là et faire place à un autre. N'est-ce pas déjà assez beau?

— Mon père, je marcherai et je m'arrêterai quand vous l'ordonnerez.

Sûr de cet instrument principal, le père Michel songea à s'emparer tout-à-fait de l'esprit d'Anne d'Autriche dont il était le confesseur et qui était, comme nous l'avons dit plus haut, religieuse dans le couvent de Madrigal. Il parvint à lui faire croire que le roi dom Sébastien, son cousin, qu'on croyait mort, était depuis quelque temps dans cette ville où il vivait incognito en attendant qu'il eût réuni assez de partisans pour revendiquer hautement ses droits au trône. La bonne religieuse, se rappelant les relations d'amitié qui avaient existé entre son père et la mère du roi Sébastien, se montra vivement émue, et demanda à voir ce roi dépossédé qui était son cousin.

Gabriel Spinosa fut introduit près de la princesse religieuse avec toutes les précautions nécessaires. Anne d'Autriche reprocha à son prétendu cousin de ne s'être pas fait connaître plus tôt, et l'assura qu'elle était disposée à le seconder dans tout ce qu'il voudrait entreprendre pour remonter sur le trône qui lui appartenait si légitimement ; elle lui dit que tout ce dont elle pouvait disposer était à son service, et elle lui fit à l'instant même des présents considérables. Dès lors le nerf de la guerre et de l'intrigue se fortifia chez les deux associés ; car Spinosa avait présenté à sa prétendue cousine une charmante petite fille qu'il avait eue de sa maîtresse, et la princesse comblait chaque jour cette enfant des plus riches présents.

Les choses étant ainsi préparées, le moine écrivit en Portugal à plusieurs grands personnages qu'il connaissait particulièrement et dont il possédait toute la confiance, qu'il avait maintenant la certitude que dom Sébastien n'était pas mort ; qu'il était en ce moment à Madrigal où lui, Los-Santos avait été assez heureux pour le retrouver et lui faire agréer ses services. « Craignant, ajoutait le père Mi-

chel, de causer des troubles dans le royaume, et de faire couler le sang de ses sujets qu'il porte dans son cœur, cet admirable prince s'était condamné à une retraite absolue; mais on est enfin parvenu à lui persuader que l'indépendance du royaume que Dieu lui a donné est le premier et le plus cher bien de son peuple, que toute autre considération doit disparaître devant celle-là, et que ses fautes, s'il en a commis, sont maintenant expiées suffisamment pour qu'il n'hésite point à revendiquer la couronne qui lui appartient si légitimement. Si donc il était des gens qui ne m'en crussent pas sur parole, moi qui ai eu l'honneur de vivre dans l'intimité de Sa Majesté alors qu'elle était toute-puissante, que ceux-là viennent me trouver à Madrigal, en prenant toutes les précautions que commande la prudence en pareil cas, et ce sera une des plus grandes joies de ma vie que de pouvoir les présenter à notre digne et grand roi que Dieu a conservé d'une manière si miraculeuse. »

Quatre gentilshommes qui avaient autrefois connu particulièrement dom Sébastien se mirent aussitôt en route; ils arrivèrent à Madrigal, et le père Los-Santos les présenta sans hésiter à Spinosa qui joua parfaitement le rôle que le moine lui avait appris. Grâce à ce dernier, Spinosa avait la mémoire amplement pourvue d'anecdotes particulières, intimes, sur la personne, l'entourage et la cour tout entière du roi dont il faisait le personnage, et il usa de cet avantage avec tant d'habileté que les gentilshommes ne doutèrent pas un instant qu'il fût réellement dom Sébastien. Ils retournèrent donc en Portugal bien déterminés à recréer des partisans au roi dépouillé.

Cependant, et malgré les riches présents faits par Anne d'Autriche, l'argent manquait au père Michel et à Spinosa

pour pousser activement leur entreprise : Spinosa, l'enfant trouvé, s'était promptement habitué à vivre en prince, et le moine, de son côté, avait fait des dépenses assez considérables pour s'ouvrir les premières voies. On eut de nouveau recours à la royale religieuse ; on lui dit que les affaires de dom Sébastien étaient en bon chemin, et que selon toutes les apparences il parviendrait à reprendre possession de son trône sans répandre une goutte de sang ; mais qu'à défaut d'armée il fallait de l'argent, et qu'on n'en avait point. Les finances d'Anne étaient également épuisées, tant elle s'était montrée généreuse envers son prétendu cousin ; mais sa confiance était si grande qu'elle n'hésita pas à donner au père Michel une partie considérable de ses joyaux en l'autorisant à les vendre. Le moine, bien persuadé que Spinosa ne pouvait rien sans lui, n'hésita pas à le charger d'aller vendre ces bijoux à Valladolid, la ville la plus voisine où il fût possible de trouver acquéreur pour des valeurs aussi considérables.

Arrivé à Valladolid, Spinosa, qui était peut-être un peu trop entré dans l'esprit de son rôle, commença à mener grand train ; il eut un certain nombre de valets ; mais comme il redoutait l'autorité, et pour cause, il laissait ses gens dans une hôtellerie, et personne ne savait jamais où il passait la nuit. L'amour est un grand traître, et par malheur, Spinosa, en dépit de son adresse et de son savoir faire, n'était pas à l'abri de ses atteintes. On ne vend pas aisément une grande quantité de diamants dans une ville où l'on n'est pas connu ; il faut opérer lentement, prudemment surtout, et cette prudence, cette lenteur s'accordent mal avec l'ardeur que donne à un homme jeune encore, la possession d'une fortune considérable, et la presque certitude d'arriver à une position suprême. De tout cela, il ré-

sulta que Spinosa, ayant déjà fait argent de quelques diamants, et se croyant réellement devenu un des maîtres du monde, s'endormit dans la mollesse. Bientôt il eut une maîtresse, laquelle s'étonna de son air mystérieux; mais ce fut bien autre chose lorsqu'elle eut vu les diamants qu'il possédait : la pauvre fille s'imagina qu'elle avait affaire à un voleur, et craignant d'être considérée comme sa complice, elle s'empressa d'aller raconter tout ce qu'elle savait à Rodrigue de Santillanne, prévôt de la chancellerie de Valladolid.

Le prévôt, se sentant sur les traces d'une affaire importante, y apporta beaucoup de soin : il visita pendant la nuit toutes les hôtelleries de la ville, et parvint à trouver Spinosa, lequel répondit aux questions qui lui furent faites, qu'il était pâtissier à Madrigal, et qu'il n'était venu à Valladolid que pour vendre les diamants d'Anne d'Autriche, qui l'avait chargé de cette commission. Le prévôt le fit mettre en prison; mais il était bien loin de soupçonner l'importance de sa capture, lorsqu'arrivèrent des lettres du père Michel et de la princesse, dans lesquelles on donnait à Spinosa le titre de *majesté*. Le prévôt ayant envoyé ces lettres à Philippe II, reçut immédiatement l'ordre de s'assurer de son prisonnier avec le plus grand soin, et d'aller en outre sur-le-champ s'emparer des papiers et de la personne du père Michel, en même temps que l'ordre était donné au couvent de Madrigal d'enfermer Anne d'Autriche dans sa cellule.

Le prévôt montra beaucoup d'activité et d'adresse, et le père Michel de Los-Santos fut arrêté au moment où il s'y attendait le moins. En même temps Anne d'Autriche était gardée à vue dans sa cellule. Philippe nomma des commissaires pour instruire le procès de ces conspirateurs, et

ils furent aussitôt interrogés. Le père Michel, soumis le premier à l'interrogatoire, fit preuve de la plus grande tranquillité d'esprit. « Il est bien vrai, dit-il, que le roi don Sébastien dont j'ai eu l'honneur d'être le prédicateur est maintenant vivant, et il est, à mon sens, le seul roi légitime de Portugal ; c'est là tout ce que je puis dire. »

Anne d'Autriche convint qu'elle avait regardé Spinosa comme étant dom Sébastien d'après les assurances que lui avait données le père Michel de Los-Santos, religieux distingué par sa piété et par ses talents ; qu'elle avait traité Spinosa comme un parent, et qu'elle avait eu le tort de n'en point donner avis au roi son oncle, craignant que ce dernier ne l'accusât d'une trop grande crédulité.

Spinosa, interrogé à son tour, confessa tout d'abord qu'il était un homme pauvre, de la plus humble condition, et qu'il n'avait fait que céder aux suggestions du père Los-Santos. Il n'avait, dit-il, d'autre projet que de profiter des dispositions du moine et de la crédulité de la bonne religieuse pour acquérir une somme suffisante afin de quitter la Péninsule, et d'aller vivre doucement sur quelque autre point de l'Europe.

Cette déclaration ayant été faite devant plusieurs témoins et signée du prisonnier, Spinosa fut transféré à Madrigal, afin d'être confronté avec le père Michel de Los-Santos et Anne d'Autriche, qui persistaient à soutenir que le personnage dont on leur parlait était bien réellement dom Sébastien. Le moine surtout montrait sur ce point une fermeté qui semblait inébranlable. Lorsqu'on lui dit que Spinosa lui-même avouait n'être qu'un imposteur, il répondit que ce prince, ayant fait autrefois serment de passer le reste de sa vie dans l'obscurité afin de racheter ses péchés, se sera sans doute repenti d'avoir tenté de vio-

ler son serment, et que cela l'aura porté à sceller la vérité. On mit les deux imposteurs en présence, et le moine persista dans son dire ajoutant qu'il était désespéré d'être dans la nécessité de donner un démenti à un prince qu'il respectait et vénérait ; mais qu'il ne pouvait se résoudre à trahir la vérité.

Spinosa, entendant ce langage, se repentit des aveux qu'il avait faits, et il se rétracta.

— Je ne souffrirai pas, s'écria-t-il, que mon vénérable ami soit plus longtemps accusé de mensonge : oui, je suis dom Sébastien !... Le malheur, l'ingratitude des hommes, les fautes de ma jeunesse m'avaient porté à renoncer au trône que j'eusse aisément reconquis depuis plusieurs années si c'eût été ma volonté. Je suis maintenant au pouvoir de Philippe, et peut-être, cédant à de mauvais conseils, ce prince, au lieu de me reconnaître, me livrera-t-il aux bourreaux. Mais je trouverai des défenseurs, et s'ils succombent avec moi, nous aurons des vengeurs.

— Ah ! sire, dit le moine en versant des larmes, combien je regrette de n'avoir pas gardé le secret que Votre Majesté n'avait confié qu'à moi seul ; mais hélas ! mon repentir est tardif : tous vos plus braves gentilshommes portugais sont prêts à vous sacrifier leur fortune et leur vie. Ceux-là savent bien que je ne leur ai dit que la vérité ; la plupart vous ont vu, et il n'en est pas un qui eût hésité à vous reconnaître.

Ces paroles firent une assez vive impression sur les juges ; ils n'osèrent passer outre, et ils en référèrent à Philippe qui ordonna que le procès fût poussé avec la plus grande activité et toute la rigueur possible sans avoir égard aux incidents qui pourraient se présenter. Cela voulait dire que Philippe n'était pas bien sûr de n'avoir pas affaire au

véritable dom Sébastien; mais que, vrai ou faux, il fallait qu'il fût condamné et exécuté ainsi que ceux qui l'avaient secondé dans son audacieuse tentative.

On vint donc annoncer au père Michel qu'il allait être soumis à la question.

— Que la volonté de Dieu soit faite, répondit-il d'un air résigné, et puisse-t-il pardonner à mes persécuteurs.

Il supporta les premières tortures avec un grand courage, et sans faire entendre une plainte et un gémissement; mais non sans protester au nom de l'ordre auquel il appartenait contre les mesures prises à son égard.

— Je n'appartiens pas au bras séculier, disait-il, et malheur à vous qui osez porter une main criminelle sur l'oïnt du Seigneur!

Comme il semblait presque impossible de lui arracher le moindre aveu, on l'appliqua au chevalet, une des tortures les plus terribles, et l'on commença à serrer les cordes; les douleurs devinrent bientôt si intolérables, que le père Michel demanda grâce, et il avoua la vérité. Spinosa eut moins de constance : il avoua tout dès les premiers tourments, ce qui n'empêcha pas qu'on lui fît subir la question dans toute son étendue, sous le prétexte de lui faire dire quels étaient ceux de ses complices qui ne se trouvaient point sous la main de la justice.

Les ordres de Philippe furent ponctuellement exécutés, et deux jours après avoir souffert les plus affreux tourments, Spinosa entendit la lecture de la sentence qui le condamnait à être pendu et écartelé, pour, les diverses parties de son corps, être ensuite exposées sur certaines places de la ville. Le même jour, on le traîna sur une claie jusqu'au lieu de l'exécution. Il parut très résigné et s'abs-

tint de toute récrimination contre le moine qui l'avait entrainé dans cet abime.

— Ce qui fait mon désespoir, disait-il tout haut à son confesseur quelques secondes avant de mourir, c'est le mal que tout cela doit causer à dona Anna (Anne d'Autriche), elle si bonne, si charitable, si dévouée! Je consentirais volontiers, si cela était possible, à souffrir deux fois la mort pour l'affranchir des tourments qu'on ne manquera pas de lui faire souffrir.

Il mourut dans ces sentiments, et la sentence fut exécutée dans toute sa teneur.

Quant au père Michel de Los-Santos il avait été transféré à Madrid. Il espérait encore que, à cause des hautes fonctions qu'il avait remplies, on userait de ménagements envers lui, et qu'il en serait quitte pour être confiné dans un couvent d'où il pourrait sortir plus tard, lorsque cette affaire serait oubliée; mais cet espoir fut déçu. Philippe, malgré le fanatisme monstrueux dont il avait donné tant de preuves, était encore plus jaloux de son autorité que de son titre de catholique : Los-Santos fut donc publiquement dégradé dans la capitale par l'archevêque d'Oristan, puis livré au bras séculier pour être pendu, ce qui fut fait.

Quant à Anne d'Autriche et aux femmes qui la servaient et qui avaient été mises dans la confidence de la conjuration, elles furent transférées du monastère où elles étaient dans un autre, et soumises à la claustration la plus rigoureuse.

Les jésuites et l'Inquisition dans les Indes portugaises (1620 à 1640).

De cette époque date la décadence de la puissance portugaise dans les Indes et en Afrique : les Hollandais leur



WALTER

enlevaient successivement tous leurs établissements dans ces lointaines contrées où les persécutions des jésuites missionnaires étaient une cause incessante de révoltes. Ces infatigables envahisseurs avaient pénétré dans l'Ethiopie, et leurs intrigues ambitieuses avaient porté le désordre et la guerre civile dans ce vaste pays, où les restes d'une civilisation antique se trouvent confondus dans les flots d'une barbarie récente. Les tentatives européennes n'ont pas encore adouci l'âpreté de ce mélange. Un empereur éthiopien, nommé Malac Seged, s'était fait chrétien du rite romain, à la sollicitation des jésuites : ses sujets, le regardant dès lors comme un apostat, se révoltent à l'instigation des prêtres du pays, et l'empereur Malac Seged est détrôné par un soldat heureux, nommé Zezélaze, et massacré. Cependant les jésuites parviennent à triompher d'une si vigoureuse opposition, et s'établissent dans le pays, en favorisant les prétentions au trône d'un parent du roi détrôné, nommé Sacinos, qui commandait à la tribu sauvage des Gallas. Quoi qu'il en soit, pour prendre racine sur une terre pareille, il fallait aux jésuites du courage et de l'habileté.

Il ne leur en fallait guère moins en Amérique, dans les vastes régions du Brésil et du Paraguay, qu'ils explorèrent dès lors avec une infatigable patience et au prix d'affreuses misères. Le Portugal envoyait ses galériens dans ces contrées : les galériens y périssaient, les jésuites y vécurent. Ils parvinrent à apprivoiser, à façonner aux habitudes sociales, des sauvages stupides et féroces, des êtres qui semblaient tenir le milieu entre l'orang-outang et l'homme. Beaucoup de ces missionnaires furent massacrés et probablement mangés; au moins ceux-là payaient de leur personne.

Peu à peu, l'Asie portugaise perdit cette magnifique ceinture d'archipels qui l'entourait; elle se trouva bientôt réduite à quelques contrées de la côte du Malabar, et d'un empire qui avait été plus vaste que l'empire romain, il ne lui restait plus guère que la métropole, c'est-à-dire Goa. En compensation des magnifiques flottes qui n'affluaient plus dans son port, cette capitale avait l'Inquisition, laquelle devenait plus terrible à mesure qu'elle voyait l'Asie échapper à ses fers et les peuples s'enfuir à la lueur de ses bûchers. Cet horrible tribunal, transporté dans les Indes, n'était pas seulement destiné à propager la foi, à préserver sa pureté; mais encore à favoriser l'égoïsme de ces conquérants, en écartant par la terreur tous les négociants étrangers. Aucun potentat de l'Asie n'était aussi puissant, magnifique et voluptueux seigneur que l'était le grand inquisiteur de Goa. Le pouvoir de l'Inquisition dans les Indes surpassait aussi de beaucoup celui dont elle disposait en Europe : le grand inquisiteur était au-dessus de l'archevêque et du vice-roi; il pouvait les juger et les condamner l'un et l'autre; il suffisait qu'il donnât ultérieurement avis à la cour de Portugal des mesures qu'il pouvait prendre à leur égard.

Ainsi, au-dedans et au-dehors du royaume régnait un despotisme intolérable; la nation était menacée d'une ruine complète. Mais dès lors se préparait une révolution qui devait régénérer le Portugal, et dont l'histoire formera la première partie de la seconde période.



DEUXIÈME PÉRIODE.

Révolution de 1640. — Conspiration contre Jean IV. — Détrônement d'Alphonse VI. — Joseph 1er et le marquis de Pombal. — Conspiration du marquis de Tavora et du jésuite Malagrida. — Réaction contre le marquis de Pombal. — Révolution de 1820. — Révolution au Brésil. — Usurpation de dom Miguel. — Situation présente.

Les Portugais étaient soumis en apparence à Philippe III, roi d'Espagne; mais la haine des Castillans, la soif de la vengeance, l'amour de la liberté n'avaient pas cessé de faire battre leurs cœurs. En 1627, quelques nobles Portugais avaient voulu tenter un coup de main sur une flotte qui, revenant des Indes, venait d'entrer à Lisbonne; leur intention était de se servir des richesses apportées par cette flotte pour opérer une révolution; mais le duc de Bragance, depuis Jean IV, auquel ils s'adressèrent pour en faire leur chef, refusa d'entrer dans le complot.

Dix ans après, plusieurs villes dont les habitants étaient réduits à la plus horrible misère par le gouvernement espagnol, se soulevèrent, et les seigneurs s'adressèrent de nouveau au duc de Bragance, le suppliant de se mettre à la tête du mouvement pour secouer le joug de l'Espagne. Le duc refusa de nouveau et protesta de sa fidélité à la vice-reine qui était la duchesse de Mantoue. Mais il n'en agissait ainsi que pour mieux cacher ses desseins jusqu'au moment qu'il croirait le plus propice à leur exécution. Enfin le soulèvement de la Catalogne et les dispositions hostiles de la France envers l'Espagne le déterminèrent à agir; son intendant et son affidé intime, Ribeiro Pinto, eut mission de faire connaître ses dispositions aux principaux personnages qui l'avaient jusque-là vainement sollicité de se mettre à leur tête; parmi eux, on distinguait Rodrigue d'Acunha, archevêque de Lisbonne, Pierre de Mendoza, Hurtado de Mendoza, Antoine d'Almeida, Michel d'Alencida, Francisco de Mello, Rodrigue de Saa, Jean d'Acosta, et plusieurs autres.

On se mit à l'œuvre avec ardeur, mais aussi avec la plus grande prudence, ce qui n'empêcha pas la duchesse de Mantoue de concevoir des soupçons dont elle se hâta de faire part au roi d'Espagne. Celui-ci tenta d'attirer le duc de Bragance hors du Portugal; mais l'habile duc éluda toutes les invitations et les ordres les plus positifs.

— Rassurez-vous, disait-il aux conjurés alarmés des soupçons qui planaient sur eux, et des tentatives que l'on faisait pour leur enlever leur chef, rassurez-vous; j'ai juré de ne quitter mes foyers qu'avec la couronne ou dans le cercueil.

Enfin il fut décidé que le 1er décembre 1640 on frapperait le grand coup. On avait résolu de verser le moins de

sang possible; Michel de Vasconcellos seul devait être mis à mort. Ce personnage était secrétaire du conseil; il disposait de toute l'autorité confiée aux mains de la vice-reine, et il était abhoré du peuple qui lui imputait tous ses maux; il était donc indispensable de le sacrifier pour donner satisfaction à ce peuple des bras duquel on allait avoir si grand besoin, et qui attendait avec tant d'impatience l'heure de la vengeance.

Dans la nuit du 27 au 28 novembre les conjurés se réunirent; un d'eux, Jean d'Acosta, proposa dans cette réunion de remettre l'exécution de l'entreprise à un temps plus éloigné.

— Nos maux sont grands, sans doute, dit-il; la tyrannie castillane est exécrable; les droits du duc de Bragance sont incontestables; les vœux de la nation sont à lui; il mérite la couronne; vous pouvez la lui mettre aujourd'hui sur la tête, mais comment la lui garantirez-vous demain? Sans argent, sans armes et sans soldats, comment défendrez-vous ce misérable peuple des dernières fureurs d'une tyrannie à qui vous aurez donné de si justes motifs de colère? Je ne parle pas de nous et des nôtres, nous nous sacrifions, c'est chose convenue : mais gardons-nous de plonger dans un abîme de misères ceux que, par l'effet d'une folle présomption, nous aurions voulu rendre à la liberté. Je vois ici, pour mener à fin cette grande entreprise, quarante gentilshommes qui, suivis chacun de ceux des siens sur lesquels il peut compter, peuvent former un nombre de deux cents braves. Et voilà donc les forces avec lesquelles on veut faire une révolution! voilà les forces avec lesquelles on veut paralyser une garnison de quinze cents hommes dans le château, les troupes qui gardent les tours

de Saint-Jean et de Belem, celles qui sont dans le port, et contenir toute la faction castillane, dont il ne faut pas se dissimuler l'ascendant ? On compte sur le peuple : le peuple ! Oh ! que misérables sont les chefs de complot, que vaines sont les entreprises qui dépendent d'une assistance aussi capricieuse, aussi insensée et stupide que l'ébullition des passions populaires ! Quand les Catalans ont voulu secouer le joug, ils avaient du moins formé des amitiés puissantes avec des princes ennemis de l'Espagne : c'est par la France et la Hollande qu'ils se sont rebellés et soutenus. Mais vous, montrez-moi vos alliés, vos appuis, vos secours! Je ne vois que vos bras, dont j'estime assez haut la force, mais qui, certes, ne triompheront pas des armées de la Castille toutes en mouvement, et qui marcheront sur nos frontières, même au prix de l'incendie et la perte de la Catalogne, pour dompter un bien plus dangereux soulèvement. Ainsi, supposons la garnison abattue, le château, les tours et les navires en votre pouvoir ; supposons toutes les villes et toutes les provinces, à l'exemple de Lisbonne, pratiquées par vos agents et prêtes à se lever à votre voix pour compléter l'insurrection ; supposons enfin tout le royaume à vos pieds ou dans vos mains ; je vous demande encore avec quoi vous résisterez au choc des forces castillanes, avec quoi vous garnirez vos frontières et fournirez les premiers quinze jours de la campagne ? Et si vous pouvez me répondre d'une manière satifaisante, je me rends, sinon souffrez que je vous dise ce que je vous aurais plus tôt déclaré si le projet m'eût été communiqué plus tôt. Nous n'avons rien encore de ce qu'il faut pour l'exécution d'un tel projet : il faut plus de sûreté où il va à la fois de l'honneur et de la vie. Cette vie, je confesse que je la dois au bien et à la liberté de mon pays, mais nulle loi sur la

terre ne m'oblige à la sacrifier indignement à la passion de quelques amis aveuglés.

A ces mots, interrompu par de bruyants murmures et des cris de fureur, d'Acosta, d'une voix forte, s'écrie :

— Seigneurs, pour le succès il faudrait compter sur des miracles ; mais n'y comptons pas, car au fond nous n'en méritons guère.

Ce discours souleva dans l'assemblée la plus violente tempête ; d'Acosta fut accusé de lâcheté et de trahison ; les épées sortirent du fourreau. D'Acosta fit bonne contenance ; il insista sur la justesse des raisons qu'il avait alléguées, et bientôt, malgré les efforts de Pinto, l'ajournement fut décidé. On envoya aussitôt un courrier au duc de Bragance qui était à Villaviciosa pour le prévenir de cette résolution. Au moment où ce courier arrivait, le duc en recevait un autre de Madrid, porteur d'un ordre formel du roi qui lui ordonnait de se rendre près de sa personne. Le roi d'Espagne envoyait en même temps pour quarante mille ducats de valeurs au duc, afin que ce dernier ne prétextât le défaut d'argent pour ne point obéir. Le duc se disposait donc à répondre aux conjurés que toute temporisation ne pouvant être que désastreuse ; il était déterminé à agir au jour fixé primitivement ; mais pendant qu'il préparait cette réponse, un nouveau courrier vint lui annoncer que Pinto était enfin parvenu à convaincre les conjurés qu'il y avait plus de danger à reculer qu'à marcher en avant, et que tous étaient prêts à agir.

Le 1er décembre 1640, tous les conjurés, au nombre de quarante, se confessèrent et communièrent. Ils prévinrent ensuite les bourgeois qui avaient paru dignes d'être mis dans la confidence, afin qu'ils se tinssent prêts à soulever le peuple ; puis tous, portant des pistolets et des poignards

sous leurs vêtements, se rendirent séparément au palais où, dès son arrivée, chacun se plaça au poste qui lui était assigné.

Bientôt le peuple fut réuni par groupe dans les rues voisines, attendant le signal pour se précipiter vers le palais. Un coup de pistolet se fait entendre, et aussitôt les cris de *liberté! vive le roi Jean IV!* retentissent de toutes parts. La garde allemande, surprise, court aux armes; mais attaquée avec la plus grande vigueur par dom Michel d'Almeida, vieillard septuagénaire qui s'était mis à la tête d'un parti de bourgeois, elle est en un instant battue et dispersée. Dans le même temps un prêtre, tenant d'une main une épée et de l'autre un crucifix et suivi d'une multitude furieuse, se jetait sur la garde castillane, frappant d'estoc et de taille et renversant tout devant lui.

Le palais étant au pouvoir des conjurés, Michel d'Almeida parut à l'une des fenêtres donnant sur la place, et d'une voix forte et pleine d'énergie à la puissance de laquelle ajoutait encore l'aspect vénérable de ce vieillard, il s'écria :

— Aux armes, Portugais! Le duc de Bragance est votre roi légitime! à bas l'Espagnol, et vive la liberté!

Déjà près de dix mille Portugais étaient sous les armes prêts à exterminer les Espagnols qui tenteraient de résister. Le succès de l'insurrection n'était plus douteux; mais tout n'était pas fini : le peuple demandait à grands cris qu'on lui livrât le traître, le tyran Vasconcellos. Ce dernier qui était dans son appartement, avait cru d'abord qu'il ne s'agissait que d'une échauffourée dont la garde castillane ferait promptement justice; bientôt ayant entendu les cris de quelques-uns de ses serviteurs qui, essayant de défendre les abords de sa chambre, tombaient sous les coups

des assaillants, il se jeta précipitamment dans une armoire et s'y enferma. Au même instant, Antoine Tello arrive à la tête de plusieurs conjurés ; tous jurent de ne pas quitter le palais qu'ils n'aient vu expirer le traître ; ils fouillent partout, sondent quelques meubles à coups d'épée et de pique. Furieux de ne rien découvrir, Tello saisit par les cheveux une vieille esclave demeurée dans l'appartement, et la menace de la couper par morceaux si elle ne fait connaître la retraite de Vasconcellos. Éperdue, cette femme indique du geste l'armoire où s'est réfugié son maître. La porte en est brisée à l'instant, et Tello fait feu d'un des pistolets dont il est armé sur Vasconcellos qui tombe mourant à ses pieds ; son corps est en un clin d'œil percé de cent coups d'épée et hallebarde ; ce n'est plus qu'une masse inerte, informe et sanglante qu'on jette au peuple par une fenêtre et qu'on traîne ignominieusement dans les rues.

Pendant que s'accomplissait le meurtre du secrétaire du conseil, d'autres conjurés avaient pénétré jusqu'à la vice-reine, duchesse de Mantoue. Cette dernière, effrayée d'abord ; mais promptement rassurée par le calme et la politesse de ceux qui l'abordèrent les premiers, se persuada que le mal était beaucoup moins grand qu'elle ne l'avait imaginé aux premiers cris d'alarme.

— Messeigneurs, dit-elle en s'efforçant de sourire ; vous aviez à vous plaindre de Vasconcellos, et j'apprends qu'on vient de le mettre à mort, vous devez donc être satisfaits. Croyez-moi, rentrez dans le devoir, et contentez-vous du serment que je fais de mettre tout en œuvre pour que cet événement n'ait point de retentissement à Madrid.

— Madame ! s'écria dom Jean de Menezès, vous vous méprenez étrangement ; Vasconcellos aurait dû mourir sur l'échafaud, et c'est une grâce qu'on lui a faite de lui épar-

gner cette ignominie. Mais ce n'est pas pour punir un tel misérable que tant de braves gens ont pris les armes ; c'est pour mettre sur le trône le duc de Bragance que nous reconnaissons tous pour notre roi légitime.

La vice-reine voulut répliquer; au premier mot elle fut interrompue par un autre conjuré, dom Carlos de Noronha qui l'engagea à se taire afin de ne pas trop irriter contre elle le peuple qui l'écoutait.

— Eh ! que peut contre moi le peuple ! s'écria la duchesse.

— Madame, répliqua de Noronha, il peut, si vous refusez de passer par cette porte, vous faire passer par cette fenêtre.

La vice-reine comprit enfin ; aussi s'empressa-t-elle de signer les ordres qu'on lui présenta tout rédigés, et par lesquels il était enjoint aux gouverneurs du château et commandants des diverses citadelles de livrer leurs postes, ordres qui furent exécutés sans que personne y opposât la moindre résistance. Cette révolution fut si rapide et si complète que des magistrats, assemblés au palais de justice, et qui venaient de prononcer un arrêt au nom du roi d'Espagne, Philippe, en prononcèrent un autre, séance tenante, au nom du duc de Bragance proclamé roi sous le nom de Jean IV.

Tandis que cela se passait, le nouveau roi se faisait proclamer à Evora ; toutes les villes du Portugal secouèrent en même temps le joug espagnol; les forts se rendirent sans coup férir, et le royaume entier recouvra ainsi son indépendance après soixante ans de servitude.

Conspiration contre Jean IV (1641).

Un an s'était écoulé depuis l'accomplissement de ces événements; Jean IV, après avoir battu les Espagnols, se croyait bien affermi sur le trône lorsqu'une tentative de contre-révolution faillit renverser ce trône si miraculeusement relevé en un jour. Dom Sébastien de Mattos, archevêque de Brague, partisan de l'Espagne, était parvenu à persuader à quelques seigneurs mécontents que le roi, n'ayant pas tenu les promesses qu'il avait faites pour arriver au trône, avait perdu la plus grande partie de la popularité qui lui en avait rendu l'accès si facile, et qu'il suffirait pour l'abattre, d'un coup de main semblable à celui qui l'avait élevé. Les principaux personnages qui entrèrent dans cette conjuration furent l'archevêque de Brague, le duc de Caminha, le marquis de Villaréal et le comte d'Armamar, qui ne trouvaient pas que le roi les eût traités selon leur mérite. Un autre personnage, beaucoup plus important encore, le grand inquisiteur, Francisco de Castro, évêque de Guarda, ne tarda pas à se joindre à eux. Comme on ne pouvait compter sur la majorité des bourgeois, on ne fit d'ouverture à aucun; mais on s'adressa aux juifs que Jean IV, cédant à l'opinion publique, paraissait disposé à chasser de Lisbonne : l'archevêque et le grand inquisiteur leur prodiguèrent les promesses.

— Si vous consentez à nous seconder, leur dit l'évêque de Guarda, non-seulement vous resterez dans le royaume sans que jamais on songe à vous inquiéter; mais vous pourrez y bâtir des synagogues, et vous jouirez de toute liberté pour l'exercice de votre religion.

Les malheureux Israélites n'étaient pas sans doute fort ras-

surés par ces promesses ; mais comme ils n'eussent rien gagné à servir Jean IV en dénonçant les conspirateurs, et qu'à tout prendre il pouvait se faire que ces derniers leur tinssent parole, ils promirent de les seconder et ils fournirent une partie de l'argent nécessaire au succès de l'entreprise. Il fut donc convenu qu'à un signal donné on mettrait le feu aux quatre coins de la capitale, afin d'occuper les bourgeois, et qu'en même temps on se porterait au palais où le roi serait immédiatement poignardé, soit qu'il opposât ou non de la résistance ; aussitôt le marquis de Villaréal serait proclamé vice-roi au nom du roi d'Espagne. D'un autre côté le duc de Caminha, un des conjurés devait s'emparer de la reine et des princes afin de les garder comme otages jusqu'à ce que la citadelle et les autres forteresses se fussent rendues. Enfin une partie des conjurés, munis de pièces d'artifice, devaient incendier la flotte.

L'exécution de ce projet fut fixée au 5 août. Cependant comme il était possible qu'on éprouvât plus de résistance qu'on ne l'avait prévu d'abord, on résolut de faire part de tout le projet à la cour d'Espagne, afin qu'elle envoyât sur les côtes du Portugal une flotte prête à seconder les conjurés. La difficulté était de trouver un moyen de correspondance. Un juif, nouvellement converti, nommé Baëse, qui, en sa qualité de trésorier de la douane, avait permission d'écrire en Castille, se chargea de faire parvenir les lettres du grand inquisiteur et des autres chefs de la conjuration au ministre d'Espagne, le duc d'Olivarès. Mais au lieu de les faire parvenir directement au duc, ce qui présentait peut-être des difficultés trop grandes, il adressa le paquet au marquis d'Aïamonte, gouverneur d'une des premières places frontières d'Espagne, avec lequel il était en relations depuis longtemps, et sur la discrétion et les bons offices duquel il croyait pouvoir compter.

Mais il se trouva que ce marquis était précisément un des agens que Jean IV entretenait sur le territoire espagnol. Surpris de voir les lettres cachetées du grand sceau de l'Inquisition de Lisbonne, il craignit qu'elles ne fussent adressées au duc pour l'instruire de la liaison que lui, gouverneur, entretenait avec le roi de Portugal ; il ouvrit donc ces lettres, et l'on peut se faire une idée de son étonnenement lorsqu'il y trouva tout le plan d'une conjuration prête à éclater. Le paquet fut immédiatement envoyé à Jean IV qui, après en avoir pris connaissance, n'en pouvait croire ses yeux tant sa sécurité avait été grande jusque-là, particulièrement en ce qui concernait l'intérieur où il avait cru n'avoir pas un seul ennemi redoutable. Il prit sur-le-champ toutes le mesures que lui suggérèrent sa prudence, puis il attendit, le 5 août, jour où les conjurés, vers onze heures du soir, devaient se mettre à l'œuvre, la nuit devant protéger l'exécution de leur plan.

Ce jour-là même, vers dix heures du matin, le roi fit entrer à Lisbonne, sous prétexte de les passer en revue dans la grande cour du palais, les troupes qui, par son ordre, occupaient depuis plusieurs jours les villages environnants ; en même temps il fit appeler dans son cabinet l'archevêque de Brague et le marquis de Villaréal, sous le prétexte d'affaires à leur communiquer ; ils vinrent et furent arrêtés sans bruit. Une heure après, un capitaine des gardes arrêtait le duc de Caminha sur la place même du palais.

Cependant le roi, ainsi qu'il l'avait annoncé, passait la revue des troupes : sous prétexte de s'entretenir avec les chefs des différents corps, il remit à chacun d'eux une lettre cachetée, avec ordre de ne l'ouvrir qu'après la revue terminée et d'exécuter alors sans délai toutes les prescrip-

tions qu'ils y trouveraient contenues, Tout cela fut exécuté si ponctuellement, qu'à midi tous les conjurés, au nombre de quarante-sept, étaient arrêtés. Des proclamations furent faites immédiatement, dans lesquelles on apprenait au peuple que les conspirateurs avaient projeté d'assassiner le roi et toute sa famille ; de brûler la ville, de la piller et d'en livrer les ruines aux Castillans ; de leur livrer également les bourgeois, pour qu'ils les envoyassent travailler aux mines de l'Amérique, ces abimes horribles où tant de malheureux expiraient chaque jour.

La population en masse se souleva pour exterminer ces conjurés que, selon l'usage, on faisait beaucoup plus noirs qu'ils ne l'étaient réellement ; ce ne fut pas sans peine que Jean IV parvint à calmer cette exaspération ; il fallut qu'il promît de faire juger sans délai les coupables, et de ne leur accorder aucune grâce quels que fussent leur rang et leur dignité.

Des commissaires ayant été nommés par le roi, le procès s'instruisit sans retard ; l'ex-juif Baëse fut interrogé le premier. Il nia d'abord qu'il eût eu connaissance de la conspiration ; mais bientôt il avoua qu'il avait envoyé un paquet en Espagne, prétendant, quant à ce fait, qu'il n'avait fait qu'obéir au grand inquisiteur, et qu'il ne pouvait imaginer qu'un si saint et si grand personnage l'eût ainsi rendu complice d'un crime qu'il ignorait. On l'appliqua à la question ; et comme sa qualité de d'ancien juif était une raison pour qu'on ne le ménageât point, la violence de la douleur qu'il ressentit dès les premiers instants lui arracha la vérité : il confessa que la mort du roi avait été résolue, et que c'était par ce crime que devait commencer l'exécution de l'horrible projet des conjurés ; il ajouta que les conjurés avaient fait l'acquisition d'une grande quantité

d'armes dont l'office de l'Inquisition était encombré. On s'y transporta aussitôt et l'on y trouva en effet des armes et des munitions.

Beaucoup d'autres conjurés firent les mêmes révélations que Baëse. Quant au grand inquisiteur, au marquis de Camine et à l'archevêque, ils ne voulurent d'abord rien avouer, pensant qu'on n'oserait faire subir les tourments de la question à des personnages de leur qualité. Mais quand ils eurent acquis la certitude qu'on ne leur ferait aucune espèce de grâce sur ce point ; lorsqu'ils se virent en présence du tourmenteur, prêt, au premier signe du juge, à les saisir de ses larges et terribles mains, ils convinrent de tous les faits qui leur étaient imputés.

Tous ayant ainsi fait les aveux les plus complets, la tâche des commissaires, chargés de prononcer sur leur sort, se trouvait bien simplifiée : ils condamnèrent le duc de Camine et le marquis de Villaréal à être décapités, et les autres conjurés à être pendus, à l'exception de l'archevêque et du grand inquisiteur, sur le sort desquels ils n'osèrent prononcer, à cause de la dignité ecclésiastique dont ils étaient revêtus, tant était grande alors l'influence des prêtres et la terreur qu'inspirait la cour de Rome. Les commissaires, pour se tirer d'affaire, déclarèrent donc qu'ils réservaient au roi le jugement de ces deux personnages.

Le roi lui-même sentit le courage lui manquer quand il s'agit de se prononcer ; il assembla son conseil et il dit qu'il était à craindre que le supplice de tant de gens de qualité, quelque criminels qu'ils fussent, ne causât une trop grande émotion dans le royaume ; que ces chefs des conjurés, appartenant aux premières familles de la noblesse portugaise, la couronne se ferait de nombreux et puissants ennemis.

Ces raisons n'étaient pas sans quelque valeur; toutefois, chose étrange! le conseil n'en fut pas ébranlé; il montra toute la résolution nécessaire en pareil cas, et il émit l'opinion, à l'unanimité que l'exécution des coupables devait avoir lieu sans distinction de rang.

La sentence prononcée par les commissaires fut donc exécutée dans toute sa rigueur : le duc de Camine et le marquis de Villaréal, conduits au supplice au milieu d'une foule immense, montrèrent une dignité, un calme qui ne se démentirent pas un instant. Quant à l'archevêque et au grand inquisiteur, le roi, ne pouvant se résoudre à frapper un coup qui eût eu à Rome un si grand retentissement, ne les condamna qu'à un emprisonnement perpétuel. « Le fier primat, dit un historien, s'abaissa vainement à des supplications; la mort seule lui épargna la captivité : il est vrai qu'elle vint peu de jours après sa condamnation, et qu'il est resté des doutes sur le chemin qu'elle avait pris. »

Détrônement d'Alphonse VI (1667).

A Jean IV, mort en 1656, avait succédé son fils Alphonse VI, à peine âgé de treize ans. Ce prince était faible d'esprit; il avait des instincts bas, des goûts crapuleux. Mais rien de cela n'était de nature à dimineur sa puissance; ces penchants, au contraire, le rapprochaient du peuple, alors privé d'instruction et poussé à la dépravation par ceux qui voulaient l'asservir. Par malheur pour lui, Alphonse n'aimait pas les jésuites; il s'était souvent prononcé sur ce point, et plusieurs fois même, dans les courses aventureuses qu'il aimait à faire à la tête d'un certain nombre de jeunes écervelés qu'il appelait ses *braves*, il avait quelque peu pillé certaines maisons des bons pères, toujours bien pour-

vues de bons vins et de comestibles de toutes sortes. C'était, pour lui, s'attaquer à trop forte partie.

En 1666, Alphonse épousa une princesse française, Elisabeth de Savoie, de la maison de Nemours. A peine cette princesse fut-elle arrivée en Portugal, que les jésuites parvinrent à lui inspirer de l'aversion pour son mari : on lui dit que le roi était impuissant; mais que voulant, à tout prix, avoir un successeur, il devait avoir recours à des moyens odieux, dont le résultat serait de mettre la reine, à son insu et à la faveur des ténèbres, dans les bras de quelque officier de bas étage. On ajoutait qu'il était bien fâcheux qu'elle n'eût pas épousé l'infant dom Pedro, frère du roi, prince accompli et seul capable de la rendre heureuse. Enfin les bons pères firent si bien, qu'une liaison intime s'établit entre l'infant dom Pedro et la reine, et que celle-ci, rompant ouvertement avec le roi, s'enfuit de la cour, se retira dans un couvent, et de là écrivit à Alphonse qu'elle n'était point sa femme, attendu que le mariage n'avait pu être consommé; qu'il eût en conséquence à lui rendre sa dot et à mettre des vaisseaux à sa disposition pour qu'elle retournât en France.

Cette accusation d'impuissance rendit Alphonse furieux; il s'entoura de ses maîtresses dont la plupart portaient la preuve vivante de sa virilité. Ce n'était là qu'une preuve de dépravation; elle lui fut fatale : ses partisans l'abandonnèrent; dès lors l'audace de son frère dom Pedro n'eut plus de bornes : il s'empara du pouvoir, fit arrêter le roi qui, livré aux jésuites, obsédé de leurs représentations, de leurs sermons, de leurs menaces, signa une confession écrite de son impuissance.

La reine, munie de la confession qui déshonorait son mari, envoya en France son secrétaire pour demander au

cardinal de Vendôme, son oncle, qui était légat du pape auprès du roi de France, une dispense pour épouser l'infant dom Pedro. La dispense fut accordée, et l'impudique princesse passa des bras du roi dans ceux de l'infant! Alphonse fut déposé; on lui extorqua une renonciation formelle à la couronne, et il fut relégué à l'île de Tercère.

Tout le monde n'abandonna pourtant pas ce pauvre roi, devenu un roi pauvre: il se forma en 1669, en Espagne, une conjuration pour le rétablir sur le trône. Les conjurés devaient s'emparer de Lisbonne pendant que le régent dom Pedro et la reine étaient aux bains d'Obidos. A la tête des conjurés étaient François de Mendoza et Antoine Cavide; ils furent arrêtés, condamnés à la peine de mort et exécutés.

A Alphonse VI, mort en 1683, succéda dom Pedro qui jusque-là n'avait eu que le titre de régent, et qui régna sous le nom de Pierre II; puis vint Jean V, et enfin Joseph Ier, qui eut le bonheur d'avoir pour ministre le plus grand homme de son temps, le marquis de Pombal. Cet habile ministre s'était déjà fait remarquer par d'utiles réformes, une administration sage, éclairée et une activité infatigable, lorsqu'un événement épouvantable vint interrompre ses travaux: un tremblement de terre tel qu'on n'en avait vu de mémoire d'homme, renversa Lisbonne et détruisit cette capitale de fond en comble. Tirer cette grande métropole de ses ruines, sécher les pleurs des citoyens, pourvoir à leurs besoins; surprendre et frapper les misérables qui augmentaient le désastre par l'assassinat et le pillage, en un mot, remettre Lisbonne vivante sur ses fondements, voilà ce que fit le marquis de Pombal, et ce que le génie le plus ferme, le plus hardi pouvait seul entreprendre et exécuter.

Trois ans avaient suffi à cet homme de génie pour accomplir cette tâche immense, lorsque la révolution de Porto éclata; le marquis de Pombal dompta cette rebellion provoquée par les jésuites; mais il avait en eux de redoutables adversaires qui ne se tiennent jamais pour battus. A peine les révoltés furent-ils soumis, que les jésuites formèrent contre le roi un complot redoutable.

Conspiration du marquis de Tavora et du jésuite Malagrida (1758).

Les chefs ostensibles de ce complot étaient le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora et ses deux fils, entraînés tous trois par la marquise qui ne pouvait pardonner au roi d'avoir ôté au marquis son mari, la vice-royauté des Indes. Quant aux agents mystérieux, c'est parmi les jésuites qu'il faut les chercher. Le plus audacieux et le plus redoutable d'entre eux était le père Malagrida, qui déjà avait publié plusieurs ouvrages séditieux dans un desquels il établissait que le tremblement de terre qui avait renversé Lisbonne était une juste punition du ciel, à raison des crimes et de l'irréligion des hommes chargés de gouverner le royaume de Portugal.

Le projet des conjurés était d'assassiner le roi, le marquis de Pombal, de s'emparer du pouvoir, et d'appeler l'Espagne à leur aide. Ils choisirent pour exécuter ce crime la nuit du 3 septembre 1758. Pendant cette nuit, le roi, se rendant d'une de ses maisons royales *la Quinta do Meyo*, à une autre nommée la *Quinta da Cima*, suivait le chemin de Belem, lorsque le duc d'Aveiro, accompagné de deux brigands stipendiés, sortant de l'ambuscade où il s'était mis, tira un coup de fusil sur le postillon qui conduisait la voiture du roi. L'arme rata, et le duc la jeta avec

fureur; les deux brigands suivirent, au grand galop de leurs chevaux, la voiture qui s'éloignait avec rapidité; mais, désespérant de l'atteindre, ils lâchèrent leurs deux coups sur le derrière de la voiture. Le monarque, atteint et dangereusement blessé, devait succomber sous les coups d'autres assassins apostés un peu plus loin : heureusement, au lieu de poursuivre sa route, effrayé de la quantité de sang qu'il perdait, il brava le péril du retour, pour venir se mettre aussitôt entre les mains de son chirurgien, qui se trouvait à Junqueira.

Les circonstances qui avaient précédé, suivi et accompagné ce lâche forfait furent bientôt recueillies de manière à former une masse de preuves accablantes, grâce à l'activité et à la pénétration du ministre.

La participation des jésuites au complot fut aussi bien prouvée que, le complot lui-même, et la complicité particulière du jésuite Malagrida fut démontrée jusqu'à l'évidence.

Tous les conjurés laïques firent les aveux les plus complets, et la plupart moururent avec résolution. Quant aux jésuites, ils s'empressèrent d'adresser à la cour de Rome les plus humbles supplications, afin d'être assistés par le Saint-Siége, et de parer le coup de tonnerre qui grondait sur leur tête. Mais leurs efforts échouèrent devant la fermeté du marquis de Pombal, et Malagrida fut condamné à mourir sur l'échafaud. Voici un curieux extrait de la sentence de l'Inquisition et de l'arrêt de la cour souveraine de Lisbonne rendus contre ce grand coupable.

« . . . L'orgueil et l'ambition dont ce criminel était animé le portant à se faire admirer de tout le monde comme élevé à une vertu supérieure, il a eu la témérité de feindre des miracles, des révélations, des visions, des pa-

roles surnaturelles, et plusieurs autres faveurs célestes que Dieu accorde à ses vrais serviteurs...

Il ne s'est pas contenté de proférer de vive voix de semblables discours, il les a mis par écrit, et il a osé les défendre jusque dans le tribunal du Saint-Office, en soutenant qu'ils lui avaient été dictés par le Seigneur notre Dieu, par la très sainte Vierge Marie, par les saints et par les anges du ciel, qui, à ce qu'il disait, lui parlaient et se communiquaient à lui.

Le Saint-Office ayant fait informer de tout ceci, et ayant pris connaissance de deux ouvrages de ce criminel, écrits de sa main, l'un en portugais, intitulé : *Vie héroïque et admirable de la glorieuse sainte Anne, mère de la sainte Vierge Marie, dictée par cette sainte, avec l'assistance, l'approbation et le concours de cette très auguste souveraine, et de son saint Fils* : et l'autre en latin, intitulé : *Traité de la vie et de l'empire de l'Antechrist*, on y a trouvé, entre autres propositions, les suivantes :

Que sainte Anne, dans le ventre de sa mère, entendait, connaissait, aimait et servait Dieu, comme tous les saints élevés dans la gloire.

Que sainte Anne, dans le ventre de sa mère, pleurait et faisait pleurer par compassion les chérubins et les séraphins qui lui faisaient compagnie.

Que sainte Anne, étant encore dans le ventre de sa mère, avait fait ses vœux; et afin qu'aucune des personnes divines n'eût de jalousie de ce qu'elle aurait eu plus d'affection pour l'une que pour l'autre, elle avait fait au Père éternel vœu de pauvreté, au Fils éternel vœu d'obéissance, et au saint Esprit éternel vœu de chasteté.

Que Jésus-Christ n'avait pas trouvé des expressions assez fortes pour nous faire entendre la grandeur des dons qu'il

avait accordés à sainte Anne; et que les soupirs de cette sainte avaient allumé dans le cœur de Dieu même, des feux nouveaux et extraordinaires.

Que lui, susdit criminel, avait entendu parler le Père éternel d'une voix claire et distincte, et pareillement le Fils et le Saint-Esprit.

Que la famille de sainte Anne, outre les maîtres et quelques autres personnes, consistait en vingt esclaves, douze hommes et huit femmes.

Que sainte Anne avait fait construire à Jérusalem une maison de retraite pour cinquante-trois filles dévotes; que pour en compléter les appartements, les anges s'étaient déguisés en charpentiers.

Il assure encore, dans le même ouvrage, que la très sainte Vierge lui a donné les instructions suivantes :

. . . . . Qu'il y a réellement dans l'Église un nouvel état, qui consiste dans une haute contemplation des mystères divins, et dans les révélations des choses cachées depuis la création du monde; et qu'alors Dieu et la sainte Vierge, prenant un soin particulier de ces âmes, les plongent dans des états si obscurs et des tentations si accablantes, qu'elles ne savent de quel côté se tourner. Mais quand les âmes sont arrivées à cet état, les démons s'éloignent d'elles pour toujours, sans que pour cela les mêmes âmes cessent de sentir les mêmes peines et de rendre des combats très opiniâtres, jusque-là qu'elles croient voir des diables, et même des plus sales et des plus malins, qui les attaquent, tantôt par artifice, tantôt ouvertement, par des objets profanes et des obscénités; mais que ces tentations ne viennent pas des démons, qu'elles partent au contraire des âmes saintes et des plus élevées dans la gloire; que ce sont des anges très purs et pleins d'amour pour ces âmes éprouvées, les-

quels n'ont point de honte et se font même beaucoup d'honneur de les aider par ces sortes de ministères, en faisant les personnages de tentateurs et de démons, pour gagner totalement ces âmes prédestinées, et leur faire plus promptement remplir cette mesure de mortifications et de combats que Dieu leur a destinée pour les admettre à la communication de ses secrets.

Il assure de plus que la sainte Vierge, en lui ordonnant d'écrire la vie de l'Antechrist, lui avait dit que lui, Malagrida, était un second Jean, mais doué de beaucoup plus de pénétration et d'éloquence que Jean l'évangéliste. Dans la suite de cet ouvrage, il avance, comme chose qui lui a été révélée, qu'il doit y avoir trois antechrists, le père, le fils et le petit-fils, et que c'est ainsi qu'il faut entendre les Écritures; que le dernier devait naître à Milan d'un moine et d'une religieuse, l'an 1920, et qu'il se mariera avec Proserpine, l'une des furies infernales.

Que le seul nom de Marie, sans aucune bonne œuvre, a été le salut de quelques créatures, et que la mère de l'Antechrist doit être sauvée uniquement pour avoir porté ce nom, et par considération du couvent où elle sera religieuse.

Que les religieux de la compagnie doivent fonder un nouvel empire à Jésus-Christ.

Malagrida dit *à l'audience* que la marquise de Tavora lui était apparue plusieurs fois, et que l'ayant blâmée de la part qu'elle avait prise à un attentat impie et sacrilége, au mépris de la promesse qu'elle lui avait faite de ne jamais offenser Dieu par un péché mortel, ladite marquise avait répondu que la maudite et injuste persécution des pères de la compagnie avait été la cause de son malheur, etc., mais

qu'elle était en purgatoire, et que les prières qu'il faisait pour elle lui procurait beaucoup de soulagement.

. . . .

Dans ce temps-là, le tribunal du Saint-Office fut averti que, dans les prisons de l'Inquisition, le criminel, croyant n'être pas aperçu, parce que c'était le temps du repos, s'agitait par des mouvements lascifs et déshonnêtes, et par certaines actions qui scandalisaient étrangement celui qui lui tenait compagnie dans sa prison, et qui avait prié qu'on y remédiât à cause du péril où cela l'exposait. On en prit occasion d'exhorter le criminel à renoncer à son hypocrisie, et à s'abstenir désormais de commettre ces fautes, qui ne pouvaient manquer de le précipiter promptement dans l'enfer et de donner lieu au démon de le perdre entièrement.

Il répondit que le démon l'avait tenté en tous genres de péchés, jusqu'à vouloir coucher avec lui sous la forme d'une femme, et lui faire commettre des choses contraires au sixième précepte du Décalogue; que quelquefois il avait senti, dans des mouvements que Dieu permettait, le principe de ces effets naturels qui arrivent ordinairement dans les occasions de semblables mouvements, quand ils sont volontaires et tendant à la consommation de la turpitude.

Malagrida prétendait encore que ses livres étaient *divins*.

Ainsi le criminel continuait à marcher dans le chemin de l'abîme, où le conduisaient le monde, le diable et la chair, etc. »

Le saint nom de Dieu invoqué, les inquisiteurs déclarèrent le père Gabriel Malagrida atteint et convaincu du crime d'hérésie. Sur laquelle sentence la chambre de relation prononça l'arrêt suivant :

Vu la sentence des inquisiteurs ordinaires et députés

du Saint-Office, qui déclare le criminel Gabriel Malagrida, ci-devant religieux prêtre de la compagnie de Jésus, hérétique ennemi de notre sainte foi catholique, etc., ordonne que comme tel il sera livré à la justice séculière après avoir été dégradé de ses ordres; ce qui a été fait publiquement et juridiquement. Vu pareillement la disposition du droit et de l'ordonnance sur ce sujet, nous condamnons ledit criminel à être livré à l'exécuteur de la haute justice, et conduit, la corde au cou, par les grandes rues de cette ville jusqu'à la place du *Rocio*, pour y être étranglé, jusqu'à ce que mort s'ensuive, et son cadavre être jeté au feu et réduit en cendres, afin qu'il ne reste rien de lui et de sa sépulture; et paiera les dépens. A Lisbonne, le 20 septembre 1761.

Malagrida conserva quelque espoir jusqu'au dernier moment; il ne pouvait croire que la cour de Rome l'eût complètement abandonné, et cet espoir soutenait son courage; mais lorsqu'on vint le prendre pour le conduire au supplice, il montra la plus grande faiblesse et cette peur hideuse de la mort qui s'empare ordinairement des hommes de cette nature au moment suprême. Il était déjà presque mort lorsqu'on l'attacha à la potence. Ses livres furent brûlés par la main du bourreau, et peu de jours après un édit royal bannit à jamais les jésuites de tous les pays soumis à la domination portugaise; les biens qu'ils y possédaient furent confisqués.

Tout le reste de l'administration du marquis de Pombal fut empreint de la même fermeté. Les Anglais, ayant commis quelques exactions sur les côtes de Lagos, le courageux ministre en exigea impérieusement la réparation, et il l'obtint.

Jugement et condamnation du marquis de Pombal (1781).

Tel est pourtant l'homme que, après la mort de Joseph Ier, sa fille Marie Françoise, la nouvelle reine, songea à sacrifier. Elle prêta l'oreille à toutes les accusations portées contre lui, et finit par donner l'ordre qu'on lui fît son procès, comme coupable d'une foule de crimes. Ce grand homme ne laissa échapper aucune plainte. Les juges avaient été choisis de manière à rendre un acquittement impossible; Pombal fut donc déclaré coupable de tous les crimes qui lui étaient imputés et digne d'un châtiment exemplaire. Quant à la peine on réserva à la reine le soin de l'appliquer, et elle déclara qu'attendu le grand âge et les infirmités du condamné, elle lui faisait grâce de la vie, et se contentait de l'exiler à vingt lieues de la cour.

Ce ministre, dit un biographe qui a dignement apprécié les qualités du marquis de Pombal, ce ministre, jugé comme coupable de crimes qui ne peuvent être commis que par un grand scélérat, avait été, ainsi que nous l'avons fait voir, le restaurateur de son pays. Il avait réprimé tous les abus et surtout le péculat, le plus grand et le plus ordinaire de tous les vices sous le régime monarchique. Il laissait au trésor royal quarante-huit millions de cruzades, et trente millions à celui des décimes; richesse immense, qui ne s'était jamais trouvée dans les deux caisses depuis la découverte des mines. Avant lui, le Portugal, non-seulement n'avait rien, mais encore il devait à l'insatiable Angleterre plusieurs millions. Peu de rois en Europe depuis la formation des monarchies modernes, sont descendus au tombeau en laissant à côté du trône une aussi riche preuve de la sagesse économique de leur gouvernement. Il faut re-

marquer que cet or n'était point enlevé à l'industrie, puisque l'agriculture, le commerce et les manufactures, tout florissait sous la main féconde de Pombal, quand la mort frappa le roi.

La mort l'atteignit lui-même en 1782, peu de temps après que la volonté royale eut dit : *Nous lui permettons de vivre*. Il vit approcher son dernier moment avec cette plénitude de tranquillité philosophique ou chrétienne qui ne dénonce jamais une âme travaillée par le remords; mais son œil mourant jeta un regard de mépris sur la vie. Il reconnaissait l'impuissance du génie à *bien faire* aux hommes; et le spectacle de la vanité de ses efforts était le châtiment mérité d'un grand homme qui s'était trop promis de ses réformes, de ses créations et des choses humaines.

Après le tremblement de terre, s'il eût laissé Lisbonne abîmée au milieu de tant d'horreurs, s'il n'eût point relevé un peuple expirant, s'il n'eût pas prodigué ses veilles au bien public, s'il eût laissé les jésuites comploter à leur aise, il n'aurait pas éprouvé l'ingratitude de ses concitoyens, et l'on n'eût pas dit de lui qu'il était un *scélérat* plus digne du supplice que les régicides qu'il avait fait rompre, ou les brigands qu'il avait fait attacher au gibet.

Révolution de 1820.

A la reine Marie, qu'une maladie empêchait de s'occuper des affaires, succéda son fils Jean, qui gouverna sous le titre de régent jusqu'en 1816, époque à laquelle la reine étant morte, il prit le titre de Jean VI. Ce prince montra d'abord quelque habileté; mais lorsqu'il se vit menacé par l'armée française, en 1807, il chercha un asile sur ses vaisseaux, avec sa famille et une partie de sa cour, laissant

son royaume, ses arsenaux et ses soldats à l'ennemi, et emportant soigneusement ses reliques. Il se réfugia au Brésil; et lorsqu'en 1814, le retour de la paix lui rendit ses états, il se contenta d'envoyer en Portugal des gouverneurs, et il continua à résider en Amérique.

Cette sorte d'abandon où le laissait le gouvernement ne tarda pas à faire de nombreux mécontents, de sorte que lorsque la révolution éclata en Espagne, en 1820, le Portugal se trouva tout préparé à suivre son exemple. L'armée qui était à Porto, et dont les chefs étaient d'intelligence avec des personnes distinguées dans les autres classes de la nation, proclama la convocation d'un congrès national (en reconnaissant la religion dominante, le roi Jean VI et sa royale dynastie), au milieu des acclamations du plus vif enthousiasme de la part du peuple de la ville et des environs. Le gouvernement qui fut installé et reconnu par toutes les autorités locales prit le nom de *gouvernement suprême provisoire;* et il fut composé des membres suivants :

Antoine da Sylveira Pinto da Fonseca, président; Louis-Pierre d'Andrade Brederode, Pierre Leite Perreira de Mello, François de Souza Cirne de Madureira, Emmanuel Fernandez Thomas, François-Joseph de Barros Lima, Joseph-Marie-Xavier de Araujo, Jean d'Acunha Sotto Mayor (Joseph Ferreira Borges, Joseph da Sylva Carvalho, et François Gomez da Sylva, secrétaires). A ces derniers on ajouta peu de temps après le père *François de Saint-Louis*, moine bénédictin, docteur et professeur à l'université de Coïmbre.

La nouvelle de cet événement parvint à Lisbonne le 28 au matin, et la manière dont elle fut accueillie prouva que les habitants de cette capitale étaient bien disposés à suivre l'exemple de ceux de Porto. Les tardives précautions des

gouverneurs du roi n'empêchèrent pas les proclamations du gouvernement révolutionnaire de circuler et de produire une fermentation orageuse. Enfin, le 29 août, parut une proclamation du gouvernement royal, qui taxait d'horrible rebellion le mouvement de la ville de Porto, et, du reste, recommandait et vantait les avantages de l'obéissance au souverain légitime. Cette proclamation portait les signatures du cardinal patriarche, du marquis de Borba, du comte de Feira et d'Antoine Gomez Ribeiro.

Mais déjà le gouvernement révolutionnaire était assez fort pour n'avoir rien à redouter de l'autorité royale : l'armée tout entière s'était prononcée en sa faveur, et la plupart des provinces du royaume avaient reconnu son autorité. Le 15 septembre, le mouvement éclata à Lisbonne même, et l'on forma, dans cette capitale, un gouvernement provisoire qui fut chargé de s'entendre avec celui de Porto. Enfin, après des hésitations résultant nécessairement de ce nouvel état de choses, pour ainsi dire improvisé, un congrès national fut réuni ; le gouvernement provisoire cessa ses fonctions, et à sa place fut installé un gouvernement exécutif sous le nom de *régence*, dont les actes devaient être au nom du roi. Car il n'était venu à la pensée de personne d'attenter à l'autorité royale : ce que l'on désirait le plus ardemment, en Portugal, c'était d'y voir revenir le roi qui semblait s'être endormi pour toujours dans les délices du Nouveau-Monde. Les événements en suivant leur cours, ne tardèrent pas à aller l'y réveiller : Madère, les Açores se rallièrent au gouvernement constitutionnel ; tous les pays transatlantiques suivirent cet exemple, et Para, Bahia, Rio-Janeiro reconnurent le nouvel ordre de choses promulgué par les Cortès. Le roi Jean VI en accepta les bases, jugeant la résistance impossible ; il

nomma son fils dom Pedro, vice-roi du Brésil, et il partit pour Lisbonne où il arriva le 5 juillet 1821.

Cette mesure était trop tardive pour qu'elle pût avoir un résultat satisfaisant, et tandis que Jean VI revenait trôner à Lisbonné, le Brésil lui échappait.

La résidence du roi au Brésil, dit M. Lesur, avait changé son aspect, développé ses ressources : l'agriculture y avait fait des progrès considérables, le commerce s'y était étendu, les arts y prenaient leur essor ; l'état social s'était amélioré. La présence du souverain à Rio-Janeiro avait déshabitué les Brésiliens de la soumission coloniale. L'esprit révolutionnaire ne tarda pas à se montrer là ardent, impétueux; des cris d'indépendance se firent entendre, des juntes se formèrent. On adressa au prince royal, vice-roi, des adresses dans lesquelles on lui démontrait la nécessité de rompre avec la métropole, de déclarer le Brésil état indépendant, et de s'en faire le souverain.

Dom Pedro ne manquait ni de capacité, ni d'énergie ; il comprit que les provinces qu'il gouvernait étaient menacées d'une conflagration imminente et terrible s'il ne se hâtait de se mettre à la tête du mouvement ; en conséquence, il prit le titre de *prince régent*, protecteur constitutionnel du Brésil, et peu de temps après il se fit proclamer empereur constitutionnel du Brésil.

La perte de cette riche colonie ne causa pas une grande sensation en Portugal, où les complots contre-révolutionnaires ne tardèrent pas à éclater ; la reine refusant de prêter serment à la constitution suscite des querelles et des embarras inextricables ; cela dure trois ans, au bout desquels Jean VI meurt empoisonné. C'était un prince faible, mais bon, plein de loyauté, ayant horreur du sang; depuis son retour en Portugal, il ne laissait échapper aucune occasion

de répéter publiquement le serment qu'il avait fait d'être fidèle à la constitution qu'il avait acceptée de bonne foi et sans arrière-pensée. Le rétablissement du pouvoir absolu en Espagne l'avait réellement affligé ; forcé d'en subir les conséquences, il ne s'y était résigné qu'après s'être assuré que la marche contraire était impraticable.

Proclamé roi après la mort de son père Jean VI, dom Pedro, afin de se conserver l'empire du Brésil, abdiqua en faveur de sa fille aînée, dona Maria II ; mais déjà dom Miguel, frère puîné de dom Pedro s'était emparé du trône : prince lâche et cruel, il tint pendant sept ans le Portugal sous un sceptre de fer, et peut-être ce régime se fût-il continué pendant longtemps encore, si la révolution de Juillet 1830, en France, n'était venue prouver au monde qu'il suffit à un peuple énergique de souffler sur les tyrans pour les faire disparaître. Tout empereur constitutionnel qu'il prétendît être, dom Pedro agissait à peu près en souverain absolu ; cette autorité usurpée était lourde au peuple, mais il se taisait encore, lorsque au mois de septembre 1830, les nouvelles d'Europe vinrent apprendre aux mécontents Brésiliens comment on brise le trône d'un souverain parjure. Chassé du Brésil, dom Pedro vient à Paris, laissant sur le trône à Rio-Janeiro son jeune fils. Secondé par la France et l'Angleterre, il prépare une expédition formidable contre son frère dom Miguel, et il meurt après avoir mis sur le trône de Portugal sa fille dona Maria.

Quatorze années se sont écoulées depuis cette époque, et sous ce sceptre féminin, des troubles incessants ont agité la nation portugaise qui subit le contre-coup de tous les événements politiques de l'Espagne dans ces derniers temps. Ainsi, en 1836, dona Maria fut forcée d'accepter la constitution de 1820, proclamée par la garnison et la

garde nationale de Lisbonne, et dès lors, les tentatives d'insurrection se multiplièrent. Au moment même où nous écrivons les dernières lignes de cet ouvrage, le Portugal est en proie à la guerre civile : les miguélistes (partisans de dom Miguel), ont fait alliance avec les mécontents du parti opposé ; les insurgés sont maîtres de la plus grande partie du royaume, et dona Maria en est réduite à implorer les secours de l'Angleterre et de l'Espagne, ces deux autres nations où le sceptre est aussi tombé en quenouille. Les hommes d'état, ou prétendus tels, se donnent à cette occasion beaucoup de mouvement ; on échange force note diplomatiques. Quant au peuple, il souffre et il attend ; mais les gens de cour s'en inquiètent peu : à leurs yeux, le peuple qui souffre est dans son état normal.

FIN.

Paris. — Imprimerie de Lacour et Cie., rue St-Hyacinthe-St-Michel, 33.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.



Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.


B'D JAN

